



p 2 et 3

Elections Tous les candidats sont connus

Les candidats aux élections cantonales neuchâteloises devaient être annoncés jusqu'à hier. Ils sont finalement dix pour le Conseil d'Etat, alors que 325 prétendants au Grand Conseil sont présentés par huit formations, dont un tout nouveau Parti démocrate-chrétien neuchâtelois. photo a-asl

Le Locle Dixi Machines veut retrouver l'équilibre



p 17

Après plusieurs années de pertes, le secteur de la machine-outil a été entièrement restructuré chez Dixi. Le point sur ce renouveau et sur la nouvelle structure du groupe loclois, qui ne participera pas au fonds en faveur des victimes de l'Holocauste.

photo Leuenberger

Neuchâtel Un caveau sous le cénotaphe



p 8

Un échafaudage clos entoure actuellement le cénotaphe des comtes de Neuchâtel, examiné à la loupe par une équipe pluridisciplinaire. Mais s'agit-il vraiment d'un cénotaphe? Une découverte faite sous le monument en fait de plus en plus douter.

photo Treuthardt

Procès Wavre Trois ans et demi de réclusion

Le Tribunal correctionnel de Boudry a condamné hier par défaut l'ancien notaire Patrick Wavre à trois ans et demi de réclusion. Il l'a notamment reconnu coupable de gestion déloyale et de fraude dans la saisie. Cette peine est légèrement inférieure à la peine requise par le procureur. La défense a annoncé qu'elle allait recourir.



p 2

photo Leuenberger

Le Conseil national s'est offert un débat presque nostalgique sur l'EEE, plus précisément sur l'initiative des jeunes du mouvement «Né le 7 décembre 92» réclamant un nouveau vote sur l'EEE. Si la droite nationaliste a rejeté ce texte avec son éternelle conviction bornée, les autres ont expliqué en long et en large que, la mort dans l'âme, ils devaient également le refuser, pour des raisons formelles.

Opinion

EEE: un débat nostalgique

L'initiative «pour notre avenir au cœur de l'Europe» demande que le Conseil fédéral négocie, conclue et ratifie

les traités nécessaires à la participation de la Suisse à l'EEE. Autrement dit, ni le Parlement ni le peuple n'aurait la possibilité du dernier mot. En l'occurrence, l'entorse aux procédures ne serait pas bien grave: en votant l'initiative, le peuple donnerait son feu vert avant plutôt qu'après.

Mais le Parlement reste formaliste. Du moins dans sa majorité de 104 voix: 42 députés ont malgré tout préféré s'abstenir, 6 votant même pour l'initiative. Avec un tel score, qui sera probablement encore plus net au Conseil des Etats, il ne reste effectivement plus qu'à retirer l'initiative. Devant le peuple, elle n'a plus aucune chance et un rejet massif ne présente guère d'intérêt.

L'actualité, qu'on le veuille ou non, ce sont les négociations bilatérales et secto-

rielles, engagées avec Bruxelles après le non à l'EEE. Il ne reste, dit-on, qu'une dernière difficulté, au chapitre des transports terrestres: quelle taxe routière les camions devront-ils payer pour traverser les Alpes? D'une solution sur ce point dépend un ensemble d'accords qui couvre sept domaines.

Mais ce combat semble être tout juste à notre portée, assombri par les menaces de référendums qui planent lugubrement depuis de longs mois. Alors le débat d'hier sur l'EEE ne pouvait guère qu'évoquer avec nostalgie le souvenir estompé des enthousiasmes de l'été 1992. Quant à l'adhésion à l'Union européenne, elle est carrément reléguée au rang des abstractions pures.

François Nussbaum

Europe Le «non» du National

L'initiative des jeunes pour une répétition du vote de 1992 sur l'EEE doit être retirée ou rejetée. Le Conseil national a adopté hier sa recommandation négative.

p 15

Jura bernois L'orientation professionnelle se modernise

p 9

Jura Un cheveu sur la soupe du concours

p 11

Canton	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 5-11
Le Fait du Jour	p 13
Monde	p 14
Suisse	p 15
Economie	p 17

Réflexion	p 18
Sports	p 19-23
Magazine	p 30-31
Radio/Télévision	p 32-33
Mémento	p 34
Carnet	p 35
La Der/Météo	p 36



Paris - Spectacles à l'Ascension
du 8 au 11 mai 1997

Une exclusivité pour les lecteurs de L'Impartial.

Au programme: «Si je peux me permettre», «L'Arlésienne», un spectacle surprise, «Le Passe-Muraille».

Renseignez-vous au 032/911 23 14

Procès Wavre Trois ans et demi de prison et un recours en vue

Trois ans et demi. C'est une peine de trois ans et demi de réclusion que le Tribunal correctionnel de Boudry a infligé hier à Patrick Wavre. Condamné par défaut, l'ex-roi de l'immobilier de la fin des années quatre-vingt a été reconnu coupable de gestion déloyale, de banqueroute simple, de faux dans les titres et de fraude dans la saisie. Il devra en outre s'acquitter de 340 000 francs de frais de justice. Son défenseur, qui a estimé la peine infligée sévère, a annoncé qu'il allait recourir contre ce jugement.

Stéphane Devaux

Le procureur général avait requis quatre ans de réclusion contre l'ex-notaire, son avocat avait demandé à ce que sa peine soit ramenée à cinq mois. Le Tribunal correctionnel a rendu son jugement et a condamné Patrick Wavre par défaut, à trois ans et demi de prison, dont à déduire cinq mois de préventive. Il a assorti la peine d'une participation aux frais de justice pour 340.000 francs et du règlement des frais de défense (son avocat avait été commis d'office) pour 63 000 francs.

Des quelque 40 infractions reprochées à Patrick Wavre, une dizaine ont été finalement retenues par le tribunal. Dont la plus grave, la fraude dans la saisie, est considérée comme un crime. Pour le président

Cyril Thiébaud, la responsabilité pénale de l'accusé est entière. «Ce qui distingue Patrick Wavre des autres affairistes de l'immobilier des an-

nées quatre-vingt s'inscrit dans son attitude», a-t-il relevé, en insistant sur sa fuite et son rejet des responsabilités, sa volonté de préserver ses

biens et son défaut dans l'établissement des faits. «Il a manipulé sans scrupule les biens et les personnes», a encore noté le juge.



A côté du procureur Thierry Béguin (à droite), les avocats Gérard Bosshart (au centre) et Marc-André Nardin. photo Treuthardt

Le tribunal a en revanche écarté l'accusation d'escroquerie, suivant en cela le procureur, qui avait souligné, lors de son réquisitoire, que le droit pénal n'avait pas à protéger «les dupes, les naïfs et les imbéciles». Ce chef d'accusation avait trait à la vente du groupe Fininvestim à l'homme d'affaires Mario Peca, qui avait déclenché le processus judiciaire en déposant plainte, et aux importants crédits obtenus auprès de la SBS. D'autres préventions ont été abandonnées, soit parce qu'il y a prescription, soit en raison de doutes.

Jugement sévère

Immédiatement après la lecture du jugement, Me Marc-André Nardin, commis à la défense de Patrick Wavre, a annoncé qu'il allait recourir auprès de la Cour de cassation

pénale. «Nous irons jusqu'ou nous pouvons aller sur le plan juridique», a-t-il lancé. A ses yeux, et compte tenu de la gravité des accusations retenues, il a estimé le jugement sévère. «C'est avant tout parce que mon client était absent qu'il a été jugé ainsi. C'est vrai, il n'a jamais exprimé de repentir, mais comment aurait-il pu le faire, puisqu'il s'est toujours considéré comme innocent?»

L'avocat de la défense a aussi observé que les accusations d'escroquerie et de faux dans les titres (sauf un) avaient été abandonnées. «Les infractions retenues, par rapport aux axes de l'acte d'accusation, sont très éparses et sans grands liens entre elles», a-t-il fait remarquer, en disant espérer pouvoir faire «sauter» plusieurs accusations en cour de cassation.

SDX

Associé acquitté

Des quatre autres prévenus, deux ont été acquittés. Il s'agit de son ancien associé et de son comptable. Son ancienne secrétaire, qui avait mis à son nom du mobilier pour le transporter au domicile de son patron, dans le Beaujolais, a été, quant à elle, exemptée de peine. Elle a été considérée comme manipulée par ce dernier. Le tribunal a en revanche condamné un autre notaire à 2500 francs d'amende, pour complicité de faux.

Quant à Patrick Wavre, il devrait être, selon le jugement rendu, immédiatement arrêté. Mais comme il réside en France depuis 1993 et qu'il est au bénéfice de la nationalité française, ce n'est pas ce soir qu'il croupira dans les geôles neuchâteloises. Si elle souhaite faire appliquer la peine sur sol français, la justice helvétique doit en tout cas attendre que toutes les possibilités de recours soient épuisées.

SDX

«Le rôle de l'expert est trop important»

Nos structures judiciaires sont inadéquates pour combattre la criminalité économique: les juges d'instruction n'ont pas toutes les connaissances nécessaires pour apprécier l'ensemble des facettes de telles affaires. Par conséquence, le rôle des experts prend trop d'importance. Tel est l'avis de Marc-André Nardin, qui s'est exprimé au seul titre d'avocat neuchâtelois, dans une interview qu'il nous a accordée avant le jugement,

soit samedi. Il préconise la recherche de solutions au niveau intercantonal.

Sans mettre en cause les autorités en charge du dossier Wavre, Marc-André Nardin constate d'abord que notre système d'instruction inquisitoriale mené par le juge d'instruction seul ne convient pas à la complexité des affaires de criminalité économique. «Nos juges d'instruction n'ont malheureusement pas toutes les connaissances comptables, fi-

nancières et économiques nécessaires. Le rôle de l'expert prend alors trop d'importance. Autrement dit, l'expert n'établit pas un dialogue avec le juge. Travaillant en vase clos, il est exposé à des erreurs, à des imprécisions et même à des fautes au détriment ou en faveur de l'accusé. Il ne parvient pas forcément à une vue synthétique du dossier. Il faudrait pour le moins qu'en cours d'expertise, un rapport intermédiaire puisse

être discuté par toutes les parties, ou que le système d'instruction soit contradictoire.»

En audience de jugement, le même problème peut se poser, estime l'avocat: les tribunaux considèrent trop l'expertise comme un monument intangible, faute de pouvoir l'apprécier dans tous ses aspects, et alors qu'ils n'ont pas à être liés par ses conclusions.

«À mon avis, et je ne suis pas le seul à le penser, il faudrait au moins revoir le code

de procédure pénale neuchâtelois pour l'instruction de telles affaires. Les cantons romands pourraient alors être amenés à harmoniser leurs pratiques pour nommer des juges d'instructions supra-cantonaux formés tout particulièrement pour les affaires économiques complexes.»

Mais n'est-ce pas là une manière de protéger surtout les prévenus? «Ce sont des moyens pour rendre une meilleure justice. Cela dit,

j'admets volontiers que la société n'a pas à accepter n'importe quelles activités commerciales et financières. Il faut alors intervenir au niveau de la législation. On l'a fait ces dernières années, en modifiant le code pénal (aggravation des peines pour gestion déloyale) et le code des obligations (obligations supplémentaires pour l'établissement de bilans consolidés dans les holdings).»

Rémy Gogniat

Parti créé Le PDC vise une place au centre de l'échiquier politique

Nouvel acteur sur la scène politique cantonale: un Parti démocrate-chrétien (PDC) neuchâtelois s'est créé la semaine dernière et présente des candidats au Grand Conseil. Cette section du PDC suisse entend offrir une véritable alternative centriste.

Troisième formation politique du pays lors des dernières élections fédérales, le Parti démocrate-chrétien (PDC) avait des sections dans tous les cantons sauf Neuchâtel. Ce trou est désormais comblé. Un PDC neuchâtelois s'est constitué officiellement le 3 mars.

Présidé par Serge Ofzky, consultant indépendant de 39 ans, ce nouveau parti a déposé hier des listes de candidats au Grand Conseil dans les districts de Boudry et de Neuchâtel. Parlant de «bipolarisation stérile» gauche-droite et de dégradation de la confiance dans les institutions, le PDC neu-

châtelois entend se profiler comme un véritable parti du centre.

Moment opportun

On savait que le PDC suisse, parti des conseillers fédéraux Arnold Koller et Flavio Cotti, voulait essaimer à Neuchâtel. Pourquoi maintenant? «Le moment est politiquement opportun de proposer une alternative, et cela sans parler des récentes affaires, même si elles ont peut-être précipité la démarche», répond Serge Ofzky. Voilà 20 ans que je m'intéresse à la politique neuchâteloise, mais sans me retrouver dans les partis existants, alors que je me reconnais bien dans les options nationales du PDC.»

Aucun des sept candidats au Grand Conseil ne fait de politique active. Mais Ferdinand Kottelat fut conseiller communal à Cornaux, alors que Marianne Carrel, également secrétaire de la section, a travaillé au secrétariat du

PDC suisse. La section lance aussi dans la course le pilote automobile Christophe Hurni.

C'est «avec regret» que le PDC neuchâtelois n'est pas arrivé, faute de temps, à élaborer des listes dans le Haut. Cela dit, même s'il serait heureux de compter des élus, il entend surtout être présent dans la campagne électorale. Son objectif principal est de se développer à travers tout le canton d'ici les élections communales de l'an 2000.

Un défi pas facile

Concernant l'obédience du Parti démocrate-chrétien à l'Eglise catholique, Serge Ofzky rappelle que ce lien n'est plus une réalité depuis les années soixante. Lui-même n'est d'ailleurs pas catholique et un autre membre de la section est musulman. La connotation chrétienne de l'intitulé du parti doit être considérée aujourd'hui comme une référence de tolérance et de pro-

bité dans laquelle peuvent se reconnaître les gens de toutes religions, croyants ou non, juge Serge Ofzky.

Vice-président du PDC suisse, le conseiller national et ancien ministre jurassien François Lachat est heureux de la naissance de ce petit frère neuchâtelois. Mais il est conscient que sa croissance ne sera pas facile dans un canton «déjà bien politisé» où les trois grands partis reposent sur une longue tradition.

Alexandre Bardet

Les candidats PDC: District de Neuchâtel: Fernand Kottelat, fonctionnaire technique fédéral, Cornaux; Serge Ofzky, consultant, Neuchâtel; Maurice Pasquier, chimiste, Neuchâtel; Nicole Schläppi, Dr en chiropratique, Wavre. District de Boudry: Marianne Carrel, enseignante, Neuchâtel; Pierre Farez, conseiller, Boudry; Christophe Hurni, employé de commerce, Chambrélieu.

Tir 1998 dans le mille

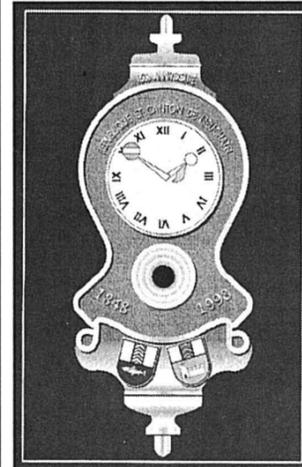
Tir cantonal 1998 et élargissement du comité: tels ont été, samedi à Neuchâtel, deux des principaux points de l'assemblée des délégués de la Société cantonale neuchâteloise de tir.

Le 14e tir cantonal neuchâtelois aura lieu dans les districts de Boudry et du Val-de-Travers du 12 au 28 juin 1998, année du 150e anniversaire de la République. La présidence

du comité général d'organisation a été confiée au conseiller national Claude Frey. Devant les délégués, communique la société, le président du comité technique de tir, Eric Barbezat, a expliqué que la distinction avait été choisie et que 20.000 extraits du plan de tir avaient été envoyés à l'ensemble des sociétés cantonales du pays. Quelques stands posent encore problème, particulièrement sur le plan des émissions sonores ou de collisions avec d'autres événements. Mais volonté et bon esprit sont là.

L'assemblée, présidée par Dominique Roethlisberger, a nommé cinq nouveaux membres au comité cantonal, suite à une démission et à de nouvelles tâches dans le secteur des armes de poing. Les élus sont Pierre-Alain Chasot, Patricia Engels, Philippe Pythoud, Frédéric Brand et Jean-Pierre Waepfler.

Parmi différentes distinctions, l'assemblée a remis plusieurs récompenses à Camille Perroud, 18 ans, de la société de tir de Dombresson, qui s'est distingué comme jeune tireur. /comm-axb



La médaille du prochain tir cantonal. photo sp

Elections Les 115 sièges du Grand Conseil sont visés par 325 candidats

Les jeux sont faits: 325 candidats de huit partis briguent les 115 sièges du Grand Conseil neuchâtelois. Tant le nombre total que la proportion de femmes sont en hausse. Le délai de dépôt des listes arrivait à échéance hier, et l'élection aura lieu le week-end des 19 et 20 avril.

Alexandre Bardet
et Rémy Gogniat

Dans six semaines, le peuple neuchâtelois aura à élire notamment ses 115 députés au Grand Conseil. Huit partis présentent 325 candidats, soit 44 de plus qu'il y a quatre ans. Parmi eux figurent 92 femmes. Leur proportion est de 28%, contre 23% en 1993.

Le parlement cantonal est élu au système proportionnel. Huit formations ont élaboré des listes, à savoir les cinq forces actuelles du Grand Conseil - radicaux, libéraux-PPN, socialistes, populistes et écologistes - ainsi que le mouvement Solidarités, le Comité contre le démantèlement social et le tout nouveau Parti démocrate-chrétien neuchâtelois (voir en page 2).

Mais l'élection se fait par district, et seul celui de Neuchâtel compte des candidats de huit partis. Les partis radical, libéral-PPN et socialiste présentent des listes dans les six districts. Le Parti ouvrier et populaire (POP) est en course dans les districts de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel. Ecologie & Liberté lance des candidats à Neuchâtel, Boudry et La

Chaux-de-Fonds, mais, contrairement à 1993, est absent au Val-de-Ruz.

Pour sa première apparition, le PDC se lance dans les districts de Neuchâtel et de Boudry. Déjà représenté au Conseil général du chef-lieu, Solidarités présente des candidats dans le seul district de Neuchâtel. Idem pour la Liste contre le démantèlement social, déjà en lice lors des dernières

élections fédérales et communales.

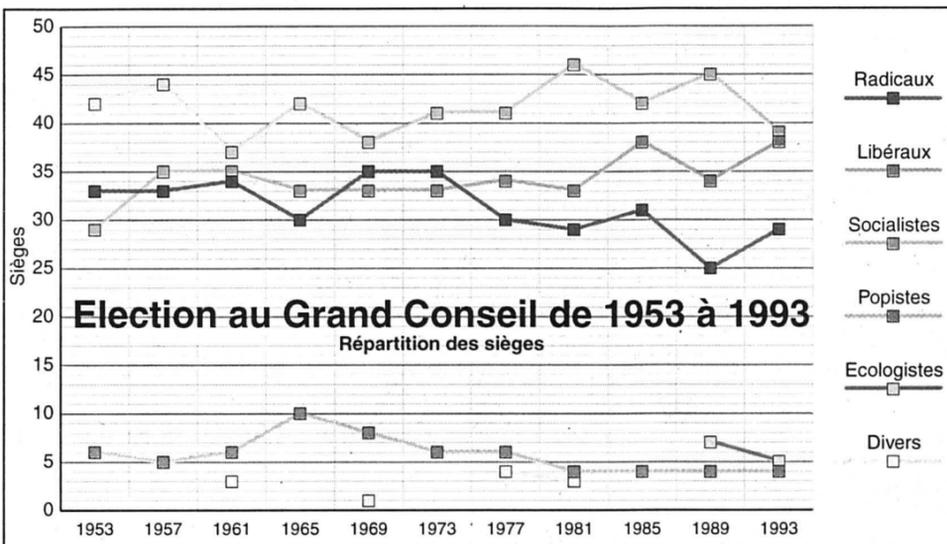
Question de domicile

En revanche, d'autres mouvements présents lors de précédentes échéances, comme les Démocrates suisses (ex-Action nationale), l'Union démocratique fédérale ou Renaissance Suisse-Europe ont renoncé.

A noter que plusieurs candidats sont domiciliés dans un district autre que celui où ils se présentent. Rien ne l'interdit. D'ailleurs, même si l'élection par circonscription assure une certaine représentativité des régions, la Constitution stipule que «des députés représentent le canton et non le collège qui les a

nommés». La droite a toujours été majoritaire au Grand Conseil. Si elle n'avait que trois sièges d'avance durant la législature 1989-1993, les élections d'il y a quatre ans (37% de participation) lui avaient redonné 67 sièges contre 48 à l'opposition rose-verte.

AXB



Trente députés se retirent

Trente des 115 députés actuels ne se représentent pas. Parmi ces partants figurent quelques personnalités du Grand Conseil, dont les libéraux Pierre de Montmolin (actuel président), Jean Grédy et Antoine Grandjean, les socialistes André Buhler, Jeanne Philippin, Jean-Martin Monsch, André Oappel, Michel Schaffter et Monika Dusong (candidate au Conseil d'Etat), les radicaux François Reber, Roland Châtelain et Maurice Sauser (président en 1995-1996).

Les autres députés qui se retirent sont les libéraux Frédy Zwahlen, Cyrille de Montmolin, Marie-Thérèse Ruedin,

Jean-Claude Guyot, Claude Vermot, Lucien Chollet et Pierre Mauler; les radicaux Francis Javet, Jean-Claude Kuntzer et Henri Helfer; les socialistes Jean-Jacques Miserez, Marie-Ange Noth, Pierre Willen, Monique Pauchard-Givord, Gabrielle Bochsler-Thiébaud, Anne-Catherine Petremand Berger, Chantal Ruedin Fauché, et Blaise Perret.

Tous les actuels députés écologistes et populistes se représentent, Jean-Carlo Pedrol et Alain Bringolf étant à la fois candidat au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. En cas d'hypothétique double élection sur les deux fronts, ils devraient choisir.

AXB

Un législatif qui pinaille perd l'exercice de son pouvoir réel

La formule de l'ancien conseiller d'Etat Jean Cavadini, en parlant des députés au Grand Conseil, ne manquait pas de mépris: «Ce ne sont pas des imbéciles. Enfin, pas tous!» Sans aller jusqu'à cette extrême, les interlocuteurs que nous avons interpellés à propos du parlement neuchâtelois ont néanmoins été presque unanimement sévères. Reproche global: le Grand Conseil travaille trop lentement. Il pinaille, «pé-

touille» et ne sait plus donner des impulsions.

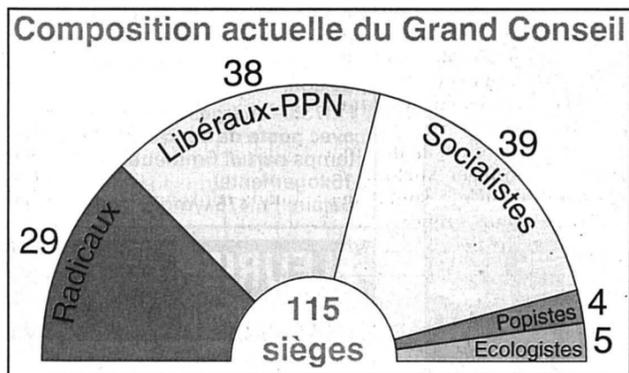
«Les ténors que nous avons il y a une vingtaine d'années ne s'encombraient pas de l'accessoire», nous a dit un socialiste. «C'est vrai qu'aujourd'hui, avec la complexité des causes, les députés ont tendance à ne plus exercer leur pouvoir que sur les détails qu'ils peuvent encore gérer. Vous pourriez être éloquent, vous, en plaidant l'augmentation du volume d'un as-

sembleur dans un bâtiment scolaire?»

«Il y a autre chose» constate le libéral Jean-Pierre Authier: «Sur l'essentiel, et c'est positif, les députés trouvent des compromis. C'est sur les plus petits dossiers que survient le clivage gauche-droite. Or c'est artificiel, ça sent le rance. Plutôt que d'être anachroniques, nous ferions mieux d'abandonner la notion d'apparement et de baisser le quorum.» On attend ses propositions, s'il est réélu.

Tout en insistant sur le bilan globalement positif de la législature, une députée libérale estime que les parlementaires devraient mieux travailler, aller discuter avec les chefs de service, soigner leur contact avec la population. «Résister à l'immédiateté» selon une autre personne, qui ajoute aussitôt: «Mais ce n'est pas facile. Surtout quand les médias ont tendance à faire de chacun des dieux ou des martyrs!»

RGT



Gouverner, c'est bien gérer mais c'est surtout prévoir

«Un pays n'est pas dirigé par un gouvernement, mais par ses habitudes», dit le radical Maurice Favre, qui a toujours le sens des formules. «Une carrière à l'exécutif», ajoute-t-il, «c'est une carrière de courtisan». Son avis sur le gouvernement est évidemment assez unique parmi les différents interlocuteurs que nous avons interrogés (essentiellement des politiciens). Le libéral Jean Grédy pense même que le Conseil d'Etat neuchâtelois fonctionne véritablement à satisfaction: «C'est une platitude de le dire ainsi, mais c'est comme ça.»

Par définition, le Conseil d'Etat doit exécuter ce que décide le parlement. Mais certains lui reprochent justement d'avoir le nez trop collé aux détails. Jean-Pierre Authier, libéral: «Il butte sur des prescriptions administratives. Les

chefs de service ont trop d'influence dans certains départements. Les patrons finissent par administrer plus qu'ils ne gouvernent.» Trop de gestion, pas assez de politique! disait l'écologiste Fernand Cuhe pour refuser sa candidature. «C'est injuste de généraliser ainsi», proteste le chef des finances Francis Matthey: «Notre rôle est précisément de ne pas nous enfermer dans les détails et de regarder en avant. Quand on construit des routes, des écoles ou des hôpitaux, est-ce qu'on ne construit pas l'avenir?»

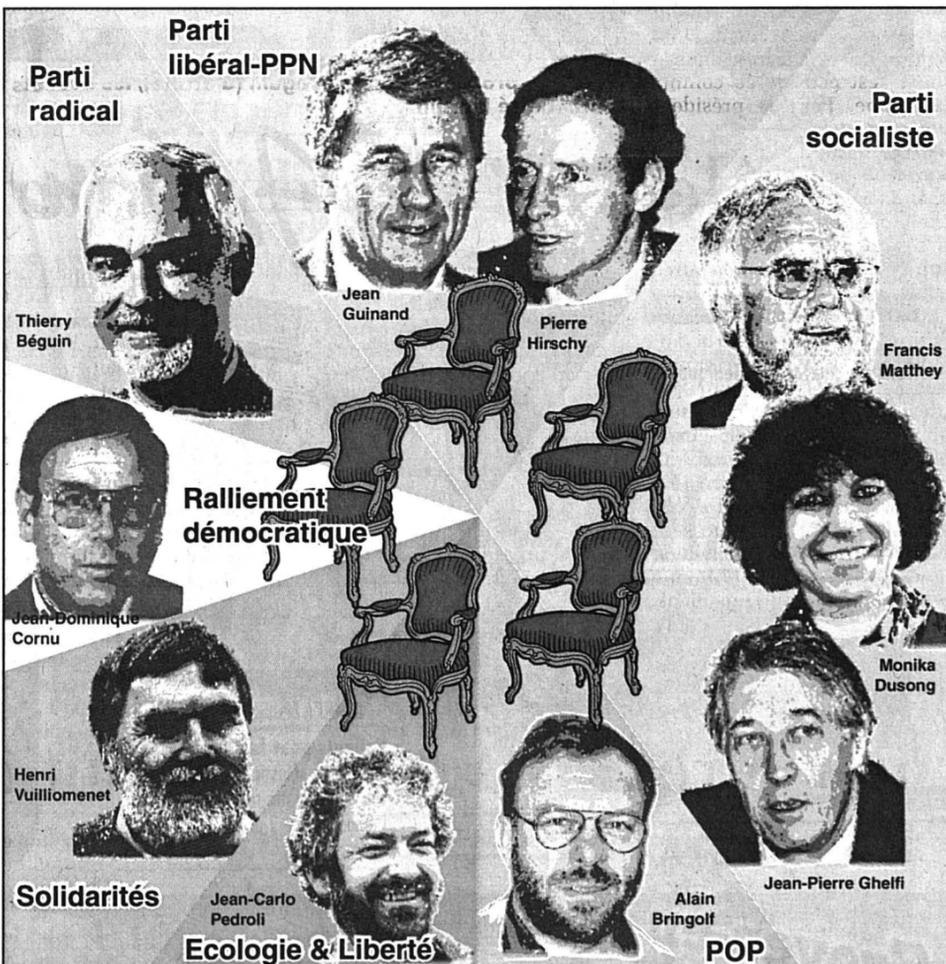
«L'exécutif doit être plutôt fort», nous a confié un député expérimenté et mesuré, «et pas être à la remorque du parlement. Mais le nôtre, s'il est fort, ne s'allège néanmoins pas assez de tâches secondaires pour se consacrer davantage à la réflexion.» Il se

référerait aux 26 commissions que préside le chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles. «En plus, chacun gère ses affaires en définitive assez solitairement.» Ce qui n'empêche pas la plupart des observateurs de souligner la simplicité de fonctionnement du Conseil d'Etat neuchâtelois qui ne s'encombre pas de formes superflues. D'où son efficacité concrète peu contestée.

Certains députés reprochent encore au Conseil d'Etat de leur fournir des rapports trop techniques, «et de se vexer quand on leur demande des explications.» «Si je n'étais conseiller d'Etat» nous disait un chef d'entreprise, «je commencerais par m'entourer de spécialistes en communica-

RGT

Conseil d'Etat: on part à dix mais on en perdra la moitié



L'élection au Conseil d'Etat neuchâtelois s'annonce chaude. Les cinq sièges du gouvernement cantonal sont aujourd'hui occupés par les libéraux-PPN Jean Guinand et Pierre Hirschy, par les socialistes Francis Matthey et Pierre Dubois et par le radical Maurice Jacot. Les deux derniers ne se représentent pas.

Dix candidats sont en lice (il faut remonter à 1985 pour en trouver davantage: onze). Pour conserver sa majorité, la droite présente les deux sortants Jean Guinand (né en 1943) et Pierre Hirschy (1947), ainsi que le radical Thierry Béguin (1947), procureur cantonal et parlementaire fédéral, sur une liste commune. Pour tenter de prendre le contrôle du gouvernement,

les socialistes présentent une liste de trois candidats. Le sortant chaux-de-fonnier Francis Matthey (1942) est accompagné par deux nouveaux, l'actuelle conseillère communale de Neuchâtel Monika Dusong (1945) et l'économiste Jean-Pierre Gheffi (1941), domicilié au chef-lieu, où il fut conseiller communal.

Les petits partis lancent aussi un trio dans la bataille. Il est composé de député popiste et ancien conseiller communal chaux-de-fonnier Alain Bringolf (1940), du député écologiste Jean-Carlo Pedrol (1951), biologiste à Neuchâtel, et du militant syndical Henri Vuilliomonet (1948), laborant, de Neuchâtel, présenté par Solidarités.

En marge du combat

gauche-droite, Jean-Dominique Cornu (1946) de Fontaines, courtier en import-export, largement battu lors d'une élection partielle en 1992, récidive sous les couleurs d'un Ralliement démocratique neuchâtelois.

A l'exception de la législature 1989-1993, où l'élu de la liste libre de gauche Michel von Wyss avait ravi aux radicaux leur siège, le Conseil d'Etat neuchâtelois a toujours été de centre-droite.

L'élection du gouvernement se fait au système majoritaire à deux tours. Ne seront élus au premier tour que les candidats atteignant la majorité absolue (nombre de voix supérieur à la moitié des votants). Le second tour aurait lieu le 4 mai.

AXB

Action
MULTIPACK du 11.3 au 17.3

Farine fleur
(sauf les articles M-Budget)
1 kg
~~1.80~~ **1.40**
à partir de 2 emballages



Action
MULTIPACK du 11.3 au 24.3

Tout l'assortiment Golden Hair Intensive Care
1.- de moins **Nouveau**
Exemple:
Hairspray (laque)
Golden Hair
300 ml ~~5.20~~ **4.20**
(100 ml 1.28)
à partir de 2 produits au choix



Action
du 11.3 au 17.3

Abricots et prunes surgelés
750 g ~~4.10~~ **3.40**
Exemple:
Abricots
750 g ~~4.10~~ **3.40**
(100 g -.45)



Action
du 11.3 au 17.3

Nids aux noisettes
215 g ~~2.70~~ **2.10**
(100 g -.98)



Actions
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Aliments pour chat «Selina»
le lot de 10 x 100 g
1 kg ~~6.50~~ **4.50**
Exemple:
Saumon, 1 kg
En vente dans les MM et MMM

«M-COLOR» Quadro-Sticks
l'emballage de
4 films couleur
100/36 100 ISO **13.-**
200/36 200 ISO **16.-**

Parure de lit
100% coton
avec drap-housse assorti
Exemple:
Parure
160/210 + 65/100 **48.-**
Drap-housse
90/190-100/200
Parure
200/210 + 2 x 65/65 **70.-**
Drap-housse
140/200-160/200

Couvre-siège de WC «Soft»
2 x 6 pièces ~~4.80~~ **4.20**

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Escalopes de poulet «Don Pollo» panées
10 x 100 g
surgelées
1kg **11.-**



Action
du 11.3 au 24.3

Lessive en poudre «Total»
en sachet de recharge
5 kg ~~11.80~~ **9.80**
(1 kg 1.96)



MIGROS Action

Action
du 11.3 au 24.3

Tous les papiers hygiéniques
en emballage de 12
(sauf les articles M-Budget)
~~5.70~~ **5.10**
Exemple:
Soft Recycling
12 rouleaux de
200 feuilles



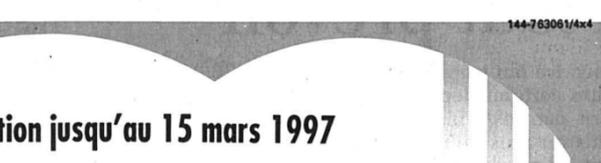
Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Collants pour femme
de la ligne «Classics»
culotte et pointes renforcées
l'emballage de 2 pièces
tailles diverses **4.-**



Action
du 11.3 au 24.3

Tous les Pepsi-Cola
1,5 l ~~1.10~~ **1.-**
(1 l -.67) (+ dépôt -.50)



Croyez-en nos prix!

Entrecôte de cheval
frais, du Canada, 1er choix **31.-**
Filet de saumon
frais, de Norvège **18.-**
Fraises
importées, le panier de 220 g **1.50**

Action jusqu'au 15 mars 1997

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

SPECTACLES - LOISIRS

Maurice André trompette



CONCERT DE PAQUES
Orchestre Symphonique Neuchâtelois,
direction Theo Loosli Berner Konzertchor
Temple du Bas, Neuchâtel
Jeudi, 20 mars 97, 20h
Le Strapontin, Hall du Théâtre,
Tel. 032 717 7907 5-400377

IMMOBILIER

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES

A LOUER

LE LOCLE
Chemin des Carabiniers 5
Appartement 3 1/2 pièces, 6e étage
cuisine agencée, balcon, ascen-
seur.
Loyer en fonction de la situation
fiscale du locataire
(loyers subventionnés)

Envers 22
Appartement neuf de 5 pièces
(7 ppm) (118 m²), 2e étage; tout
confort.
Cuisine agencée.
Loyer en fonction de la situation
fiscale du locataire
(loyers subventionnés)

D.-JeanRichard 31
Appartement 2 pièces, 3e étage.
Cuisine agencée.
Fr. 620.- charges comprises.

CERNIER
Chasseral 4
Pour le 30 avril 1997
Appartement de 3 pièces au
3e étage, cuisine agencée,
balcon.
Fr. 735.- charges comprises.
avec poste de conciergerie à
temps partiel (immeuble de
16 logements).
Salaire Fr. 475.-/mois.

FLEURIER
Bovet-de-Chine 4
Appartement 3 pièces, 3e Est,
cuisine agencée avec cheminée.
Fr. 900.- charges comprises.

NEUCHÂTEL
Vauseyon 17
Locaux de 240 m² au 1er étage
avec ascenseur + 1 place de parc.

Trons 12
Local de 35 m², rez-de-chaussée,
tout confort, idéal pour bureaux,
institut, etc. (restauration exclue).
Loyer: Fr. 450.- charges
comprises.

SAINT-BLAISE
Appartement 2 pièces rénové,
1er étage, cuisine agencée.
Fr. 600.- charges comprises.

Pour tous renseignements:
Caisse de pensions de l'Etat
Service de la gérance
des immeubles
Tivoli 22
2003 Neuchâtel
Tél. 032/889 64 90

Aïkido Un quart de siècle mitonné à la samouraï

Depuis 1972, l'Aïkido club de la ville a déménagé à trois reprises. Il a trouvé son équilibre, rue des Terreaux 22a depuis 12 ans. Un dojo établi dans une ancienne usine horlogère qui verra se succéder les événements mis sur pied dans le cadre des 25 ans du club. A commencer par une démonstration ouverte au public ce vendredi.

Pierre-François Besson

Bien avant que les regards occidentaux ne se tournent avec insistance vers le soleil levant, Jean-Michel Inaebnit donnait à la ville son club d'aïkido. Trois déménagements et 25

ans plus tard, le dojo se met en quatre pour célébrer le quart de siècle du club. Durant toute l'année se succéderont les manifestations de tout acabit.

La première aura lieu vendredi 14 mars sous la forme d'une cérémonie tout ce qu'il y a d'officiel. Le public y assistera dès 18 h à une démonstration, avant l'apéro évidemment de mise. Le carnaval n'aura qu'à attendre! Le 19 avril, les débutants auront droit à un stage d'initiation, reconduit par la suite en fonction de l'accueil obtenu.

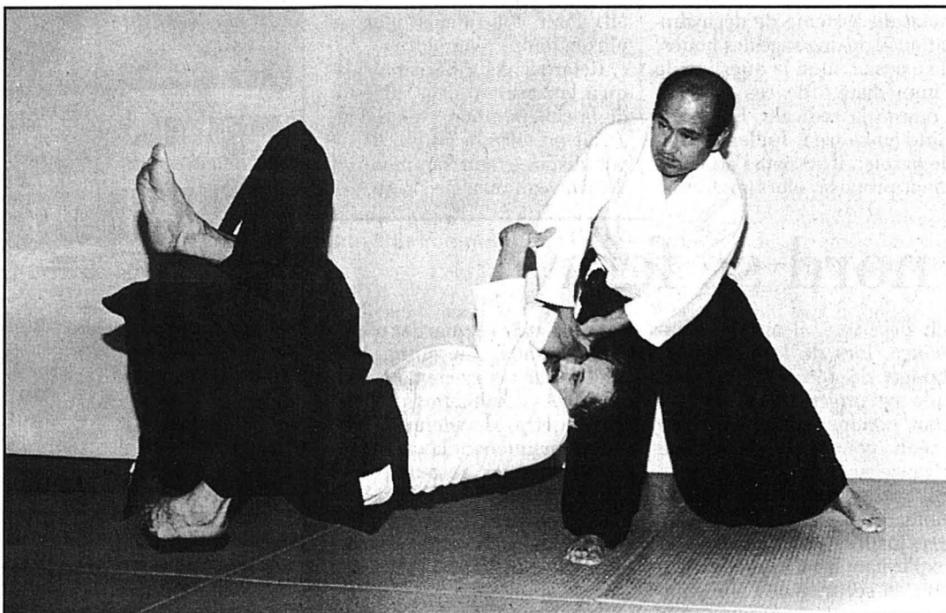
Deux concours de textes et photos sur lesquels nous reviendrons prochainement sont également organisés. En septembre, le club mettra sur

un stage du vingt-cinquième placé sous la baguette de Séverin Corpataux. Les connaisseurs apprécieront. Ils sont nombreux puisque le club compte bon an mal an une cinquantaine de membres. Jean-Michel Inaebnit déplore toutefois les départs de nombreux jeunes en quête de travail à l'extérieur, ce qui complique la mise en place d'un noyau dur.

Mais le club en a vu d'autres. Après avoir occupé la cave du Petit Paris dès sa naissance, il devait emménager au cinquième étage d'un immeuble, entièrement détruit par le feu une semaine avant l'inauguration. Une solution «solide» est venue sur le tatami en 1985.

L'ancienne usine de cardans de montres Lehmann et Robert s'est muée en dojo, subis-

sant un agrandissement en 87, et un rafraîchissement tout récemment. Depuis, les entraînements se succèdent les mardis et jeudis, le dojo étant loué au club de karaté pendant les heures creuses. La façade d'entrée en trompe-l'œil, réalisée sur la base d'un concours, ne permet pas l'erreur. Rue des Terreaux 22a, c'est bien d'art martial japonais dont il s'agit. PFB



L'Aïkido club profite régulièrement du savoir de Maître Masatomi Ikeda, 7e dan (à droite). photo sp

Entre yoga et judo

Littéralement voie de l'harmonie universelle, l'aïkido est l'art menant à l'unité de la nature, développé par Morihei Ueshiba. Trois pôles sous-tendent son enseignement: le corps, l'esprit et la technique. Et s'il a conservé l'aspect défensif des arts guerriers japonais, il n'en dépasse pas moins le domaine du combat pour devenir une forme de culture visant au développement du corps et des facultés hu-

maines dans un esprit d'ordre et d'harmonie.

Education physique et discipline mentale à mi-chemin entre le yoga et le judo, l'aïkido vise à la perfection de l'esquive dans l'espace et dans le temps. Son but suprême est de laisser la force adverse se perdre dans le vide, s'épuiser elle-même. Du japonais? Un conseil, profitez de la démonstration mise sur pied vendredi.

PFB

La Sagne Administrateur communal désigné

Le poste d'administrateur communal de La Sagne sera repris par l'actuel président du Conseil général Christian Musy. Le futur ex-banquier allie une réelle connaissance de la vie villageoise aux qualités de gestion et d'ouverture. Il a été choisi par le Conseil communal parmi une septantaine de candidatures. Reste à fixer la date de son entrée en fonction.

Le ton est donné: Christian Musy aime le contact, rappelant aux villageois qu'il «n'y a pas de petites questions ou de petits renseignements». Le lien entre l'autorité et la population fait partie intégrante de son mandat, qu'il tient à remplir entièrement. Le nouvel administrateur communal de La Sagne devra au préalable digérer le fonctionnement du système pour «être le plus rapidement opérationnel, et utile», souligne-t-il. La date d'entrée en fonction de ce Sagnard d'adoption - il habite le village depuis dix ans - n'est pas encore définie. Pour les deux parties, le plus vite sera le mieux. Reste à rompre en douceur avec l'employeur actuel, l'UBS.



Pour sa symbolique, le nouvel administrateur Christian Musy se réjouit d'endosser l'habit d'officier d'état civil. photo sp

Pontier de naissance, marié, deux enfants, le récent quadragénaire quittera son métier du domaine des crédits avec le titre de mandataire commercial, (il conservera sans doute son crayon pointu). Dès 1990, il participe assidûment à la vie de la commune, et assume la charge de conseiller général depuis la précédente législature, durant laquelle il a dirigé la commission scolaire. Réélu au législatif l'an dernier, membre de la commission financière, il a annoncé son retrait hier, quittant par la même la présidence dudit conseil. Un «indispensable désengagement politique» qui ne fait pas moins de Christian Musy un connaisseur avisé des us et coutumes sagnards.

La présidente de commune Jacqueline Matile ne le cache pas, outre les qualités de gestion et son sens des relations, le nouvel administrateur devait dans la mesure du possible habiter la commune. «Pour qu'il ait de la facilité à se mettre dans le bain», traduit la présidente. Suite au décès de Denis Lüthi et la mise au concours consécutive du poste, plus de 70 offres avaient atterri sur le bureau du Conseil communal. Des candidatures - et «parmi elles de très bonnes», confie Jacqueline Matile - provenant de l'intérieur mais aussi de l'extérieur du canton.

Si son visage paraît relativement flou et multiforme, le poste d'administrateur communal touche aussi bien aux relations entre la commune et la population, à celles entre la commune et l'Etat, qu'au travail de soutien et de suivi des décisions de l'autorité.

Gestionnaire, flexible et créatif, c'est une nouvelle «maman de la commune», selon le mot de Jacqueline Matile, que La Sagne se donne en la personne de Christian Musy.

Pierre-François Besson

Salle de musique Trois chefs-d'œuvre expriment la plénitude de Brahms

Plus on écoute la musique de chambre de Brahms, plus on vérifie qu'elle constitue l'une des priorités absolues du répertoire. Débordante d'invention, incroyable de diversité et de densité... Les mots suffisent à peine à caractériser ces pages majeures.

Le quatrième rendez-vous du festival organisé par in Quarto nous a valu d'entendre trois chefs-d'œuvre présentés dans l'ordre inverse de leur chronologie.

La première Sonate pour alto (destinée en réalité à la clarinette qui, à notre sens, s'y révèle plus éloquente) a connu sous l'archet d'Henrik Crafoord une interprétation intimiste qui, aussi fine et sensible qu'elle fut, n'a pas tou-

jours évité une retenue parfois à la limite de la pâleur.

Belles satisfactions

Antérieure de quelques années, la deuxième Sonate pour violon, écrite sur les bords du lac de Thoune, a trouvé un ton plus affirmé avec Daniel Zisman. Et pourtant ce dernier paraissait peu «dibéré», d'où l'impression quelque peu dérouterante d'une réalité à deux visages. Au piano, Maria Iris Radrigan a fait preuve d'une riche musicalité et d'une sûreté à toute épreuve. On ne sera donc pas surpris que l'entente avec l'altiste ait connu certains déséquilibres dans la nuance «forte», et avec le violoniste quelques différences de style plus générales.

JCB

C'est du Quatuor op. 26 que nous sont venues les plus belles satisfactions, grâce à un Daniel Zisman nettement plus extraverti, un Henrik Crafoord jouant avec bonheur la voix médiane, un Edgar Fischer totalement convaincant au violoncelle, et un accompagnement pianistique d'une qualité toujours égale. S'il fallait citer un moment particulièrement heureux, nous le verrions dans le mystérieux climat du Poco adagio où le frémissement des cordes fut d'une remarquable qualité. Mais, répétons-le, toute l'œuvre bénéficia d'une version de haute tenue. Rendez-vous est désormais pris pour le 26 avril.

Esplanade Préparez vos œufs

Le dynamique concierge de Esplanade a invité le lapin de Pâques pour une gigantesque chasse aux œufs. Mais comme Jeannot Lapin a fort à faire, il lui faut un coup de main. Les enfants sont donc invités à s'inscrire pour la grande chasse: les inscriptions se prendront demain (de 15 h à 18 h) et dimanche 16 mars (9 h à 12 h), à l'appartement témoin, Cornes-Morel 33. Chaque enfant (âge maximum 11 ans) devra apporter quatre œufs peints par lui-même et s'acquitter de 3 francs d'inscription. Un concours récompensera le plus bel œuf peint et les participants seront répartis en trois catégories, soit de 3 à 5 ans (avec une petite aide des parents), de 6 à 8 ans et de 9 à 11 ans.

La grande chasse aura lieu samedi 22 mars à 14 h 30. Les enfants, munis d'un panier ou d'un sac pour leur récolte, auront une heure pour trouver le plus grand nombre d'œufs qu'ils devront remettre au concierge, sur la place Cornes-Morel 32-34. C'est la deuxième édition de cette chasse originale; l'année dernière 200 enfants y avaient participé, dénichant quelque 730 œufs. /comm-réd

District de La Chaux-de-Fonds

Robert Nussbaum
Irène Brossard
Pierre-François Besson
Christiane Meroni
Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

AGENDA

Théâtre «Noël chez les Cu-piello», c'est le 6e (et dernier) spectacle à l'abonnement 1996/97 de Musica-Théâtre. Cette histoire désopilante de Eduardo de Filippo, interprétée par Jacques Mauclair et sa compagnie, sera jouée demain, 20 h, au théâtre. /réd.

NAISSANCE

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Coucou je suis là, je m'appelle

DANIELA

et fais le bonheur de mes parents, je suis née le 9 mars 1997

ANTONIG ET INÈS RODRIGUES

Numa-Droz 131 La Chaux-de-Fonds

132-4040

Parti libéral-PPN Treize candidat(e)s au Grand Conseil

Le Parti libéral-PPN du district de La Chaux-de-Fonds, dont la délégation actuelle au Grand Conseil compte sept députés, présente sa liste pour les élections cantonales du 20 avril prochain. Elle comprend 13 candidates et candidats, dont 6 député(e)s sortants; seul Jean Grédy, après 12 ans au Grand Conseil, ne se représente pas.

Les candidat(e)s sont: Marcel Amstutz, 56 ans, conseiller général, fondé de pouvoir; Michel Barben, 42 ans, député, conseiller général, agriculteur; Christiane Bauer, 52 ans, infirmière-chef; Jean-Gustave Béguin, 60 ans, député, agriculteur, La Sagne; Gérard Bosshart, 46 ans, conseiller général, avocat-notaire; Pierre Golay, 53 ans, député, conseiller général, économiste; Jean-Marie Haefliger, 55 ans, député, médecin-chef; Georges Jeanbourquin, 56 ans, député, conseiller communal; Jacqueline Matile, 52 ans, députée, présidente de commune, infirmière paysanne, La Sagne; Marc Schneider, 37 ans, installateur-électricien indépendant; Bruno Stengel, 52 ans, conseiller communal, restaurateur, Les Planchettes; Pierrette Ummel, 49 ans, conseillère générale, paysanne; Marc Von Niderhäuser, 35 ans, avocat.

Ces candidats et candidates représentent un large éventail des milieux professionnels et économiques et sont à même de faire face à l'ensemble des défis futurs qui se poseront durant ces prochaines années au canton et à notre région. Ils sont prêts à répondre à l'attente de l'électorat qui voudra bien leur faire confiance.

Apparemment approuvé

Réunis hier soir en assemblée générale, les membres du Parti libéral-PPN du district de La Chaux-de-Fonds ont décidé à une très large majorité d'accepter l'apparement avec la liste du Parti radical pour les prochaines élections au Grand Conseil. /comm-réd.



A vos lignes!

Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: mardi, 6 h 30 - 8 h, 1 turbine, 8 h - 14 h, 3 turbines, 14 h - 18 h, 1 turbine, 18 - 20 h, 3 turbines (sous réserve de modification).

PUBLICITÉ

BONNET

DEPUIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLER

VENTE SPÉCIALE DE BIJOUX

du 10 au 21 mars 1997

Jusqu'à

50%

Avenue Léopold-Robert 109
2300 La Chaux-de-Fonds

Step Amendement libéral rejeté et crédit accepté au Conseil général

Le Conseil général a finalement accepté le crédit de près de 1,2 million de francs destiné à l'amélioration et au remplacement de diverses installations de déshydratation des boues à la Station d'épuration des eaux (step). La moitié des membres du législatif aurait toutefois souhaité que le projet d'incinération de ces boues à Saiod soit davantage avancé pour se prononcer. Un amendement allant dans ce sens a recolté 18 voix favorables et autant de refus. C'est donc la présidente, Marisa Vonlanthen, qui a tranché en refusant cette proposition libérale-PPN.

Le porte-parole de cette formation, Jean-François Robert, estimait en effet que ce crédit devait être accordé en même temps que la conclusion de l'accord avec Saiod, au moment où celui-ci serait chiffré. Même s'il en admettait le bien-fondé, l'orateur comprenait mal l'urgence des travaux projetés. Le popiste, Frédéric Blaser, n'était, lui non plus, pas convaincu. S'il reconnaissait qu'il faut envisager un changement du système de déshydratation et de pressage des boues, il se posait aussi la question de l'immédiateté de ces travaux. Comme la radicale, Françoise Rutti ou Laurent Juillerat (droit de parole), il accepta l'amendement proposé, alors que Fran-

çois Aubert (dp), craignait l'installation d'un suréquipement.

Plus le temps d'attendre

Le socialiste, Michel Taillard, défendit un autre point de vue, estimant que le choix des nouveaux équipements retenus par l'exécutif était bien sentis. Pour le conseiller communal Paul Jambé, le crédit pour la presse à boue est à bout. «La presse à boue est à bout» lança-t-il. Pour lui, «nous n'avons plus le temps d'attendre».

Retarder cette décision, jusqu'à la mise en place effective de la collaboration avec Saiod, serait prendre le risque de ne pas disposer suffisamment tôt du nouveau matériel, pour des

questions de délais de livraison. Il a rappelé que l'étape envisagée n'entraînera pas en contradiction avec l'évolution future de la step.

Pas convaincus

Malgré ces explications, le conseiller communal a essuyé une nouvelle salve. Pour Frédéric Blaser (pop), l'avis d'un expert serait nécessaire, face aux

futurs développements de la step et du traitement des boues. Charles-André Wehrli (lib-PPN) dénonça ce «perfectionnisme helvétique» entraînant de coûteuses dépenses. Selon lui, il faudrait mieux miser sur la chance et «tirer» au maximum le système actuel. Charles Häsler (lib-PPN) releva qu'avec le crédit pour la step, celui pour la réfection de la

couverture du Bied, le plan d'investissement 1997 était mal parti. «Que voulez-vous! C'est comme une vieille baignoire, quand les bielles sont au bout, il faut les changer!» rétorqua Paul Jambé. Après l'élimination de l'amendement, ce crédit fut accepté par 20 voix contre 7.

Jean-Claude Perrin

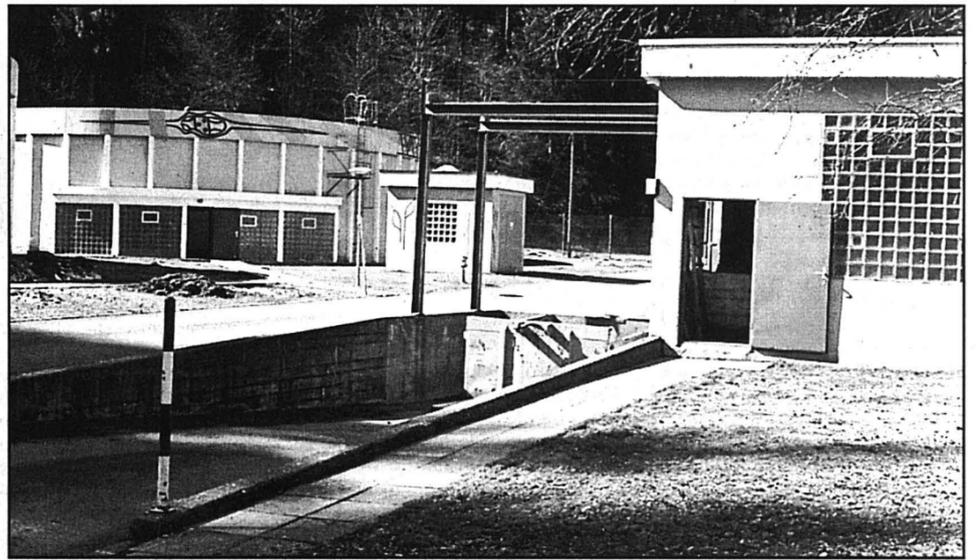
La liaison nord se fera

En cours de séance, après que Paul Jambé eut tenté de démontrer la nécessité des crédits pour la step ou la rénovation de la couverture du Bied, son collègue de l'exécutif, Jean-Paul Wettstein, annonça que la liaison, dite nord, se fera. Rappelons que celle-ci doit relier la chaîne de traitement des eaux au quartier des Monts. Malgré un cré-

dit déjà voté, il avait été annoncé, lors de la séance du budget de décembre dernier, que ce projet serait retardé, tout comme la demande de crédit pour le réservoir de Beauregard. Le directeur des SI, malgré les vives protestations du popiste Frédéric Blaser, justifie cette volte-face en expliquant que, sans cette liaison, la sécurité de l'alimenta-

tion en eau de ce quartier n'est plus garantie. En outre, les projets de construction de nouvelles habitations devraient être abandonnés. Se posera maintenant la question du financement de cette réalisation, puisque le législatif avait justement refusé d'augmenter les tarifs de l'eau pour payer cette conduite.

JCP



Les travaux de la première étape de modernisation de la step pourront débuter.

photo Favre

Spectacles A réserver dès maintenant



Sarlo, tel qu'en lui-même: il est prudent de réserver assez tôt... photo sp

Certains spectacles loclois font le plein en un quart de tour, avant même qu'ils ne soient annoncés dans ces colonnes, ce qui frustrer nombre de spectateurs ne disposant pas du réseau d'information à disposition des habitués. Pour leur donner le temps de se retourner, nous annonçons ci-dessous les spectacles de la Grange et du Casino inclus dans le Nocturne loclois jusqu'en juillet. Ils peuvent tous être réservés dès maintenant.

Mars: Sarclo, nouveau protégé de Renaud après l'ours des Pyrénées, tendre et gouailleur, à l'âme belle comme le petit Larousse à la page des avions, mardi 18 et mercredi 19 à la Grange.

Avril: «Que préférez-vous: la musique ou la charcuterie?», spectacle cocasse et musical autour d'Eric Satie avec Mirielle Bellenot et Guy Tourraill, vendredi 18, samedi 19, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 à la Grange.

Mai: Massimo Rocchi, mime impertinent et bavard, Italien de Berne dont le succès va grandissant en Allemagne notamment, vendredi 2 au Casino.

Juin: Laurence Revey, en personne! Cette jeune Valaisanne à la voix superbe qui chante en français, en anglais et en patois du Val-d'Anniviers, et qui chantera également à Paléo cet été, vendredi 6 au Casino.

Réservations: Office du tourisme, tél. 931 43 30.

Au Cellier de Marianne

Les fans du Cellier de Marianne savent qu'il est prudent de réserver longtemps à l'avance. Voici donc les concerts agendés jusqu'en juillet: Percy Strother, Chicago Blues, samedi 15 mars. Miss Sydney Ellis, jazz, blues, gospel spirituels, samedi 19 avril.

Réservations: 931 30 05

CLD

Arts martiaux Un nouveau club de dojo annonce sa venue

Les arts martiaux ont vraiment la cote au Locle: après le projet d'ouverture d'un club de Vô Vietnam (voir «L'Impartial» du 10 février), un nouveau club de dojo annonce sa prochaine venue, à l'initiative du Budokan Dojo, fondé à La Chaux-de-Fonds par le Loclois Ivan Keller.

Un nouveau dojo va s'ouvrir au Locle, à l'initiative du Budokan dojo, club implanté depuis deux ans à La Chaux-de-Fonds et qui entend se développer dans les Montagnes neuchâteloises. Ce club regroupe une trentaine de membres de tous âges. Lors de cours hebdomadaires au Collège de l'Ouest, le fondateur Ivan Keller enseigne le karaté-do et, ponctuellement, le Kobudo, soit la pratique des anciennes armes qui ont fait la légende des habitants

de l'archipel d'Okinawa au Japon.

Le Budokan-dojo s'est fixé comme objectif la promotion des valeurs morales attachées à la pratique des arts martiaux japonais.

Au Locle, les cours seront également dispensés par Ivan Keller, loclois de souche, ceinture noire et titulaire d'un diplôme d'enseignement délivré par le Centre de recherche Budo (CRB). Ses connaissances lui permettent une approche originale du karaté-do à l'usage des adultes et des enfants, ainsi que du Tai Chi Chuan, célèbre art martial chinois.

Le Budokan-dojo est affilié au Centre de recherche Budo, association internationale de dojos (France, Suisse, Belgique, Allemagne, Canada, Russie) dont le siège est à Strasbourg.

Cette association sans but lucratif a été fondée en 1974 et fonctionne comme une école traditionnelle japonaise, un Ryu, sous l'autorité de Habersetzer Sensei, 8e Dan de karaté-do du Japon. Cette affiliation permet aux élèves du Budokan-dojo du Locle et de La Chaux-de-Fonds de bénéficier de l'expérience de l'une des plus hautes références en matière d'arts martiaux. Les membres du club peuvent également participer à des stages dans plusieurs pays, progresser dans les grades et recevoir une nouvelle ceinture sanctionnée par un jury d'experts internationaux sous le contrôle de Maître Habersetzer. /comm-réd.

Pour tous renseignements: Ivan Keller, Progrès 105a, La Chaux-de-Fonds, tél. 914 22 04.



Le Budokan-dojo va s'implanter au Locle, à l'initiative de son fondateur, Ivan Keller (au premier rang au centre). photo sp

Grand Conseil Le POP présente huit candidat(e)s

La liste du POP du Locle compte huit candidats au Grand Conseil, trois femmes et cinq hommes: Danièle Cramatte, mère au foyer, conseillère générale; Valérie Leimgruber, étudiante, conseillère générale; Florence L'Eplattenier, infirmière, conseillère générale; Frédéric Blaser, retraité, conseiller général, député (et doyen en âge et en fonction du Grand Conseil!); Jean-Pierre Blaser, professeur, conseiller général; Denis de la Reussille, conseiller communal; Claude Leimgruber, graveur, conseiller général; Gilbert Pillonel, ingénieur ETS, conseiller général.

Le POP signale «qu'il a pris la décision d'apparenter sa liste à celle du Parti socialiste afin de manifester sa volonté de renforcer, dans notre canton, la représentation de la gauche, et pour une politique plus progressiste. Il veut agir pour que la diminution d'un siège du nombre des députés dans le district du Locle (ndlr: qui passent de 11 à 10) soit supportée par la droite.»

Frédéric Blaser indique que le POP suit deux lignes directrices. Soit une politique cantonale proprement dite (problèmes du chômage, formation, politique hospitalière, fiscalité liée à la situation financière et à l'évolution démographique). Et la défense du district et de la ville du Locle: «Soutien à une politique sociale du logement, maintien et développement de l'hôpital, opposition à certaines mesures de centralisation, établissement de bureaux de l'administration cantonale au Locle».

Sans vouloir faire de pronostics, Frédéric Blaser estime qu'il ne serait pas impossible de voir le POP remporter deux sièges. Après tout, c'était bien le cas en 1977: Jean-Pierre et Frédéric Blaser ont été tous deux élus au Grand Conseil, sur les douze députés que le district du Locle comptait alors.

CLD

Morteau La brigade de gendarmerie ne chôme pas

La brigade de gendarmerie de Morteau, qui accueille un nouveau patron, est la troisième du département du Doubs pour le volume des procédures traitées.

Le capitaine de la Compagnie de Pontarlier, Jean-François Doublier, en tournée d'inspection récemment à Morteau, a eu le plaisir de présenter aux élus locaux Daniel Pagnot, 43 ans, le nouveau commandant d'une brigade comptant treize éléments. Cet homme de 43 ans, natif de La Bosse, entré en gendarmerie en 1973 et attendant d'un jour à l'autre ses galons d'adjudant-chef, succède à Bernard Tournier, promu au rang de major auprès du capitaine Doublier. Daniel Pagnot se voit donc confier le management d'une unité importante par le niveau d'activités qui est le sien.

«La brigade de Morteau gère 1700 procédures par an dont 350 crimes et délits, ce qui la situe au troisième rang des 40 unités de gendarmerie du Doubs», relève le capitaine Doublier, qualifiant «d'excellent» le travail accompli à Morteau.



Le capitaine Doublier en compagnie de Daniel Pagnot, le nouveau commandant de brigade. photo Prêtre

Les treize hommes de cette brigade interviennent sur tous les fronts et le bilan de l'année 96 livre un tableau contrasté quant à l'évolution des différents problèmes polluant plus ou moins la vie des quelque 17.000 habitants du district de Morteau. Le trafic de stupéfiants amorcerait plutôt une

décroissance (seize pour deux morts et 28 blessés). La petite délinquance spécialisée dans le vol à la roulotte est en recul également. «Le fait que les gendarmes de Morteau sillonnent sans cesse toutes les routes exercent un rôle dissuasif», assure Claude Vermot, conseiller général, combiné à une action répressive

efficace dans le démantèlement des réseaux de pourvoyeurs de drogue. Par contre, le capitaine Doublier observe que «des raids sur des commerces du val sont opérés par des bandes extérieures».

A Morteau, on sévit

Une source d'inquiétude mais toutefois relativisée par

Claude Vermot considérant que «le Val de Morteau est privilégié et préservé, ne souffrant pas, comme à Besançon par exemple, d'incendies de voitures». Cette appréciation plutôt rassurante ne doit pas pour autant encourager à un relâchement de la vigilance, poursuit Claude Vermot, partisan au contraire de montrer «qu'à Morteau, on sévit afin de dissuader la venue de malfaiteurs». La fermeté prônée par le conseiller général doit toutefois s'exercer avec psychologie. «Il y a la loi et l'esprit de la loi, et je pense que pour conserver de bons rapports entre les autorités et la population, il faut mettre des nuances lorsque ce n'est pas contraire à l'intérêt général», a ajouté Claude Vermot dont les propos pourraient laisser croire que la gendarmerie en fait trop.

Il est vrai que la brigade de Morteau intervient dans tous les domaines relevant de sa compétence sans complaisance ni malveillance mais avec le souci d'un égal traitement des contrevenants, qu'ils soient faibles ou puissants, simples citoyens ou élus, individus ou collectivités.

PRA

Pontarlier Cri d'alarme des bergers

L'Association des bergères et des bergers du Jura franco-suisse demande au gouvernement français d'autoriser le pacage de ses vaches sur sol français. L'interdiction d'entrée de bovins vivants helvétiques serait un désastre économique pour la région du Haut-Doubs, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué.

L'Association des bergères et des bergers du Jura franco-suisse a été créée en 1992 pour empêcher la transformation de pâturages en pistes et centre d'essais automobiles. Ses membres sont issus des deux côtés de la frontière. Une cinquantaine d'entre eux seraient contraints au chômage si le gouvernement français interdisait toute entrée de bovins vivants helvétiques ce printemps, a-t-elle ajouté.

En décembre dernier, la France a décidé de suspendre les importations de bovins vivants et de viande bovine en provenance de Suisse. Environ 10.000 vaches suisses passent la saison d'été en France voisine. L'embargo décidé par la France pourrait les concerner. Des pourparlers sont actuellement en cours entre Paris et Berne pour résoudre cette question. /ats

Pontarlier Chef d'entreprise détenu et mis en examen

Son entreprise en liquidation, un entrepreneur de Basnans continuait à faire travailler des ouvriers. En toute illégalité. Bernard Cuenot, 45 ans, vient de passer ses premières nuits en détention après avoir été mis en examen pour travail clandestin, faux et usage de faux, banqueroute...

La justice reproche à ce chef d'une entreprise de démolition d'avoir continué clandestinement son activité alors qu'il était mis en liquidation judiciaire depuis le mois de janvier.

C'est à l'occasion d'un contrôle de routine, le 3 mars dernier, que les gendarmes de Saône-et-Loire tombaient sur deux ouvriers circulant à bord d'un camion dépourvu de papiers. Les suspects assuraient travailler pour l'entreprise Cuenot, de Basnans. Vérifica-

tions faites auprès de la gendarmerie de Pontarlier et du parquet de Besançon, ils exerçaient en toute illégalité. Le patron présumé était aussitôt convoqué.

Documents falsifiés

Les enquêteurs découvraient qu'il continuait à faire fonctionner son entreprise malgré la liquidation, en utilisant des documents administratifs falsifiés, notamment pour ses véhicules. De surcroît, l'homme venait d'être condamné par le Tribunal correctionnel de Besançon pour travail clandestin.

Les investigations se poursuivent actuellement pour établir la liste exacte des infractions, mais le juge d'instruction a considéré que les faits étaient assez graves pour le placer en détention.

SCH

Villers-le-Lac La Pastourelle sur la bonne voie

Devant un public nombreux à la salle des fêtes de Villers-le-Lac, la chorale locale La Pastourelle a fêté son dixième anniversaire. Deux autres formations l'ont accompagnée pour cette soirée: la chorale Saint-Jean de Villers-le-Lac dirigée par Gilles Remonay et Jacques Dromard et La Pastourelle de Mandeure sous la baguette de Robert Grosjean. Une vingtaine de morceaux d'un répertoire très éclectique, de la Renaissance à la chanson contemporaine, ont été très applaudis.

Créée au printemps 1987, La Pastourelle a toujours été dirigée par Jean-Marie Robbe, un travail patient dans une ambiance sympathique. Les efforts des choristes ont permis à la formation d'obtenir un premier prix (2e division) au concours national de chant choral des Karellis. En juin

prochain, c'est une distinction en première division qu'essaieront d'obtenir les chanteurs locaux. Avec à sa tête, Jean Besançon, Gérard Mange, Emile Chevènement ou aujourd'hui, Victor Faivre-Pierret, La Pastourelle participe activement aux animations dans la localité (fête du pays, organisation de concerts...) et répond aux nombreuses invitations d'autres formations en Franche-Comté ou en Suisse voisine.

«Dix ans, c'est peu et c'est déjà beaucoup!», ces quelques mots sur le programme de la soirée résument les liens qui unissent les chanteurs et le fruit du travail déjà accompli. Le groupe ne manque pas d'ambition et le plaisir de chanter n'a pas de limites dans le temps... D'autres concerts suivront, d'autres répétitions réunitront ces chanteurs ama-



Une première décennie fêtée en chansons pour les 55 choristes. photo Inglada

teurs pour le plaisir d'être ensemble et d'unir leurs voix. Répétitions chaque vendredi à 20h30, maison des sociétés, rue Parrenin à Villers-le-Lac. DIA

IMMOBILIER

A vendre

BAR À CAFÉ

situé centre ville, à personne ayant un certificat de capacité. Pour tous renseignements, case postale 3331, 2301 La Chaix-de-Fonds 132-3874

A louer au centre de Saint-Imier

appartement 3 pièces

tout confort. Fr. 800.- charges comprises. Garage à disposition pour Fr. 100.-. Libre dès le 1er mai. Tél. 032/941 32 73 heures de bureau, 032/941 13 35, dès 20 heures 6-150936

Eric Fragnière S.A.

Location d'échafaudages

2400 Le Locle, tél. 032/931 89 71 132-3792

IMMOBILIER

A LOUER

Au Locle Rue de France 31

Appartements 2 et 3 pièces

tout confort, cuisine entièrement agencée avec lave-vaisselle, balcon

Libres: de suite ou à convenir.

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAIX-DE-FONDS Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

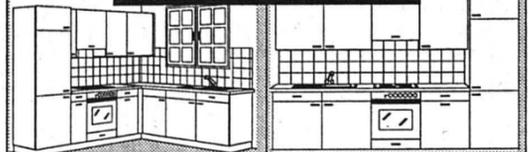
Feu 118

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Super occasion Cuisines d'exposition

FUST - LES IDEES CUISINES



- De nombreuses cuisines d'exposition agencées
- Des appareils électroménagers d'exposition de toutes les grandes marques avec de super rabais!

Une visite s'impose.

N'oubliez surtout pas vos mesures!

Ing.dipl. **FUST** CUISINES BAINS

APPAREILS ELECTROMENAGERS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

La Chaix-de-Fonds, Hyper-Fust, 032 926 1650 Yverdon, rue de la Plaine 9 024 425 8616
bd des Eplatures 44 Réparation rapide et remplacement
Nouveau Marin, Fleur-de-Lys 26 032 756 92 44 EG (Succursales cuisines / 0800 559 111
Marin-Centre (EG) EG = (Succursales cuisines /
Bienne, Hyper-Fust (EG), salle de bains avec
route de Soleure 122 032 34416 04 département entreprise générale). 05-401010-44

132-3954

A LOUER Au Locle Rue des Primevères 5-7

Appartements rénovés de 1 1/2 et 3 pièces

tranquilles et ensoleillés, tout confort, cuisine agencée.

Loyers réadaptés: dès Fr. 610.- + charges pour les 3 pièces.

Pour visiter: Mme Bosset, Tél. 032/931 83 10

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAIX-DE-FONDS Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

Le Noirmont

SPLENDIDE APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES

Comprenant grand living avec cheminée et sortie sur balcon de 16 m². Cuisine agencée tout confort. 2 salles d'eau. Immeuble avec ascenseur, interphone. Place de parc dans garage collectif et place de parc extérieure. Construction d'excellente qualité. Prix Fr. 375 000.-

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67 Tél. 032/913 77 77-76 132-3837

L'annonce, reflet vivant du marché

Neuchâtel L'Expo 2001 à travers les préoccupations du public

Venus répondre aux questions du public sur l'Expo 2001 et singulièrement sur le plan d'affectation cantonale qu'elle a suscité, Pierre Hirschy, Blaise Duport et Jacques Soguel ont notamment, hier soir aux Jeunes-Rives, parlé transports, stationnement et emploi des installations sportives situées près de la future artepilage.

Jusqu'au 27 mars, le plan d'affectation cantonale (PAC) qui doit permettre la réalisation de la partie neuchâteloise de l'Expo 2001 est mis à l'enquête publique. Les éventuels opposants n'ont pas intérêt à trainer: les installations provisoires prévues dans le cadre de l'exposition ne seront en effet pas, ultérieurement, soumises à permis de construire. Pour se faire une idée sur la question, un public relativement clairsemé, mais d'une curiosité à la fois critique et intéressée, a participé hier soir à un débat organisé à

l'aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel.

En face d'eux, un technicien: Jacques Soguel, d'Urbanplan. Plus deux politiques: le chef du Département cantonal de la gestion du territoire Pierre Hirschy, ainsi que le directeur de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel Blaise Duport. Tous deux participent également aux travaux du comité stratégique de l'Expo 2001.

Parcage plus difficile

Une grande partie des questions concernait les transports. Le projet de liaison souterraine gare-Université n'a guère suscité d'inquiétude, d'autant que Blaise Duport a souligné que la part de son financement qui serait à charge de la Ville passera par la procédure démocratique normale.

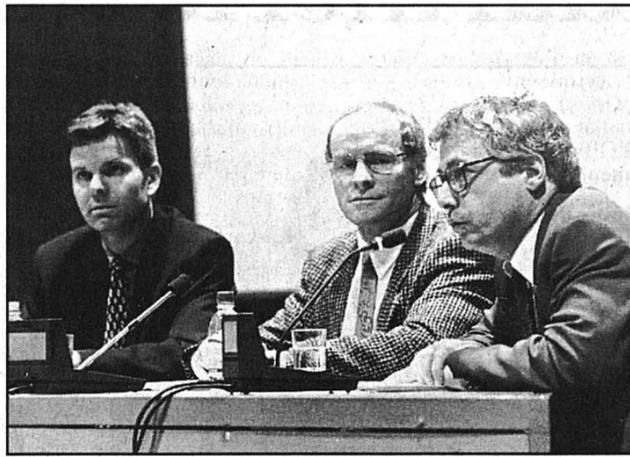
En revanche, un participant a posé avec insistance le problème des perturbations qu'entraînera l'Expo 2001 pour les pendulaires et les gens qui se rendront à Neuchâtel

dans un autre but que de visiter l'artepilage. «On espère bien que le parking du Port sera alors opérationnel, mais il ne faut pas se le cacher: se parquer ici deviendra plus difficile», a répondu Blaise Duport. Mais pas d'angoisse exagérée: on s'arrangera pour que le parking des Jeunes-Rives ne devienne indisponible que pendant la durée de l'Expo, ou peu s'en faut, a souligné pour sa part Jacques Soguel.

Autre souci: l'utilisation des installations sportives situées à proximité de l'artepilage. «Les organisateurs de manifestations sportives devront préparer leur calendrier 2001 en fonction de l'exposition», a répondu Pierre Hirschy. «Mais ils doivent aussi voir qu'ils pourront en profiter.» Même remarque pour les responsables de clubs.

Proposer des idées

Qu'ils n'imaginent pas, cependant, que les installations qu'ils utilisent d'ordinaire leur deviendront inaccessibles pen-



Jacques Soguel, Pierre Hirschy et Blaise Duport (de gauche à droite) face aux questions du public. photo Treuthardt

dant six mois: il s'agira simplement de tenir compte du calendrier de manifestations ponctuelles liées à l'exposition nationale. De manière générale, l'Expo 2001 suscitera un surcroît d'activités destinées aux jeunes, a rappelé de son côté Jacques Soguel.

Actuellement, elle suscite aussi des idées. Comment les proposer? Pour la Ville de Neuchâtel, il convient d'écrire tout simplement à Blaise Duport. Et, de manière générale, il vaut mieux ne pas venir faire concurrence à l'exposition...

JMP

Noiraigue Les chats ukrainiens sont arrivés vendredi au refuge

Six chats, promis à la mort à Kiev, capitale de l'Ukraine, séjournent depuis vendredi chez SOS Chats, à Noiraigue. Par cette action symbolique, les responsables du refuge veulent attirer l'attention du public occidental sur le sort réservé aux animaux errants dans cette ancienne république de l'URSS.

Mais il s'agit surtout de donner un coup de pouce à la SPA locale qui tente de faire évoluer la situation depuis sa création en 1994. A Kiev, les chats et chiens errants - ces derniers sont de plus en plus nombreux, surtout

depuis l'introduction d'une taxe - sont capturés sans ménagement avant d'être conduits dans des abattoirs. Ils y séjourneront en moyenne une semaine, entassés, sans eau ni nourriture, avant d'être tués à coups de barre de fer. De telles scènes ont été filmées par une télévision allemande, à l'aide d'une caméra cachée. Le reportage est éloquent. Les bêtes seraient ensuite dépecées, parfois alors qu'elles ne sont pas encore mortes, et les peaux seraient utilisées dans l'industrie du cuir.

Depuis 1994, une femme d'origine ukrainienne - Tamara Tarnawska Nahajlo -, domici-

liée en France, se bat pour faire changer la situation. Elle a fondé, à Kiev, une SPA. Non seulement pour recueillir chiens et chats, mener des campagnes de stérilisation, mais également pour éduquer la jeunesse et former des vétérinaires.

Cela créera quelques emplois. Elle entretient de nombreux contacts avec le maire de Kiev, lequel est semble-t-il prêt à réformer les choses et soutenir sa démarche. Mais ses adjoints ne partagent pas tous son avis. La SPA de Kiev dispose d'autres soutiens, à l'instar du ministre de la Santé d'Ukraine

qui vient de mettre à disposition des locaux administratifs.

Les six chats accueillis à Noiraigue - ils sont déjà neuf, une femelle ayant mis bas - ont été récupérés à Kiev par Tamara Tarnawska et Silke Kropp, une jeune allemande qui collabore avec SOS Chats. Le transport des bêtes entre la capitale de l'Ukraine et l'aéroport de Kloten a été offert par Danzas. A Zurich, une équipe de la DRS a tourné un reportage diffusé vendredi soir dans l'émission «10 vor 10».

«Suite à ce reportage, nous avons déjà reçu de nombreux téléphones de soutien», se ré-

jouit Tomi Tomek, responsable du refuge de Noiraigue. D'autres personnalités se sont déjà mobilisées, Franz Weber et Edmond Kaiser pour n'en citer que deux. «En aidant Tamara Tarnawska, nous souhaitons montrer qu'il existe une alternative aux massacres», ajoute Tomi Tomek.

En Ukraine, les animaux ne sont de loin pas les seuls à souffrir. «Bien sûr, mais nous ne pouvions pas prendre six enfants», lâche Tomi Tomek. A chacun sa croisade.

MDC

SOS Chats, téléphone (032) 863 22 05

Val-de-Ruz Une nouvelle association veut relancer le troc tous azimuts

Pratiquer l'échange de services, de prestations ou de compétences sans argent liquide est une vertu que la crise économique peut faire resurgir. C'est ce que proposera SEL Vaudrusien, une nouvelle association créée dans le Val-de-Ruz.

Avec l'originalité de tout baser sur le troc entre personnes, et d'estimer l'aide grâce à une unité comptable totalement fictive, non convertible et non exigible, le batz.

Des chômeurs aux gens stressés, des jeunes aux retraités, tout le monde peut avoir be-

soin une fois ou l'autre d'un service. Et quand cela se passe sans argent liquide, c'est encore mieux. C'est pour promouvoir des savoir-faire, des projets personnels, nouer de nouvelles relations humaines et revaloriser ses connaissances et ses biens que l'Association SEL Vaudrusien est née.

SEL, comme système d'échange local, qui permet d'explorer d'autres pistes

que celles imposées par l'économie de marché. Bref, c'est un retour au système du troc, encore très vivace dans la brousse africaine, que quatre personnes du Val-de-Ruz proposent.

Qui dit absence d'argent liquide ne dit pas forcément aide gratuite. Chaque personne qui deviendra membre de SEL Vaudrusien devra entrer dans un monde monétaire totalement fictif, symbolisé par une unité de compte qui réglera les échanges de prestations. SEL Vaudrusien a eu l'originalité de proposer l'émission de batz. Cette monnaie, chère aux historiens neuchâtelois, n'apparaî-

tra cependant pas réellement sur le marché. Le taux de change est néanmoins fixé à la parité par rapport au franc. Même s'il n'a rien à offrir en échange, chaque adhérent pourra, par le truchement d'un bulletin d'information, se renseigner sur l'offre de services et de compétences existant dans le Val-de-Ruz, et prendre contact avec la personne avec laquelle il souhaite établir un contrat

d'échange, de coups de main, d'entraide ponctuelle amicale, sans fins spéculatives. Toutefois, le recours aux services de SEL Vaudrusien sera limité à 2000 batz par trimestre.

Concrètement, il sera possible de faire appel à X pour réparer sa baignoire, à Y pour prendre des leçons d'informaticque, ou de proposer de tricoter des chaussettes pour Z. L'offre et la demande sont illimitées dans leur contenu. Les échanges peuvent marcher entre deux ou trois personnes, voire davantage. Le «compte» en batz dont chaque membre bénéficiera est la seule base du système. Si une personne accumule un déficit important, l'association pourra lui permettre de se rembourser en offrant des services de compensation.

Tout cela devra bien évidemment répondre aux critères de la bonne foi et à la législation. SEL Vaudrusien recrute actuellement ses membres par voie d'affichettes dans le Val-de-Ruz, et espère que son projet fera école dans d'autres districts. En tout cas, ce système fait un tabac en France depuis deux ans.

Philippe Chopard

Réunion d'information de SEL Vaudrusien le 14 avril à 20 h au centre communal de La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin. Renseignements: tél. 853.10.45, 853.17.18, 853.10.03 ou 853.19.12, fax 853.35.57.

Neuchâtel Un caveau et des questions sous le cénotaphe

La découverte d'un caveau funéraire renforce l'hypothèse qui fait du cénotaphe des comtes de Neuchâtel un véritable tombeau. Mais il reste encore sans doute beaucoup à découvrir sous le sol de la collégiale, alors que l'histoire du monument érigé par Louis de Neuchâtel s'enrichit peu à peu.

On le soupçonnait déjà depuis pas mal de temps, et les recherches en cours tendent à confirmer ce soupçon: le monument funéraire des comtes de Neuchâtel, dans le chœur de la collégiale de Neuchâtel, n'est vraisemblablement pas un cénotaphe («Tombeau élevé à la mémoire d'un mort et qui ne contient pas son corps», dit le «Petit Robert»). L'équipe pluridisciplinaire qui étudie l'objet depuis le printemps 1996 pour préparer sa restauration a en effet découvert un caveau funéraire situé directement à ses pieds et qu'on peut sans doute attribuer à la famille seigneuriale de Neuchâtel. En compagnie du conseiller communal Blaise Duport, cette équipe arrivée à mi-chemin de son mandat a fait hier le point sur l'état de ses travaux.

La découverte du caveau s'est faite au moment des fouilles entreprises lors de l'enlèvement partiel du plancher de la collégiale, au moment de l'érection de l'échafaudage qui cache actuellement le cénotaphe à la vue du public. Le caractère sommaire de ces fouilles n'épuise cependant pas le sujet et surtout n'interdit pas encore complètement de parler de cénotaphe. On n'a en effet pas encore pu savoir si le caveau, maçonné, contient des restes de corps humain.

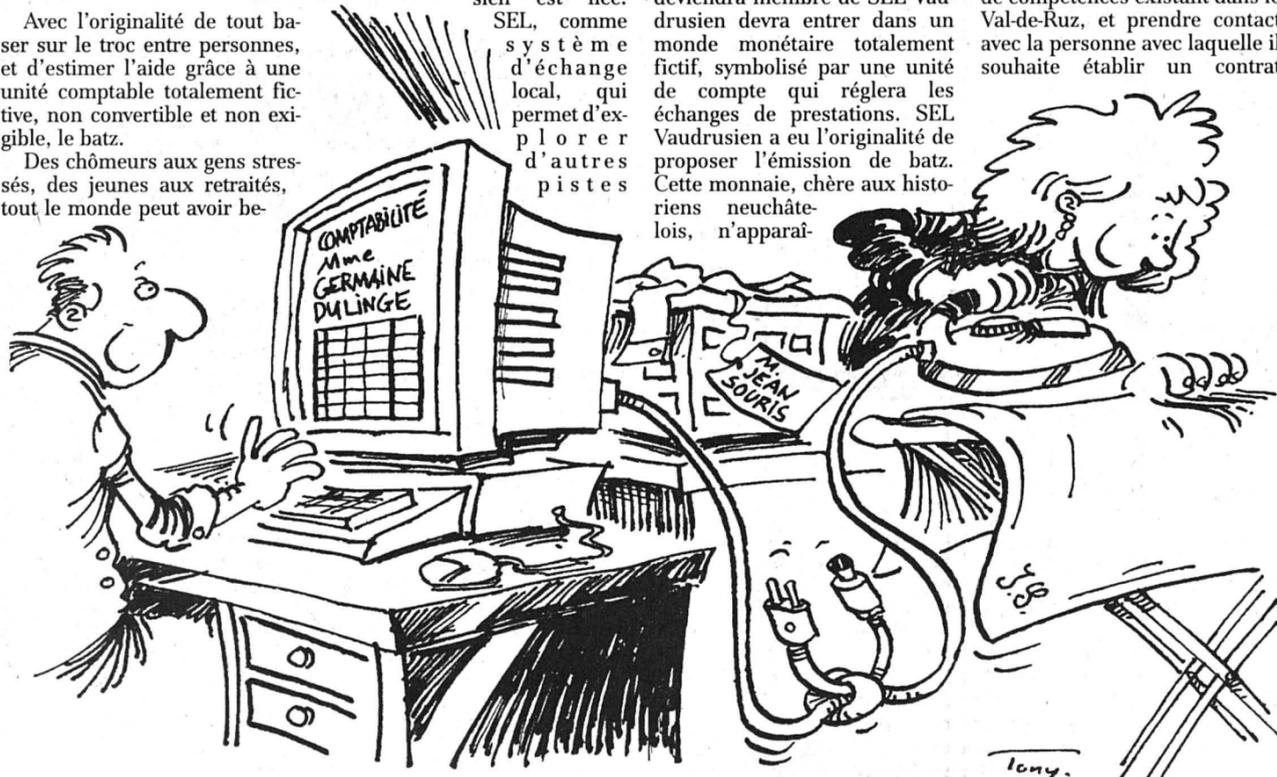
A l'inverse, l'existence d'autres sépultures à côté du monument est rendue vraisemblable par certaines sources historiques, relèvent le conservateur cantonal des monuments et des sites Jacques Bujard, ainsi que l'architecte communal adjoint Fabien Coquillard. On sait en tout cas que, dès le XIVe siècle, les testaments des comtes de Neuchâtel attestent de leur volonté d'être enterrés dans un même lieu: la collégiale.

Du cénotaphe lui-même, les recherches actuelles permettent aujourd'hui de penser que la plupart des statues tombales et pièces d'architecture remontent à 1372, quand le comte Louis fit construire le monument à la mémoire des siens. Mais certains éléments, comme les gisants aujourd'hui dressés, paraissent provenir d'anciens tombeaux. Les statues latérales représentant Conrad et Jean de Fribourg datent, en revanche, des années 1424-1425, alors que la statue de Rodolphe de Hochberg a été réalisée à la fin du XVe siècle.

Sur la suite de l'histoire du monument, les recherches actuelles ont permis de montrer qu'elle ne se résumait pas au sac de la collégiale en 1530 et à la «restauration» entreprise par le sculpteur Charles-Frédéric-Louis Marthe sur mandat du Conseil de ville entre 1837 et 1840 (notamment marquée par une forte intervention au niveau de la polychromie). Une partie du cénotaphe eut ainsi droit à un coup de peinture en 1678, alors que le reste disparaissait derrière des panneaux de bois. Par ailleurs, divers projets d'interventions avortèrent: reconstitution des pleurants lors des travaux de 1867-1870 d'une part, retour aux couleurs d'origine (1909-1937) d'autre part.

Aujourd'hui, un demi-siècle après les travaux de consolidation, de nettoyage et de dégagement entrepris en 1943, on est loin d'options aussi radicales: on tient aujourd'hui pour «essentiel que le monument soit étudié et compris dans tous ses aspects avant toute intervention».

Jean-Michel Pauchard



Centre d'orientation La situation économique en fait un lieu d'espoir

L'évolution de la situation économique et du marché du travail a bien évidemment élargi et approfondi le rôle des centres d'orientation. Celui du Jura bernois, dont le siège central se trouve à Tavannes, souligne ainsi qu'il est un lieu d'écoute et d'espoir, qui (re)donne courage à ses visiteurs et qui ne cesse de se moderniser.

Jacques Siegenthaler, directeur du Centre d'orientation professionnelle et personnelle du Jura bernois, vient de signer un rapport annuel fouillé. Un rapport où il souligne notamment les événements marquants de 1996, à savoir l'amélioration de l'infrastructure informatique, l'installation d'un terminal d'informations utilisables par le public, l'établissement d'un

projet d'agrandissement lié à l'accroissement des moyens d'information, ainsi que la collaboration du centre avec l'Office régional de placement.

Individuellement: 35% de chômeurs

Les psychologues-conseillers(ères) du centre ont traité l'année dernière 414 nouvelles demandes de consultations individuelles. Ces demandes émanaient à nouveau dans une large mesure (46,6 %) de personnes d'âge postscolaire. Et parmi les consultant(e)s de seize ans et plus, près de 35 pour cent étaient privés d'emploi.

Au centre, on accorde une attention particulière aux consultants au chômage, en soulignant que l'exclusion qu'ils subissent est très fragile.

Parallèlement à ces consultations individuelles, le centre propose des ateliers d'orientation pour adultes, lesquels ont été fréquentés l'année dernière par une vingtaine de personnes.

Nouveau: une borne SSI

Le centre de Tavannes reçoit les visiteurs quotidiennement (de 13 h 45 à 17 h, le jeudi jusqu'à 19 h), sans rendez-vous. En 1996, 2676 personnes ont profité de cette offre pour découvrir des formations et des métiers, consulter des dossiers écrits ou audiovisuels, demander des renseignements et emprunter des documents.

A relever que la grande nouveauté, la borne «Self service information» (SSI), qui est reliée durant toute la journée à l'ordinateur de la Confédération, a rencontré immédiatement un succès considérable.

Grâce à cette console d'utilisation extrêmement simple, chacun peut découvrir, en Suisse, dans son canton ou dans une région déterminée, les formations et les perfectionnements possibles dans le domaine choisi, les places de travail vacantes, ainsi que les places d'apprentissage disponibles.

Plus de 4800 prêts

Si les prêts de documents ont légèrement reculé l'année dernière (4884 emprunts, contre 5137 en 95 et 4961 en 94), les entretiens d'informations - entretiens courts, sans rendez-vous, par téléphone,

lors de visites au centre ou à l'occasion de manifestations diverses - ont par contre augmenté: le personnel du centre en a tenu 1143 l'an dernier, contre 1027 durant l'exercice précédent.

En ce qui concerne par ailleurs les classes, le centre a adressé l'an passé 65 envois dans des écoles, 908 documents divers ayant circulé parmi les élèves. Les conseillers ont de surcroît rencontré quarante classes ou groupes d'écoliers, pour des entretiens collectifs.

Quant aux séances d'information permettant aux jeunes

de découvrir une profession, un groupe de métiers ou une voie de formation, elles ont attiré l'année dernière 1283 élèves au total, soit 88 de plus qu'en 1995. Ces séances, au nombre de 38, ont traité de 82 professions ou autres voies d'études.

Signalons enfin que le centre a organisé 124 stages. Mais Jacques Siegenthaler souligne que ce chiffre ne représente que le quart des stages effectués, de plus en plus de jeunes les organisant eux-mêmes.

Dominique Egger

Cent dix visites à Saint-Imier

Pour que l'information professionnelle soit mieux accessible à la population la plus éloignée de Tavannes, le centre régional d'orientation tient deux permanences, à Saint-Imier et à Moutier respectivement.

En Erguël, cette permanence est sise rue de la Clef 44, au premier étage de l'Ecole professionnelle. Les conseillers y donnent des consultations, pour lesquelles il est indispensable de prendre rendez-vous, en

appelant le 481.17.14. Les autres visites sont libres chaque mardi, de 16 à 17 h 30.

A Saint-Imier, les conseillers ont reçu l'année dernière 110 personnes, dont 58 d'âge postscolaire. En Pré-vôté, ces visiteurs furent nettement plus nombreux, à savoir 346, dont 278 élèves.

Les deux centres satellites disposent d'une information générale, mais également de 172 vidéos, de 36 dossiers universitaires, de 223 dos-

siers sur des métiers et de 50 dossiers consacrés aux écoles.

Toute cette documentation peut être consultée sur place durant les heures de permanence hebdomadaire ou lors d'une consultation fixée sur rendez-vous. Pour les emprunter, par contre, les visiteurs sont contraints d'attendre leur expédition par le centre de Tavannes, lequel dispose seul du stock nécessaire au prêt.

DOM



La Ferrière Entrées au club des nonagénaires

Les autorités communales de La Ferrière ont rendu visite à trois nouveaux nonagénaires du village pour offrir à chacun une petite attention. Le présent était accompagné des félicitations de la Municipalité.

Olga Abplanalp, née Sommer, a vu le jour au Valanvron le 18 janvier 1907. Elle a suivi sa scolarité aux Bulles puis s'est installée à La Basse-Ferrière. Son mariage avec David Abplanalp, en 1946, la conduira à Mont-Soleil où le couple exploitera un domaine. Veuve depuis 1983, la nonagénaire a rejoint depuis peu le home des Lovières à Tramelan où elle coule des jours paisibles.

Sa contemporaine Alice Amstutz est née le 23 janvier 1907 à la Rangée des Roberts. De son mariage avec Abram Amstutz sont nés deux enfants, ce qui vaut à la nonagénaire d'être aujourd'hui cinq fois grand-maman et huit fois arrière-grand-mère.

Pendant la période la dernière guerre, lorsque son mari était engagé sous les dra-

peaux, Alice Amstutz s'est chargée seule de l'exploitation du domaine agricole. C'est en 1973 que le couple quitte la ferme pour s'installer dans une maison familiale construite à La Ferrière. Veuve depuis dix ans, Alice Amstutz vit toujours dans sa maison occupée à ses tâches quotidiennes.

Fritz Flückiger est, lui, né à Lauperswil le 2 février 1907. Il s'arrêtera à Vermes dans le Jura à l'âge de 16 ans pour travailler comme ouvrier agricole. En 1931, il épouse Liseli Anderegg. Cinq enfants caractériseront cette union. En 1944, la famille Flückiger vient s'installer dans la ferme sise au Droit de Renan. Tout en exploitant son domaine, Fritz Flückiger accomplit du bûcheronnage et entretient les chemins et le cimetière de La Ferrière. Une activité déployée au Männerchor occupe l'essentiel de ses loisirs. Veuf depuis trois ans, le nonagénaire peut continuer de vivre dans sa maison où il profite d'une retraite paisible. JOP

Jura bernois Pickpockets en action

Ces derniers temps, la police cantonale à Moutier a enregistré plusieurs plaintes concernant des vols de portemonnaie dans les magasins de la région.

Des pickpockets, agissant, le plus souvent en couple, sévissent dans les magasins de Moutier et de la vallée de Tavannes. Ils profitent de l'inattention des clients ou les distraient pour leur subtiliser leur portemonnaie. Jusqu'à ce jour, le montant des délits s'élève à quelques milliers de francs.

La police recommande de ne jamais déposer le portemonnaie dans les poches ou les paniers à provisions ouverts. Elle suggère de mettre l'argent dans des poches intérieures ou des sacoches-bananes pouvant se fermer.

D'autre part, elle prie les personnes faisant des constatations suspectes d'aviser la police cantonale à Moutier, téléphone 493.63.73 ou le poste de police le plus proche. /comm

Energie Les variantes du futur approvisionnement

Dans un contexte de libéralisation progressive du marché, un groupe de travail, sur mandat du gouvernement bernois, s'emploie à définir l'approvisionnement futur en électricité du canton. Hier, il a pris la température auprès de spécialistes.

Quatre intervenants se sont exprimés lors de cette rencontre. M. Ahlemeyer, directeur du grand groupe allemand RWE Energie AG Essen s'est, dit favorable à un accès au marché aussi libre que possible tant pour les entreprises offrant de l'électricité que pour les clients.

Eduard Kiener, directeur de l'Office fédéral de l'énergie, a tenu à souligner le rôle important que la Suisse continue à jouer dans le réseau d'interconnexion européen. De son côté, la Confédération prépare la libéralisation progressive du marché. Il importe toutefois de garantir, comme par le passé, un bon approvisionnement de base, a affirmé Eduard Kiener.

Andrea Ries, membre de la direction du WWF Suisse, a rappelé les énormes surplus d'électricité que produit actuellement l'Europe, ce qui remet en question tout investissement coûteux. Enfin, Kurt Rohrbach, directeur de FMB Energie SA, a évoqué le rôle de son entreprise dans la situation actuelle.

Après d'intenses discussions sur le rôle du canton dans ce nouveau contexte, le groupe de travail a retenu six solutions possibles pour l'approvisionnement futur en électricité: centrale combinée gaz/vapeur; centrale nucléaire; Grimsel Ouest/échanges d'électricité; importations d'électricité; management de la demande et énergies renouvelables; centrales combinées et pompes à chaleur décentralisées.

Les travaux n'en sont pas au même stade dans les six cas. Pour le groupe de travail, il s'agit maintenant de compléter les choix possibles afin de les rendre comparables et d'établir parallèlement des critères d'évaluation. /réd-oid

Echecs Club tramelot relégué

L'assemblée générale présidée par Gérard Paratte a permis au Club d'échecs de Tramelan de vérifier la stabilité de son effectif. Quinze membres sont dénombrés. Peut-être les rangs se seraient-ils étoffés, si l'enseignement du jeu aux jeunes, qui l'été dernier a rencontré un succès certain, avait pu être poursuivi en automne.

Le championnat local a vu la victoire de Wolfgang Freese, devant Marin Boillat et Francis Girod. La coupe, elle, a été remportée par Marin Boillat. En finale, il a dominé Pierre-Alain Kohler.

Parfaitement organisé par Denis Petitjean le tournoi «blitz» - parties éclair de cinq minutes - a été gagné par Wolfgang Freese.

En championnat suisse par équipe, la phalange tramelote s'est retrouvée à la dernière place de son groupe, ce qui lui a valu d'être reléguée en quatrième ligue. Pourtant, la formation de Maurice Hügi n'a pas démerité. D'ailleurs, le classement indique que trois équipes ont obtenu moins de points individuels qu'elle. L'objectif pour la saison à venir est clair: remonter.

Les finances du club sont saines, quand bien même la cotisation à reverser à l'organisation faïtière suisse la grève fortement. L'assemblée générale a, d'autre part, été l'occasion de rappeler que les personnes intéressées peuvent venir assister à des parties ou jouer avec les membres du club chaque mardi dès 20 h 15, au restaurant de la Place. Peut-être les visiteurs occasionnels seront-ils tentés de rejoindre un club, où ils seraient assurés de trouver une ambiance de franche camaraderie. /réd-spr

Musique Plaisirs variés au Conservatoire de Bienne

Une nouvelle fois la programmation du Conservatoire de musique de Bienne va garantir le plaisir des mélomanes. Ce soir, dès 19 h, ils auront l'occasion d'assister à l'audition de la dizaine d'élèves de la classe de flûte traversière conduite par Gabriel Ingvil. La pianiste Dorothée Moser encadrera la prestation des flûtistes. Ensemble ils s'attaqueront à un réper-

toire varié, passant d'Hoffmeister à Beethoven en transitant par Poulenc. Jeudi 20 mars à 20 h 20, ce sera au tour des musiciennes Stephanie Martin, Elisabeth Läng, Karin Schneider et Mireille Chabanas de s'illustrer. Elle le feront en s'attaquant à un programme ou Honegger, Prokofiev, Tchaikowky et Stravinsky se côtoient. CMT

Tramelan Engagement d'un comptable

Le Conseil municipal a engagé Thierry Gagnebin, de Tramelan, en qualité de comptable municipal (administrateur des finances municipales), qui entrera en fonction le premier mai prochain. Il remplacera Alain Droz, qui a renoncé à poursuivre son activité dans ce domaine pour raison de santé. Alain Droz sera affecté à d'autres tâches à temps partiel. CMT

Patinage Derniers coups de lames aux Lovières

A Tramelan, la saison de patinage touche à sa fin. Les patineurs et patineuses les plus acharnés ont cependant encore deux possibilités de se faire plaisir.

Aujourd'hui, une moitié de patinoire leur est réservé de 9 h à 10 h 15. Demain, de 13 h 30 à 16 h, aucune restriction d'espace ne contrariera leur dernière évolution de la saison. Mercredi soir, de 19 h 15

à 21 h 15, la glace sera à disposition de ceux qui, tout l'hiver, se sont régulièrement retrouvés pour jouer au hockey entre copains. Leur dernier match promet d'être disputé.

Dans la perspective de la fermeture de la patinoire qui interviendra dimanche, les locataires d'un casier sont priés de le libérer et de rendre la clé. NIC

BRÈVES



VOS COMMERCANTS DES FRANCHES-MONTAGNES

L'OFFRE DU MOIS AU NOIRMONT

Husqvarna
Pour les pros par des pros!
Hu 55 pl. 38

Lave-linge Miele Novomatic
~~2580.-~~ **1980.-**

Sèche-linge Bosch
~~2150.-~~ **1350.-**

Appareils ménagers
Reprises, échanges
Agencements de cuisines
Tél. 032/953 14 03



LE NOIRMONT - SAIGNELÉGIÉ

Prix hit
890.-
au lieu de
1080.-



r. boillat

Cycles
Machines de jardin et forestières
Tél. 032/953 11 67
2340 Le Noirmont

Valable
jusqu'au
28.2.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES CULTURELLES

**ÉCOLE D'INGÉNIEURS
DU CANTON DE
NEUCHÂTEL - LE LOCLE**

PORTES OUVERTES

VENDREDI 14 MARS 1997
DE 15 H À 22 HEURES

- Etudiantes, étudiants, professeurs et assistants vous attendent dans leur environnement de haute technologie.

- Séances d'informations

- Visites guidées sur demande

Entrées: - Avenue de l'Hôtel-de-Ville 7

- Rue du Châtelard

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'EICN, 7, Av. de l'Hôtel-de-Ville - 2400 Le Locle - Tél. 032 930 30 30 - Fax 032 930 30 50

Le Directeur: S. JACCARD

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

Samedi 15 mars à 16 h 30
Aula de la Faculté des lettres de l'Université
de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1

SÉANCE PUBLIQUE

Remise du Prix de l'Institut 1997 à

PIERRE CHAPPUIS
poète

Conférence de M. Michel Collot professeur
de littérature à l'Université de Paris-Nanterre:

PAYSAGE ET POÉSIE

Intermèdes musicaux de J. Brahms et A. Berg
pour clarinette et piano

● ENTRÉE LIBRE ●

VACANCES - VOYAGES



voyages
de rêve
à prix
de rêve

Vögele

FINANCE

**SOS
DETTES**

aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45

**vacances en
FRANCE**

MÉDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1997 gratuite. L. U. K., Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06

22-469005/ROC

DIVERS

**Table de
massage**

Modèle portable et pliable, armature en noir, matelas en gris, très stable, avec fente faciale, à l'état neuf. Prix avantageux.
077/63 62 74
210-47734/ROC

IMMOBILIER



LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Parc 6

A louer
appartement de
3 pièces
Loyer: Fr. 660.-
+ charges

Libre dès le 1er avril 1997

Pour visiter:
Mme Rocha,
tél. 032/968 91 47

Pour d'autres
renseignements,
notre service location:
tél. 021/320 88 61

cogestim
MAUPAS 6 - LAUSANNE

IMMOBILIER

**A vendre au centre de Saint-Imier
immeuble locatif
et commercial**

Comprenant 2 magasins et 3 appartements
Pour tout renseignement: tél. 032/925 41 70



Tout de suite ou pour date à convenir

**un appartement
de 3 pièces**

avec cuisine agencée,
douche-WC, libre tout de suite

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds



**A vendre
à La Chaux-de-Fonds
CORDONNERIE**

Centre ville, clientèle nombreuse, immédiatement exploitable.

Ecrire sous chiffre P 132-3945
à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds

**A quelques minutes du centre, à vendre
Grand appartement**

5 1/2 pièces - 140 m²

Confort. Dépendances. Petit jardin. Place de parc. Aucune charges d'exploitation; occasion unique.

Pour traiter: Fr. 80 000.-

Pierre Grandjean
Immobilier, Jardinière 15 / Parc 14
Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 33
Fax 032/913 77 42

À LOUER

POUR LE 31 MARS 1997

BEAU LOGEMENT

de 3 1/2 pièces, composé de 3 chambres, cuisine-coin à manger-salon avec poêle suédois, salle de bains, balcon. Rue Jaquet-Droz.

APPARTEMENT

de 3 pièces, cuisine agencée de hotte, frigo et lave-linge, salle de bains, cheminé de salon, rue du Doubs.

À VENDRE

**A La Chaux-de-Fonds
Nord-ouest de la ville à proximité
des écoles et des transports
publics**

**APPARTEMENT DE
5 PIÈCES avec balcon**

Hall d'entrée avec réduit.
Belle cuisine agencée ouverte
sur salle à manger entièrement
boisée.

Salon avec balcon.
1 chambre à coucher boisée
2 chambres enfants
Salle de bains-WC

Notice à disposition
Visite sur rendez-vous

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

**A louer à La Chaux-de-Fonds
dans immeubles résidentiels**

**appartements
neufs**

4 1/2 pièces
avec balcon

3 1/2 pièces
avec jardin d'hiver

Garages à disposition.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et visites:
**Gérançia immobilière
Bosshart & Gautschi**
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 17 84

À VENDRE

**A La Chaux-de-Fonds
Centre ville**

**MAGNIFIQUE
APPARTEMENT
DE 4 1/2 PIÈCES**

Vue imprenable sur la ville et
ensoleillement maximum toute
la journée

Hall d'entrée très spacieux
Cuisine agencée
Salon-séjour
1 chambre à coucher avec coin
bureau
2 chambres
Salle de bains - WC séparés.

Notice à disposition
Visite sur rendez-vous

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76



Quartier sud-ouest
La Chaux-de-Fonds

**Appartement de 4 1/2 pièces
charges financières
seulement Fr. 737.- par mois**

- séjour avec grand balcon
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC
- ascenseur
- proximité des transports publics

Fonds propres minimum Fr. 23 000.-
grâce au système aide fédérale
ou notre coopérative de cautionnement
immobilier CCI/LPPE

Notice à disposition et visite sur rendez-vous.



ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

**COURS
INTENSIFS**

préparation
aux examens de
l'Université de Cambridge

Tous les jours
8 h 30 - 11 h 30

Inscriptions jusqu'au 12.3.97

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél. 032/7 240 777

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél. 032/968 72 68

OFFRES D'EMPLOI

Pour des postes d'avenir,
dans le secteur de
l'appareillage horloger,
nous recherchons des

décolleteurs sur CNC

expérimentés dans ce secteur, de préférence sur décolleteuses TORNOS ENC 74.

Région: La Chaux-de-Fonds.

Les personnes maîtrisant parfaitement le décolletage conventionnel, avec en plus quelques connaissances CNC, ou désirant être formés dans le domaine du décolletage sur commandes numériques, sont priées de nous faire parvenir une candidature complète, ou de prendre contact avec Gérard Forino, pour un entretien.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/913 04 04

IMMOBILIER

HORLOGERS ATTENTION

cet article peut vous concerner
Je remets mon commerce de réparation et vente d'horlogerie ancienne et moderne, complètement équipé, bien situé sur le Littoral neuchâtelois, avec vitrine. Location raisonnable. Faire offre sous chiffre T 28-78502 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Les nouvelles cuisinières Miele
encastrables norme suisse et
norme européenne

Miele

41 258781 ROC



**À VENDRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

A quelques minutes de la place
du Marché dans un petit immeuble
ancien entièrement rénové

**Spacieux appartement
de 5 1/2 pièces**

Cuisine agencée, deux salles d'eau,
cheminée de salon.
Deux caves et combles.

Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

Le mot mystère

Définition: étancher un liquide, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

S	E	R	E	P	E	R	L	I	E	V	E	E	I	E
N	O	R	E	L	O	M	D	E	R	S	L	T	E	
E	V	E	B	E	D	O	H	P	E	S	O	H	C	R
I	U	U	U	E	N	P	E	P	I	T	N	P	E	D
R	O	Q	T	R	T	I	O	T	E	I	A	R	O	N
D	I	I	O	E	S	E	L	U	E	L	F	L	E	O
N	R	T	M	T	S	T	A	G	L	U	U	V	E	R
F	O	E	E	R	E	E	R	I	A	P	E	N	E	E
P	R	U	E	U	Q	O	M	P	O	U	E	U	U	N
P	S	V	Q	O	Q	L	E	P	P	L	T	Q	Q	L
P	A	O	N	T	B	I	U	A	I	E	S	E		
E	P	I	Q	U	E	E	H	V	Q	N	G	L	U	I
L	I	S	T	U	R	N	I	T	U	A	T	O	R	A
E	D	I	A	R	E	S	G	R	E	L	L	I	B	U
R	E	N	E	M	E	R	E	P	E	C	R	F	N	Q

- | | | | |
|-------------------|----------------|------------------|-----------------|
| A Averse | Ethique | N Neveu | Q Psoque |
| B Avisé | Ethnie | O Nilgaut | R Quai |
| C Brusque | Etique | P Nique | S Queue |
| D Butome | Eveil | R Nurse | T Raide |
| E Chose | F Fiolo | O Obéir | S Repère |
| F Clan | Flaque | P Opaque | T Rien |
| G Cloué | Frite | R Opéré | S Rond |
| H Détalé | I Ilote | P Paître | S Sapide |
| I Double | L Ivre | P Pantin | T Soeur |
| J Eolien | L Larme | P Péage | T Tissé |
| K Epair | Lunule | P Peler | T Toit |
| L Epaufrer | Lupulin | P Pierre | T Toque |
| M Epéiste | Mère | P Populo | T Tourte |
| N Ephod | Molle | P Poquet | U Unique |
| O Epique | Moqueur | P Poulpe | V Voisin |

Solution en page 20

Métiers de bouche Comme un cheveu sur la soupe

Demain se déroulera à Delémont le concours des métiers de bouche. L'an passé, cette manifestation, véritable vitrine de la profession, a vu défiler plus de 5000 visiteurs. Cette année, le thème du concours est «La route des épices». Mais la sauce risque fort d'être moins relevée que la cuvée 1996 puisque les apprentis des grandes toques jurassiennes - de Georges Wenger au Noirmont à Michel Jolidon à Saignelégier - ne sont pas présents. Motif: le mur de glace séparant Gastro-Jura (cafetiers-restaurateurs jurassiens) à l'AJma (Association jurassienne des maîtres d'apprentissage)...

Ouvert aux apprentis cuisiniers, boulangers-pâtisseries et aux sommeliers, ce concours a ravi le public l'an passé. On se pressait autour des présentations aussi audacieuses qu'alléchantes alors que les apprentis effectuaient des démonstrations au cœur du Comptoir delémontain.

Cette formule à succès est reconduite. Et «La route des épices» tient lieu de thème cette année. Un jury de dix personnes (formé de professionnels, de représentants de la FRC...), emmené par Jean-Claude Bailat, le directeur du Centre professionnel de Delémont, jugera les œuvres présentées. Quatre critères sont retenus: l'harmonie des goûts, la présentation, l'originalité et l'exécution.

Clivage
Ombre au tableau de cette manifestation: l'absence de



Une des réalisations primées l'an passé à Delémont.

photo Gogniat

plusieurs apprentis qui sont sous l'aile de l'AJma. Cette association est une «dissidence» de Gastro-Jura. Elle réunit une quinzaine de cuisiniers, parmi les meilleurs du Jura, de l'hôtel de la Gare au Noirmont en passant par le Midi à Delémont, La Gare à Saignelégier ou le Cheval Blanc à Glovelier. Ces maîtres-queux estiment que les cours dispensés à l'école professionnelle sont désuets, sans logique, qu'ils ne collent pas à la réalité. L'AJma dispense donc ses propres cours en parallèle. Une fois par mois, le lundi

après-midi, un thème est abordé. Cela va de la cuisine jurassienne aux produits de luxe, à la connaissance des vins. Un cours théorique est de plus dispensé chaque jeudi après-midi.

Du côté de la formation professionnelle, Jean-Claude Bailat explique qu'il se doit de suivre le programme de l'Ofiamt, que ces cours sont donnés pour la grande masse des cuisiniers et non pour une élite, que le programme a été revu et adapté...

Les cuisiniers de l'AJma ont laissé la liberté à leurs ap-

prentis de participer ou non au concours de Delémont. Ceux de Georges Wenger et Michel Jolidon, qui avaient gagné les premiers prix l'an passé, n'y seront pas. Preuve du mur de glace qui s'est instauré entre les deux associations. C'est dommage pour la profession mais c'est surtout dommage pour l'image des auberges du Jura. C'est en misant sur la qualité et sur ce que le client exige et non sur la médiocrité qu'on va redonner quelque éclat à la gastronomie jurassienne.

Michel Gogniat

Arc Jura expo Crème de l'élevage

En 1995, les jeunes éleveurs et les fédérations d'élevage de trois régions (Jura-Jura bernois et Neuchâtel) fusionnent pour mettre sur pied Arc Jura expo. On y retrouve près de 200 bêtes, la crème de l'élevage bovin. Ce grand rendez-vous est fixé au samedi 22 mars à Saignelégier.

Comme l'ont expliqué hier Richard Uelschi, des Reusilles, président, chargé de l'organisation et Félix Wurgler, de Cernier, responsable de l'information, cette exposition est unique dans la mesure où elle rassemble les quatre races laitières (tachetée rouge, holstein, montbéliarde et brune) de la région. Au prix d'une sélection dans chaque canton, ce sont les meilleurs sujets qui sont retenus.

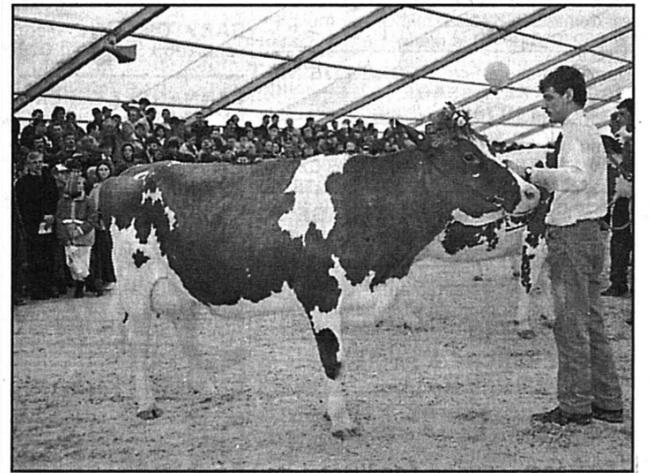
Championnes et génie génétique

On retrouvera donc à Saignelégier 120 vaches, 70 gé-

nisses et une vingtaine de veaux, la fleur de l'élevage. Un classement par catégorie en matinée précède l'après-midi le challenge de la meilleure collection cantonale, l'élection des championnes et des Miss, le classement des veaux... Le cheptel de l'Arc jurassien n'a rien à envier aux troupeaux étrangers. Et, c'est un fait connu, un bétail de qualité trouve preneur à bon prix. La place de Saignelégier est donc appelée à se développer pour devenir un point de vente important. Nous reviendrons sur cette manifestation.

Signalons enfin que la même équipe organise, dans le cadre du centième de Courtemelon, une journée consacrée à la génétique le vendredi 14 mars dès 8h15 à l'Institut. Ouverte à chacun, cette journée permettra d'entendre d'éminents professeurs parler de génétique animale et végétale, un thème chaud actuellement.

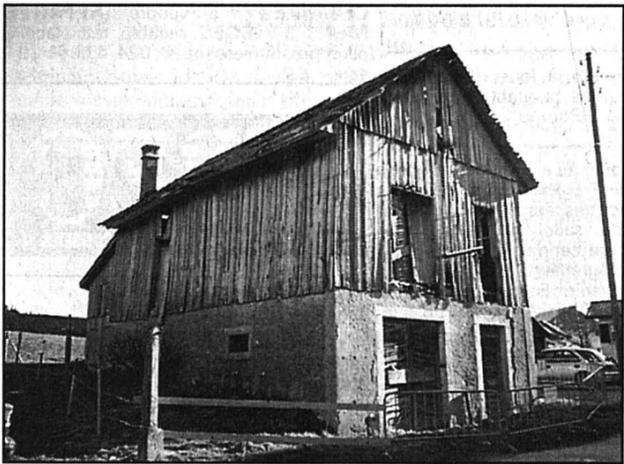
MGO



Arc Jura Expo, qui se déroulera à Saignelégier le samedi 22 mars, rassemble la crème de l'élevage bovin de la région.

photo a

Saignelégier Un grenier menaçant en plein cœur de la localité



La commune a entouré le grenier de barrières et décline toute responsabilité en cas de pépin.

photo Gogniat

En fin de semaine dernière, la commune de Saignelégier a fait poser des barrières autour d'un grenier en voie de décomposition et qui se fait menaçant au cœur de la localité. Elle a également dressé des panneaux déclinant sa responsabilité pour quiconque s'aventurerait dans les lieux. Le propriétaire a promis une démolition rapide... et le lancement de la restauration de la «maison jaune» qui jouxte.

«Avec le dernier coup de vent, des tuiles ont été emportées et un «vire-vent» est tombé» explique René Girardin, maire du chef-lieu franc-montagnard pour expliquer ces mesures. Il faut dire que ce grenier est sur le chemin de

l'école et dans un état de délabrement avancé. Il n'est pas rare qu'il serve de terrain de jeux aux enfants. Le propriétaire, un architecte de Courroux, a été averti. Aussitôt, il a enlevé les tuiles et a promis une démolition rapide.

Cet architecte a indiqué à l'autorité qu'il entreprendrait incessamment la restauration de l'immeuble qui se trouve au sud de ce grenier à la route de France, un projet en rade depuis trois à quatre ans. Il s'agit d'une des plus anciennes maisons de Saignelégier. Ce très beau projet prévoit l'aménagement d'appartements et de studios dans ce grand volume. Affaire à suivre donc.

MGO

Les Bois Des veuves sur les planches

Le seul récit des circonstances grotesques de la mort de son mari fait pouffer de rire les deux amies de la nouvelle veuve. «Le clan des veuves» est né. Il mérite bien son nom. les veuves de vieille date vont guider la nouvelle recrue dans les méandres d'un deuil tragique.

Sans doute, elles en connaissent un chapitre. Ces sacrées luronnes font l'inventaire des aléas de la vie matrimoniale. Elles en rigolent sans amertume. La nouvelle veuve, sincèrement éplorée, va précipiter malgré elle une quatrième femme dans le clan.

N'en disons pas plus! Pas bégueules pour un sou, polissonnes à leurs heures, lucides

et marrantes, elles ont le grand mérite de surcroît d'être solidaires.

Le groupe théâtral des Bois a choisi cette comédie de Ginette Beauvais-Garcin, pièce créée en 1991, qui a triomphé tant à Paris qu'en province. Coup de théâtre: l'auteur a accordé au groupe des Bois une dérogation pour jouer cette pièce alors qu'elle tourne encore en France.

La mise en scène est de Sandra Wermeille et de Gerlinde Godat.

DMJ

Halle communale des Bois: «Le clan des veuves» les 14 et 15 mars, les 21 et 22 mars à 20h15.

BRÈVES

Jeunes musiciens Lauréats de qualité

Les Championnats jurassiens des jeunes musiciens ont connu le succès samedi à Fontenais. A l'alto, Olivier Marquis, de Mervelier, a été désigné champion tout comme Nathalie Beuret, Courrendlin, à la flûte. Chez les moins de 15 ans, François Terrier l'a emporté dans les cuivres et Maryline Mergy dans les bois. Parmi les ensembles, succès de Wir leben unsere Instrumenten d'Alle et, parmi les juniors, de The Brass Quartett Enigma, de Delémont. Un concert de gala donné par les finalistes a clos la manifestation.

VIG

Contrôle des finances Précisions

Répondant aux nombreuses questions du député Jean-Claude Hennequin (PS) à la suite de modifications du rapport annuel du Contrôle des finances (CFI), le Gouvernement refuse de se prononcer sur les cadeaux faits aux ministres en 1994. Les comptes ont été approuvés par le Parlement en temps opportun. La liste des modifications apportées au rapport du Contrôle des finances est à disposition des députés. Elle a été communiquée en conférence de presse par le Gouvernement. Ces changements ne couvrent aucune transaction contraire aux lois.

Bassecourt Il sonne le tocsin et tente de s'immoler

Drame humain à Bassecourt en fin de semaine passée. Dans la nuit de jeudi à vendredi, un Vadais âgé de 47 ans et père de quatre enfants, a tenté de s'immoler par le feu. A 1h30 du matin, visiblement dans un état second, cet homme est allé d'abord crocheter le portillon d'entrée de l'église pour l'ouvrir. Puis, en moto, il brisa la petite boîte qui donne l'alarme du feu aux pompiers. De retour à l'église, il a pressé les boutons qui actionnent les cloches pour le tocsin. Des gens sont accourus sur place. Ils ont vu cet homme désespéré prêt à s'im-

moler par le feu. Il tenait un bidon de benzine en mains. Ils ont parlementé avant de le lui enlever. L'homme a alors renversé sa moto, ouvert le bouchon d'essence, se rouler dans le liquide pour y mettre le feu. L'intervention rapide des personnes présentes et la proximité d'une fontaine ont évité le pire. Brûlé, cet homme a été hospitalisé à Delémont. Mais le lendemain matin, habillé de la chemise d'hôpital et d'un sac de jute, il a pris la clef des champs, et est monté dans le train. On l'a retrouvé à Glovelier pour être à nouveau hospitalisé.

MGO

Presse Sortie d'«Impact»

Organe du Groupe Bélier, «Impact» sort de presse. Les jeunes autonomistes reviennent largement sur ce qu'ils appellent «des obsessions de Carla Del Ponte». Le procureur de la Confédération refuse d'indemniser un jeune Bélier incarcéré et blanchi à l'époque lors de «l'affaire Bader». Le Bélier revient aussi sur la roue de Bollement qui a été enlevée devant la Banque cantonale de Berne à Langnau en automne dernier pour être rapatriée dans le Jura. Une pétition a été lancée pour que le Gouvernement jurassien se mouille dans cette affaire.

MGO

Foi Un aumônier pour deux missions

A fin 1996, le Jura comptait 2286 Italiens, 1558 Espagnols, 1414 Français, 1102 ex-Yougoslaves et 988 Portugais. Les immigrés espagnols et portugais peuvent partager leur foi en se réunissant entre compatriotes et prier dans leur langue maternelle. Depuis l'arrivée du père Orlando Gaido en automne 1994, ces deux communautés disposent en effet du même aumônier et de locaux communs (au Righi à Delémont). Le père Gaido étend son ministère à l'ensemble du Jura ainsi qu'à la paroisse de Moutier.

MGO

La mini

Prenez-la au mot!

• Demandes d'emploi

HOMME 38 ANS CHERCHE TRAVAIL EN 2 X 8. Ecrire sous chiffre T 132-3998 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-3998



Le professionnalisme clé de la qualité

• VENTE
• MAINTENANCE

• Petits travaux

À VOTRE SERVICE, secrétaire pour travaux sur support informatique. ϕ 032/968 98 22 132-288

RÉALISATIONS DE LOGOS, cartes de visites, publicités diverses, travaux graphiques. Prix intéressants. ϕ 032/968 70 42 132-3399

Jeune homme **CHERCHE TRAVAIL** COMME AIDE DE CUISINE OU JARDINIER. ϕ 032/968 80 79 132-3774

FEMME DE MÉNAGE SOIGNEUSE est demandée 3 fois 2 heures par mois. ϕ 032/913 09 40 le matin 132-3974

Dame cherche à faire **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE.** ϕ 032/914 10 79 132-3992

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE.** ϕ 032/914 28 02 132-4021

Jeune couple cherche **NETTOYAGE DU SOIR** (bureau, entreprise...). ϕ 032/968 16 73 132-4025

NETTOIE: appartements, cuisines, usines, shampoing tapis, débarras. ϕ 032/968 98 22 132-79992

DAME CHERCHE À FAIRE heures de nettoyage. ϕ 032/721 19 04 28-79236

JOB ACCESSOIRE -REVENUS INTÉRESSANTS. Activité indépendante offrant d'excellentes possibilités de revenus. ϕ 022/788 20 86, B. Paratte. 6-151255

BIENTÔT L'ÉTÉ. Recherchons 20 personnes qui ont besoin de contrôler leur poids. ϕ 022/788 20 86, B. Paratte. 6-151254

• Informatique

QUI ENSEIGNE POUR DÉBUTANT, utilisation du PC portable, Windows 95. Ecrire sous chiffre O 132-3838 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-3838

• Amitiés - Rencontres

JE M'APPELLE ARIANE, j'ai des longs cheveux blonds, yeux bleus et de la tendresse à revendre, je pourrais en remplir votre cœur si vous m'envoyez vos coordonnées et votre photo sous chiffre H 28-79598 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 28-79598

Dame 47 ans **CHERCHE COMPAGNON,** pour vie à deux. Ecrire sous chiffre S 132-3914 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-3914

Jeune homme, 35, excellente situation, libre, sérieux, valeurs humaines, axé sur qualité de vie, **RENCONTRERAIT FEMME** (25-35 ans), chaleureuse, sensible, séduisante, pour relation d'amour et d'avenir. Photo souhaitée. Ecrire sous chiffre P 132-4005 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-4005

• Achat

Nous achetons **TAPIS ANCIENS,** minimum 50 ans d'âge, de préférence grands et clairs. Paiement comptant. ϕ 021/320 10 50 132-3445

• Vente

DÉMONTÉ-PNEUS + ÉQUILIBREUSE ÉLECTRONIQUE auto/moto Geodyna HOFMANN Fr.3500.-. **NATEL D ROADSTAR 7090** avec accu supplémentaire, prise voiture Fr. 250.-. ϕ 079/240 41 68 132-3918

À BON PRIX, LAVE-LINGE, FRIGO, SÈCHE-LINGE, LAVE-VAISSELLE, ETC. Toutes grandes marques, neufs avec garantie usine. Livraison gratuite. Installation + réparation toutes marques. ϕ 032/853 21 11 28-74406

• Divers

MASSAGE, pour personnes stressées, fatiguées, mal au dos, massage complet, par masseur. ϕ 032/913 45 21. Région Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds. 132-3985

Cherche, région La Chaux-de-Fonds, **CAVALIER(ÈRE)** pour monter grand hongre bai foncé, possibilité de concours, saut et dressage, également licence si désiré. Participation aux frais. ϕ 032/968 19 41 132-4008

COSTUMES DE CARNAVAL, adultes et enfants. ϕ 032/961 14 50 14-797924

GARY ON LINE marquage places de parc, 2063 Saules. ϕ 079/414 95 93 28-71641

CANNAGE ET REMPLISSAGES DE CHAISES. Atelier Prébarreau, Tunnels 38, 2006 Neuchâtel. ϕ 032/730 26 70 28-78997

• Vélos - Motos

VTT SCOTT PRO RACING, monté Shimano XT-XTR, fourche Roc Shok, cadre 16" Fr. 800.-, cadre 19" Fr. 800.-. ϕ 032/968 36 14 132-3978

Menuiserie-Ebénisterie
Walzer Frères S.A.
Fenêtres - Agencements
Rénovations

Atelier de l'Hôtel-de-Ville
Hôtel-de-Ville 38
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 32 27
Fax 032/968 01 41
132-79589

• Autos

A vendre **KAWASAKI ZXR 750,** couleur verte, 37 000 km, expertisée, prix Fr. 6000.-, en parfait état. ϕ 032/931 47 50 à partir de 8 h. 132-3791

NISSAN CHERRY TURBO, expertisée, toit ouvrant, jantes alu, 1987. ϕ 032/968 35 80 132-3888

A vendre **OPEL CORSA 1.2L,** neuve, cause double emploi. ϕ 032/913 11 87 132-3961

A vendre **PEUGEOT 505,** conviendrait pour bricoleur. ϕ 032/937 16 87 132-3962

Vends **FORD ESCORT RS 2000,** 105 000 km, année 92, excellent état, pneus et jantes été-hiver, porte-vélo, porteki, lecteur CD. Prix Fr. 10 000.-. ϕ 024/425 11 72 - ϕ 024/426 50 08 132-4009

FIAT COUPÉ TURBO 16V, 7.94, 57 000 km, Fr. 23 000.-. ϕ 077/37 21 10 28-79350

• Vacances-voyages

ANZÈRE, STUDIO À LOUER avec TV, Fr. 200.-/semaine + taxe séjour. ϕ 089/20 20 231 132-3171

• Immobilier

A louer, Bouleaux 15, **APPARTEMENT DE 1 1/2 PIÈCE** meublé. Libre dès le 1er avril 1997 ou à convenir. ϕ 032/913 26 55. 132-2230

A louer, Espacité 5, **MAGASIN DE 88 m².** Libre de suite ou à convenir. ϕ 032/913 26 55. 132-2243

A louer, Bd des Eplatures 46e, **LOCAUX COMMERCIAUX DE 301 m².** Libres de suite ou à convenir. ϕ 032/913 26 55. 132-2266

A louer au Locle, rue J.-J.-Huguenin 27, **APPARTEMENTS 2, 3 ET 4 PIÈCES** rénovés avec cuisine agencée, jardin commun. ϕ 032/913 26 55. 132-3960

SAINT-IMIER, à louer appartement 3 pièces, rénové 4e étage, cuisine non-agencée, salle de bains, loyer très intéressant, libre tout de suite. ϕ 032/954 20 64, heures de bureau. 14-797883

A louer en ville de La Chaux-de-Fonds, **UN APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES,** entièrement rénové, aménagement moderne et confortable (y.c. lave-linge et sèche-linge dans le logement). Appelez le ϕ 032/853 29 75 aux heures des repas. 28-7747

CHERCHE CHAMBRE DANS FAMILLE pour jeune fille en apprentissage. Loyer raisonnable. Tout de suite. Tél. 032/841 43 28 28-78891

VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE MOTO?
au
GRAND MARCHÉ OCCASIONS MOTOS
à la
3e Expo-Rencontre du 2-Roues 97
POLYEXPO, LA CHAUX-DE-FONDS
du 20 au 23 mars 1997
Exposez votre moto pendant 4 jours et bénéficiez de notre appui publicitaire et d'animations. Inscriptions à Fr. 50.- chez votre agent moto exposant ou directement à Expo-Rencontre du 2-Roues, case postale 4147, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/926 72 29 132-3141

VENDS MAISON, France, Dole, quartier agréable. Rez: 3 pièces + cuisine, véranda, salle de bains, pièce aménagée au sous-sol, étage: 3 chambres, cabinet de toilette, WC, Fr. 590 000.-, terrain 6 ares. ϕ 0033/384 79 29 67 132-3845

LE LOCLE à louer rue de l'Industrie **APPARTEMENT 3 PIÈCES** rénové, cuisine agencée, bains et douche. Prix intéressant. Libre tout de suite. ϕ 032/753 14 85 28-79487

A louer, place de la Gare à La Chaux-de-Fonds, **CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE,** à partir de Fr. 350.-. **APPARTEMENT 1 PIÈCE MEUBLÉ,** Fr. 640.-. ϕ 032/913 11 16 132-3224

VENDS CHALET, 52 m² habitable, entre Besançon et Maiche. Plus 80 m² de garage. Chauffage central. Fr. 87 000.-. ϕ 0033/381 96 36 11 132-3369

Urgent, à louer **4 PIÈCES,** Rue Jaquet-Droz 39, libre fin mars. Poêle suédois, cuisine ouverte sur séjour, poutres apparentes, balcon. Fr. 1000.-. ϕ 032/926 85 33 le matin / ϕ 032/913 99 78 132-3630

Les Brenets, à louer **SPACIEUX 5 1/2 PIÈCES,** vue imprenable, libre au 1.9.97 ou à convenir. ϕ 032/932 13 87 132-3524

Quartier de l'Hôpital, à louer, 1er avril ou à convenir, **SUPERBE APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES,** 105 m², complètement rénové à neuf, tout équipé. Loyer Fr. 1530.- charges comprises. ϕ 077/58 47 14 132-3577

CHÂTEAU-D'OËX, 2 1/2 pièces, 5 lits, vue. ϕ 021/861 09 36 132-3580

Les Bois, à vendre **VILLA INDIVIDUELLE,** 5 1/2 pièces + dépendance, 160 m² habitable, garage double, terrain 850 m². Prix à discuter. ϕ 032/961 17 53 le soir. 132-3803

A louer au Locle, **BEL APPARTEMENT 4 PIÈCES,** refait, centré, ensoleillé. Fr. 800.- + charges. ϕ 032/931 92 31 132-3958

A vendre au Crêt-Vaillant, Le Locle, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT,** 2 salles de bains, 2 WC, salon cheminée 40 m², 5 chambres, jardin. Prix attractif. ϕ 032/931 57 27, travail 032/931 36 02 132-3965

A louer, Le Locle, quartier ouest, **MAXI 2 1/2 PIÈCES,** mini prix, tout confort, avec cave et balcon, sud-ouest. ϕ 032/931 00 59 132-3968

A louer au **LOCLE, MAGNIFIQUE 5 PIÈCES,** exposition sud-ouest, balcon, cave, garage. ϕ 032/931 00 59 132-3969

A louer à **LA CHAUX-DE-FONDS,** quartier ouest, **GARAGES.** ϕ 032/913 10 32 132-3970

Quartier Est, **ATELIER MENUISIER-SERRURIER,** 50 m² + garage, accès facile, électricité 380 V., chauffé. ϕ 032/968 24 42 132-3977

A louer à La Chaux-de-Fonds, Chapeau-Râblé, **APPARTEMENT 3 PIÈCES.** Fr. 786.- charges comprises. Cuisine agencée, cave, balcon, libre dès 1.4.97. ϕ 032/926 17 37 132-3995

Au Locle, à louer **APPARTEMENT 3 OU 4 PIÈCES + GARAGE,** dans petite maison. Libre fin mai. ϕ 032/931 11 36 / ϕ 079/204 30 14 132-3996

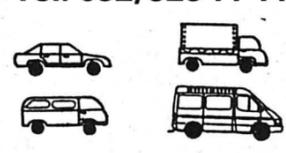
A louer aux Brenets, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES SPACIEUX,** tout confort. Fr. 750.- + charges. Libre tout de suite. ϕ 032/932 10 84 132-3997

Couple cherche à acheter **VILLA INDÉPENDANTE,** à La Chaux-de-Fonds. Bref descriptif et prix de vente souhaités. Ecrire sous chiffre K 132-3999 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-3999

A louer Le Locle, centre ville, Pont 4, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES,** 82 m², cuisine agencée habitable avec lave-vaisselle. Fr. 680.- + Fr. 120.- charges. Libre tout de suite. Tél. 032/931 89 10, dès 17 heures. 132-4000

La Chaux-de-Fonds, à louer mi-avril 1997, **1 PLACE DE PARC,** dans garage double. Proche des places du Marché et du Stand. Fr. 120.-/mois. ϕ 032/968 02 66 (dès 18 h 30). 132-4006

LOUE-MOI Tél. 032/926 77 77



Service de location de véhicules, machines-outils et motos

Avenue Léopold-Robert 165, La Chaux-de-Fonds

JE CHERCHE À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS APPARTEMENT 2 OU 3 PIÈCES dans immeuble tranquille. ϕ 032/861 39 36 le soir. 28-78941

A vendre, La Chaux-de-Fonds, quartier sud-ouest, dans petite PPE, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES,** jardin, terrasse, garages. ϕ 079/240 29 06 (rép.). 132-3844

La Chaux-de-Fonds, à louer **3 PIÈCES SPACIEUX,** cuisine habitable non agencée. Loyer modéré. Pour le 1.5.97. ϕ 032/968 35 03 132-3882

A vendre ou à louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 5 PIÈCES DUPLEX,** avec cachet, poutres apparentes, cuisine agencée, grande salle de bains, WC, douche, chauffage central, cheminée, jardin potager et d'agrément, garage, tout de suite ou à convenir. Ecrire sous chiffre V 132-3883 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-3883

Le Locle, **APPARTEMENT 1 PIÈCE,** cuisine, salle de bains. Fr. 360.- charges comprises. ϕ 032/931 71 35 - ϕ 032/931 88 53 132-3949



L'informatique à votre rythme

Formation à l'entreprise ou à domicile possible

A louer, **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** Fr. 680.-, Numa-Droz 175, ϕ 032/926 03 15 - 079/447 39 78 132-4019

A louer à La Chaux-de-Fonds, tout de suite ou date à convenir **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** cuisine agencée, salle de bains, WC. Prix: Fr. 547.-/mois charges comprises. ϕ 032/914 31 53 à partir de 19 h 30. 132-3717

A louer rue des Cardamines au Locle **APPARTEMENTS DE 3 1/2 et 4 1/2 PIÈCES,** prix à discuter. ϕ 032/853 52 51 28-79544

A remettre, **APPARTEMENT 2 CHAMBRES,** cuisine, balcon, ascenseur, 7e étage. Prix Fr. 640.- charges comprises. 1 Garage Fr. 115.-. Girardet 33, Le Locle. Tout de suite ou à convenir. ϕ 032/968 75 64 dès 20 h. 132-3637

APPARTEMENT MEUBLÉ 2 PIÈCES, Rue Helvétie, La Chaux-de-Fonds, libre tout de suite, avec ascenseur, 1 place de parc pour voiture. Fr. 780.- charges comprises. ϕ 032/846 32 45 132-3653

Maman avec 1 enfant + animaux **CHERCHE APPARTEMENT 3 1/2 OU 4 1/2 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds, avec confort et jardin, école à proximité. Loyer maximum Fr. 1100.-. ϕ 079/411 04 12 132-3863

A louer, **GARAGE.** Rue du Doubs 139. Libre tout de suite. ϕ 032/926 03 05 132-3716

A louer **2 PIÈCES.** Fr. 460.- charges comprises, tout de suite ou à convenir. ϕ 032/968 89 50 132-3753

GRENIER 5-7 STUDIO MEUBLÉ, confortable. Fr. 550.-. ϕ 077/37 10 19 132-3762

Le Locle, à louer, Jean-d'Aarberg 4, côté ouest, **TRÈS BEL APPARTEMENT** de 3 pièces sur 3 étages, cuisine agencée, entrée indépendante. Chauffage individuel, jardin. Fr. 850.- + charges. Libre 1er juin 1997. ϕ 032/931 64 10 132-3776

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** cuisine agencée vitrocéram, lave-vaisselle. Fr. 1086.90 charges comprises dès le 1.4.97. ϕ 032/926 10 42 heures des repas. 132-3786

A louer à Corcelles, **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** avec cachet, cheminée, cuisine agencée, mi-meublé. Fr. 750.- + charges. Libre 1er mai. ϕ 032/730 30 51 132-3828

A louer **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES,** cuisine, salle de bains, WC séparés, grand balcon, ascenseur et service conciergerie. Fr. 940.- charges comprises. ϕ 032/913 41 83 132-3834

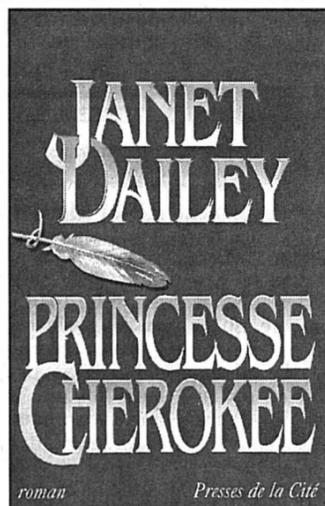
Cherche à louer, **1 PIÈCE INDÉPENDANTE.** Fr. 100.- environ. ϕ 079/410 17 02 132-3839

CHAMPÉRY, à vendre, **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** meublé, rez, place de parc, prix intéressant. ϕ 024/479 61 39 le soir. 132-3848



Un bon conseil: suivez nos conseils!

Léopold-Robert 6
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 60 26 132-3946



JANET DAILEY
PRINCESSE CHEROKEE
roman Presses de la Cité

Princesse Cherokee

ROMAN - Janet Dailey

- Ce nègre porte un mousquet, s'exclama Cale en montrant du doigt l'homme de couleur qui accompagnait l'Indien. C'est interdit!

- Je lui fais confiance. Pourtant, il se montre parfois un peu nerveux! Si vous le taquez un peu trop, son arme risque de partir toute seule...

Du point de vue d'Eliza, l'homme en question ne semblait nullement nerveux ou incompetent dans le maniement de son arme.

- Allons, Cale, fichons le camp! dit le plus costaud des trois cavaliers en relâchant les rênes et en éloignant son cheval de l'attelage.

Un moment indécis, Cale toisa l'Indien d'un air bravache. Puis, il donna finalement une claque sur le flanc de son cheval.

- T'auras de mes nouvelles, Peau-Rouge!

Le trio détalait au galop.

- Ces hommes se préparaient à voler la voiture et à nous laisser au bord de la route? demanda Eliza, indignée.

- Absolument! et nous n'avons aucun moyen de protester. Ni maintenant, ni plus tard, répondit Temple d'un ton laconique avant de se retourner vers l'homme vêtu de peaux de daim, et de le regarder avec une satisfaction teintée de fierté. Si Blade Stuart n'était pas arrivé au bon moment, nous étions fichus!

Blade... Un prénom insolite, songea Eliza, tandis que Temple échangeait quelques mots en langue cherokee avec le mystérieux personnage.

- Miss Hall, permettez-moi de vous présenter Blade Stuart, dit enfin Temple.

Eliza n'entendit pas la suite des présentations, car elle venait de plonger

son regard dans les yeux bleus de l'Indien - des yeux d'autant plus limpides qu'ils contrastaient avec la teinte cuivrée de sa peau.

- Après un si long voyage, je regrette que vous ayez reçu pareil accueil, Miss Hall.

Brusquement arrachée à sa contemplation, Eliza sursauta. Et remarqua de nouveau la longue et profonde cicatrice qui barrait la joue de Blade.

- Qui étaient ces hommes? demanda-t-elle. Et pourquoi dites-vous qu'ils auraient pu voler votre voiture et votre attelage sans être punis?

Sa question s'adressait à Temple, mais Blade répondit à la place de la jeune fille.

France Le président veut remonter le moral des jeunes de l'Hexagone

Jacques Chirac s'est efforcé hier soir de remonter le moral des jeunes Français menacés par le chômage. Le président a annoncé lors d'un entretien télévisé qu'il voulait éradiquer l'illettrisme chez les écoliers d'ici à 2002. Il désire également baisser à 5,6% la TVA sur les produits et les services multimédias.

Jacques Chirac et ses conseillers en communication ont choisi pour l'émission la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. L'entretien a été intitulé: «Année 2000, une chance pour tous». Le chef de l'Etat qui était interviewé devant une audience de plus d'une centaine de jeunes, s'est efforcé de faire passer un message positif et volontariste.

Jacques Chirac s'est fixé pour objectif d'éradiquer l'illettrisme chez les écoliers sortant du primaire, d'ici à la fin de son septennat en 2002. L'illettrisme touche à des degrés divers 10 à 20% de la population française.

Baisse de la TVA sur le multimédia

Le président a également annoncé qu'un débat devrait être organisé au Parlement sur les rythmes et les programmes scolaires. Selon lui, «des rythmes scolaires ne sont pas bien adaptés» et «ils sont trop chargés».



Le président français s'est efforcé hier soir de présenter à la jeunesse de son pays les aspects positifs de la mutation technologique et sociale en cours. photo Keystone

Le chef de l'Etat a annoncé qu'il avait demandé au ministre de l'Education nationale François Bayrou de réfléchir à la méthode globale d'apprentissage de la lecture, qui n'a peut-être pas «toutes les vertus qu'on a voulu lui reconnaître». Il a en outre évoqué la possibilité d'organiser un référendum sur une réforme de l'éducation, sans préciser sur quoi pourrait porter une telle consultation.

Le président a enfin précisé avoir demandé au gouvernement de baisser à 5,6% la TVA sur les produits et les services multimédias. Il a souhaité que

tous les établissements d'enseignement secondaire de France soient connectés d'ici à l'an 2000 à des réseaux informatiques. Le taux normal de la TVA est actuellement en France de 20,6%.

Chômage des jeunes

Depuis mai 1995, Matignon a organisé trois sommets consacrés à l'emploi des jeunes avec les partenaires sociaux. Le dernier en date a eu lieu il y a un mois. Malgré la mise en place de mesures financières visant à favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail, les ré-

sultats n'ont jusqu'ici guère été probants.

Le chômage continue à frapper les moins de 25 ans. A la fin janvier, la France comptait 598.000 jeunes actifs sans emploi, soit un taux de chômage de 25%, un des plus élevés d'Europe. Au total, la France compte 3,1 millions de chômeurs, soit 12,7% de la population active, un niveau historique.

Créer des emplois

Le président français a lancé un nouvel appel aux chefs d'entreprise pour qu'ils embauchent et il leur a reproché d'avoir trop souvent dans ce domaine une politique «à courte vue». Il a expliqué en substance que la montée du chômage implique des charges nouvelles que les chefs d'entreprise seront «d'une façon ou d'une autre amenés à payer». «On a une espèce de cercle vicieux», a-t-il observé. «Il y a une nécessité pour les entrepreneurs de prendre conscience que rien n'est gratuit et que d'une façon ou d'une autre il faut que tout le monde paie».

Renault égratigné

«Bien sûr que votre objectif n'est pas social, il est économique», a lancé le chef d'Etat aux chefs d'entreprise. «L'entreprise doit naturellement faire des bénéfices, mais si elle ne prend pas soin de permettre

la consommation et de limiter les charges de la nation, elle crée un processus où l'économie se dégrade et où son activité se dégrade. Elle fait au total un mauvais raisonnement».

Interrogé par ailleurs sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde (Belgique), le chef de l'Etat a réaffirmé qu'il désapprouvait la méthode choisie par la direction de l'entreprise. «Il faut y mettre un minimum de forme», a-t-il estimé.

Lors du dernier sommet social, les représentants du patronat ont proposé la création de «stages diplômants» n'excédant pas quatre mois et demi. Cette mesure vise à combler le fossé, plus large que dans

nombre d'autres pays occidentaux, entre la scolarité, les études et le monde du travail. Le patronat s'est engagé à créer 400.000 de ces stages cette année.

Pour sa part, le Parti socialiste a promis de créer 700.000 mois de travail en deux ans pour les jeunes, s'il revient au pouvoir après les prochaines élections législatives au printemps 1998. Bien que l'entourage du président ait démenti que l'intervention télévisée de hier soir était dictée par des considérations préélectorales, l'ensemble de la classe politique a conscience du poids de cette catégorie de la population./ats-afp-reuter-ap

Un mal à éradiquer

La pédophilie est «un mal qu'il faut absolument éradiquer», a déclaré Jacques Chirac, qui s'est prononcé pour un traitement médical obligatoire des pédophiles condamnés. «Je suis horrifié par ce genre de choses. Il faut voir comment on peut maîtriser des pulsions de ce genre», a dit Jacques Chirac. Soulignant que d'après les experts «on peut le faire», il a déclaré qu'il ne fallait autoriser la sortie de prison des pédophiles que pour ceux

«qui acceptent de suivre un traitement qui permet d'agir sur certaines hormones» responsables de leurs pulsions. Ce traitement médical doit être rendu «obligatoire», a-t-il ajouté.

A propos des enquêtes en cours concernant les réseaux pédophiles en France, il a assuré, en réponse à une question, qu'il n'y aurait «aucune indulgence» pour les coupables, quel que soit leur milieu social ou leur niveau de responsabilité./ap

Jacques Chirac en conquistador du marché sud-américain

Politique, culturel, mais d'abord économique: c'est l'enjeu de la tournée-marathon qu'entreprend aujourd'hui Jacques Chirac sur le continent sud-américain, marché émergent où la France et l'Europe entendent se faire une place au soleil.

Paul-Henri du Limbert *

En huit jours, le chef de l'Etat visitera le Brésil, la Bolivie, l'Uruguay, le Paraguay et l'Argentine. Jamais depuis le fameux voyage sud-américain du général de Gaulle, en 1964, un président français n'avait effectué une tournée aussi longue à l'étranger. Et pendant longtemps, le continent sud-américain a semblé quelque peu délaissé par les dirigeants français.

«Je veux donner à ce voyage le sens des retrouvailles d'une famille, la famille latine, qui a

conservé des liens très forts, très profonds, mais qui a été un peu séparée par les événements. Je voudrais que nous nous retrouvions fortement», a expliqué dimanche le chef de l'Etat dans un entretien à RFI.

Jacques Chirac a plaidé pour un renforcement des liens économiques entre l'Union européenne et l'Amérique latine, estimant que l'avenir de ce continent n'est pas en Amérique du Nord.

L'avenir de l'Amérique du Sud «n'est pas dans l'axe nord-sud. Il est avec l'Europe, pour des raisons qui tiennent à l'histoire et à la culture», a déclaré le chef de l'Etat français. Selon lui, l'Amérique du Sud ne doit pas «s'enfermer dans une intégration régionale exclusive», au risque de devenir «un morceau de l'Alena», cette zone de libre-échange qui unit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Il a par ailleurs assuré que la France «ne retarde pas» l'application de l'accord cadre économique signé à Madrid en 1995 entre l'Union européenne et le Mercosur. Mais il a souligné à propos du volet agricole que les marchés «sont mal organisés». «Il y a de la place pour les intérêts sud-américains et pour les intérêts européens. Seulement, il faut mieux s'organiser», a-t-il estimé.

Travailler main dans la main

En 1964, le général de Gaulle avait consacré trois semaines à l'Amérique du Sud, où il avait lancé le fameux: «La mano en la mano!». Trente-trois ans plus tard, Jacques Chirac devrait inviter les entrepreneurs français et sud-américains à travailler davantage la main dans la main.

On connaît désormais l'adage chiraquien selon lequel

«il faut aller chercher la croissance là où elle se trouve». Il l'a dit en Asie, il le dira encore des côtes brésiliennes aux hauteurs andines.

Il est vrai qu'avec son marché de 220 millions d'habitants, l'espace de libre-échange du Mercosur est tentant et prometteur. Créé en 1991, il réunit le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Le moment est donc propice pour ce «retour de la France» en terre sud-américaine.

Zone de croissance

Quatrième ensemble économique du monde, le Mercosur est à ce jour la deuxième zone de croissance de la planète, après l'Asie. D'ores et déjà, l'Union européenne est le premier partenaire économique du Mercosur, mais la France n'est pas en pointe. Aussi entend-elle prendre toute sa place

dans les grands travaux d'infrastructures qui s'annoncent ces prochaines années: ports, routes, tunnels, réseaux d'assainissement, etc.

La tâche n'est pas aisée car les «chercheurs d'or» son légion. Les premiers ministres japonais et chinois ont fait le voyage il y a peu, ainsi que le président sud-coréen. Bill Clinton est attendu pour le printemps...

Drogue et aide au développement

Dix-sept chefs d'entreprise français (EDF, RATP, Saint-Gobain, Carrefour, Gec-Alsthom, Matra-Hachette, Aérospatiale, etc) accompagneront le chef de l'Etat dans les cinq pays visités.

Jacques Chirac, qui prononcera 24 discours, entend également évoquer là-bas les problèmes de l'aide au développement et de la drogue. Ce sera la

trame de son discours de La Paz. L'Union européenne est le premier donneur d'aide à l'Amérique latine, loin devant le Japon et les Etats-Unis. Sur les cinq dernières années, les Européens ont versé un montant de 14 milliards de dollars. Comme il en a pris l'habitude, le chef de l'Etat appellera au maintien de cette solidarité en rappelant le rôle joué dans ce domaine par la France au sein du G7.

Outre des chefs d'entreprise, Jacques Chirac s'envolera pour l'Amérique du Sud avec quelques personnalités tel Michel Platini, qui vantera les mérites du futur «Mundial» français, et l'écrivain Hector Bianciotti, d'origine argentine, membre de l'Académie française depuis l'an dernier.

PHL

* Journaliste à l'Associated Press

Le Mercosur, un géant économique

La construction d'un marché commun en Amérique du Sud remonte au début de la décennie. Les moteurs de cette alliance sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Contrairement à l'UE, le Mercosur est avant tout une association économique qui réunit quatre pays, sans aucun organe supranational. Chaque pays conserve son identité et son indépendance politique, et l'idée d'une monnaie commune n'a pas encore été évoquée.

L'Union européenne est le premier partenaire commercial du nouveau bloc latino-américain. Depuis fin 1995, le Mercosur et les Quinze sont liés par un accord, qui prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange en 2005. Cette relation privilégiée avec l'Europe démontre à quel point est forte au sein des pays du cône sud la

volonté de faire contrepoids à l'influence des Etats-Unis.

Accords annexes

Le Mercosur, qui est entré en vigueur en janvier 1995, instaure une zone de libre-échange entre les quatre pays adhérents. Il rassemble 200 millions de consommateurs et constitue le quatrième espace commercial mondial. En 1995, les échanges commerciaux se sont élevés à 15 milliards de dollars (plus de 18 milliards de francs). Ils devraient atteindre 50 milliards de dollars en 2005.

Au premier mai 1997, la Bolivie rejoindra le Mercosur, mais sans adhérer formellement à ses structures. L'an dernier, le Mercosur a aussi signé un accord de libre-échange du même type avec le Chili.

La Colombie, l'Equateur, le Venezuela et le Pérou ont manifesté leur volonté d'intégrer à terme le Mercosur.

L'entité Mercosur représente déjà plus de 9% de la superficie mondiale (contre 2,4% pour l'UE) et un marché potentiel portant sur 4% de la population mondiale (contre 6,6% pour l'UE), soit un marché de plus de 220 millions d'habitants. Longtemps considérés par les Etats-Unis comme «la partie arrière du continent», les deux «géants» du cône sud, le Brésil et l'Argentine, ont ainsi vu depuis 1985 et le retour de la démocratie gommer leurs différends, parfois très profonds, pour promouvoir une convergence économique.

Pour rassurer les investisseurs, les pays membres ont également imposé aux nouveaux et futurs partenaires «une clause de garantie démocratique» prévoyant une suspension de collaboration avec le Mercosur «pour tout pays sujet à une atteinte de l'ordre démocratique»./ats-lby



Le président français fera étape à Montevideo, capitale de l'Uruguay. photo a

Proche-Orient Processus de paix en pleine crise

Israéliens et Palestiniens ont reconnu hier leurs désaccords sur le processus de paix. Le chef des négociateurs palestiniens, Mahmoud Abbas, a démissionné invoquant l'«intransigeance» de l'Etat hébreu. Jérusalem a décidé de ne restituer que 9% de la Cisjordanie dans son premier retrait, au lieu des 30% attendus.

«Israël et les Palestiniens divergent totalement dans leur vision du processus de paix», a reconnu le ministre des Affaires étrangères David Lévy. Le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a pour sa part affirmé qu'il s'agissait «d'une véritable crise».

«Violation flagrante»

Mahmoud Abbas (Abou Mazen) a remis sa démission ainsi que celle de toute son

équipe à Yasser Arafat, en guise de protestation contre «la façon dont les Israéliens veulent dicter leurs conditions». Selon le chef de l'Autorité palestinienne, la décision israélienne de ne se retirer que de 9% du sol de Cisjordanie va à l'encontre des engagements pris par le premier ministre israélien Benjamin Néanyahu. «Il existe une véritable crise parce qu'il y a une violation flagrante de ce qui a été convenu», a-t-il déclaré.

M. Abbas aurait remis sa lettre de démission après l'échec de sa rencontre, dimanche soir, avec David Lévy. Lors de cet entretien, le chef des négociateurs palestiniens a demandé au ministre que l'Etat hébreu consulte au préalable les Palestiniens sur l'étendue du retrait israélien.

Le repli de certaines régions de Cisjordanie occupées

par Israël depuis 1967 est le premier de trois retraits prévus par l'accord de 1995 et réaffirmés dans l'accord sur Hébron, signé par M. Néanyahu et les Palestiniens en janvier. Aucun accord ne fixe toutefois leur ampleur exacte. Israël fait valoir que le mémorandum américain accompagnant l'accord sur Hébron laisse à sa seule discrétion le choix de l'importance de chaque retrait.

Mise en garde

Selon un responsable israélien, Israël ne procédera pas au retrait de 9% du territoire cisjordanien tant que les Palestiniens le rejettent. David Lévy a en outre réaffirmé à Abou Mazen qu'Israël ne reviendrait en aucun cas sur la construction des 6500 logements et ne négocierait pas sur son repli de Cisjordanie.

Face à ce regain de tension, le ministre de l'information de l'Autorité palestinienne, Yasser Abed Rabbo, a mis en garde contre une recrudescence de violence. «La politique de M. Néanyahu et de son gouvernement va nous conduire à l'abîme, vers des événements très dangereux que nous cherchons à éviter», a-t-il déclaré à Radio-Israël. Plusieurs hauts responsables militaires israéliens ont indiqué craindre une vague d'attentats intégristes et des manifestations violentes en Cisjordanie et à Gaza.

Le premier ministre israélien tentait en outre hier de convaincre des membres de sa propre coalition, opposés à un retrait de Cisjordanie, de renoncer à leurs tentatives de le renverser. Il a ainsi entamé des rencontres avec les chefs des sept partis./ats-afp-reuter

Crimes Bosniaques musulmans jugés

Le premier procès pour crimes de guerre commis contre des Serbes de Bosnie s'est ouvert hier à La Haye. Trois Musulmans et un Croate de Bosnie se trouvent dans le box des accusés du Tribunal pénal international (TPI). Les inculpés sont jugés pour les atrocités du camp de Celebici.

Les Musulmans Zejnil Delalic (48 ans), Hazim Delic (32 ans) et Esad Landzo (24 ans), ainsi que le Croate Zdravko Mucic (41 ans), sont jugés ensemble à des niveaux de responsabilité différents. Ils plaident non-coupables.

Selon l'acte d'accusation, Delalic, Mucic et Delic occupaient d'avril à décembre 1992 à Celebici (près de Konjic, dans le centre de la Bosnie) des fonctions de supérieurs hiérarchiques sur les gardes du camp. Ils n'avaient rien fait pour empêcher les atrocités.

Le procureur du TPI tient pour responsables d'une quinzaine d'actes de torture, ainsi que du meurtre d'au moins quatorze détenus commis entre la fin du printemps et l'automne 1992.

De son côté, Landzo, le plus jeune des coaccusés, était un simple garde: il lui est reproché sa participation directe à cinq meurtres et à la torture de plusieurs prisonniers.

Outre les passages à tabac, les séances répétées de torture et les viols, l'acte le plus sauvage du dossier Celebici est imputé à Delic et Landzo: ensemble, ils auraient cloué un écusson sur le front d'un prisonnier d'une soixantaine d'années, entraînant la mort de ce dernier.

L'accusation compte présenter entre 40 et 60 témoins, qui sont presque exclusivement d'anciens détenus du camp de Celebici. /ats-reuter

Albanie Les insurgés refusent de relâcher la pression

La situation reste plus chaotique que jamais en Albanie. Malgré les concessions faites par le président Sali Berisha, qui a promis un gouvernement de réconciliation nationale et des élections d'ici juin, les émeutes du sud ont pris hier le contrôle de deux nouvelles villes, Corovod et Kucova, après s'être emparés la veille de Berat et de Permet.

Ces nouvelles conquêtes semblent indiquer que les insurgés, en dépit des promesses du chef de l'Etat, n'entendent pas céder le terrain. La prise de

Berat marque un tournant: pour la première fois depuis plus d'une semaine, l'armée ne tient plus aucun barrage routier au sud du fleuve Shkumbini, qui partage le pays en deux.

Le seul motif de satisfaction pour le président Berisha pourrait venir de la déclaration commune paraphée hier au large des côtes albanaises par des responsables de l'insurrection à Vlore (sud) à l'issue d'une rencontre avec l'ambassadeur d'Italie Paolo Foresti.

Le rôle de l'Italie

Dans cette déclaration, ils s'engagent à «favoriser la re-

mise immédiate des armes en possession des citoyens» de la ville et à «garantir l'ordre public et un retour progressif à une administration normale de la ville», a rapporté l'agence italienne Ansa. Les insurgés ont néanmoins exigé des garanties pour la mise en œuvre de l'accord conclu entre M. Berisha et l'opposition.

Cette réunion est survenue au lendemain du voyage éclair effectué dimanche soir à Tirana par le ministre italien des Affaires étrangères Lamberto Dini. L'Italie n'est pas formellement «garante» de l'accord entre le président al-

banais et l'opposition, et n'a pas participé à sa rédaction, a-t-on précisé au Ministère italien des Affaires étrangères.

Invité par le gouvernement et par l'opposition, le ministre italien a toutefois voulu «sanctionner», par sa présence, ce premier pas important sur la voie de la restauration de la paix en Albanie. Un hélicoptère de la marine italienne a en outre évacué hier dix personnes - six Italiens, deux Albanais, un Allemand et un Américain - du port de Vlore.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) s'est également félicitée des concessions annoncées dimanche par le président albanais, concernant la formation d'un gouvernement d'union nationale et la tenue d'ici juin de législatives anticipées.

Il reste que depuis le week-end, quatre villes ont été prises par les rebelles. Selon l'agence de presse officielle ATA, la ville de Corovod (170 km au sud de Tirana) est donc tombée hier aux mains des insurgés après le départ des unités de police chargées de protéger le retrait de l'armée. A Kucova, la base aérienne militaire a également été abandonnée hier et les insurgés ont fait main basse sur trois Mig de fabrication chinoise, pendant que la population faisait le départ des militaires en tirant des rafales de kalachnikov en l'air./ap-ats-afp-reuter

Zaire Aide d'urgence



Dans les camps de Tingi Tingi (photo) et d'Amisi, une équipe de l'ONU a trouvé près de 2000 personnes très affaiblies. photo Keystone

Malgré les démentis apportés par les autorités de Kinshasa, les rebelles zairois ont réaffirmé hier avoir pratiquement encerclé Kisangani. Pendant ce temps, en l'absence d'une réaction internationale concertée, la France, la Belgique et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont commencé à envoyer de l'aide humanitaire.

Sur le plan militaire, les forces de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) disent encercler Kisangani. A Kinshasa, ces affirmations ont été qualifiées hier de «propagande» par le Ministère de la défense, selon qui les rebelles seraient en fait à «80-100km» de la ville. Cette information a été confirmée par un diplomate occidental.

Selon le secrétariat d'Etat français, les réfugiés sont

entre 25.000 et 30.000 à Ubundu. Mais selon le bureau kenyan du PAM, qui a lui aussi envoyé 65 tonnes d'aide par air, ce chiffre dépasserait les 100.000 personnes.

A Kinshasa, Xavier Emmanuel, secrétaire d'Etat français à l'Action humanitaire d'urgence, s'est montré très préoccupé de ce qu'il avait vu à Ubundu et Kisangani. L'ancien président de Médecins sans frontières a également «recueilli de nombreux témoignages faisant état d'exactions» de la part des hommes de l'AFDL.

Par ailleurs, une équipe de l'Onu s'est rendue dimanche à Tingi Tingi et dans le camp voisin d'Amisi. Dans ces camps désertés par les réfugiés valides, elle a trouvé moins de 2000 personnes abandonnées et «très affaiblies», vieillards, femmes et enfants./ap



Le chef de la diplomatie italienne, Lamberto Dini, a effectué un voyage éclair dimanche à Tirana. photo Keystone

BRÈVES

Carambolage Nonante véhicules l'un dans l'autre

Un épais brouillard sur une autoroute près de Birmingham (145 km au nord-ouest de Londres) a provoqué hier matin deux carambolages géants, impliquant en tout quelque 90 voitures et camions. Quatre personnes ont été tuées et au moins 60 autres blessés, dont trois grièvement, selon la police. Septante pompiers à bord d'une vingtaine de camions sont intervenus pour éteindre plus d'une dizaine d'incendies déclenchés dans les véhicules. «Les gens roulaient trop vite. Je les ai vus se rentrer les uns dans les autres à 100 km/h», a témoigné un automobiliste./ap

Taiwan Avion de ligne détourné

Un pirate de l'air taïwanais a détourné hier un Boeing 757 des lignes intérieures sur un aéroport du sud-est de la Chine. L'homme s'était arrosé d'essence. Il s'est livré sans résistance à la police de Xiamen. Il a demandé l'asile politique. Le pirate est apparemment un journaliste taïwanais au chômage. Il a été arrêté dès son arrivée sur le sol chinois. Il est interrogé par la police. D'après un responsable chinois, il a demandé l'asile politique. Le dernier détournement d'un avion de ligne taïwanais sur la Chine remonte à mai 1986. Taiwan interdit toute liaison aérienne directe avec la Chine communiste depuis 1949./ats-afp-reuter

Genève Message du Dalaï Lama

Dans un message lu à Genève devant le siège de l'Onu, le Dalaï Lama a dénoncé lundi l'escalade de la répression au Tibet. Plusieurs centaines de personnes ont écouté son message, distribué à l'occasion du 38e anniversaire du soulèvement du peuple tibétain et de l'ouverture de la 53e session de la Commission des droits de l'homme. Le responsable religieux a dénoncé les «graves manquements aux droits de l'homme, sur une vaste échelle, des autorités chinoises». Selon lui, les Tibétains sont soumis «à un nombre croissant de tortures et d'emprisonnements»./ats

Séoul Loi sur le travail révisée

Le Parlement sud-coréen a adopté hier une version révisée de la loi sur le travail. La nouvelle législation reste toujours vivement critiquée par les syndicats qui menacent de relancer un mouvement de grève en mai. Le texte modifié a été adopté à l'issue d'une longue mobilisation sociale et syndicale. Les syndicats ont qualifié la loi révisée de «changement pour le pire». Ils ont menacé d'organiser des grèves en mai, après les négociations annuelles sur les salaires au printemps. Le texte remplace une version initiale adoptée en décembre qui facilitait l'allongement des horaires de travail et simplifiait les licenciements./ats-afp

Front national Syndicat interdit

Le syndicat Front national Police (extrême droite) a été interdit hier par la première chambre civile du Tribunal d'Evry (banlieue de Paris). Le tribunal a donné gain de cause à plusieurs syndicats de policiers qui avaient assigné le FN Police en justice, et demandé son interdiction. Ces syndicats estimaient que le FN Police n'était pas une organisation syndicale mais «l'émanation d'une organisation politique», le Front national de Jean-Marie Le Pen. Dans ses attendus, le tribunal a notamment estimé que «le FN Police légitime, suscite ou encourage de la part des fonctionnaires de police des distinctions fondées sur la race» et l'origine ethnique./ats-afp

Bonn Mineurs en colère

Des mineurs en colère, au volant de motos, sont entrés dans Bonn hier et ont bloqué la circulation sur la principale artère de la ville, Adenauer Allee. Ils protestent contre les coupes pratiquées par le gouvernement allemand dans les subventions au secteur minier. Au millier de mineurs motocyclistes dans les rues de Bonn a répondu, dans la région minière de la Sarre, une manifestation de quelque 20.000 autres. Des milliers d'autres ont occupé les mairies de deux villes de la Ruhr. Selon le syndicat IG Bergau, la réduction des subventions se soldera par la suppression de 60.000 emplois sur les 90.000 que compte le secteur./ap

Santé Berne refuse «d'arroser» les assurés

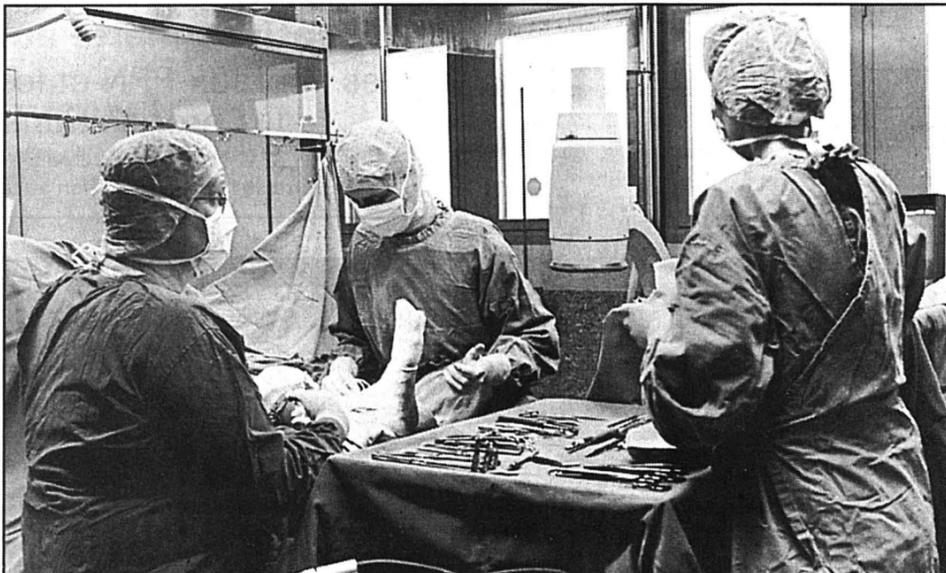
Par mesure d'économie, certains cantons boudent une partie des subventions fédérales destinées à réduire les primes d'assurance maladie des ménages de condition modeste. Résultat: plus de 400 millions sont «économisés» chaque année. Le Parlement cherche un moyen de distribuer cet argent, sous forme de versement forfaitaire de 30 francs par an à tous les assurés. Hier, le Conseil fédéral a expliqué son opposition à ce système d'arroser.

De Berne:
François Nussbaum

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance maladie, en janvier 1996, a eu l'effet inattendu de réduire les subventions fédérales au lieu de les augmenter. Ceci parce que la loi permet aux cantons de ne recevoir que la moitié de ces subventions, pour éviter de déboursier eux-mêmes une somme équivalente. Treize cantons (alémaniques) ont profité de l'aubaine.

Promesses aux assurés

Du coup, les assurés de condition modeste n'ont bénéficié que de 1,8 milliard de francs d'allègements en 1996, au lieu des 2,47 milliards prévus. Pour ce qui est des subventions fédérales uniquement: 1,3 milliard au lieu de 1,8. Pour une partie du Parlement, cette situation est contraire aux promesses faites aux assurés: les subventions



Coût de la santé: certains cantons boudent une partie des subventions fédérales destinées à réduire les primes d'assurance maladie des ménages de condition modeste. photo a

publiques n'allaient plus aux caisses-maladie, mais directement aux assurés, en fonction de leurs besoins.

La Commission sociale du Conseil national a élaboré un arrêté fédéral urgent pour remédier provisoirement à la situation. Il s'agit de distribuer aux assurés, en 1997-98-99, les subventions «économisées», soit environ 400 millions par an. Ensuite, le Conseil fédéral est censé réétudier le système de subventionnement et de présenter, le cas échéant, une nouvelle formule.

Mais la commission a eu du mal à trouver un mode de distribution satisfaisant. Ainsi,

en visant les enfants et les jeunes, ou en privilégiant les personnes âgées, on risque de fausser la concurrence entre caisses-maladie, qui n'assurent pas les mêmes groupes de personnes. Finalement, il a fallu retenir la solution la plus simple: un forfait identique pour tous, soit 60 francs par an.

C'est précisément ce que le Conseil fédéral ne souhaite pas. D'abord parce qu'on revient à l'ancienne formule de l'arroser, alors que la nouvelle loi veut permettre de soulager, de manière ciblée, les ménages de condition économique modeste. Par ailleurs, ses prévisions budgétaires

pour 1997-99 tiennent déjà compte de l'économie annuelle de 400 millions.

Souveraineté cantonale

Enfin, le Conseil fédéral estime que les 13 cantons qui refusent la totalité des subventions fédérales ont fait un choix que la loi permet. La Confédération ne peut se permettre de «corriger» cette situation sans empiéter sur la souveraineté cantonale. Le Conseil national doit maintenant décider s'il ouvre le débat sur ce projet d'arrêté urgent, malgré l'avis négatif du Conseil fédéral et l'opposition prévisible du Conseil des Etats. FNU

National «Non» à une Suisse au cœur de l'Europe

L'initiative des jeunes pour une répétition du vote de 1992 sur l'EEE doit être retirée ou rejetée. Au terme d'un long débat, le Conseil national a adopté hier sa recommandation négative par 104 voix contre 6 et 42 abstentions. Le Conseil des Etats se prononcera ultérieurement.

L'initiative populaire «pour notre avenir au cœur de l'Europe» a été déposée en septembre 1993 par le mouvement de jeunes «Né le 7 décembre 1992». Elle demande l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE), en réservant au Conseil fédéral la compétence de négocier, conclure et ratifier les traités nécessaires.

Retrait souhaité

Les partisans de l'intégration ont néanmoins remercié les jeunes initiants d'avoir maintenu ouvert le débat sur la place de la Suisse en Europe. Mais ils leur ont conseillé de retirer leur texte pour éviter une débâcle en votation populaire. Ainsi, pour Peter Tschoop (PRD/GE), l'objectif de l'adhésion à l'UE est le seul qui mérite aujourd'hui d'être poursuivi afin que la Suisse quitte son état de satellite.

Parmi les députés qui se sont abstenus, Simon Epiney (PDC/VS) a estimé que l'EEE restait une option raisonnable, capable de rassembler une majorité en Suisse. Quant à Jean-Claude

Rennwald (PS/JU), il a exprimé la crainte que le non à l'initiative soit récupéré par les antieuropéens.

Les socialistes Jean Ziegler (GE) et Pierre Chiffelle (VD) ont été les seuls à défendre l'initiative.

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a lui aussi salué le «cri du cœur» des jeunes initiants. Il a dressé un sombre tableau de la marginalisation actuelle de la Suisse, contrainte d'«auto-aligner» sa législation sur l'UE. Malgré les difficultés sur le dossier des transports, le gouvernement espère que les négociations bilatérales pourront être conclues avant l'été.

Face à cette priorité, il faut dire non à l'initiative, a conclu le ministre de l'Economie. Mais il serait suicidaire pour la Suisse que ce soit un non à l'intégration européenne. Pour le Conseil fédéral, l'EEE et l'adhésion à l'UE restent des options ouvertes.

Seconde initiative déposée

Le mouvement «Né le 7 décembre 1992» n'entend pas retirer son initiative avant l'aboutissement formel des négociations bilatérales avec l'UE. Il attendra, le cas échéant, l'issue de la votation populaire. Le même mouvement a par ailleurs déposé en juillet 1996 une deuxième initiative, «Oui à l'Europe», qui demande l'ouverture immédiate de négociations d'adhésion avec l'UE./ats

Sûreté intérieure Compromis adopté

La lutte contre le crime organisé doit rester l'affaire des cantons. Mais la police fédérale ne doit pas en être totalement exclue. Le Conseil des Etats a adopté hier ce compromis à propos de la dernière divergence importante avec le National dans la loi sur la sûreté intérieure.

Les deux Chambres se battent depuis plus d'un an et demi sur la question de savoir quelle autorité doit s'occuper de lutter contre le crime organisé en Suisse. Le National souhaite qu'il soit combattu par les cantons, en collaboration avec les offices centraux, afin de ne pas enchevêtrer les tâches.

La Chambre des cantons et le Conseil fédéral voulaient au

contraire que le crime organisé soit inclus dans le champ de compétence de la police fédérale, à côté de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et l'espionnage. Les services de sûreté étrangers refuseraient en effet de traiter avec des polices criminelles cantonales et souhaitent un interlocuteur central, a rappelé lundi le ministre de la Justice Arnold Koller.

Le compromis adopté hier, qui a été négocié par Arnold Koller et les chefs des polices cantonales, prévoit que ces dernières soient responsables en priorité de lutter contre le crime organisé, mais que la police fédérale soutienne leurs efforts. Elle pourra notamment leur fournir des renseignements qu'elle reçoit de l'étranger./ats

Pédophilie Deux motions de Thierry Béguin acceptées aux Etats

Les pédophiles qui commettent des délits à l'étranger doivent pouvoir être poursuivis en Suisse. La détention de pornographie «dure» doit aussi être réprimée. Le Conseil des Etats a accepté hier deux motions de Thierry Béguin (PRD/NE). Le National doit encore se prononcer.

Il est inadmissible que des pédophiles qui résident en Suisse puissent exploiter des enfants à l'étranger en toute impunité, a dit en substance le procureur neuchâtelois. Actuellement, il est très difficile de poursuivre ces délits.

Dans certains pays comme les Philippines, les auteurs parviennent facilement à passer entre les mailles de la jus-

tice. Il est donc indispensable d'instaurer l'universalité de la poursuite pour les auteurs d'abus sexuels sur des enfants.

Pas d'organisme spécial

Tacitement, le Conseil des Etats a donné son aval à une modification du Code pénal afin de renforcer la lutte. Il s'agit de permettre la poursuite en Suisse de tout auteur, résidant en Suisse, d'abus sexuels commis sur des enfants à l'étranger, indépendamment de sa nationalité et du principe de la double incrimination. «Scandalisé par les récentes affaires de pédophilie», le Conseil fédéral soutient la démarche, a dit le ministre de la Justice Arnold Koller.

En revanche, aucun organisme spécialement chargé de réunir les preuves d'actes de pédophilie commis par des Suisses dans des pays étrangers ne devrait être créé pour l'heure. Sur proposition du Conseil fédéral, la motion a été transformée en postulat moins contraignant sur ce point.

Les Offices centraux de police criminelle de la Confédération disposent d'un arsenal suffisant, comme le montre l'arrestation récente d'un pédophile suisse au Sri Lanka. Toutefois, diverses améliorations seront apportées à l'activité de ces offices.

Pornographie

La deuxième motion de Thierry Béguin, également

adoptée tacitement par la Chambre des cantons, demande que l'article du code pénal réprimant la pornographie «dure» soit complété. Actuellement, il vise par exemple le commerce, la mise en circulation ou le don d'objets ou de représentations d'actes d'ordre sexuel avec des enfants, des animaux, des excréments humains ou de la violence, mais pas leur simple détention.

Inégalités de traitement

Cette lacune entraîne aussi des inégalités de traitement: celui qui importe une cassette vidéo est punissable, mais pas celui qui la reçoit en cadeau, a souligné M. Béguin. «Ce défaut moral est inadmissible», selon lui./ats

BRÈVES

Berne Brasserie incendiée

Un incendie a ravagé dans la nuit de dimanche à lundi le site de l'ancienne brasserie Gassner à Berne, au bord de l'Aar. Une personne a été blessée. Les dégâts sont estimés à environ un demi-million de francs.

L'incendie a été provoqué par une bougie laissée sans surveillance. Un habitant l'avait posée sur une table en bois dans son atelier, a expliqué la police de la ville hier. Il a ensuite quitté le local. A son retour, la table et une paroi en bois voisine étaient en feu. Après des tentatives pour éteindre lui-même l'incendie, il a alerté les pompiers./ats

Aviation Pas de mutation

Le Conseil fédéral estime qu'il n'y a pas lieu de muter le chef des Forces aériennes Ferdinand Carrel après les deux erreurs de pilotage qu'il a commises l'an dernier. Quant à lui supprimer sa prime de risque de 46.000 francs, ce serait une mesure «disproportionnée», a déclaré hier Adolf Ogi. Le commandant de corps Carrel a lui-même ouvert une enquête disciplinaire après ses défaillances, a rappelé hier le chef du DMF, répondant à une question du conseiller national Pierre Chiffelle (PS/VD). En outre, le chef des Forces aériennes a décidé de renoncer à des vols solo./ats

Maternité Message promis pour l'été

Le Conseil fédéral, en connaissance de cause, devrait adopter le message sur l'assurance maternité avant la pause estivale. C'est ce qu'a déclaré hier lors de l'heure des questions la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Son département est en outre favorable au carnet de santé même s'il ne fera pas des miracles. Enfin, moins d'un Suisse sur 100 n'est toujours pas assuré contre la maladie. Il appartient aux cantons de les obliger à contracter une assurance maladie. La Confédération rappellera cette obligation aux cantons et leur demandera un état de la situation./ap

Bosnie Délégation suisse en tournée

Une délégation de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) et du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC) s'est rendue dimanche à Sarajevo. Elle doit s'y entretenir de l'accord sur le retour des réfugiés bosniaques en Bosnie-Herzégovine. Selon l'ODR, quelque 18.000 bosniaques, qui devront retourner dans leur pays, se trouvent encore en Suisse. Environ 8000 d'entre eux devront se rendre en Bosnie-Herzégovine d'ici à la fin de l'année. Chaque personne adulte et chaque enfant recevront respectivement 4000 et 2000 francs à titre d'aide à la réintégration./ats

Grève de la faim Turc hors de danger

Un requérant d'asile turc fait une grève de la faim depuis plus d'un mois pour protester contre le rejet de sa demande d'asile. Ayant aussi refusé d'absorber du liquide, il a dû être transporté à l'Hôpital de l'île de Berne. Il est hors de danger pour le moment, a déclaré hier Roger Schneeberger de l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Le requérant d'asile a accepté d'absorber à nouveau du liquide ce week-end à la condition que l'ODR accepte d'examiner la possibilité de soumettre son dossier dans la semaine à un nouvel examen approfondi. L'ODR a accepté./ats

Greenpeace Vaine occupation

Greenpeace a tenté en vain d'empêcher l'évacuation de combustibles irradiés de la centrale nucléaire de Beznau (AG). Le chargement contesté a pu comme prévu quitter l'usine hier pour être acheminé à l'étranger, en dépit du blocage des rails d'accès par des militants de l'organisation écologiste. Le convoi se trouve déjà de l'autre côté de la frontière, ont indiqué dans un communiqué les Forces motrices du nord-est de la Suisse, sans préciser leur destination. Il s'agit d'un «transport de routine». Plus d'une centaine de transferts de ce genre ont déjà été effectués./ats

DIVERS

Annie mode jersey
Annie Spöde
Daniel-JeanRichard 37, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 95 35
132-3899

Le prêt-à-porter de la belle saison est arrivé
Rodier Alexander

67^e Salon international de l'Auto & Accessoires
Info-Salon
Tél. 022 / 760 10 10

"La voiture: en harmonie avec son temps"

Genève 6-16 Mars 1997
Palexpo
Au Salon avec le «Forfait Salon» (train & entrée)
SBB CFF FFS 276-34629/ROC

Des douleurs?
Votre position pendant le sommeil est plus importante que vous ne le pensez.
La bonne position du corps durant la nuit est décisive pour votre détente, votre récupération et votre santé.

TEMPUR, une matière révolutionnaire, permet de reposer dans un état d'apesanteur presque total grâce à un allègement optimal de la pression qui favorise un sommeil réparateur en atténuant la douleur.

La garniture de matelas TEMPUR, le matelas combiné TEMPUR et les coussins TEMPUR épousent la forme du corps et assurent une répartition optimale de la pression.

Une excellente raison pour vous de tester TEMPUR pendant 30 jours sans aucun engagement!

TEMPUR-AIROFOM
Juraweg 30, 4852 Rothrist
Tel. 062-785 80 50
Fax 062-785 80 51 150-50105/ROC

Contactez-nous - ou parlez-en à votre thérapeute ou magasin spécialisé

BON d'information pour mieux dormir
Les nouveaux produits TEMPUR m'intéressent
Veuillez m'envoyer des informations plus détaillées et une liste des cabinets TEMPUR près de chez moi.
J'aimerais tester les produits TEMPUR, veuillez me contacter par téléphone.

RC
Téléphone

Aromathérapie
Conseils et préparations d'huiles essentielles
pharmacie pillonel
Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Ouvert tous les jours
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 46 46

AF J.-M. Fornachon
DISCOUNT DU MARCHÉ
La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4 - Tél. 032/968 40 33
Bevaix - Tél. 032/846 18 77

FORS LIEBHERR

Les caves à vin LIEBHERR! La science du froid de LIEBHERR au service de Bacchus et du connaisseur Ex-Modèle WKS 3200 rouge bordeaux, capacité 168 bouteilles. Prix cat. 2040.-

NOTRE PRIX 1640.-

Délai de réception des avis de naissance, mortuaires et avis urgents: la veille de parution à 20 heures
L'Impartial • rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (032) 911 22 10 • Fax (032) 911 23 60

libéral-ppn
PRDO
Parti radical-démocratique

Ce soir, 11 mars 1997 à 19 heures
à l'Hôtel du Chevreuil à La Chaux-de-Fonds
Grande soirée publique d'information
Thème:
«Pour une baisse des valeurs locatives: halte aux injustices!»
Les libéraux-PPN et les radicaux feront des propositions concrètes
Entrée libre, cordiale bienvenue
Le verre de l'amitié sera offert au terme de la manifestation

Resp. J.-C. Baudoin
28-79245

Actualité!

Banque & Coop

Obligations de caisse

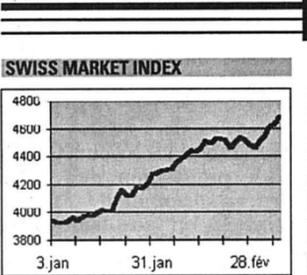
par exemple

4 ans	3%
6 ans	3 1/2%

Passez donc nous voir ou téléphonez-nous tout simplement:

2001 Neuchâtel, 3, rue du Temple Neuf, tél. 032 - 721 41 11
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, avenue Léopold-Robert, tél. 032 - 910 93 93

3-431065



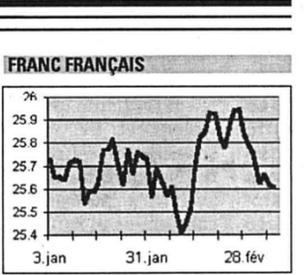
BOURSE

Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET: www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

INDICES

	précédent	10/03
Zürich, SMI	4637.9	4685.4
New-York, DJI	6980.11	7079.39
Zürich, SPI	2938.43	2959.27
Tokio, Nikkei 225	18198.7	18113.9
Paris, CAC 40	2708.28	2706.34
Frankfurt, DAX	3376.2	3436.07



TAUX DE REFERENCE
Emprunt Confédération 3.37

BOURSE SUISSE (BES)

	précédent	10/03
ABB p	1763.	1762.
ABB n	342.	340.5
Adecco	475.5	457.5
Agie-Charmilles Holding n	131.25	133.
Alusuisse Holding n	1232.	1220.
Alusuisse Holding p	1190.	1184.
Arbonia-Foster Holding p	718.	710.
Ares-Serono B p	1670.	1660.
Ascom Holding p	1570.	1573.
Asklia Holding n	1625.	1605.
Attisholz Holding n	578.	598.
Bâloise Holding n	3000.	2985.
BCVD	360.	360.
BB Biotech	2025.	2000.
BB Industrie Holding	2710.	2725.
BB Medtech	1650.	1620.
BK Vision	578.	588.
Bobst p	2025.	2018.
Ciba Spéc. Chimiques n		
Ciment Portland p	7900.	
Clariant n	730.	735.
Crédit Suisse Group n	163.75	165.75
Crossair p	845.	840.
Danzas Holding n	1580.	1575.
Disetronic Holding p	2995.	2995.
Diètefora Holding p	15.9	16.
Elektrowatt p	530.	530.
Ems-Chemie Holding p	5905.	5915.
ESEC Holding p	4680.	4730.
Feldschlössen-Hürlim p	615.	660.
Fischer (Georg) p	1575.	1599.
Forbo n	583.	581.
Galenica Holding n	610.	610.
Gas Vision p	680.	715.
Generali Holding n	260.	265.
Globus n	710.	725.
Hero p	710.	713.
Hiti b	927.	935.
Holderbank p	1107.	1120.
Intershop Holding p	786.	786.
Jelmoli Holding p	818.	820.
Julius Baer Holding p	1725.	1738.
Kaba Holding B n	535.	555.
Keramik Holding p	748.	740.
Lindt & Sprüngli p	26300.	
Logitech (Internationale) n	290.	290.
Michelin (Cie financière) p	686.	685.
Micronas Semi. Holding p	965.	960.

CERTIFICATS SUISSES

USA / CANADA

	précédent	10/03
Alcan Aluminium Ltd	53.	54.4
Aluminium Co of America	105.	
American Express Co	96.9	98.95
American Tel & Tel Co	53.4	53.85
Atlantic Richfield Co	187.25	186.75
Barrick Gold Corp	38.65	38.45
Baxter International	70.	69.9
The Boeing Co	155.	154.5
Canadian Pacific Ltd	38.3	38.9
Caterpillar Inc.	119.	119.25
Chevron Corp	97.5	
Chrysler Corp	46.7	47.
Citicorp	183.	185.75
Citicorp	183.	185.75
The Coca Cola Co	90.	89.55
Digital Equipment Corp	48.95	47.3
Dow Chemical Co	121.	122.
E.I. Du Pont de Nemours	167.	167.
Echo Bay Mines Ltd	10.4	10.5
Fluor Co	92.2	92.3
Ford Motor Co	47.	48.05
General Electric Co	155.	155.75
General Motors Corp	83.15	83.2
The Gillette Co	120.75	123.5
Goodyear Co	79.5	
Halliburton Co	100.	100.5
Homestake Mining Co	22.1	22.3
Inco Ltd	53.	53.6
Intel Corp	216.25	209.
IBM Corp	218.	215.
Lilly (Eli) & Co	130.75	130.
Litton Industries Inc	62.75	65.2
Mc Donald's Corp	65.65	63.5
MMM	135.	133.5
Mobil Corp	196.75	193.
Occ. Petroleum Corp	37.5	
PepsiCo Inc	47.	47.15
Pfizer Inc	136.	140.
PG & E Corp	32.9	30.3
Philip Morris Inc	199.5	201.5
Phillips Petroleum Co	61.5	62.4
Schlumberger Ltd	157.	159.
Sears, Roebuck & Co	81.4	80.9
Texas Instruments	121.	124.
Unisys Corp	9.91	9.98
Warner-Lambert Co	124.	125.25
WMX Technologies Inc	48.	47.
Woolworth Corp	31.5	31.5
Xerox Corp	91.5	91.7
Zenith Electronics Corp	15.	15.2

AFRIQUE DU SUD

	précédent	10/03
Anglo American Corp	89.	88.55
Anglo American Gold	109.5	107.25
De Beers Centenary	51.5	52.3
Drifontein Cons Ltd	14.75	15.1
Kloof Gold Mining Co	12.	12.

LONDRES

	précédent	10/03
B.A.T. Industries PLC	13.	13.
The British Petroleum Co	17.1	16.9
Imperial Chemical Ind	17.6	17.8
RTZ Corp	22.45	22.9

FRANCFORT

	précédent	10/03
Allianz Holding	2920.	2955.
BASF	55.55	57.25
Bayer	64.15	66.6
BMW	105.	105.2
Commerzbank	38.15	38.75
Daimler-Benz	113.75	114.25
Degussa	62.5	63.5
Elsevier NV	79.9	80.5
Dresdner Bank	50.25	49.5
Hoechst	67.8	68.6
Mannesmann	589.	583.
Schering	141.	140.25
Siemens	75.35	75.1
VEBA	85.4	87.05
VW	762.	790.

AMSTERDAM

	précédent	10/03
ABN Amro NV Holding	106.	107.
Aegon NV	100.25	102.75
Ahold NV	106.	109.25
AKZO-Nobel NV	214.75	216.5
Elsevier NV	24.85	24.7
ING Groep NV	59.8	61.5
Philips Electronics	69.4	67.55
Royal Dutch Petrol	263.5	262.5
Unilever NV	275.	273.5

PARIS

	précédent	10/03
Alcatel Alsthom	166.5	166.
Cie Fin. Paribas	100.25	101.5
Cie de Saint-Gobain	232.	232.25
Elf Aquitaine	148.	148.
Groupe Danone	237.	235.75

TOKYO

	précédent	10/03
Bank of Tokyo-Mitsubishi	23.15	
Fujitsu Ltd	14.45	14.35
Honda Motor Co Ltd	45.95	46.5
NEC Corp	17.2	17.
Sony Corp	107.5	107.5
Toshiba Corp	8.28	8.13

FONDS DE PLACEMENT

OBLIGATAIRE

	précédent	10/03
Swissca Bond SFR	102.85	07/03
Swissca Bond INTL	106.6	07/03
Swissca Bond Inv AUD	1099.06	07/03
Swissca Bond Inv CAD	1117.7	07/03
Swissca Bond Inv CHF	1062.76	07/03
Swissca Bond Inv PTAS	114823.	07/03
Swissca Bond Inv DEM	1078.85	07/03
Swissca Bond Inv FRF	5571.29	07/03
Swissca Bond Inv GBP	1112.4	07/03
Swissca Bond Inv ITL	1080830.	07/03
Swissca Bond Inv NLG	1065.55	07/03
Swissca Bond Inv USD	982.67	07/03
Swissca Bond Inv XEU	1163.37	07/03
Swissca Bond Inv JPY	111961.	07/03

MARCHE MONETAIRE

	précédent	10/03
Swissca MMFUND AUD	1158.07	07/03
Swissca MMFUND CAD	1265.23	07/03
Swissca MMFUND CHF	1286.	07/03
Swissca MMFUND PTAS	152189.	07/03
Swissca MMFUND DEM	1398.85	07/03
Swissca MMFUND FRF	6592.2	07/03
Swissca MMFUND GBP	1481.89	07/03
Swissca MMFUND ITL	1542020.	07/03
Swissca MMFUND NLG	1389.53	07/03
Swissca MMFUND USD	1281.98	07/03
Swissca MMFUND XEU	1483.2	07/03
Swissca MMFUND JPY	107096.	07/03

ACTIONS

	précédent	10/03
Swissca Switzerland	177.75	07/03
Swissca Europe	145.4	07/03
Swissca Small Caps	164.15	07/03
Swissca America	155.5	07/03
Swissca Asia	117.95	07/03
Swissca France	143.7	07/03
Swissca Germany	184.9	07/03
Swissca Great-Britain	160.3	07/03

PORTFOLIO

	précédent	10/03
VALCA	211.4	07/03
Swissca Portfolio Equity	1687.52	07/03
Swissca Portfolio Growth	1486.17	07/03
Swissca Portfolio Balanced	1388.64	07/03
Swissca Portfolio Yield	1308.12	07/03
Swissca Portfolio Income	1225.32	07/03

DIVERS

	précédent	10/03
Swissca Gold	964.5	07/03
Swissca Emerging Market	129.89	07/03

FONDS IMMOBILIERS

IFCA 2600. 07/03

PIECES (Source Videotex)

	Achat	Vente
Or USD/Oz	349.	352.
Or CHF/Kg	16450.	16700.
Argent USD/Oz	5.07	5.22
Argent CHF/Kg	235.	250.
Platine USD/Oz	377.25	380.25
Platine CHF/Kg	17825.	18075.

CONVENTION OR

	précédent	10/03
Plage		Fr. 16900
Achat		Fr. 16480
Base Argent		Fr. 290

BILLETTS (Source: Videotex)

	Achat	Vente
Dollar américain USD	1.4555	1.4925
Mark allemand DEM	85.5	87.25
Franc français FRF	25.35	25.85
Lire italienne ITL	0.0858	0.092
Escudo portugais PTE	0.8475	0.8735
Peseta espagnole ESP	1.0035	1.0345
Schilling autrichien ATS	12.15	12.4
Florin néerlandais NLG	75.9	77.45
Franc belge BEF	4.1445	4.2285
Livre sterling GBP	2.326	2.385
Couronne suédoise SEK	19.	19.6
Dollar canadien CAD	1.0615	1.088
Yen japonais JPY	1.195	1.2255
Ecu européen XEU	1.662	1.6955

OR-ARGENT

	Achat	Vente
Or USD/Oz	349.	352.
Or CHF/Kg	16450.	16700.
Argent USD/Oz	5.07	5.22
Argent CHF/Kg	235.	250.
Platine USD/Oz	377.25	380.25
Platine CHF/Kg	17825.	18075.

BILLETTS (Source: Videotex)

	Achat	Vente
Dollar américain USD	1.4555	1.4925
Mark allemand DEM	85.5	87.25
Franc français FRF	25.35	25.85
Lire italienne ITL	0.0858	0.092
Escudo portugais PTE	0.8475	0.8735

Groupe Dixi Retour à l'équilibre attendu en 97 dans la machine-outil

Pour Dixi Machines SA, l'année 1997 devrait annoncer un retour à l'équilibre. Depuis septembre dernier, près de 30 personnes supplémentaires ont été engagées. Un accent tout particulier est mis à la force de vente: Dixi Machines sera présent dans de nombreuses expositions du monde entier. Le point sur ce renouveau ainsi que sur la nouvelle structure du groupe loclois, qui ne participera pas au fonds en faveur des victimes de l'Holocauste.

Françoise Kuenzi

Clients et fournisseurs vont défiler, cette semaine, dans les usines locloises de Dixi: le département des machines-outils, qui œuvre désormais sous la raison sociale Dixi Machines SA, montre au public son nouveau visage. Hier, le gratin économique et politique du canton de Neuchâtel a eu droit, en primeur, à une première visite.

«Nous sommes optimistes, mais l'entreprise est encore convalescente», résumant ensemble Pierre Castella et Alexandre Louis, respectivement président du conseil d'administration et directeur général de Dixi Machines.

«Nous sommes satisfaits des commandes en portefeuille, puisque nous avons une réserve de travail de sept mois, contre deux à trois mois en moyenne dans la branche. Et nous espérons, après plusieurs années de pertes, atteindre en 1997 le «break even». Mais il faut savoir que dans la machine-outil, on ne réalise jamais de grosses marges.»

Wahli totalement intégré

L'intégration de Wahli, à Bévillard, est achevée. Une vingtaine de personnes, sur près de 130 employés que comptait l'entreprise du Jura bernois, ont rejoint l'équipe locloise. Une soixantaine d'entre eux continuent de travailler dans les locaux de Wahli, deux départements étant devenus indépendants. «Nous avons offert une place au Locle à chaque employé de Wahli, à quelques exceptions près», affirme Alexandre Louis, appelé à la direction de Dixi Machines l'an passé. «Mais très peu de personnes ont été intéressées.»

Trois lignes de machines Wahli ont été conservées dans la nouvelle gamme des produits de Dixi Machines. L'entreprise locloise a, elle aussi, sabré dans son catalogue, pour ne conserver que trois lignes. En tout, ces six gammes sont désormais fabriquées sous la



Pierre Castella reçoit cette semaine les clients et fournisseurs de Dixi Machines. photo Leuenberger

marque Dixi, au Locle. «Notre objectif est de produire une machine par semaine», ajoute Alexandre Louis.

Cap sur les nouveaux marchés

Cette réorganisation est en train de porter ses fruits, puisque 26 personnes ont été engagées depuis septembre passé, portant l'effectif à 170 collaborateurs. On est, certes, loin des 450 personnes que le secteur de la machine-outil employait il y a cinq ans, mais c'est à peu près l'effectif d'il y a une dizaine d'années.

La force de vente a également été repensée. «On doit vendre nos avantages, notre précision, et ne pas la brader», lance le nouveau directeur de Dixi Machines. «Ceux qui ne vendent que grâce à des rabais n'ont pas confiance en leurs produits et ne réussiront jamais.»

Les nouveaux marchés vont être mieux explorés. Ainsi, après avoir reçu il y a quelques mois une délégation indienne au Locle, l'entreprise va participer à des expositions à Pékin, Kuala Lumpur, Bangkok et Jakarta, où une machine pro-

duira des pièces. Participation aussi à des foires en Amérique latine et à l'incontournable EMO, cet automne à Hanovre, avec deux nouveautés mondiales, dont une machine munie d'une broche d'une capacité de 20.000 tours par minute.

40 millions de francs en 97

La preuve de cette expansion vers des pays plus porteurs que l'Europe est donnée par les commandes en portefeuille: 30% viennent d'Europe, 30% des Etats-Unis et 40% d'Asie! Pour 1997, l'entreprise table sur un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de francs.

Quant au nouveau holding (voire encadré), présidé par Paul Castella et dirigé par son beau-fils Jean-Paul Berclaz, il permettra au groupe Dixi d'être formé de six sociétés anonymes qui sont autant de centres de profits. «Nous avons peur qu'en cas de difficultés, la machine-outil ne coule les autres secteurs», explique Pierre Castella. «La structure ancienne n'était plus adaptée aux exigences d'une gestion moderne et nos partenaires, banques et fiduciaires, en étaient aussi conscients. Le souci était donc double: clarté et sécurité.»

La nouvelle structure permettrait aussi, le cas échéant,

d'ouvrir au public une partie du capital. «Cela a été envisagé», explique Pierre Castella. «Mais nous préférons rester seuls aux commandes: notre but n'est pas d'être le plus rentable possible, mais de maintenir des emplois au Locle.»

FRK

La structure du holding

Le groupe Dixi emploie plus de 600 personnes au Locle, et environ 170 dans le reste de la Suisse et à l'étranger. La structure du holding est désormais la suivante: **Dixi Microtechniques SA** (73 personnes), dirigée par Pascal Tendon, est active notamment dans l'armement et possède Dixi Fresard, à Besançon (40 personnes). **Dixi Machines SA** (169), dirigée par Alexandre Louis, possède deux filiales, l'une en Angleterre, l'autre à Taipei. Une troisième filiale va être créée à Singapour en avril alors que la société américaine, Dixi Technologies Ltd, est propriété à 100% de René Castella, le frère de Pierre Castella. **Dixi Cylindre SA** (65), dirigée par André Saunier, est active dans le décolletage de haute précision, alors que **Dixi Outils SA** (95), dirigée par Jean-Claude Béguin, fabrique, comme son nom l'indique, des outils. **Marksa SA** (11) travaille dans la réfrigération industrielle et **Zenith International SA** (167), seule société active dans les produits de consommation, est une entreprise horlogère de haut de gamme. Elle possède par ailleurs sa propre société de distribution en Italie, qui emploie 50 personnes. Son directeur général est François Manfredini.

FRK



L'entreprise a sept mois de réserves de travail. photo Leuenberger

«Nous avons assez payé!»

A l'instar de plusieurs entreprises suisses, qui se découvrent un passé pas forcément glorieux en plongeant dans les archives des années de guerre, le groupe Dixi a-t-il fait son examen de conscience et compte-t-il participer au fonds spécial de l'économie en faveur des victimes de l'Holocauste? «Notre examen de conscience, nous l'avons fait dans les années 50», répond Pierre Castella, président du conseil d'administration de Dixi Machines,

«lorsque l'entreprise figurait sur la liste noire des Américains. Nous n'avons pas pu exporter une pièce et cela nous a coûté cher. Nous avons assez payé! Par ailleurs, Dixi a pour vocation de conserver des emplois au Locle, d'apporter de la richesse à la région, et c'était déjà le cas durant la Deuxième Guerre mondiale.»

Pierre Castella précise que l'entreprise de montres Zenith avait aussi été frappée par cet «embargo» et qu'au-

jourd'hui encore, aucune montre n'est vendue aux Etats-Unis.

Ceci dit, seul le département d'armement avait travaillé, durant la guerre, pour l'Allemagne. En 1937, un atelier de fabrication de fusées mécaniques a par exemple été ouvert. Mais les premières machines-outils n'ont vu le jour que dans les années 50. Et l'entreprise n'était pas encore, durant la guerre, aux mains de la famille Castella.

FRK

Apprentissage Le milieu horloger crée la formation par étapes

L'industrie horlogère suisse n'a peur de rien. A tel point que la Convention patronale a mis au point un concept de formation contraire à la loi fédérale sur la formation professionnelle. Mais comme son projet colle parfaitement aux nouvelles caractéristiques de l'économie, l'Ofiamt a donné son aval. Le concept? Une formation modulaire, étalée sur un maximum de dix ans, débouchant sur l'obtention du diplôme fédéral d'horloger-praticien.

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) bouscule les habitudes en matière de formation. Elle a présenté hier à Neuchâtel un concept de formation révolutionnaire. Celui-ci permet aux adultes de suivre un apprentissage d'horloger-praticien en fonction de leurs disponibilités et de leurs capacités. Cette formation se fera par étapes, et chacun des modules débouchera sur une reconnaissance des milieux professionnels. Mais, au bout de la route, celles et ceux qui auront passé chaque palier de la formation obtiendront un certificat fédéral de capacité (CFC). Voici donc venu l'apprentissage à la carte reconnu par la Confédération.



Président de la Convention patronale, Jean Cavadini a présenté le nouveau concept de formation. photo Treuthardt

Confrontés depuis le début de cette décennie à plusieurs problèmes - retour de la montre mécanique, recours exclusif aux formations longues, etc. -, les milieux horlogers ont saisi le taureau par les cornes. Surtout qu'ils manquaient singulièrement de personnel qualifié dans la tranche d'âge 30-50 ans. Ils ont alors planché sur la possibilité de redonner vie à quelques professions de la branche, au nombre de 32 dans les années soixante contre deux seulement à la fin des années quatre-vingt.

La première étape a consisté à relancer la formation d'opérateurs(trices) en horlogerie, autrement dit de régleurs(euses). Mais cette nouveauté ne pouvait suffire aux yeux de la CP. Qui a dès lors décidé de créer une nouvelle forme d'apprentissage d'horloger. Exclusivement destinée aux adultes, cette formation, qui pourra être suivie notamment en cours d'emploi, se fera en différents modules.

Cet apprentissage progressif du métier d'horloger-praticien comprendra trois paliers. Le

premier sera consacré à la culture générale, aux connaissances professionnelles et aux travaux pratiques. Le second sera dévolu aux spécialisations (assemblage, posage-emboutage, achevage-réglage...), alors que le troisième, dit module terminal, rassemblera le tout. Cette formation pourra être suivie à la carte, mais sur une durée maximum de dix ans.

Feu vert de l'Ofiamt

Le concept de la Convention patronale se heurtait toutefois à un obstacle de taille. En matière d'apprentissage, la loi fédérale sur la formation professionnelle dit clairement que tous les examens, pratiques et théoriques, doivent être passés en même temps. Or, la formation modulaire souhaitée va à l'encontre de cette disposition. L'Ofiamt a toutefois donné son aval au projet de l'industrie horlogère.

La position de la Confédération n'est en soi pas une surprise. Du moins pour Jean Cavadini, président de la CP: «La formation modulaire est adaptée aux besoins de l'industrie et aux exigences de mutations du monde du travail. Ceci tout en s'ouvrant à un très vaste public.»

Philippe Racine

BRÈVES

RBA Holding Bénéfices en recul

Le bénéfice net des 95 banques régionales réunies au sein de RBA-Holding a reculé de 12,8% en 1996, à 126,3% millions de francs. Cette baisse provient avant tout des postes «correctifs de valeur, provisions et pertes» qui ont affiché une hausse de 27,4%, à 270 millions de francs. Malgré une année difficile, RBA-Holding qualifie de «réjouissant» son exercice 1996. Le groupe de banques se dit «optimiste» pour l'exercice 1997. Les prêts à la clientèle ont crû de 2,2%, pour atteindre 39,1 milliards de francs. /ats

Lonza Bons résultats 1996

Les usines Lonza de Viège (VS) ont clos leur exercice 1996 sur de bons résultats. La productivité par employé est néanmoins encore insatisfaisante et le budget 1997 prévoit une légère diminution.

Lonza SA chimie fine, dont la production est située à Viège et l'administration à Bâle, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 800 millions de francs. Il a progressé de 3% par rapport à 1995. Le résultat d'exploitation de l'entreprise a progressé de 13,6% pour totaliser 125 millions de francs. /ats

PUBLICITÉ

Pour toutes vos photocopies en couleur depuis des photos, des livres, sur du papier blanc satiné ou sur des transparents pour rétroprojection...

L'Impartial Département photocopies

Rue Neuve 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/911 23 30

Histoire Une taupe française au centre opérationnel du KGB

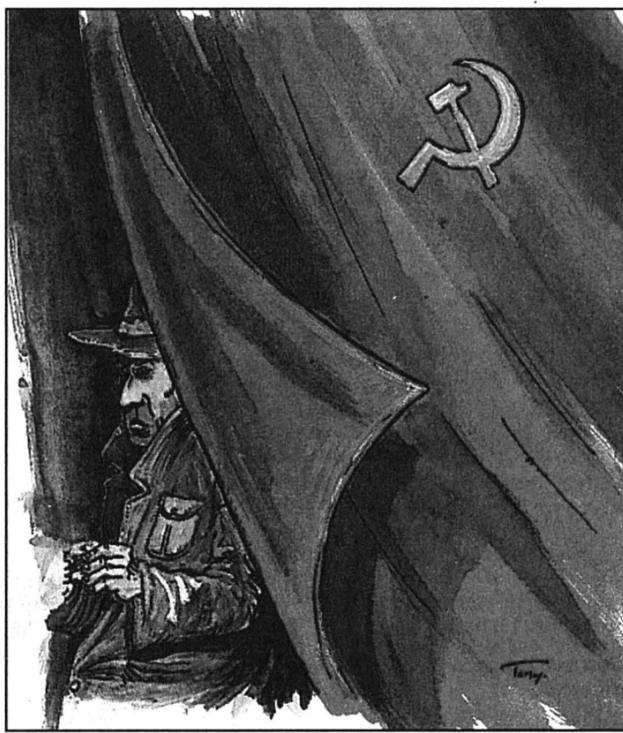
En 1981, un lieutenant-colonel du KGB, Vladimir Ippolotovitch Vetrov, se met à trahir sa «patrie socialiste» mais, au lieu de se mettre en rapport avec les services américains, il prend contact avec la DST, le contre-espionnage français, qui n'a pas de véritable antenne à Moscou et aucune expérience dans le traitement d'une taupe! Une vingtaine de rencontres sont organisées pendant dix mois, à la barbe du KGB. Un homme, agissant seul à ses risques et périls, est en train d'ébranler l'Empire soviétique et de révéler la gravité du pillage technologique que subit l'Occident. Sans Vetrov, la guerre froide aurait bien pu avoir lieu dix ou quinze ans plus tard...

Hervé de Weck*

Comme excellent agent opérationnel du KGB, Vetrov occupe un poste à Paris, puis au Canada, où une affaire de bijoux lui cause quelques ennuis avec sa hiérarchie. Il perd dès lors toute chance de retourner un jour à l'étranger, même pour y faire du tourisme; une grosse déception, dans la mesure où il a pris goût à une vie aisée. A quarante-huit ans, simple lieutenant-colonel, il se

retrouve à Moscou, à la direction «Technologie»; son travail consiste à faire la synthèse des rapports envoyés par les résidents du KGB travaillant dans le monde entier. Un poste sensible, puisqu'il connaît les agents, les méthodes de travail et les résultats du pillage technologique de l'Occident. Il peut comparer à loisir le monde capitaliste et le monde socialiste de l'Union soviétique, où le régime communiste se trouve en pleine décomposition. Les recrues du KGB, qui ont pour seul mérite d'être des proches de tel ou tel membre de la nomenklatura, obtiennent les postes enviés à l'étranger. A cette époque, la vie conjugale de Vladimir Ippolotovitch se dégrade et il abuse de la dive bouteille. Ses collègues et ses supérieurs voient en lui un homme fini...

Vetrov, à la suite d'un fort sentiment de frustration, voire de haine contre son service (l'idéologie semble complètement absente dans sa décision), se met à livrer des renseignements vitaux à l'Occident. Il a jeté son dévolu sur un pays qui ne mène pas, dans ce domaine, des actions internationales d'envergure, ni sur la CIA avec ses gros moyens et ses techniques de pointe. Il ne choisit pas, non plus, une agence de renseignement comme le SDECE, mais la DST. En réalité, un facteur joue un rôle majeur dans sa décision: les principaux services spéciaux du monde libre,



la CIA et le SDECE également, sont pénétrés par le KGB, mais pas la DST qui, par ailleurs, avait tenté de le recruter, alors qu'il résidait en France.

Le 5 mars 1981, il a son premier rendez-vous; il y aura près de vingt-cinq jusqu'au 22 février de l'année suivante, lorsqu'il tentera d'assassiner sa maîtresse. Vetrov, supportant alors mal le stress de son double jeu, croit qu'un crime passionnel, relativement peu puni, lui permettrait de «faire le mort»

en espérant que le KGB oublie son existence et ne fouille pas trop dans ses activités passées. Avant ce crime «passionnel», chose aberrante pour un professionnel du renseignement, il avait fait des allusions en privé à sa vie plus consistante et passionnante que ses proches ne pouvaient l'imaginer, allant jusqu'à inventer de prétendues réceptions à l'ambassade de France! Il se montrait financièrement très généreux dans sa vie sociale.

L'enquête du KGB ne révèle pas la trahison; le procès, qui commence début septembre 1982, débouche sur une condamnation à quinze ans de réclusion. Le pot-aux-roses n'est découvert qu'en septembre 1983. A son procès en haute trahison, il plaide coupable: tout ce qu'il peut espérer, c'est la clémence des juges. Le 23 janvier 1985, il passe devant le peloton d'exécution...

Mitterrand exploite ce succès

Au printemps 1981, François Mitterrand a pris le pouvoir dans une puissance européenne nantie de l'arme nucléaire; le gouvernement comprend quatre ministres communistes. Les socialistes arrivent avec de forts préjugés vis-à-vis de la police. Pour eux, la DST est le condensé de toutes les horreurs! Le nouveau président envisage de la supprimer. Vetrov donne au contre-espionnage français la chance de se réhabiliter aux yeux du nouveau chef de l'Etat.

Un gouvernement français avec des communistes provoque aussi la panique dans les gouvernements occidentaux. Le vice-président américain, George Bush, vient l'exprimer à l'Elysée. Mitterrand fait montre d'assurance, car il sait que la France dispose d'une taupe implantée dans un département sensible du KGB. Un peu plus tard, il dévoile à Ronald Reagan l'ampleur du pillage

scientifique et technologique des Soviétiques. La méfiance disparaît...

HDW

* historien, professeur

Les livraisons Vetrov

Quantitativement, Vetrov a fourni à la DST 3000 pages de documents classés «Secret» et «Très secret», dont la plupart émanant du KGB. Lors de son procès, il reconnaît avoir ainsi démasqué 422 de ses anciens collègues, dont 250 officiers soviétiques du renseignement technologique opérant à l'étranger. La totalité des opérationnels en activité se trouve pratiquement mise hors jeu, soit le personnel le mieux formé et le plus productif. Au total, 148 officiers de renseignements soviétiques vont devoir rentrer dans leur foyer pendant la seule année 1983, dont 88 expulsés par les principaux Etats occidentaux. Vetrov donne également quelque 57 citoyens d'Etats démocratiques, qui vendent au KGB les secrets auxquels ils ont accès. Il y en a chez Hughes Aircraft aux Etats-Unis, chez Messerschmitt en Allemagne, qui ont transmis des informations sur l'avion de combat Tornado, les missiles Hot et Komoran, chez Thomson en France.

Ces informations révèlent la fragilité des sociétés occidentales et les lacunes de leur protection du secret: le Pentagone apprend qu'il lui faut remanier le système de couverture radar du territoire américain et revoir le système antimissile; le Congrès découvre que ses documents budgétaires fournissent une multitude d'informations sensibles. Le système de sécurité électronique de la Maison-Blanche n'a aucun secret pour le KGB. C'est en France que les services soviétiques ont recueilli le plus d'informations sur les armes chimiques et biologiques.

HDW

Demain Turquie, entre islamisme et laïcité

L'amateurisme de la DST

Au début des années 70, le patron de la SDECE avait supprimé l'antenne du service en Union soviétique, bien que le Pacte de Varsovie, objectivement, représente la menace la plus grave pour la France comme pour le monde libre. La DST n'a donc pas de raison d'entretenir une cellule à Moscou. Lorsqu'elle reçoit l'offre de service de Vetrov, elle demande l'accord du ministre de la Défense, Charles Hernu. On en tremble rétrospectivement, puisque ce leader socialiste pourrait bien avoir été un «compagnon de route» des services secrets soviétiques, si ce n'est un «honoré correspondant»!

La manipulation de Vetrov, alias «Farewell», s'avère une alternance d'opérations bien conduites et d'erreurs professionnelles grossières: rendez-vous toujours aux mêmes endroits plutôt qu'utilisation de boîtes aux lettres mortes, absence de parcours de sécurité avant les rencontres, aucune procédure d'évacuation prévue en cas de danger, risques inconsidérés pris lors de l'évacuation des documents copiés. Pendant les vacances d'été et d'hiver de l'attaché militaire adjoint, les contacts cessent!

Dans un premier temps, les documents, sortis en douce de la direction «Technologie» du KGB sont

photocopiés dans des locaux de Thomson-CSF à Moscou, alors que le renseignement soviétique surveille les représentations d'entreprises françaises! Il s'agit encore de les rendre à l'intéressé... Ce n'est qu'au début juin que la taupe reçoit un appareil photo miniature et transmet des bobines de film. Les hommes de liaison, qu'ils soient des militaires de carrière ou des représentants de l'industrie française travaillant à Moscou, se comportent avec beaucoup d'insouciance, l'un d'eux passant la douane avec sa serviette bourrée de documents fournis par Vetrov.

Au niveau politique, l'exploitation des renseigne-

ments laisse également sonner. Début 1983, le gouvernement français expulse 47 Soviétiques parmi les 160 qui figurent sur les listes, fournissant peut-être la preuve de la trahison de «Farewell». Claude Cheysson, ministre des Affaires étrangères, met sous le nez de l'ambassadeur russe qui proteste un document hyper-sensible, le bilan d'activité du renseignement scientifique et technique soviétique pour les années 1979 et 1980, donné par Vetrov, dont il n'existe que quelques exemplaires en Union soviétique! Une source n'a d'utilité que dans la mesure où l'on peut tirer profit de ses révélations, chaque

mesure prise risquant de griller la taupe. C'est entre Charybde et Scylla que se situe l'exploitation de la production d'un agent...

La manipulation de Vetrov a peut-être réussi, parce qu'elle allait à l'encontre de toutes les règles de l'art. Il n'en reste pas moins étonnant que le KGB, pendant des mois, ne se soit aperçu de rien. Cet aveuglement résulterait-il d'un péché d'orgueil? La section «France», croyant avoir enlevé aux Français le désir de faire du renseignement actif en Union soviétique, se repose sur ses lauriers.

HDW

EN MARGE

Principaux services de renseignement

- **CIA:** Central Intelligence Agency (USA)
- **DST:** Direction de la sûreté du territoire (F)
- **GRU:** Glavnoye Razvedivatelnoye Oupravlenie/renseignement militaire (URSS)
- **KGB:** Komitet Gosudarstvennoi Bezopasnosti (URSS)
- **SDECE:** Service de documentation et de contre-espionnage (F)

Lire

- «Bonjour Farewell. La vérité sur la taupe française du KGB», Sergueï Kostine, Editions Laffont, Paris, 1997.

Les derniers mois de François Mitterrand

Georges-Marc Benamou a reçu des confidences de François Mitterrand, à la fin de son mandat présidentiel et, surtout, après la fin de celui-ci. Si l'on en croit le témoin, le vieux sphinx, miné par son cancer, joue (sans s'en rendre compte?) à Napoléon Ier exilé à Sainte-Hélène, entouré d'un dernier quartier de fidèles inconditionnels. Pour reprendre une formule d'Albert de Haller, les «grands hommes sont plus petits vus de près que de loin!» Rien ne nous est épargné: les grandes et les petites haines politiques, l'éternelle guerre franco-française qui ronge le monde politique dans l'Hexagone. Parfois, une for-

mule de l'ancien président fait mouche, ainsi lorsqu'il parle de 1944: «C'est une France de 80 millions d'habitants, puisqu'en juillet il y avait encore 40 millions de prisonniers et, un mois plus tard, 40 millions de gaullistes.» Deux moments forts: l'avant-dernier et le dernier réveillon de François Mitterrand et d'une vingtaine de convives, en 1994 et 1995 à Latche.

Benamou pose surtout un problème fondamental. Depuis juillet 1994, François Mitterrand a-t-il été à même de diriger les affaires françaises, d'autant qu'à la maladie s'ajoute son «hostilité carnassière» contre Edouard Balladur. «On ne voit plus le

président. Le matin, quand il n'y dort pas, il arrive à l'Elysée vers 9 h 30. Il passe à son secrétariat, s'informe des urgences, puis emprunte l'ascenseur qui le relie à son appartement où il s'enferme. (...) Son emploi du temps a été allégé et son activité se limite à trois ou quatre rendez-vous que le service de presse du palais s'efforce de mettre en valeur (...). Chaque fois que c'est possible, il passe une partie de l'après-midi au lit. Puis, vers 17 h, il reprend le chemin du matin (...).»

HDW

- «Le dernier Mitterrand», Georges-Marc Benamou, Editions Plon, Paris, 1996.

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysoeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruz (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8. Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Paris-Nice Ligne droite à émotions

Le Belge Tom Steels (25 ans), surnommé l'«Homme d'acier», a remporté la 2e étape du 64e Paris-Nice, entre Vendôme et Bourges. Auparavant, dimanche soir, la caravane avait entrepris un transfert en bus de 210 kilomètres encore dimanche soir. Au sprint, l'explosivité du coureur de l'équipe Mapei a eu raison de Moncassin (Fr), Baffi (It), Kirsipuu (Est) et Cipollini (It).

Au classement général, Laurent Jalabert a raffermit sa position de leader, en s'octroyant une 2e place dans l'un des deux sprints de bonifications du jour, alors que Laurent Dufaux reste le meilleur Helvète. Mais le coureur d'Ololon n'est plus que 17e à 23". Une cassure s'est en effet produite dans la dernière ligne droite, après une chute, et la commission de course n'en a pas tenu compte. «Peu m'importe, je ne suis pas tombé et je ne suis pas là pour le classement général», lâche Dufaux, avec autant de philosophie que de détermination. Rominger, Meier et Camenzind ont subi le même retard que le Vaudois.

Classements

2e étape (Vendôme - Bourges, 162,5 km): 1. Steels (Be/Mapei) 4 h 24'48" (moy. 36,820 km/h/bonif. 10"). 2. Moncassin (Fr/bonif. 6"). 3. Baffi (It/4"). 4. Kirsipuu (Est). 5. Cipollini (It). 6. Fraser (Can). 7. Jalabert (Fr). 8. O'Grady (Aus). 9. Quaranta (It). 10. Chanteur (Fr). Puis: 35. Gianetti. 44. Järmann, tous dans le temps du vainqueur. 61. Dufaux à 11". 70. Meier. 91. Rominger. 109. Camenzind même temps.

Classement général: 1. L. Jalabert (Fr/ONCE) 4 h 33'05" (moy. 37,259 km/h). 2. Tchmil (Rus) à 6". 3. Mauri (Esp) à 9". 4. Steels (Be) à 11". 5. Baffi (It) à 13". 6. Moreau (Fr) à 14". 7. Heulot (Fr) à 15". 8. Ekimov (Rus) à 17". 9. Museeuw (Be) à 19". 10. Moncassin (Fr) à 19". Puis: 17. Dufaux à 23". 29. Rominger à 30". 47. Järmann à 37". 89. Gianetti à 54". 103. Meier à 1'03". 105. Camenzind m.t.

Aujourd'hui, 3e étape: Bourges - Montluçon, 173 km. Parcours vallonné. /si

Cyclisme Lutte antidopage: les premiers coups du sang!

Peu avant le départ de la 2e étape de Paris - Nice, Vendôme - Bourges (162 km), ont été rendus publics les premiers résultats des premiers contrôles sanguins exécutés dans l'histoire du cyclisme. Trois coureurs, soit les Italiens Mauro Antonio Santaromita (33 ans/équipe MG), Luca Colombo (28 ans/Batik) et le Français Erwann Menthéour (24 ans/La Française des Jeux) n'ont pas été autorisés à prendre le départ de l'étape. Le trio a été déclaré, selon l'expression du jury des commissaires, comme «inapte temporairement à la compétition».

Vingt coureurs (5 groupes de 4), suivis de seize autres (4 x 4) ont subi un contrôle sanguin lors des deux premières journées de Paris-Nice. Ces contrôles sont censés exercer une influence dissuasive sur l'injection d'un médicament appelé EPO (érythropoïétine), actuellement indécélable mais dont on sait qu'il contribue à augmenter fortement le nombre de globules rouges dans le sang. Par conséquent, il provoque une amélioration du transport d'oxygène dans le corps. Malheureusement, le sang devient aussi plus dense, et cet «épaississement» peut être à l'origine d'accidents cardiaques, relativement fréquents dans le cyclisme du dernier lustre.

L'examen a révélé un taux d'hématocrite (volume des globules rouges dans le sang) supérieur de 50% à la normale. Contrôlés dans le cadre d'une médecine préventive du travail, les trois coureurs ne sont pas qualifiés de dopés mais considérés simplement «en arrêt

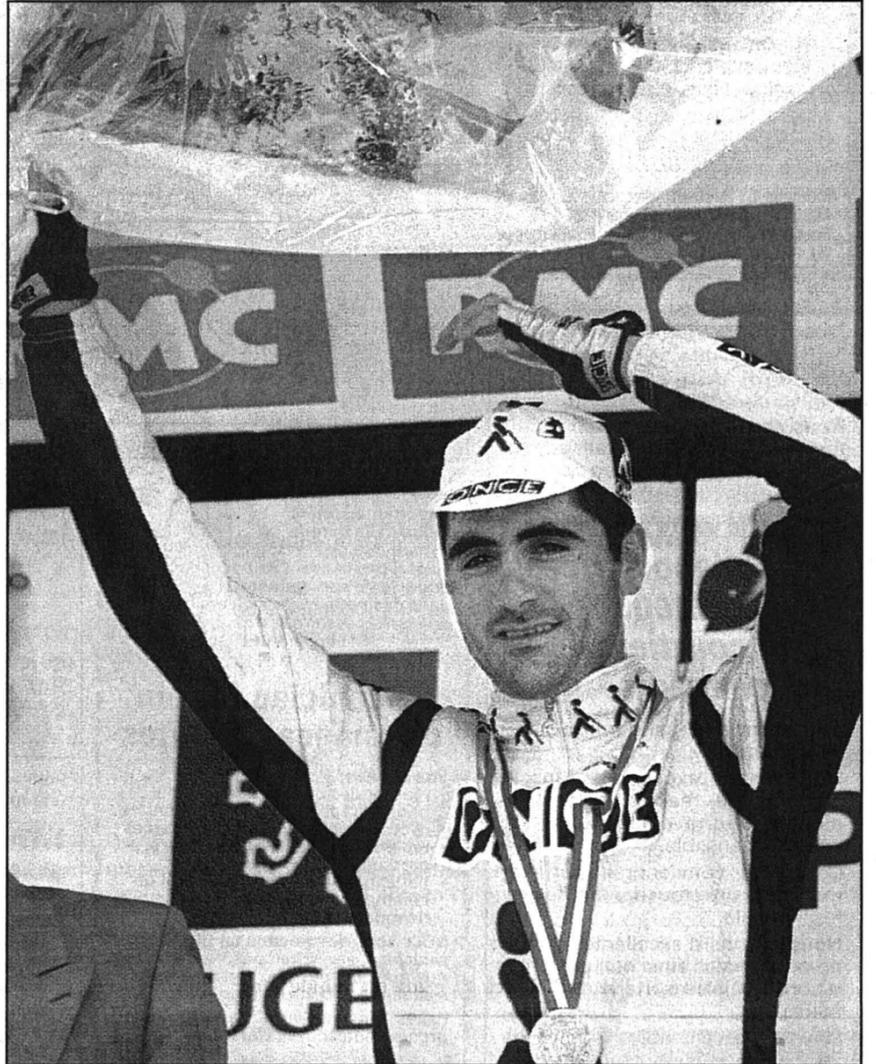
de travail». Comme n'importe quel ouvrier, ils ne pourront reprendre leur métier que dans quinze jours au mieux, après un nouvel examen de leur sang. La licence de ces coureurs a été retirée et ne leur sera rendue qu'après cet examen.

La nouvelle a été officialisée par le jury des commissaires, qui a lu le bref communiqué suivant:

«La CSCS (Commission de la sécurité et des conditions du sport) a informé le jury que les coureurs Erwann Menthéour, Luca Colombo et Mauro Antonio Santaromita sont déclarés inaptes temporairement à la pratique du sport.»

Menthéour et Colombo (à ne pas confondre avec le vainqueur du dernier Milan - San Remo) avaient subi leur prélèvement dimanche matin. Ils ont été, cependant, autorisés à participer à la première étape, les officiels ayant préféré attendre l'avis du président de l'UCI, le Hollandais Hein Verbruggen, consulté par le président du jury des commissaires.

L'analyse de Santaromita est intervenue hier matin, à l'heure du déjeuner. C'est une équipe médicale de l'IUML (Institut universitaire de médecine légale de Lausanne), forte de six membres dont deux médecins, mandatée par l'UCI, qui a procédé aux contrôles inopinés sur Paris-Nice avant la deuxième étape. Parmi les six Suisses présents à la «Course au soleil», deux, Mauro Gianetti et Oskar Camenzind, ont passé aux éprouvettes. Tony Rominger, Rolf Järmann (il se porte volontaire), Armin Meier et Laurent Dufaux attendent la visite matinale des inspecteurs... /si



Le peloton et son leader, en l'occurrence Laurent Jalabert, doivent pouvoir présenter un sang net de toute intervention extérieure. photo Keystone

«Un gadget», selon le docteur Gallien

Pour le professeur Claude-Louis Gallien, président de la Commission nationale française de lutte contre le dopage, les prélèvements sanguins ne sont qu'un «gadget». Selon lui, ce n'est pas une technique fiable.

L'EPO ou érythropoïétine n'est pas seulement un produit injecté. C'est aussi une hormone produite naturellement par l'organisme, lors de séjours en altitude. «Par la technique extrêmement rudi-

mentaire utilisée, on n'aura pas la certitude que le coureur est dopé», craint le docteur Gallien. «Il s'agit là simplement de prémunir les coureurs contre un risque excessif, mais j'y vois deux inconvénients: un coureur autorisé à courir pourra se retourner contre les médecins s'il lui arrive un pépin; et il pourra aussi invoquer une seringue sale lors de la prise de sang pour entamer une procédure juridique, ce qui devient mon-

naie courante dans le monde du sport».

Ce nouveau moyen de détection pourrait aussi abusivement pénaliser les athlètes s'étant entraînés en altitude, une pratique tout à fait autorisée. Le professeur Gallien ne dénonce pas non plus l'utilisation par certains athlètes des caissons hyperbares, simulant un séjour en altitude, qui inquiète actuellement les membres du Comité international olympique. «Ethique-

ment, cela me gêne, mais pas plus que l'électro-stimulation (réd.: méthode employée par certains pour travailler leur musculature). Ce sont des méthodes d'entraînement qui confinent à l'extrême. Mais, je suis autant gêné de voir les sportifs s'entraîner sept jours sur sept, sept heures par jour. L'absurde, c'est quand l'organisme envoie un signal de détresse - douleur ou fatigue - et qu'on passe outre en se dopant».

Le test hématocrite promu par l'UCI consiste à comptabiliser les globules rouges. La norme évoquée se situe entre 42 et 52%. «Le problème, c'est qu'en biologie, la moyenne n'existe pas, chaque individu a sa propre norme», souligne le professeur Gallien. «Il s'agit donc d'une moyenne définie arbitrairement».

Pour le professeur Gallien, la véritable lutte contre le dopage passe par le suivi médical des athlètes. /ap

Télévision Les femmes n'ont pas l'antenne facile...



p 30

Dur, dur quand on est une femme à la télévision. Sans Anne Sinclair, qui tient «7 sur 7» d'une main de fer, on pourrait presque affirmer que la télé ne veut pas de nanas. Où sont donc passées celles qui faisaient les beaux jours d'émissions féminines, comme Tina Kieffer (photo) qui, il n'y a pas si longtemps, était à la tête de trois rendez-vous télévisés? photo tf1

MAGAZINE

Pays-Bas «Sentiers de l'amour» pour papillons

Les services forestiers néerlandais viennent de mettre au point des «sentiers de l'amour» pour papillons esselés. Le daphnis, l'argus pervenue, un adorable petit papillon bleu, et son cousin nacré, vivent dans les tourbières du parc naturel Dwingelderveld (nord-est des Pays-Bas) en petits groupes. Ils sont tellement isolés qu'ils sont menacés de disparition. Afin que les papillons puissent se rencontrer et se reproduire, les services forestiers ont dégagé pour ces lépidoptères des «sentiers de l'amour» également appelés «autoroutes à papillons». Les papillons sont ainsi sauvés. Ils pourront désormais voler d'un bout à l'autre de la réserve et se reproduire en plus grande quantité dès le mois de juin. / ats-afp

Travail Pour remédier au stress quotidien



p 31

Aux Etats-Unis, l'absentéisme coûte plus de 200 milliards de dollars chaque année. Pourtant, la réduction du stress peut tout à fait augmenter la productivité de l'entreprise. Notre dossier. photo sp

Entreprise de la micromécanique située au Locle cherche

MÉCANICIEN CNC
OU
DÉCOLLETEUR CNC

Nous désirons engager une personne capable d'effectuer le réglage, la mise en train et le contrôle de la production.

Nous sommes à même d'offrir:
- place de travail propre, dans des locaux clairs et modernes.
- Ambiance de travail agréable.

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre écrite, avec curriculum vitae, sous-chiffre Q 132-3859 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres, aides-monteurs, électroniciens, électriciens mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous renseignerons volontiers.

Montage C. Ruetsch, Moutier, tél. 032 493 71 71; Delémont, tél. 032 422 06 93; Neuchâtel, tél. 032 727 50 55; Fribourg, tél. 026 323 12 15.

o a s e

Nous sommes une maison d'édition de moyenne importance et recherchons pour l'extension de notre

service de vente publicitaires

des collaboratrices/ collaborateurs et/ou courtiers indépendants

également à temps partiel ou travail à domicile.

Une certaine expérience dans le domaine du marketing téléphonique serait un avantage mais n'est pas indispensable.

Ce travail conviendrait parfaitement pour un retour dans la vie professionnelle.

Nous offrons d'excellentes conditions salariales ainsi que des prestations sociales sortant de l'ordinaire.

Lieu de travail: notre agence de La Chaux-de-Fonds ou à votre domicile.

Si vous voulez en savoir davantage quant à cette intéressante activité, prenez contact avec **Mme F. Stucki (mardi à jeudi 10 h - 15 h)** au numéro de téléphone ci-dessous.

Nous nous réjouissons de votre appel!

o a s e Editions S.à.r.l.
Tél. 061/385 94 85

o a s e

Nous sommes une maison d'édition de moyenne importance et recherchons pour l'extension de notre

service de vente publicitaires

des collaboratrices/ collaborateurs et/ou courtiers indépendants

également à temps partiel ou travail à domicile.

Une certaine expérience dans le domaine du marketing téléphonique serait un avantage mais n'est pas indispensable.

Ce travail conviendrait parfaitement pour un retour dans la vie professionnelle.

Nous offrons d'excellentes conditions salariales ainsi que des prestations sociales sortant de l'ordinaire.

Lieu de travail: notre agence de La Chaux-de-Fonds ou à votre domicile.

Si vous voulez en savoir davantage quant à cette intéressante activité, prenez contact avec **Mme F. Stucki (mardi à jeudi 10 h - 15 h)** au numéro de téléphone ci-dessous.

Nous nous réjouissons de votre appel!

o a s e Editions S.à.r.l.
Tél. 061/385 94 85

également à temps partiel ou travail à domicile.

Une certaine expérience dans le domaine du marketing téléphonique serait un avantage mais n'est pas indispensable.

Ce travail conviendrait parfaitement pour un retour dans la vie professionnelle.

Nous offrons d'excellentes conditions salariales ainsi que des prestations sociales sortant de l'ordinaire.

Lieu de travail: notre agence de La Chaux-de-Fonds ou à votre domicile.

Si vous voulez en savoir davantage quant à cette intéressante activité, prenez contact avec **Mme F. Stucki (mardi à jeudi 10 h - 15 h)** au numéro de téléphone ci-dessous.

Nous nous réjouissons de votre appel!

o a s e Editions S.à.r.l.
Tél. 061/385 94 85

PARTNER
Job

A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une entreprise d'automatisation des Montagnes neuchâtoises, nous recherchons un

Responsable marché suisse

bilingue français/allemand/suisse-allemand, de formation technico-commerciale (technicien ET / mécanicien / électronicien), vous bénéficiez d'une **bonne expérience de la vente**, **habile négociateur**, vous faites preuve d'entregent et d'une grande capacité de persuasion.

Vous communiquez facilement et êtes à même de dialoguer avec une clientèle exigeante.

Votre **dynamisme** et votre **diplomatie** vous permettent de développer et d'entretenir d'excellentes relations commerciales et vous êtes prêt à vous investir complètement dans un travail intéressant, riche et varié.

Agé de **30 à 45 ans**, vous êtes Suisse ou possédez un permis C.

Excellentes prestations salariales et voiture à disposition.

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à envoyer votre dossier complet à Daniel Leuba.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 88

Temporaire et stable

Publicitas
cherche
un/e réceptionniste à 50% pour sa succursale du Locle

Nous sommes le leader sur le marché suisse de la publicité presse. Vous possédez une formation commerciale, une parfaite maîtrise de l'orthographe, le goût de la vente, de l'aisance dans le contact avec la clientèle ainsi que du dynamisme et de la volonté dans le travail. Votre âge se situe entre 20 et 30 ans, vous avez une excellente présentation et vous êtes libre tout de suite ou à convenir. Nous vous offrons une place de travail variée et indépendante laissant une large place à l'initiative, une formation spécifique de notre branche ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. Dans ce cas, M. Laurent Cattaneo sera heureux de recevoir votre candidature par écrit accompagnée d'une photo à:

Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.



Publicité intensive, Publicité par annonces

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

L'ENTREPRISE Fabriques de Tabac Réunies SA, membre du groupe Philip Morris, est le plus important producteur de cigarettes en Suisse, avec notamment les marques Marlboro, Philip Morris, Muratti, Brunette, Merit et Chesterfield.

LA FONCTION Après une période initiale de formation, vous serez responsable de divers projets liés au domaine de l'assurance qualité. Le développement et l'implantation des systèmes liés à la qualité de nos produits, l'analyse périodique des résultats et l'élaboration de rapports de synthèse seront vos tâches principales.

LE PROFIL Ayant récemment obtenu votre diplôme d'ingénieur ETS ou EPF, vous montrez un intérêt marqué pour le domaine de l'assurance qualité. De plus, vous avez d'excellentes connaissances en statistique et possédez une bonne maîtrise des outils informatiques standards. La facilité dans les contacts humains et l'esprit d'équipe sont au nombre de vos qualités. Le poste requiert également d'excellentes connaissances de français et d'anglais; l'allemand est un atout supplémentaire.

Si vous correspondez à ce profil et êtes intéressé à rejoindre une équipe dynamique et professionnelle, faites-nous parvenir votre dossier avec curriculum vitae, lettre d'accompagnement et copies de vos diplômes et certificats à l'adresse suivante:

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA
DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES
QUAI JEANRENAUD 3-5
CH-2003 NEUCHÂTEL

PHILIP MORRIS
EEMA REGION

Successful Careers Worldwide

REF. 24.02.97 COG

Délaï de postulation: 27.03.1997

Importante société industrielle dans la dynamique de l'horlogerie suisse, poursuivant sa politique de développement dans des secteurs très diversifiés tels que les accessoires de luxe, ainsi que le médical et le dentaire, recherche leur futur:

mécanicien faiseur d'étampes de boîtes

Vos tâches:
- réaliser des outillages complets pour la frappe de boîtes de montres avec les moyens les plus modernes
- réalisation d'outils de découpe progressifs
- participation à l'automatisation de l'étampage traditionnel dans un but de modernisation

Nous vous demandons un CFC de mécanicien sur étampes, ainsi que quelques années d'expérience dans le secteur de la boîte de montre.

Faites parvenir votre candidature ou prenez contact avec Gérard Forino.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/913 04 04

PME - La Chaux-de-Fonds import-export - SAV Horlogerie cherche pour août 97

APPRENTI(E) employé(e) de bureau ou commerce

de préférence langue maternelle italienne ou espagnole. Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre P 132-3876 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

Pour renforcer son département des ventes, notre mandante, une société horlogère établie à La Chaux-de-Fonds, recherche:

une secrétaire commerciale

qui se verra confier la gestion et le suivi des demandes des clients ainsi que différents travaux administratifs.

La candidate retenue pour ce poste devra présenter le profil suivant:

- quelques années d'expérience dans un poste similaire
- maîtrise des langues allemande, anglaise et française
- facilité de contact avec la clientèle
- la connaissance des formalités d'exportation serait un avantage.

Les personnes intéressées par le poste et répondant au profil requis sont priées de faire parvenir leurs dossiers complets avec documents usuels à:

A.S.M. active Sales & Marketing
Jambe-Ducommun 6a - 2400 Le Locle

qui garantit le traitement strictement confidentiel de toutes les candidatures.

Solution du mot mystère EPONGER

PARTNER
Job

A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par plusieurs clients de la région, nous recherchons des

ferblantiers CFC
Polyvalents (fabrication et pose). Flexibles au niveau géographique.

serruriers constructeurs et serruriers de construction
Tig-Mig.
Bonne compréhension des plans d'exécution.
Bonnes connaissances de la tôlerie.

installateurs sanitaires CFC
Flexibles au niveau géographique.

couvreurs CFC
Connaissances générales de la pose de différents types de tuiles.

monteurs en chauffage CFC
Polyvalents entre le montage et le SAV.

- Places stables et/ou temporaires.
- Confidentialité assurée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter **Toni Vega**.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 88

Temporaire et stable

FOYER
Handicap

La direction de Foyer Handicap Neuchâtel cherche

UN(E) ANIMATEUR(TRICE)

Nous demandons:

- formation, expérience et motivation dans l'encadrement de personnes handicapées (une formation sociale serait un avantage);
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- disponibilité à s'investir dans un horaire irrégulier (en journée, soirée, week-end, voyages, etc.);
- esprit d'initiative et de collaboration;
- aptitude pour le travail en équipe;
- facilité de contact et entregent;
- permis de conduire indispensable.

Poste à temps complet, éventuellement temps partiel à discuter.
Entrée en fonction: début juin ou date à convenir.

cherche également pour compléter son équipe de soins

UN(E) INFIRMIER(ÈRE) ASSISTANT(E)

Ce poste à temps partiel (80%) conviendrait à une personne dynamique et motivée s'incluant dans une équipe jeune, pluridisciplinaire, pour l'accompagnement de personnes handicapées physiques.

Entrée en fonction: 1er mai ou date à convenir.
Les cahiers des charges sont disponibles sur demande.

Nous offrons:

- salaire selon normes ANEMPA;
- prestations sociales légales;
- semaine de 41 h;
- travail au sein d'une petite équipe pluridisciplinaire motivée.

Les offres manuscrites avec documents d'usage sont à adresser à:

FOYER HANDICAP NEUCHÂTEL, direction Maladière 33, 2000 Neuchâtel, tél. (032) 7200 300

PARTNER
Job

A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise horlogère de la région biennoise, nous recherchons une

Assistante marketing marché suisse

de formation commerciale, âgée de **21 à 30 ans**, vous maîtrisez les langues **française et allemande**, voir le **CH-allemand** et possédez une pratique courante **des outils informatiques** Windows / Windword / Excel.

Votre **dynamisme**, votre **diplomatie** vous permettent de développer et entretenir d'excellentes relations commerciales avec les clients / agences de publicité / fournisseurs, etc.

D'excellente présentation, vous êtes Suisse ou possédez un permis C.

Intéressée? Alors adressez au plus vite votre dossier de candidature à M. Dougoud.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 88

Temporaire et stable

TECHNIQUE BUREAU

INDUSTRIE BATIMENT

COMMERCE ADMINISTRATION

INDUSTRIE BATIMENT

COMMERCE ADMINISTRATION

INTERACTIF
CONSEILS EN PERSONNEL S.A.

UN REGARD ACTIF
Mandatés par plusieurs entreprises nous recherchons

- **MACHINISTES**
- **GRUTIERES**
- **MAÇONS**
- **PEINTRES**
- **PLÂTRIERS**
- **CARRELEURS**
- **MENUISIERS**
- **FERBLANTIERS**
- **INSTALLATEURS SANITAIRES**
- **MONTEURS EN CHAUFFAGE**
- **MÔNTEURS ÉLECTRICIENS**
- **CONSTRUCTEURS DE ROUTES**

qualifiés ou expérience.

N'hésitez pas à prendre contact avec, **M. Gueniat**, pour de plus amples renseignements

032/910 52 52
Av. Léopold-Robert 72 2301 La Chaux-de-Fonds

BUFFET DE LA GARE
J.-Denis Zumbrunnen-Darbré
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 12 21

cherche

serveur/euse et casseroier/ère

Se présenter, sans permis s'abstenir.

Pour ses nouvelles structures destinées à l'**accueil mère(s)-enfant(s)**

Le Foyer d'accueil pour enfants **Jeanne-Antide**

met au concours un poste d'**éducatrice spécialisée (~70%)**

Profil: personne au bénéfice d'une bonne expérience dans l'éducation spécialisée et/ou dans l'accompagnement de personnes adultes, aptitudes à travailler de manière souple et autonome.

Exigences: diplôme d'éducatrice spécialisée, infirmière en psychiatrie, assistante sociale ou titre jugé équivalent.

Traitement: selon la convention collective de travail neuchâteloise pour le personnel éducatif et socio-professionnel.

Entrée: à convenir.

Les offres de service détaillées sont à adresser **jusqu'au 31 mars 1997** à la Direction du Foyer Jeanne-Antide, Rue Jardinière 121, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Basketball Sale coup pour Union

Le comité d'Union Neuchâtel-Sports a appris une bien mauvaise nouvelle hier en fin de journée: son joueur américain Eric Traylor (26 ans) a été contrôlé positif au cannabis. Le fait s'est produit le 22 février à Fribourg, lors du match de championnat de LNA contre FR Olympic (121-120 pour l'équipe des bords de la Sarine).

Suspendu avec effet immédiat pour trois, voire cinq ou huit matches, Traylor a été renvoyé illico aux États-Unis par les dirigeants neuchâtelois qui, pour l'xième fois de la saison, se trouvent dans l'obligation de se lancer dans la recherche d'un nouveau joueur étranger. Le coup est d'autant plus dur pour le club du Littoral que ce pivot, qui avait joué son premier match sous le maillot d'Union le 23 novembre contre Pully, s'était rapidement affirmé comme l'homme fort de l'équipe. Il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible vu le temps à disposition, de le remplacer vraiment. /réd.

BRÈVES

Football UEFA: une troisième place?

Dans le classement du fair-play de l'Union européenne (UEFA), la Suisse occupe à mi-parcours la quatrième place, derrière l'Angleterre, la Finlande et la Norvège. On sait que les trois premières nations de ce classement au terme de la saison 1996/97 se verront offrir une place supplémentaire dans la Coupe de l'UEFA, édition 1998/99. /si

Hodgson menacé de suspension

Roy Hodgson risque une amende voire une suspension suite à son comportement qui a suivi la fin du match Inter - Juventus dimanche. L'ancien coach de l'équipe de Suisse s'en est pris violemment à l'arbitre Pierluigi Collina à l'issue de la rencontre, lui reprochant sa décision d'annuler un but de Ganz en début de match après avoir consulté son juge de ligne. /si

Guntensperger marque

Urs Guntensperger a marqué, à la 49e minute, le but qui a permis à Eintracht Francfort de battre Waldhof Mannheim par 1-0 en deuxième division allemande. Il en est ainsi à sa cinquième réussite de la saison. /si

Liverpool revient

Angleterre. Match en retard: Liverpool - Newcastle 4-3. Classement: 1. Manchester United 29-57. 2. Liverpool 29-56. 3. Arsenal 30-54. 4. Newcastle 28-48. /si

Le Real continue

Espagne. Match en retard: Real Madrid - Santander 2-1. Classement: 1. Real Madrid 28-65. 2. Barcelone 28-56. 3. Bétis Séville 28-56. Puis: 11. Santander 28-38. /si

Basketball 25.000 points

Déjà assuré de sa présence dans le «Hall of Fame» de la NBA, Karl Malone a atteint la barre des 25.000 points inscrits dans le Championnat nord-américain. Il est ainsi devenu le onzième joueur de l'histoire de la NBA à atteindre ce total mythique. /si

Football Un gros morceau pour les «moins de 21 ans»

Face à la France, la sélection suisse «moins de 21 ans» de Michel Renquin, tentera le tout pour le tout, mercredi à Pau, dans le cadre de la rencontre éliminatoire du championnat d'Europe. Le sélectionneur belge sait bien que la Suisse a déjà usé de son droit à l'erreur en novembre dernier en subissant une véritable correction contre la Norvège, victorieuse 7-3 à Bienne. Un match que la Suisse tenait pourtant à sa main, menant encore 2-1 à la mi-temps.

Une victoire contre la France est donc impérative si cette sélection entend recoller au peloton qui voit à sa tête la Norvège, suivie de la France et de la Finlande. Seul le premier du groupe est qualifié pour la suite de la compétition. Outre son revers essuyé face à la Nor-

vège, la Suisse avait partagé l'enjeu avec la Finlande (1-1).

Fringer du voyage

L'équipe suisse s'est réunie dans la région de Bâle, lundi, avec au programme un léger entraînement dans l'après-midi. Pour manifester l'intérêt qu'il porte à la génération future, Rolf Fringer, le sélectionneur de l'équipe A sera du voyage à Pau, via Paris, mardi matin. La France a, pour sa part, pris ses quartiers à Clairfontaines, le centre national, dimanche déjà. En soirée, toute la délégation s'est rendue au Parc des Princes pour la rencontre de championnat PSG - Lyon.

La France, dont l'équipe A est qualifiée d'office pour la Coupe du monde 98 en tant que pays organisateur, s'est retrouvée intégrée dans le groupe 3 de ces éliminatoires du championnat d'Europe

La sélection

Gardiens: Ivan Benito (Aarau), Pascal Zetzmann (Lausanne).

Défenseurs: Stephan Balmer (Grasshopper), Marc Fiechter (Lugano), Bernt Haas (Grasshopper), Robert Huber (Zurich), Boris Smiljanic (Grasshopper), Raphaël Wicky (Sion).

Demis et attaquants: Fabio Celestini (Lausanne), Patrick De Napoli (Aarau), Patrick Müller (Servette), Lionel Pizzinat (Servette), Bruno Sutter (Bâle), Daniel Tarone (Zurich), Léonard Thurre (Lausanne), Johann Vogel (Grasshopper), Hakan Yakin (Bâle). /si



Un retour parmi les «moins de 21 ans» pour Johan Vogel.
Photo Lafargue

«moins de 21 ans». Elle pallie ainsi la défection de l'Adzerbaïdjan. Seulement, la formation de Raymond Domenech est d'un gros calibre: une des plus solides d'Europe, dicit Renquin.

Domenech ne dispose-t-il pas de Thierry Henry (Monaco), Patrick Vieira (Arsenal), Ludovic Giuly (Lyon), Michael Landreau (Nantes)? Et pour bien souligner avec quel soin la France prépare ce match, elle a, il y a deux semaines à Reims, effectué son dernier test en disposant de son homologue hollandais. La Suisse, quant à elle, réunie à Fully durant trois jours, a donné la réplique à Martigny.

Mais à Pau, Renquin est persuadé qu'il a aussi de sérieux atouts à faire valoir. Habituellement retenus en équipe A, Raphaël Wicky, Bernt Haas et Johan Vogel seront du voyage dans le sud de la France. /si

Le point

Déjà joués		
Finlande - Suisse	1-1	
Suisse - Norvège	3-7	
Norvège - France	1-1	
France - Hongrie	2-0	
Norvège - Hongrie	4-1	
Finlande - Hongrie	1-0	

Classement						
1. Norvège	3	2	1	0	12-5	7
2. France	2	1	1	0	3-1	4
3. Finlande	2	1	0	2	2-1	4
4. Suisse	2	0	1	1	4-8	1
5. Hongrie	3	0	0	3	1-7	0

HOCKEY - JUNIORS

Elite A. Play-off (quarts de finale, au meilleur des trois matches). Premier tour: Zoug - GC/Küsnacht 7-4. Davos - FR Götteron 3-2 ap. Kloten - Lugano 4-1. Berne - Langnau 2-1. **Deuxième tour:** GC/Küsnacht - Zoug 5-1. (1-1 dans la série). FR Götteron - Davos 0-3. Lugano - Kloten 2-3 ap. Langnau - Berne 2-5. Davos, Kloten et Berne qualifiés pour les demi-finales.

Elite B. Play-off (demi-finales, au meilleur des trois matches). Ouest, premier tour: GE Servette - Ajoie 4-2. Lausanne - Bienne 6-5. **Deuxième tour:** Ajoie - GE Servette 0-5. Bienne - Lausanne 1-4. GE Servette et Lausanne en finale. **Est, premier tour:** Coire/Arosa - Thurgovie 8-1. Rapperswil - Dubendorf 2-3 ap. **Deuxième tour:** Thurgovie - Coire/Arosa 3-6. Coire/Arosa en finale.

Juniors A1: La Chaux-de-Fonds - Star Lausanne 6-1. Tramelan - Martigny 2-9. Forward-Morges-Villars 2-7. Villars - Meyrin/Servette 9-3.

Classement: 1. Neuchâtel YS 23-38. 2. La Chaux-de-Fonds 24-37. 3. Villars 24-36. 4. Fleurier 24-23. 5. Tramelan 24-21. 6. Star Lausanne 23-17. 7. Martigny 24-17. 8. Meyrin 22-13. 9. Forward Morges 24-10.

Juniors A2: Sion - Vallée de Joux 8-4. Moutier - Bulle-La Gruyère 6-1. Val d'Illeze - Anniviers 8-2. Bulle-La Gruyère - Franches-Montagnes 3-4. Anniviers - Sion 1-6. Vallée de Joux - Bulle-La Gruyère 9-4.

Classement: 1. Moutier 14-26. 2. Sion 14-20. 3. Franches-Montagnes 14-19. 4. Vallée de Joux 14-14. 5. Val d'Illeze 13-13. 6. Renens 14-12. 7. Bulle-La Gruyère 13-5. 8. Anniviers 14-1.

Novices A1. Promotion. Groupe 1: Star Lausanne - Moutier 10-1.

Classement: 1. Star Lausanne 10-16. 2. La Chaux-de-Fonds 10-16. 3. Neuchâtel YS 10-14. 4. Yverdon/Fleurier 10-8. 5. Tramelan 10-4. 6. Moutier 10-2.

Novices A2. Relégation. Groupe 1: Saint-Imier - Le Locle 12-1. Franches-Montagnes - Le Locle 8-1. Vallorbe - GE-Jonction 6-6. Neuchâtel YS II - Franches-Montagnes 3-5.

Classement: 1. Franches-Montagnes 10-19. 2. GE-Jonction 10-17. 3. Saint-Imier 10-14. 4. Vallorbe 11-14. 5. Le Locle 12-6. 6. Neuchâtel YS II 11-3. 7. Lausanne HC II 12-3.

Minis A1. Tour final: Lausanne - GE Servette 6-7.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 9-17. 2. Ajoie 10-15. 3. GE Servette 10-11. 4. Lausanne 9-8. 5. Fribourg 10-4. 6. Martigny 10-3.

Minis A1. Promotion. Groupe 1: Star Lausanne - Forward Morges 5-2. Neuchâtel YS - Yverdon 10-3.

Classement: 1. Star Lausanne 10-18. 2. Neuchâtel YS 9-16. 3. Tramelan 10-9. 4. Franches-Montagnes 9-6. 5. Yverdon 10-4. 6. Forward Morges 8-3.

Minis A2. Relégation. Groupe 1: Vallorbe - Lausanne HC II 2-10.

Classement: 1. Saint-Imier 6-10. 2. Fleurier 9-9. 3. Les Ponts-de-Martel 9-9. 4. Lausanne HC II 10-9. 5. Moutier 7-7. 6. Vallorbe 9-6.

Minis B. Groupe 1: Prilly - Le Locle 0-10.

Classement: 1. Le Locle 6-10. 2. Delémont 6-10. 3. Neuchâtel YS II 6-4. 4. Prilly 6-0.

Moskitos A1. Tour final: Lausanne - Ajoie 11-3. La Chaux-de-Fonds - Fribourg 5-2. Sierre - Lausanne 1-6.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 10-18. 2. Lausanne 10-14. 3. GE Servette 9-8. 4. Ajoie 10-8. 5. Fribourg 9-6. 6. Sierre 10-4.

Moskitos A1. Promotion. Groupe 1: Meyrin - Neuchâtel YS 6-2. Neuchâtel YS II - Forward Morges 3-6.

Classement: 1. Meyrin 10-18. 2. Star Lausanne 10-18. 3. Neuchâtel YS 8-7. 4. Forward Morges 8-6. 5. Saint-Imier 7-2. 6. Neuchâtel YS II 9-1.

Moskitos B. Groupe 1: Franches-Montagnes II - La Chaux-de-Fonds III 1-6. Neuchâtel YS III - Ajoie II 3-3. Tramelan II - Delémont 1-13. Moutier - Le Locle 6-0. La Chaux-de-Fonds III - Tramelan II 10-1.

Classement: 1. Delémont 15-30. 2. Moutier 14-23. 3. Le Locle 16-23. 4. La Chaux-de-Fonds III 15-18. 5. Ajoie II 15-17. 6. Saint-Imier II 15-11. 7. Neuchâtel YS III 16-9. 8. Franches-Montagnes II 15-3. 9. Tramelan II 15-2. /réd

A l'affiche

LNA

Play-off (demi-finales, au meilleur de cinq matches)

20.00 Lugano - Berne (S4 en direct)

Berne mène 1-0 dans la série Davos - Zoug (S4 en différé, après premier match)

Zoug mène 1-0 dans la série

LNB

Play-off (demi-finales, au meilleur de cinq matches)

20.00 Langnau - Grasshopper
Grasshopper mène 2-1 dans la série

Play-out (finale, au meilleur de cinq matches)

20.00 Ajoie - Lucerne

Ajoie mène 1-0 dans la série

Première ligue

Tour final

20.00 Unterseen - Viège

SANS GRADE

**Promotion-relégation
3e-4e ligués**

Poule 1a

Sonceboz - Crémises 6-4

Classement

1. Sonceboz	3	3	0	0	19-12	6
2. Crémises	3	1	0	2	14-15	2
3. Orval II	2	0	0	2	5-11	0

Poule 1b

Courrendlin - Reconvilier 7-0

Classement

1. Les Enfers-M.2	2	0	0	5-3	4	
2. Courrendlin	3	2	0	1	14-4	4
3. Reconvilier	3	0	0	3	4-15	0

Poule 2a

Serrières - Ponts-de-Martel II 8-5

Classement

1. Alterswil	2	2	0	0	15-6	4
2. Serrières	3	1	1	1	13-17	3
3. P-de-M. II	3	0	1	2	12-17	1

Poule 2b

Star Chx-Fds II - Anet 1-3

Star Chx-Fds II - Guin 2-12

Classement

1. Guin	3	3	0	0	26-7	6
2. Anet	2	1	0	1	6-6	2
3. Star Cdf II	3	0	0	3	5-24	0



Reto von Arx et Davos: à l'épreuve de Zoug.
Photo Lafargue

BRÈVES

Bill McDougall à l'amende

Zoug a sanctionné son attaquant canadien Bill McDougall d'une amende de 15.000 francs pour conduite en état d'ébriété. En revanche, aucune mesure de licenciement n'a été prise contre le Canadien dont le contrat porte encore sur la saison prochaine. McDougall a été intercepté par la police dans la nuit de vendredi à samedi alors qu'il conduisait en état d'ébriété. L'entraîneur zougais Jim Koffel avait alors renoncé à ses services lors du premier match contre Davos samedi. /si

Kossmann pour Hansson

Lucerne s'est séparé de son entraîneur Bror Hansson. Le Suédois sera remplacé par Hans Kossmann, qui était l'entraîneur d'Ajoie au début de la saison. /si



Les minis A1 du HCC: champions romands!

Photo Leuenberger

Formule 1 Ce n'était qu'un accident de parcours...

Jacques Villeneuve devait ne faire qu'une bouchée de ses adversaires, dimanche à Melbourne, à l'occasion du GP d'Australie. Williams-Renault semblait devoir dominer le Grand Prix d'Australie dès la première épreuve du championnat du monde de Formule 1. Au soir de la course australienne, Villeneuve et l'écurie anglo-française ne pouvaient que dresser un constat d'échec. Mais les trophées ne tarderont sans doute pas à s'accumuler dans la vitrine de l'écurie anglo-française.

L'outrageante supériorité manifestée lors des essais par le Canadien laissait craindre un cavalier seul de sa part. Ses rivaux redoutaient une démonstration des monoplaces de Williams-Renault. Mais la «pole-position» ne constitue pas une garantie. Villeneuve, qui le rappelait encore la veille, l'a constaté à ses dé-

pens. Encore faut-il ne pas anéantir les efforts de la qualification par un départ manqué. Pour n'avoir pas réussi à bénéficier de son avantage, à inscrire sa voiture en tête dans le premier virage, le Québécois s'est retrouvé dans la bousculade, impliqué dans un accrochage avec Herbert (Sauber) et Irvine (Ferrari), toujours aussi fougueux, et contraint à l'abandon.

Sérénité chez McLaren

Heinz-Harald Frentzen, lui, croyait pouvoir prendre le relais de son coéquipier, obtenir son premier succès. Un second arrêt catastrophique à cause d'une roue arrière droite récalcitrante lui ayant fait perdre le commandement de la course, le pilote allemand fut ensuite trahi par ses freins.

Si le Grand Prix d'Australie s'est transformé en déroute pour l'écurie Williams-Renault, l'échec paraît n'être toutefois qu'un accident de par-



Jacques Villeneuve (à gauche) a quitté le circuit de Melbourne par la petite porte, en compagnie de Johnny Herbert, mais il aura d'autres occasions de montrer de quel bois se chauffe sa Williams-Renault. photo Keystone

Coûteuse, la grève

Le premier ministre de l'Etat de Victoria, Jeff Kenneth, a menacé les syndicats de représailles après qu'une grève des transports publics eut fait perdre 10 millions de dollars australiens (15 millions de francs environ) aux organisateurs du Grand Prix de Formule 1 d'Australie.

Le réseau de trains, bus et tramway a été entièrement paralysé par une grève de 48 heures à partir de vendredi à minuit, ce qui a empêché quelque 100.000 spectateurs, estime-t-on, de se

rendre sur le circuit d'Albert Park. Dimanche, le premier Grand Prix de la saison de Formule 1 a attiré 43.000 spectateurs de moins que les 154.000 entrées enregistrées lors du GP d'Australie 1996.

Jeff Kenneth a indiqué qu'il envisageait de poursuivre en justice les syndicats de transports publics, qui revendiquaient une augmentation de 10% des salaires ainsi que de meilleures garanties en matière de sécurité, pour s'être mis en grève. /si

cours, tant les qualités affichées par les monoplaces anglo-français ont été impressionnantes sur le circuit australien.

Chez McLaren-Mercedes, si la victoire retrouvée grâce à David Coulthard constituait une grande satisfaction, on ne cachait pas la réalité. On ne tombait pas dans le triomphalisme. Tout simplement, éprouvait-on un immense soulagement après la longue attente. Ron Dennis, le patron, Norbert Haug, le directeur de la compétition, ainsi que les pilotes, Coulthard et Mika Hakkinen, tous étaient conscients que leur monoplace n'était pas encore au ni-

veau des Williams-Renault. Qu'un important travail les attendait pour tenter de combler l'écart avec l'écurie championne du monde. Tout juste, Ron Dennis déclarait-il: «J'espère que ce succès sera suivi d'autres...»

Après Sao Paulo...

Même constatation chez Ferrari et chez tous les autres concurrents, y compris Benetton-Renault. Le retard sur Williams-Renault est bien réel. D'autant que la démonstration accomplie par l'écurie de Frank Williams lors des essais peut inquiéter dans la mesure où le circuit australien est atypique, peu propice aux

écarts importants. «Villeneuve n'a pas marqué de point mais je suis certain qu'il en obtiendra au cours de la saison», prédisait d'ailleurs Michael Schumacher.

A Melbourne, personne donc ne voulait se hasarder à établir une hiérarchie. La saison ne fait que commencer. Chacun préfère attendre le prochain Grand Prix (30 mars), au Brésil, pour en savoir un peu plus. Le tracé de Sao Paulo constituera en effet un véritable test, tant il est complet, difficile. Un circuit à la mesure des Williams-Renault...

Après Sao Paulo, tout le monde y verra plus clair. /si

Tir à l'arbalète Jeune Neuchâtelois champion

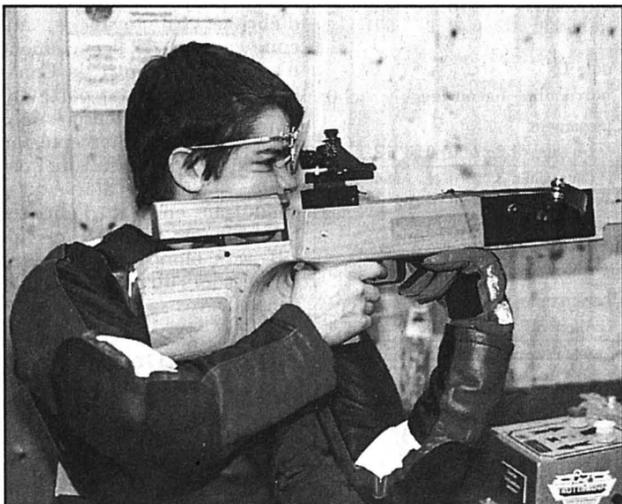
Hervain Burgy (16 ans) est véritablement le roi des tireurs de la jeune génération. Non content de s'illustrer à la carabine, le jeune citoyen de Pe-seux accumule également les lauriers au tir à l'arbalète. Ainsi, après avoir remporté le titre de champion... bernois à 10 mètres, le Subiéreux s'est emparé, à Wil, de la couronne nationale junior de la spécialité. Une médaille de plus à un tableau de chasse qui commence à bien se garnir...

Riche de 381 points acquis dans le tour qualificatif, Hervain Burgy a entamé la finale avec six longueurs d'avance sur le plus dangereux des quatre autres concurrents qualifiés. Lors de cette finale, qui voyait les compétiteurs tirer dix coups commandés (75''

par coup), le jeune Neuchâtelois, qui s'aligne sous les couleurs locloises, a réussi le total de 94 points contre 93 au Saint-Gallois Iwan Huppi, lequel a perdu un rang au profit du Thurgovien David Schwarz, auteur de la meilleure passe finale avec 95 points. Hervain Burgy a du coup obtenu le magnifique total de 475 points, soit six de plus que son dauphin.

D'autres Neuchâtelois ont participé à ces championnats ouverts à toutes les catégories. Laurence Schneider (Les Brenets) a pris le 5e rang chez les dames. Robert Paillard (Savagnier) et Frédéric Rüfenacht (La Chaux-de-Fonds) ont obtenu respectivement le 18e et le 27e rangs de l'élite.

ROG



Hervain Burgy, un jeune tireur qui a plusieurs cordes à son arc! photo ldd

Course à pied Doublé bernois à Cortaillod

Le soleil n'a pas daigné apparaître pour les 123 participants au deuxième semi-marathon du CEP Cortaillod. Cette troisième manche du championnat neuchâtelois hors stade a cependant été généralement très appréciée. Deux concurrents bernois, Elisabeth Krieg chez les dames et Stefan Tremp chez les hommes ont remporté les catégories principales.

Elisabeth Krieg, de retour des Canaries la veille - elle s'y est entraînée de manière programmée à raison de 180 km par semaine - venait donc se tester, dans l'optique des Nationaux sur cette même distance. Elle pensait pouvoir être plus rapide mais la sinuosité du parcours et ses changements de sol ont finalement freiné plus d'un coureur. Mais ces problèmes ne l'ont pas empêchée de s'imposer. Sa deuxième, sa camarade de club Kristin Tremp, deuxième du championnat de Suisse du marathon l'an dernier, s'est toujours maintenue à une vingtaine de secondes ou moins, en particulier lors du 17e km. Son mari Stefan, lui, a pu devancer un Marc-Henri Jaunin qui ne se présentait pas au mieux du point de vue musculaire. Le coureur de Cortaillod a été décamponné au cours du 6e km. Stefan Tremp a alors accentué son avance, la portant jusqu'à près de deux minutes. Un Tremp un peu déçu lui aussi de son chrono car il espérait boucler

le parcours en 1 h 08', lui qui a déjà réalisé 1 h 06' 20'' sur un semi-marathon. C'était à l'occasion des Nationaux 1992. Le Bernois ne pouvait cependant être que satisfait car il participait à sa première course importante après deux ans d'absence de la compétition due à des ennuis de santé.

Dora meilleure qu'en 96

Sur le plan neuchâtelois, relevons les 5e, 6e et 8e rangs des Glauser, Bel et Müller, ainsi que les 2e et 3e places des vétérans Da Silva et Furrer, derrière l'invincible Raymond Gaillard.

Classements

Dames: 1. Elisabeth Krieg (Muri) 1 h 21'07''97. 2. Kristin Tremp (Liebefeld TV) 1 h 21'26''24. 3. Dora Jakob (Cernier) 1 h 24'58''86. 4. Liliane Cardinaux (Lausanne) 1 h 39'39''31. 5. Doryane Schick (SC La Brévine) 1 h 43'27''89. 6. Martine Dupan (La Chaux-de-Fonds) 1 h 43'28''67.

Dames vétérans: 1. Heidi Aeschlimann (Dippingen) 1 h 32'42''2. 2. Francine Annen (Yverdon) 1 h 41'09''26.

Hommes: 1. Stéphane Tremp (Liebefeld) 1 h 10'20''78. 2. Marc-Henri Jaunin (Cortaillod) 1 h 12'18''21. 3. Thomas Winkler (Kehrsatz) 1 h 12'32''35. 4. François Mahon (Colombier) 1 h 15'24''18. 5. Fran-

çois Glauser (Couvett) 1 h 16'08''90. 6. René Bel (Le Cerneux-Péquignot) 1 h 16'12''57. 7. Jacques Muller (Môtiers) 1 h 16'29''80. 8. Claude Robert (Peseux) 1 h 17'23''72. 9. Yvan Jeanneret (Le Locle) 1 h 17'31''36. 10. Dominique Schneiter (Orbe) 1 h 17'53''68.

Vétérans: 1. Raymond Gaillard (Grandson) 1 h 16'21''38. 2. Joao Da Silva (Cressier) 1 h 20'07''83. 3. Serge Furrer (Bevaix) 1 h 20'29''23. Puis 7. Jean-Blaise Montandon (Marin) 1 h 23'22''29. 9. Lamielle (La Chaux-de-Fonds) 1 h 25'47''22.

Juniors: 1. Marc Brodard (Neuchâtel) 1 h 33'27''27.

Rugby Neuchâtel sans relâche

NEUCHÂTEL - BERNE 43-7 (12-7)

Les deux formations se sont lancées avec fougue dans ce match du tour final de ligue nationale B. Dès le début de la partie, les «Noirs», qui jouaient en blanc, se sont montrés conquérants sur toutes les balles, faisant en outre preuve d'une discipline sans faille, d'une organisation et d'un sens du placement hors du commun. Leurs efforts ont été rapidement récompensés. Après une superbe première action, les Neuchâtelois ont posé un essai mémorable.

Piqués au vif, les Bernois ont eu une réaction d'orgueil, lançant alors une offensive d'une force incroyable. Maintes fois, ils se sont écrasés sur la défense locale. Les Neuchâtelois n'ont pas montré autant de volonté dans le secteur défensif que dans l'offensif, ce qui a permis à leurs opposants de poser et transformer eux aussi un essai. Ces points allaient cependant être les seuls marqués de toute la partie par les Bernois. Les Neuchâtelois, bien entraînés à jouer ensemble, ont en effet, depuis lors, imprimé leur rythme à leurs adversaires, ajoutant de ce fait de nombreux points dans la balance.

Neuchâtel, en cette reprise d'activité, a pratiqué un rugby de bonne qualité. Il s'agit maintenant de ne pas relâcher l'attention mais de penser déjà au prochain match, samedi contre Stade Lausanne. Une rencontre qui promet d'être plus qu'intéressante.

Puits-Godet: 50 spectateurs. **Neuchâtel:** Röösl, Wilkinson, Pantillon, Kübler (70e Murray), Jacquat, Barge, Meigniez (55e Wettstein), Turpin, Stanburry, Pannet, Huber, De Salis, Oppliger, Bruillard (40e Krattiger), Marth.

AWR

Cyclisme Record à Cornaux

La première épreuve de la saison organisée par le CC Littoral dans la région de Cornaux a battu tous les records de participation. Ce ne sont en effet pas moins de 212 coureurs en provenance du canton de Neuchâtel bien sûr mais aussi de toute la Suisse romande qui ont répondu à l'appel du starter! Malgré ce gros peloton, la course s'est déroulée sans aucun incident, grâce à la bonne organisation.

Ayant résisté à une tentative d'échappée de l'urbigène M. Falconnier, un imposant groupe de 80 coureurs s'est présenté au pied de la montée de Wavre, au sommet de laquelle se jouait l'arrivée. S. Golay, ex-coéquipier de Pascal Richard et G. Bugno la saison passée, s'est imposé de manière magistrale.

Classement: 1. S. Golay (Nyon) 1 h 47'25''. 2. J. Mazzacane (Grolley). 3. T. Schulthess (La Sagne). 4. F. Golay (Nyon). 5. S. Rastelletti (Tramelan). 6. F. Grass (Le Locle), tous dans le temps du vainqueur, puis un peloton de 80 unités.

Prochaine épreuve dimanche 16, sur la distance de 70 km. Départ à 8 h 30 à Cornaux.

GPR

Basketball Règles inchangées

Le bureau exécutif de la Fédération internationale (FIBA) a décidé de maintenir inchangées les règles du jeu jusqu'en 2002. /si

Zoom sur... Philippe Meyer et ses quatre médailles d'or

Or dans le 100 m dauphin, or dans le 100 m dos, or dans les relais 4 x 100 m 4 nages et 4 x 200 m libre: à bientôt 26 ans, Philippe Meyer demeure l'une des valeurs sûres de la natation masculine helvétique. Ce dernier week-end à la piscine des Vernets, à l'occasion des championnats de Suisse de l'hiver, le Neuchâtelois de Genève-Natation a ainsi porté le nombre de ses titres nationaux individuels à quinze. Surtout, à cinq mois des championnats d'Europe de Séville, l'ancien nageur du Red Fish a démontré qu'il se trouvait dans la bonne vague en nageant le 100 m dauphin en 55''72.

Alexandre Lachat

- Alors, Philippe Meyer, votre bilan au terme de ces championnats nationaux d'hiver?

- Je suis satisfait. Je craignais qu'après une année 1996 presque entièrement consacrée à la natation, je nage moins vite en ce mois de mars. Malgré la reprise de mes études de médecine (ré: il effectue sa cinquième et dernière année) et mes 40 heures de cours par semaine, je suis parvenu à réaliser pratiquement les mêmes chronos qu'en août dernier à Bellinzone, lors des championnats nationaux d'été. C'est motivant.

- Dans cinq mois, ce sont

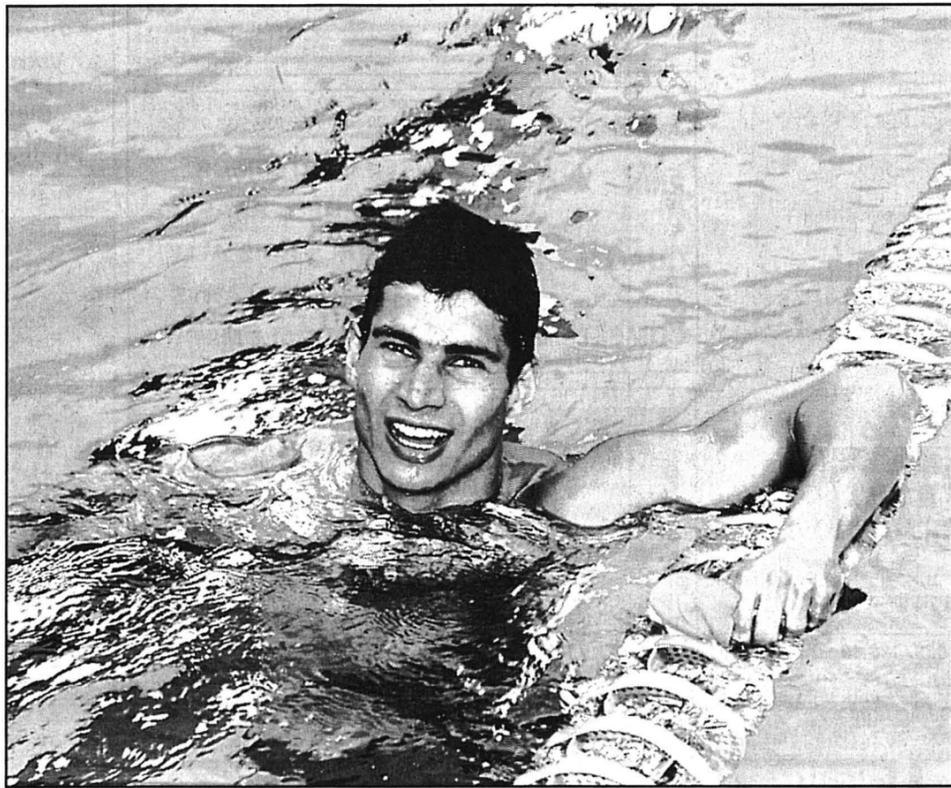
les championnats d'Europe, à Séville. Comment allez-vous préparer cette importante échéance?

- Début avril, j'entamerai un stage pratique de trois mois à Neuchâtel, à l'Hôpital des Cadolles. C'est dire que j'aurai encore moins de temps pour m'entraîner. Raison pour laquelle j'axerai encore plus ma préparation sur la qualité plutôt que sur la quantité. Durant cette période, je logerai chez mes parents, à Neuchâtel, et je m'entraînerai aux piscines du Nid-du-Crô, quelquefois avec Stefan Volery d'ailleurs. Avec toute l'expérience des grandes compétitions qui est la sienne, il pourra assurément me refiler de précieux tuyaux. J'aurai ensuite congé en juillet et en août, ce qui me permettra de me concentrer sur Séville.

- Votre objectif pour ces championnats d'Europe?

- Une participation à la finale B du 100 m papillon. Cela peut paraître peu ambitieux, c'est vrai, mais il faut rester réaliste. Pour y parvenir, il s'agira sans doute de nager en dessous des 55 secondes. J'en suis à 55''42, le record de Suisse est toujours détenu par Dano Halsall depuis 1985 en 55''03. A mon sens, une qualification pour cette finale B passera donc sans doute par le record de Suisse.

- Comment jugez-vous les conditions d'entraînement qui vous sont offertes, au sein du Genève-Natation?



Philippe Meyer préparera les Européens de Séville à Neuchâtel.

photo privée

- Sincèrement, je crois qu'actuellement, en Suisse, il n'y a pas mieux. Le grand bassin de 50 mètres nous est réservé chaque matin, de 7 h 30 à 9 h, nous disposons d'une salle de musculation, d'un bon encadrement. Et puis, surtout, la piscine des Vernets est très bien centrée, ici à Genève. Nous ne perdons pas de

temps en de trop longs trajets. Ça aussi, c'est important.

- Après quelques années pénibles, la natation suisse semble refaire surface. C'est du moins l'impression qui se dégage au terme de ces championnats de Suisse d'hiver...

- C'est vrai. Il existe actuellement un groupe de jeunes très motivé, talentueux, qui af-

fiche un excellent état d'esprit et qui, surtout, ne nourrit aucun complexe. Il est emmené par Flavia Rigamonti, Nicole Zahnd et Remo Lütolf. Si ces trois-là parviennent à entraîner les autres dans leur sillage, cela peut donner quelque chose d'intéressant pour Sydney, dans trois ans.

- Les Jeux olympiques de

Sydney, justement, vous y pensez?

- Je mentirais en disant que non. Les Jeux, tout le monde en rêve. Mais trois ans, c'est long. Est-ce que j'aurai toujours la même motivation en l'an 2000? Il me faudra faire le point après Séville. ALA

Fiche signalétique

Nom: Meyer.
Prénom: Philippe.
Date de naissance: 9 mai 1971.
Etat civil: célibataire.
Domiciles: Neuchâtel et Genève.
Club: Genève-Natation depuis 1992 (Red Fish Neuchâtel jusqu'en 1991).
Taille: 1,85 m.
Poids: 78 kg.
Profession: étudiant en médecine.
Loisirs: il aime se rendre au cinéma (il apprécie avant tout les films de Woody Allen) et fait volontiers la cuisine (sa spécialité est la crème brûlée!).
Palmarès: quinze titres individuels de champion de Suisse, cinquième du 100 m papillon des championnats d'Europe 1996 en petit bassin à Rostock, a participé aux Universiades de Buffalo (1993) et Fukuoka (1995), qualifié pour les championnats d'Europe 1997 à Séville.

Volleyball Val-de-Ruz gagne encore

Première ligue masculine. Groupe B (18e et dernière journée): Bödingen - Bévillard-Malleray II 3-0. Val-de-Ruz - Münsingen 3-1. Basse-Broye - Köniz 3-0. Berthoud - Colombier 1-3. Guin - Muristalden Berne 0-3.

Classement final (18 matches): 1. Val-de-Ruz 30 (49-18). 2. Bödingen 24 (40-24). 3. Köniz 24 (42-27). 4. Muristalden Berne 24 (43-28). 5. Colombier 22 (39-31). 6. Basse-Broye 20 (41-33). 7. Münsingen 18 (33-31). 8. Berthoud 8 (20-45). 9. Guin 8 (19-45). 10. Bévillard-Malleray II 2 (9-53).

Val-de-Ruz jouera le tournoi de barrage pour la promotion en LNB dimanche à Bienne. Berthoud disputera le tournoi de barrage contre la relégation en deuxième ligue. Guin et Bévillard-Malleray II sont relégués en deuxième ligue. / si

GAINS

Sport-Toto
4 x 13 Fr. 25.013,30
94 x 12 425,80
1018 x 11 29,50
6413 x 10 4,70

Toto-X
8 x 5 Fr. 2206,70
434 x 4 40,70
7283 x 3 3,80

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 260.000.-

BANCO JASS

♥ 7, 9 ♦ 9, 10, R, A
♣ 7, 8, V ♠ 7, V, R

Rendons à Oscar...

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans le tableau publié récemment à propos du FCC. A en croire les chiffres, Oscar Villena aurait été expulsé autant de fois qu'il a trouvé le chemin des filets durant le premier tour. En réalité, il n'en est rien: s'il a inscrit huit buts, l'attaquant de La Charrière n'a vu rouge qu'à une seule reprise. Une de trop estimeront certains...

Reste que la nuance est d'importance.

Du beau monde

Si ce match de reprise n'a pas battu des records d'affluence, on a aperçu du beau monde dans les gradins de La Charrière. Léo Eichmann discutait le coup en compagnie de Roger Läubli et de Bernard Challandes pendant que Max Fritsche cherchait désespérément un nom à inscrire sur ses petits papiers. Quant à Don Givens, il avait fait le déplacement aux fins de visionner Lyss, adversaire de Fribourg le week-end prochain en Coupe de Suisse.

A voir le sourire que l'Irlandais arborait, il ne nourrit pas

trop d'inquiétude avant ce seizième de finale. JFB

Neuchâtel Xamax n'a plus de chef de presse

Depuis le temps qu'il le disait... A l'aube du tour final, André Schreyer a mis «sa menace à exécution». A savoir que celui qui a occupé durant 16 ans la fonction de chef de presse de Neuchâtel Xamax a décidé de poser les plaques. Pour l'heure, son successeur n'est pas encore connu. Il paraît que les candidats à sa succession ne se bousculent pas trop au portillon. Du coup, le bon André - amicalement surnommé par Gilbert Facchinetti «casque à boulons» à cause de ses origines suisses allemandes - était toujours fidèle au poste dimanche à l'occasion de la venue de Lausanne à La Maladière. Mais il l'a juré: c'était juste pour donner un coup de main. En attendant, il est toujours là...

Bienvenue au FC Basel!

Le speaker de La Maladière n'en est pas à son coup d'essai. Et dimanche, il a remis ça. Au coup de sifflet final, il a exhorté le public à revenir au



Oscar Villena (à gauche): plus de buts que d'expulsions. Photo Leuenberger

LES ÉCHOS DU WEEK-END

stade pour le prochain match de Neuchâtel Xamax. En ces termes: «La prochaine rencontre à La Maladière aura lieu le mercredi 26 mars à 20 h. Elle opposera Neuchâtel Xamax au FC Basel. Tous à La Maladière le mercredi 26 mars pour Neuchâtel Xamax - FC Basel!»

Espérons que Neuenburg Xamax remportera les trois points!

«C'est ma faute»

On joue la 53e minute du match. Dans le camp lausannois, Wittl fait joujou avec trois joueurs vaudois. Le Ghanéen fonce tête baissée vers les 16 m. Du bon boulot. Soudain, M. Schluchter dicte un coup franc sur Wittl. Et la règle de l'avantage? Colère de Gilbert Gress. Bon joueur, l'arbitre fait son mea culpa. «C'est ma faute» a-t-il adressé à l'encontre de l'Alsacien.

Trop quand même, le «mal» était fait.

Coup classique

C'est désormais devenu une habitude: à chaque fois qu'Adrian Kunz ne débute pas le match, il se trouve toujours des gens qui se prétendent supporters pour manifester leur mécontentement. La partie entre Neuchâtel Xamax et Lausanne était à peine vieille d'un quart d'heure que, déjà, des «Adrian, Adrian» résonnaient. Au bout du compte, le feu follet de La Maladière est entré en jeu... à la 81e!

C'est écrire que Gilbert Gress ne se laisse pas influencer par le premier venu, mais c'est tout sauf un scoop.

Un fanion pour Martina Hingis

Gilbert Facchinetti est également tombé sous le charme de Martina Hingis. Au lendemain du succès de la Saint-Galloise à l'Open d'Australie, le président xamaxien lui a envoyé un

fanion personnalisé du club. Jakob Hlasek a également eu droit à la même attention, en témoignage, lui a notamment écrit «Facchi», «de votre profond sens humain et de l'exemple que vous avez su donner aux jeunes sportifs».

Un appel ça du savoir-vivre. GST

Valia en examen

Aucun répit pour Valia Racine: sitôt la finale du 200 m brasse achevée et la médaille d'or conquise, la Chaux-de-Fonnière est rentrée samedi soir de Genève, où se déroulaient les championnats de Suisse d'hiver de natation. Et pour cause: hier matin à Lausanne, Valia passait l'examen d'entrée à l'École vaudoise de physiothérapie. Le 26 avril, elle en fera de même à Genève. Avant d'affronter ceux de l'École paramédicale de La Chaux-de-Fonds en juin prochain. Riche programme... que Valia, en bonne brasseur, s'est promis de mener à bien!

Volery rassuré

Inquiet, Stefan Volery l'était encore dimanche après-midi, peu avant 15 heures, à la piscine des Vernets. «Encore aucune médaille pour le Red Fish! Si aucun d'entre nous ne parvient à monter sur le podium aujourd'hui, ce sera la première fois depuis 1977 que nous repartirons bredouilles des championnats de Suisse!» Fort heureusement, Annick Vautravers, superbe gagnante du 200 m dos, puis les relayeurs du 4 x 100 m libre sont parvenus à redresser la situation in extremis. Ouf!

Un «prize money»

On le sait, c'est le Red Fish qui mettra sur pied les prochains championnats de Suisse d'été de natation. Ceux-ci se dérouleront du 24 au 27 juillet aux piscines du Nid-du-Crô. A cette occasion, le club

neuchâtelois innovera. «Pour la première fois, il y aura un «prize money» dans le cadre des championnats nationaux», explique Stefan Volery. Et le président nageur du Red Fish de préciser: «Une somme de 5000 francs a été réunie. Elle sera partagée entre tous les médaillés.» Qui apprécieront le geste, c'est certain. ALA

L'hommage aux remplaçants

Forrer, Lambelet et Maly ont eu droit à un hommage appuyé signé Alain Perlotto, samedi dernier au terme de la rencontre entre Union Neuchâtel et Cossonay: «Ils ont parfaitement accompli leur travail, soulignait le néo-entraîneur unioniste. Ce n'était pas évident pour eux d'entrer deux trois minutes et de donner leur maximum et pourtant ils y sont parvenus. Pourquoi n'ai-je aligné que sporadiquement David Maly? C'était une raison tactique: comme notre adversaire n'évoluait qu'avec un véritable intérieur (ré: Gojanovic) dont s'occupait Traylor, David a ainsi moins joué qu'à l'accoutumée.»

Départs annoncés

Respectivement responsable technique de la première équipe et vice-président du club, Fabrizio Lota et Daniel Nipp ont démissionné avec effet immédiat du comité unioniste. «Notre décision n'a rien à voir avec le départ de Len Stevens, expliquait samedi Fabrizio Lota. Simplement au bout d'un certain temps il faut changer d'air.»

«Nos recherches pour trouver de nouvelles personnes prêtes à rejoindre le comité pour la saison prochaine sont bien avancées, révèle le président Michael Polten. De toute manière, Daniel Nipp restera au service du club en s'occupant de diverses manifestations de soutien.» FAZ



HABITAT DE A À Z

NOUVEAU



H100 CAMIONNETTE 2500 DIESEL dès Fr. 19'990.-



H100 VAN dès Fr. 19'990.-

TOUT HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE
PATRICK BART
AUTOMOBILES
LA CHAUX-DE-FONDS 032/926 40 50
AV. LÉOPOLD-ROBERT 165

132-3237

ALORIE

chauffer
ventiler
climatiser
de l'étude à l'entretien
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 48 14

132-3510

casa 15, rue du Rocher - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 30 52 - Fax 032/968 90 62

ROCCO
STORES D'INTÉRIEUR
STORES DE TERRASSE
FENÊTRES BOIS-ALU
VOLETS ROULANTS
VOLETS ALUMINIUM
PRIX + QUALITÉ + COMPÉTENCE

132-3345



B. CUCHE
Maçonnerie
Transformations
Béton armé
Chapes liquides

Rue de la Montagne 20, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 14 75 - Fax 032/913 41 87
Natel 077/37 13 97

132-3601

Jallut

PEINTURES

Jaquet-Droz 22-24
2300 La Chaux-de-Fonds
© 032/913 17 10 Fax 032/913 00 57

Votre fournisseur exclusif
en peintures, vernis,
matériel d'application,
papiers peints et
produits pour les beaux-arts

132-3673

EH

Electricité des Hêtres sa

Electricité courant fort
Téléphone
Paratonnerre

Rue des Hêtres 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
© 032/968 37 55

132-3009

Ferblanterie
Couverture
Paratonnerre

Schaub SA

R. Schaub & P. Dalmau

Rénovations
salles de
bains
et
cuisines

Rue du Progrès 84-88
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 33 73
Fax 032/913 26 82

132-3274

Frioud Georges

Service d'entretien
d'ascenseurs et
monte-charge

La Chaux-de-Fonds

077/37 18 38

132-3600

Notre métier: gérer, vendre, acheter.

032/913 26 55
75, RUE JARDINIÈRE
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

Profitez de nos prestations exclusives et performantes

'CCI' Coopérative de cautionnement immobilier
'MIEVAL' Module informatique d'évaluation immobilière
'SPAC' Système de protection des avoirs clients
'GIA' Contrat d'entreprise de gestion immobilière active

Membre du GROUPE GECO,
nous pouvons aussi vous faire bénéficier
de la compétence de spécialistes, répartis
dans 9 régions de Suisse romande.



GROUPE GECO La meilleure réponse aux nouvelles réalités de l'immobilier

132-3781



GABRIEL GREUB
CHAUFFAGES CENTRAUX
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ventilation, brûleurs à mazout,
air comprimé, études techniques,
devis sans engagement

Biaufond 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 83 88 - Fax 032/968 84 67

132-3602

Multisols

Linols - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet

J.-M. André - Paix 84 - Tél. 032/913 92 20

132-3005

Votre fleuriste



Service Fleurop-Interflora

Carte de fidélité

G. Wasser

Serre 79
Tél. 032/913 02 66
La Chaux-de-Fonds

132-3600

Carminé Panizza



Plâtrerie
Peinture
Papiers peints
Giclage
tous genres

Chemin de Pierre-Grise 3
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 57 86

132-3624

TANNER & FILS

Transports multibennes
Récupération de verres

Tél. 032/968 78 28 - Fax 032/968 78 29
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue de l'Hôtel-de-Ville 122

132-3513

Gaillard
ENTREPRISE
DE CARRELAGE
ET REVÊTEMENT

JIMMY GAILLARD

Les Allées 33
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 70 36
Natel 077/37 20 56

132-2964

SERVICES INDUSTRIELS

2300 La Chaux-de-Fonds

VOTRE PARTENAIRE POUR
TOUTES VOS INSTALLATIONS

EAU & GAZ
Bureau d'études

Tél. 032/967 67 11

**ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE**
Bureau d'études

Tél. 032/967 66 71

132-3611

Allianz Assurances (Suisse)

Allianz



Votre spécialiste
en assurance
choses

Serge Roth

Agence principale
Rue Neuve 12
La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968 56 74

andré lagger

plâtrerie - peinture



Repos 17
La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968 67 76
Natel 079/240 50 47

francis fontaine



TOUS TRAVAUX DE RÉNOVATION
UN CHOIX INCOMPARABLE
DE TISSUS EN TOUT GENRE
DEVIS SANS ENGAGEMENT

Tapissier-décorateur
2300 La Chaux-de-Fonds
Atelier: Doubs 55 - Tél. 032/968 43 77

132-3123

JEANMAIRE SA

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
CAMIONNAGE DÉMÉNAGEMENTS
GARDE - MEUBLES
LOCATION CONTAINERS

Avenue Léopold-Robert 141-145
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 18 28 Fax 032/926 18 31

132-3142

SOL

HEIMO & FILS SA

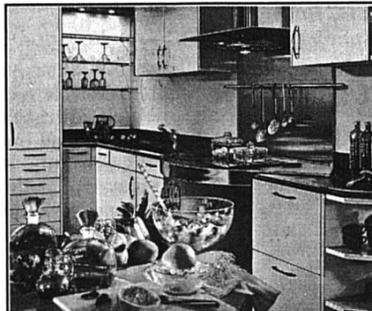
Maitrise Fédérale

Parquets • Tapis • Plastiques
Stores • pose et entretien

*Nous vous aidons
à tirer le meilleur
parti de votre
aménagement
intérieur*

SOLSOLSOLS
Rue du Parc 9 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 16 24

132-3541



Une recette que vous
réalisez de main de maître.

Topline
BY PIATTI

PIATTI

Chez votre représentant régional Piatti

G.-A. MICHAUD

Ebénisterie, menuiserie
Cuisines, armoires
Meubles salles de bains
Fleurs 24
La Chaux-de-Fonds Tél. 032/968 23 20

GAM

132-3708



Investissez dans l'épargne.
VW Transporter «Swiss Profi» dès Fr. 26 620.-

D'où les VW Transporter Fourgon et Combi
tirent-ils le nom de «Swiss Profi»? Vous le
serez au plus tard en découvrant, dans les
conditions de tous les jours, les performances
de leur moteur à essence ultramoderne ou
la sobriété époustouflante de leur motori-
sation TDI (consommation: 6,6 l aux 100 km
selon norme 93/116/CEE, campagne),

joint à la sécurité éprouvée et à la fiabilité
de la technique VW. En revanche, seul votre
agent VW pourra vous expliquer pourquoi
tout cela coûte si peu, tout en constituant un
bon investissement pour l'avenir.

VW Transporter «Swiss Profi».
Vous savez ce que vous achetez.

La Chaux-de-Fonds:
Sporting Garage SA - Carrosserie
J.-F. Stich, Crêtets 90. Tél. 032/925 95 95

Le Locle:
St-Imier:
Saignelégier:

Garage Pandolfo & Cie
Garage Touring, L. Fiorucci
Garage du Bémont
Saignelégier SA

Tél. 032/931 50 00
Tél. 032/941 41 71
Tél. 032/951 26 51

Membres du groupe Amag Internet: <http://www.amag.ch/>

* Leasing AMAG à partir de Fr. 7.50/jour ou Fr. 227.70/mois Durée 48 mois
kilométrage limité à 10 000 km par an. Tous les prix s'entendent TVA incluse



132-3225

Toiture Comment et pourquoi procéder à son assainissement

Considéré sur le plan de la forme et de l'esthétique, le toit est une partie intégrante du corps de construction. Il remplit donc non seulement des fonctions de protection qui doivent être satisfaites de la manière la plus avantageuse possible mais, dans une large mesure, révèle le caractère d'une maison. Et plus encore : les formes et structures des toits marquent le visage de cités, villages et quartiers citadins entiers.

Diverses raisons

Les toits doivent être assainis pour les raisons les plus diverses. S'il s'agit, comme dans la plupart des cas, de remplacer une couverture ancienne, défectueuse et de ce fait non étanche, ce travail pourra être généralement fait sans gros problèmes. Il suffira de s'informer sur les avantages et aptitudes des matériaux de couverture appropriés dans un tel cas et, lors du choix, de se laisser guider par la qualité, la durabilité et surtout par la nécessité de



Une charpente a été aménagée sur un ancien toit plat afin d'augmenter sensiblement le volume habitable tout en embellissant la construction.

l'adaptation au site environnant.

Le déroulement des travaux est relativement simple. Cas échéant, chéneau, gouttière et lattage seront renouvelés ou encore une sous-couverture

prévue pour de bonnes raisons. Le ferblantier et le couvreur seront sollicités pour de tels travaux de réfection.

Les combles à aménager

Si des combles pratiquement inutilisés jusqu'à ce jour sont à disposition, le vœu pourrait être émis d'aménager ce volume pour l'intégrer à l'habitat proprement dit. C'est à ce moment que surgissent des problèmes physiques étroitement liés à d'autres, d'ordre plus technique. Leur solution ne pose aucune difficulté au couvreur chevronné.

Erreurs de construction à éliminer

Il est également possible qu'un toit doive être assaini après une erreur de planification, même pour une maison récente. Pour le toit, de nombreux éléments peuvent avoir été mal pensés et les conséquences ne sont pas seulement désagréables mais elles risquent de se révéler catastrophiques. Nous ne relevons ici que les dégradations possibles occasionnées par la pénétration de l'eau de pluie due, par exemple, à une pente insuffisante, ou par les eaux de

condensation suite à une aération mal conçue, ou par les eaux dites de siphonnage à cause d'une isolation thermique désastreuse.

Pour estimer de tels dégâts, il faut souvent recourir à un expert qui sera en mesure de

soumettre une proposition d'assainissement acceptable sur le plan financier.

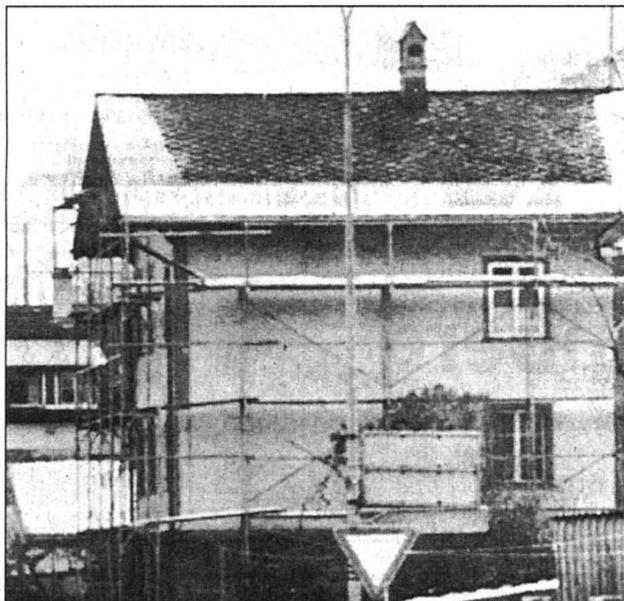
Les changements d'utilisation au sein d'un immeuble ou encore un autre usage des locaux intérieurs peuvent exiger une adaptation de la structure du toit sis au-dessus : une salle de bains crée d'autres exigences qu'une pièce de séjour.

Quand le « plat » doit devenir toit

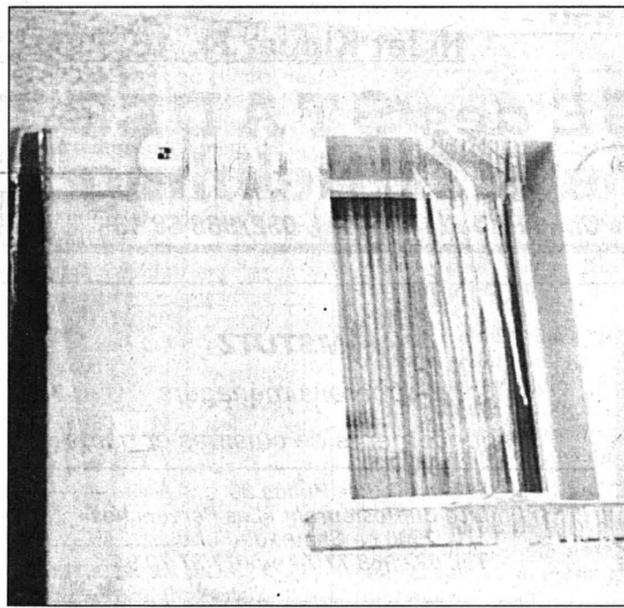
Un nouveau genre d'assainissement devient de plus en plus fréquent : au-dessus d'un toit plat existant, une charpente est érigée et le volume ainsi acquis est aménagé soit pour l'habitation, soit pour les loisirs ou encore comme débarras.

Le plus souvent, la raison de cette « méthode de réfection » réside dans la non-étanchéité du toit plat qui de toute façon doit être éliminée ou encore dans le désir de créer un volume habitable plus grand.

Sur un immeuble existant, de telles modifications fondamentales exigent une planification détaillée. La consultation d'un architecte est donc indispensable.



On remarque parfaitement où la chaleur précieuse se volatilise. Il faut donc isoler.



Dans un tel cas, un assainissement total est indispensable.

Le matériau

Généralement, on fait la différence entre les matériaux de couverture dits «durs» et ceux dits «tendres». Les matériaux tendres, souvent inflammables ou ne résistant pas au feu, ont peu à peu disparus des toitures à cause du danger d'incendie. A leur place sont apparus les matériaux dits durs qui excluent la propagation du feu par la projection d'étincelles ou de tisons et qui, en raison de leurs composants et de leur fabrication, sont résistants à l'humidité, à la putréfaction et au gel. Il n'existe aucun problème pour trouver un matériau de haute qualité apte à satisfaire à toutes les exigences et qui remplira sa fonction pendant des générations.

Le format, le genre de couverture

Le format et le genre de couverture des tuiles ou des ardoises de toiture sont surtout dictés par l'inclinaison du toit, l'emplacement de l'objet et par la structure de surface désirée. En ce qui concerne le format, la règle préconise que les surfaces réduites exigent de petits formats, les grands formats étant plutôt destinés aux toitures dont les dimensions sont plus conséquentes. L'altitude est également déterminante quant au genre de couverture : dans les régions élevées à fort enneigement, on choisira de préférence une couverture très résistante à la compression plutôt qu'une couverture dite horizontale qui est plus avantageuse.

La teinte

La faculté d'intégration d'un matériau de couverture dépend très fortement de sa teinte. Qui ne connaît pas la tache isolée et déplacée au milieu d'un ensemble de toitures harmonieuses ? N'importe quel matériau moderne n'apparaît pas comme un élément étranger s'il est intégré au site environnant par une teinte appropriée, ceci même s'il présente une structure totalement différente. Les configurations de toitures traditionnelles sont marquées principalement par le gris argenté allant jusqu'au gris foncé patiné du bardeau de bois, par l'anthracite ombré de l'ardoise naturelle et par le rouge, et plus tard le brun de la tuile.

L'isolation thermique

L'isolation thermique est une partie intégrante de la construction du toit pour autant que les combles, situés directement sous la couverture, soient habités et ainsi également chauffés.

Aération adéquate

Toutefois, si cet espace n'est utilisé que comme débarras et que les biens entreposés sont insensibles aussi bien au froid qu'à la chaleur, il est plus indiqué de placer l'isolation thermique dans le plancher ou encore sur le plancher des combles. Dans un tel cas, il est important que l'épaisseur de l'isolation soit suffisante, qu'une aération adéquate des combles permette d'atteindre les températures régnant à l'extérieur et qu'un pare vapeur soit posé sur la face inférieure des plafonds situés au-dessus des locaux dits humides (salles de bains, cuisines, etc.).

Climat Des sollicitations extrêmes

La Suisse présente des contrastes et particularités climatiques très variés. Le climat alpin, aux rapides changements entre froideur arctique et chaleur presque tropicale, soumet les matériaux de couverture à des sollicitations extrêmes, auxquelles s'ajoutent encore les effets de l'eau, de la glace, de la neige, de la grêle, du vent, etc.

Le toit est exposé à des températures de 70°C sous un ensoleillement direct et à des périodes de froid atteignant souvent -15°C, où orages avec grêlons gros comme des noix, tempêtes avec vents supérieurs à 120 km/h et pluies torrentielles ne sont pas rares.

La pente du toit

C'est pourquoi le toit, sous nos latitudes, doit absolument résister au gel, aux tempêtes et à la grêle. Ces conditions doivent être presque exclusivement remplies par le matériau de couverture et seuls les produits dont la durabilité a été prouvée pendant des années, voire des décennies, sont aptes

à satisfaire à de telles exigences.

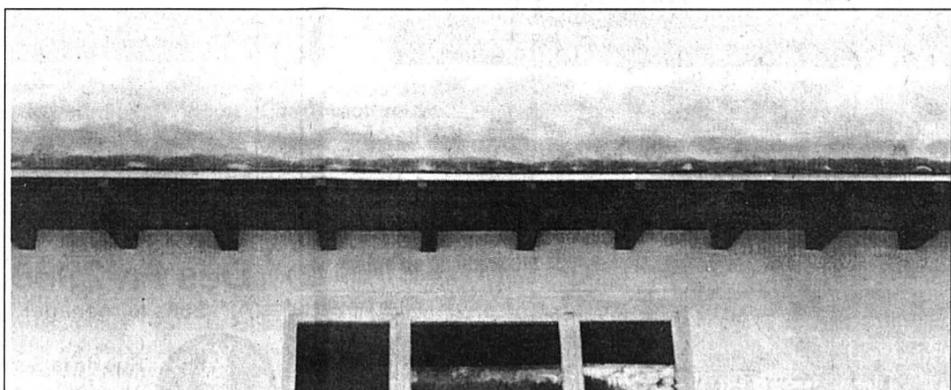
Lors de la définition de la pente du toit, les aspects architecturaux liés à une intégration optimale dans le site existant sont primordiaux. Les matériaux actuels, extrêmement flexibles en ce qui concerne l'application et la technique de pose, peuvent en principe être adaptés à toutes les conditions rencontrées. Toutefois, si nous partons du

fait que seul un matériau bien défini entre en ligne de compte, la pente du toit dépendra tout d'abord de ce matériau, respectivement de son type de couverture. Ainsi, il ne faudra jamais descendre en dessous de la pente minimale prescrite, car le fabricant répond de l'étanchéité du toit face à la pluie pour autant que ses prescriptions de pose soient respectées. Sous étanchéité à la pluie, il faut com-

prendre l'étanchéité de la couverture à l'eau qui s'écoule, mais pas aux eaux de siphonnage qui s'accumulent lors de la formation de barrières de glace.

L'étanchéité d'un toit à la pluie est limitée par l'apparition des eaux capillaires, ces dernières s'infiltrant entre deux plaques se recouvrant. Plus le toit est plat, plus la surface mouillée par les eaux capillaires dans la zone de re-

couvrement sera grande. Ce phénomène découle d'une loi physique et il ne peut être contrôlé que par l'inclinaison du toit. Des expériences décennales ont fixé les valeurs minimales admissibles pour la pente du toit. A ce sujet, il est intéressant d'établir une comparaison avec nos pays voisins. On constate que les pentes minimales sont nettement plus basses en Suisse. Les raisons résident surtout dans l'ensemble de la construction du toit usuelle dans notre pays qui, dans la plupart des cas, prévoit une sous-toiture. Indépendamment du matériau de couverture, une règle empirique est valable pour le toit incliné : plus la pente est prononcée, moins il y aura de problèmes - ou plus la pente est faible, plus les problèmes rencontrés seront complexes. L'architecte devra trouver le meilleur compromis en tenant compte des aspects de la forme, de la technique du toit, de la physique du bâtiment, ainsi que des fonctions utilitaires et des considérations financières.



L'égout non gelé et la couche de neige régulière indiquent que des gens du métier ont réalisé ce toit.



HABITAT DE A À Z

André Charmillot
Spécialiste en brûleurs avec brevet fédéral
Brûleurs selon nouvelle norme de l'OPAIR 92

Vente
Entretien
Dépannages

2301 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 23 36

K AUFMANN

ACIERS, ALUMINIUM, LAITON, CUIVRE, ACIERS INOX,
ACIERS TREMPABLES, VISSERIE, BOULONNERIE

MARCHÉ 8-10
2302 LA CHAUX-DE-FONDS, TÉL. 032/913 10 56, FAX 032/913 13 47

A éléphone
UBRY

LE SPÉCIALISTE DU COURANT FAIBLE

Tél. 032/913 13 13 Fax 032/913 13 14
Jaquet-Droz 38 La Chaux-de-Fonds

G B

Géranzia & Bolliger S.A.
Gérance et administration
d'immeubles

Tél. 032/911 90 90
Fax 032/911 90 91

Av. Léopold-Robert 12 (POD 2000)

CB

Agence Bolliger Immobilier
Courtage -
Expertises - Conseils

Tél. 032/911 90 80
Fax 032/911 90 91

noël forney s.a.

chauffage

Etude et réalisation de toutes installations
de chauffage

Tél. 032/913 05 05 Fax 032/913 27 78
Rue de la Paix 111 2300 La Chaux-de-Fonds

la cuisine

Rainer Kophal
Technicien ETS

Exposition: Progrès 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 16 32
Fax 032/913 17 39

zeyko
cuisines
PAR NATURE
PARFAITE

DAIHATSU

HiJet Van Fr. 14 850.-
HiJet Kipper Fr. 16 900.-

GARAGE des STADES
A. Miche & B. Helbling

Charrière 85 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/968 68 13

MONNIN
AGENCEMENT

Conception et personnalisation
de votre cuisine selon votre budget

une exceptionnelle exposition
de 18 cuisines
apportez votre plan

Dépositaire **ALNO**

Cuisines
Salles de bains
Armoires
Village des artisans
Bd des Epilures 46f
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 63 53

Bosch. Pour les pros.

WINKLER SA
Numa-Droz 132
2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 43 23/24
Centre outillage
BOSCH

Vaste assortiment d'outils électriques et d'accessoires dans un cadre agréable
et fonctionnel.

AMSTUTZ

Appareils ménagers
Agencements de cuisines et bains

Les Bulles 30
En face du Restaurant «Les Pervenches»
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 77 74 ou 077/37 70 94

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Soumettez-nous vos désirs!

N'HÉSITEZ PAS, VENEZ VISITER NOTRE EXPOSITION DE 5 ÉTAGES

Grenier 14 • 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 032/913 30 47

la propreté assurée

netteco-nettoyage

La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 55 25

Conciergerie
d'usines
Entretien de
grandes surfaces
Travaux spéciaux
Fin de chantier

A-VAN-TAGE

**Le nouveau Ford Courier,
dès Fr. 15 900.-**

Moteur 1.3 | essence 60 CV ou 1.8 | diesel 60 CV, nouvelle boîte 5 rapports, airbag côté
conducteur, volume de chargement de 2.8 m³, direction assistée, ABS électronique en option, ...

Plâtrerie, peinture

**Hermann
Fuhrer**

Maîtrise fédérale

Serre 5
Tél. 032/968 68 00
Natel 079/213 67 92
Fax 032/968 95 10
La Chaux-de-Fonds

Menuiserie-Ebénisterie

Walzer Frères S.A.

Fenêtres - Agencements
Rénovations

Atelier de l'Hôtel-de-Ville
Hôtel-de-Ville 38
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 32 27
Fax 032/968 01 41

Cuisine d'expo

Dès Fr. 2960.-
Sans le ménage

Couleurs et vernis

BATICAR
COULEURS & VERNIS

RUE DE LA PAIX 70,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 032/913 93 26

TECHNOLOGIE DE POINTE
CONSEILLÉE PAR UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS.

30 ANS D'EXPÉRIENCE.

DÉPOSITAIRE DES MARQUES
DUPOND, DOLD, 3M, ARBEZOL
TOUPRET ET AUTRES.

Ford

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
032/ 926 81 81
Le Locle
032/ 931 24 31
Neuchâtel
032/ 721 21 11

Ford
Crédit

Pierrot ménage

Rue de la Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 00 55



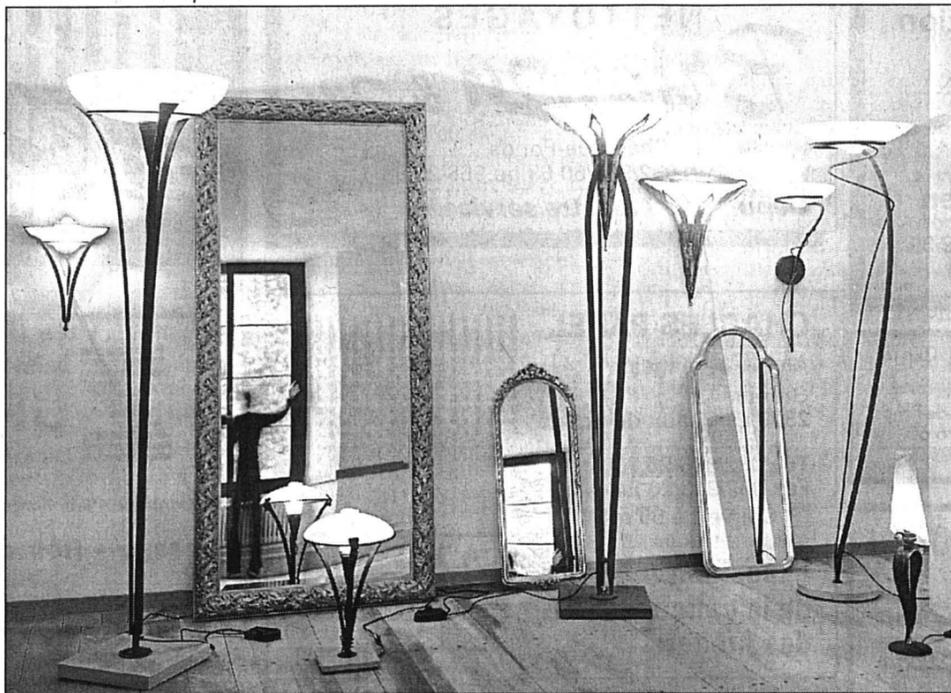
La lumière, c'est la vie Le meilleur éclairage possible pour son intérieur

Quelques questions permettent de vérifier si les conditions d'éclairage de son appartement sont adéquates.

Le coin lecture est-il suffisamment éclairé ? Dans quelle ambiance les visiteurs sont-ils accueillis dans l'entrée ? Vos plats cuisinés sont-ils bien mis en lumière ? La chambre à coucher prête-t-elle à rêver, même de jour ?

La lumière, facteur d'aménagement

Avant d'entrer dans le vif du sujet, considérons la lumière naturelle et ses effets. On dit qu'un bon architecte se reconnaît aussi à la façon dont il tient compte de cette lumière en établissant ses plans. Les fenêtres sont des « liens » entre l'extérieur et l'intérieur, et, de ce fait, contribuent à l'atmosphère de chacune des pièces. Elles permettent aussi aux couleurs de briller de tout leur éclat, donc de participer au « jeu de lumière » : la teinte claire d'un meuble rehausse l'intensité de la lumière naturelle, un décor également clair fait paraître la pièce plus vaste. Et si les rayons solaires sont trop vifs, le rideau adéquat est celui qui sert de filtre plutôt que de capteur d'énergie. Les chambres aménagées en tenant compte des divers apports lumineux diffusent une atmosphère de



Luminaires pour l'ambiance et miroirs pour les effets complémentaires. (mod. Pfister)

sérénité et de bien-être ; pour une grande pièce, par exemple, on conseille trois à quatre sources lumineuses réparties judicieusement, après des recherches qui peuvent prendre l'allure d'un jeu familial.

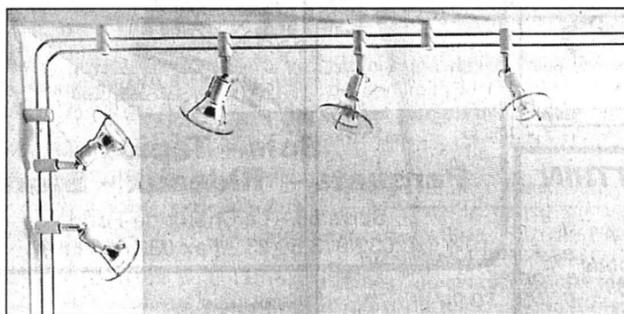
Spatiale, fonctionnelle et d'ambiance

La première des trois formes de lumière artificielle, celle dite spatiale ou générale, permet essentiellement de s'orienter. La deuxième, dite fonctionnelle, est indispensable là où on lit, écrit, joue, coud, cuisine, bricole, se rase ou se maquille. La troisième enfin, dite d'ambiance, crée ou souligne l'atmosphère d'une pièce : lampe dirigeant une douce lueur vers le plafond, applique faisant sortir un angle de l'ombre, spot mettant en valeur un objet précieux... Les possibilités d'utilisation de ces trois formes d'éclairage sont pratiquement sans limites. Et toutes trois font partie intégrante de l'aménagement d'un intérieur.

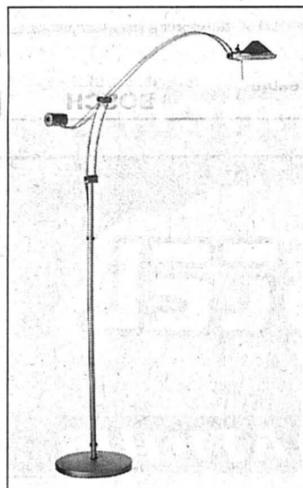
La fonction de la lumière spatiale est d'illuminer une pièce de manière aussi régu-

lière que possible. On dispose pour cela, en lieu et place du classique plafonnier d'autrefois, de multiples appliques, lampadaires et lustres, ainsi que d'installations à halogène basse tension. L'intensité lumineuse est modifiable grâce à un variateur logé dans l'interrupteur mural ou faisant partie du lampadaire ; si celui-ci est à halogène, il peut fort bien assurer seul l'éclairage général de la pièce. On trouve actuellement sur le marché divers lampadaires fort pratiques équipés d'une commande à distance.

Le rôle de la lumière fonctionnelle est d'éclairer correctement des zones réservées à des activités spécifiques, de procurer une illumination ponctuelle, adéquate, raffinée ; en bref, partout où il s'agit d'y voir particulièrement clair et de n'être perturbé par aucune ombre malvenue. On pense particulièrement au bureau, au coin lecture, à la cuisine, à la chambre d'enfant, de même qu'à la salle de bains où un spot design constituera en même temps un élément décoratif. La salle à manger, lieu de rencontre traditionnel, justifie une attention particulière ;



Spots montés sur tringles pour un éclairage multiple. (modèle Migros)



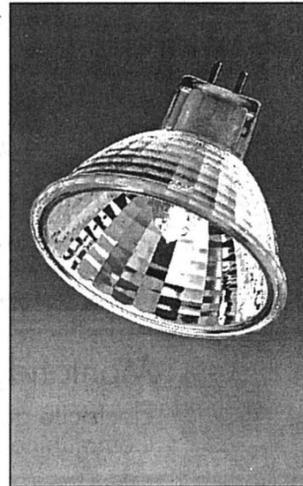
Les lampadaires halogènes : efficacité et esthétique.

l'éclairage, précis et agréable, tombera du plafond sur la table à rallonge, de préférence grâce à un lustre à halogène dont la hauteur et la largeur sont modifiables au gré des circonstances et de la longueur de la table.

Le choix de la lumière d'ambiance n'est lié à aucune règle. Toutes les fantaisies sont permises, l'essentiel étant d'obtenir l'atmosphère souhaitée. L'assortiment dans ce domaine le permet à coup sûr : on peut jouer avec les formes, les couleurs et les fonctions d'une multitude de luminaires, mais il est judicieux de prévoir des installations mobiles qui élargissent considérablement les possibilités d'utilisation. Que l'on choisisse un lampadaire à la mode d'autrefois ou un luminaire à halogène de la nouvelle génération n'a qu'une importance secondaire, du moment que l'emploi d'un variateur est possible dans tous les cas. On n'oubliera pas non plus l'effet souvent magique de quelques bougies de cire judicieusement disposées.

Sachez mettre l'accent !

Un luminaire fonctionnel - spot ou système à basse tension - peut fort bien se muer en source de lumière d'ambiance ; de même que les lampes dont la forme elle-



Spot halogène encastré.

même en fait des objets générateurs d'ambiance. Un luminaire en cristal, même éteint, contribue à l'atmosphère, une lampe en céramique à abat-jour en étoffe multicolore offre une touche des plus plaisantes. Un vase précieux surmonté d'un simple spot à halogène attirera tous les regards. D'amusantes lampes à bras articulés permettent de varier le choix des objets mis en valeur, d'autres sont pourvues d'une grille qui offre de séduisants jeux de lumière sur les parois.

LQJ

Propositions et conseils lumineux

- Pour toute installation d'éclairage, la lumière naturelle doit servir de référence. Et c'est à la lumière naturelle que l'on fait le meilleur choix des couleurs en aménagement d'intérieur.

- Un mobilier foncé rend nécessaire un éclairage de pièce presque deux fois plus intense qu'avec un mobilier clair. Les personnes âgées ont besoin du double de lumière par rapport aux jeunes.

- Un éclairage trop violent est plus dommageable pour la vue qu'un éclairage trop faible.

- Une lampe dirigée vers un miroir doit servir à éclairer ceux qui s'y regardent, et non le miroir lui-même.

- Les pièces bénéficiant d'un éclairage indirect ont un effet magique.

- La pose d'installations à halogène basse tension n'est pas des plus simples ; mieux vaut donc faire appel à un spécialiste.

- Les variateurs sont à commande pivotante, tactile ou coulissante ; ils modifient l'intensité lumineuse et par conséquent la consommation de courant.

LQJ

Nouvelles tendances La salle de bains passe de l'ultramoderne au rustique

Comme pour la mode, le choix de l'aménagement de son intérieur est devenu un signe de goût et de mode de vie. Qu'il s'agisse de maison de campagne ou de ville, de mobilier ultramoderne ou rustique, les études de style - que l'on observe depuis quelque temps déjà dans les nouveaux agencements de cuisine - font leur apparition dans la salle de bains. Ceci se retrouve dans les collections complètes des fabricants de la branche sanitaire, qui n'hésitent plus à collaborer pour offrir des solutions originales, tant du point de vue technique que du design. C'est ainsi que les mélangeurs d'une marque viennent habiller les lavabos d'une autre, dans des mariages harmonieux.

Cette tendance est soulignée par l'arrivée de designers de renom dans le secteur sanitaire. Certains reviennent aux

sources de la simplicité, développant des concepts aux lignes magnifiquement épurées, d'autres créent des collections aux délicats accents baroques. Ils interprètent pour le premier genre la simplicité basique des soins corporels, créant des formes élémentaires pour les appareils et accessoires, à l'image des patères murales qui ressemblent à des clous plantés dans la paroi. Les gobelets, porte-serviettes et lampes sont nés du même concept. Le miroir étroit ne dépareille pas l'ensemble, tout comme la lampe qui frappe par son originalité : il s'agit en fait d'une moitié d'un tout, qui se recompose par le reflet du miroir.

Brillant de mille feux

D'apparence bien plus opulente, toute en élégance, les nouvelles collections du second genre s'adressent aux

amoureux du classicisme. D'inspiration « Renaissance », la gamme d'appareils et accessoires brille de mille feux, baroques et séduisants.

La tendance au style et à l'originalité est également visible dans le domaine du carrelage sanitaire : références étrusques, souvenirs de vacances à Sienne ou Florence, les fabricants rivalisent d'audace et d'imagination pour répondre à tous les goûts. Chacun est plus que jamais en mesure de créer l'ambiance de son choix dans sa salle de bains.

L'embarras du choix

L'offre actuelle des plus grands fabricants suisses et internationaux est présentée dans les soixante-trois expositions du commerce spécialisé. On peut y découvrir les nouveautés ou se faire une idée de sa future salle de bains. Les

experts présents au sein des expositions du commerce spécialisé mettent leurs compétences au service des visiteurs, notamment dans le cadre de projets de rénovation.

Pour obtenir un conseil adapté aux attentes et besoins individuels, il est préférable de consacrer du temps à la discussion. Un bon tuyau : mieux vaut téléphoner avant de se rendre dans une exposition, afin de prendre rendez-vous avec le spécialiste de votre choix.

Le centre d'information de l'Union suisse des grossistes de la branche sanitaire (c/o Pielken & Partner : & 022 99999900) vous indiquera l'emplacement de l'exposition sanitaire la plus proche de votre domicile.



Clarté et modernisme font bon ménage pour un coin douche agréable. (modèle Schmidlin)



HABITAT DE A À Z

WINKENBACH S.A.



Chauffage - Sanitaire - Ventilation
Ferblanterie



Conseils - Etudes - Réalisations - Entretien

2300 La Chaux-de-Fonds - Rue du Locle 9 - ☎ 032/925 39 39
2400 Le Locle - Communal 9 - ☎ 032/931 24 50

132-3385

Shampoignonage de tapis
Lessivage complet
Nettoyage de fin de chantier

NETTOYAGES

Brianza & Fils

La Chaux-de-Fonds
☎ 032/968 60 68 ou 968 21 98

Depuis 1938 à votre service!

132-3022

Roland Parel

Clôtures
amovibles
Jeux et meubles
de jardin

Construction
et réparation

Staway-Mollondin 32
Tél. 032/968 60 59
Fax 032/968 08 47
2300 La Chaux-de-Fonds

132-2998



Montandon & Cie SA

Electricité générale
Communications

Crêts 98
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/925 96 60
Fax 032/925 96 69

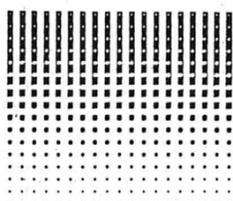
132-3008

CHARLES PAREL

Atelier et magasin
Grenier 12
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/913 26 73
Fax 032/913 26 24
☐ Couvert à 50 m

Exposition
de la collection
des Ateliers



GALERIE
Richelieu
ART ET MEUBLES DE FRANCE

132-3712



Jean-Jacques

URBUCHEN

Entrepreneur diplômé

Maçonnerie - Béton armé - Transformations - Carrelages

Forage - Réfection de béton armé

La Sagne - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/931 26 82

132-3033

PERAZZOLO
INSTALLATION ET REPARATION DE STORES

2300 La Chaux-de-Fonds Tél. et fax: 032/913 36 70

- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques

La nouvelle collection de stores en toile pour terrasse et balcon

«NOVITA» est enfin arrivée!

Prix avantageux et délais imbattables - Devis gratuit - Natel 079/417 40 72

132-3623

VAC CONSTRUCTIONS RÉNOVATIONS

Moquettes, tapis de fond, sols
plastiques, Novilon, linoléum, parquets,
revêtements de mur, rideaux

Devis gratuits et sans engagements

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêts 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 40 40

VAC

Le spécialiste à votre service

132-3471



sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

A. QUATTRIN
E. GÖRI

Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 39 89
Fax 032/968 38 30

132-3517

facetec sa

façades ventilées

Avec nous, l'air est
votre meilleur allié...

...pour faire face à l'usure
et aux pertes d'énergie

2300 La Chaux-de-Fonds
Entrepôts 37
Tél. 032/926 01 61
Fax 032/926 03 81

1023 Crissier
Chemin du Cloalet 20
Tél. 021/636 19 19
Fax 032/636 19 21

132-3484



LE PAILLASON

Sols - Tapis
Parquets - Rideaux - Stores

Serre 56 - La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 58 23 - Fax 032/913 58 91

132-2962

ÉLECTRICITÉ

instel

TÉLÉMATIQUE

132-3577

Husqvarna
FORET & JARDIN

Que vous tondiez une
grande ou une petite
surface de gazon...

Husqvarna a toujours la tondeuse
adéquate avec ou sans traction



Plus de puissance,
de confort et de
sécurité grâce à la
technologie de tonte
Husqvarna orientée
vers l'avenir

Service
d'entretien
toutes marques



Werner Wälti

Forge + Atelier mécanique
Vêtements professionnels
2304 La Chaux-de-Fonds
Rue du Locle 69, Tél. 032/926 72 50

132-3340

MOBALPA

CUISINES & SALLES DE BAINS



EXPOSITION PERMANENTE

Mardi à vendredi: 14 à 18 heures
Samedi: 10 à 12 heures

C. DUBOIS

Stand 16, La Chaux-de-Fonds Tél. 032/968 42 66

Nous sommes si bien chez vous!



SIEMENS

132-3470

Le nouveau Peugeot Partner. Conçu par ceux qui l'utilisent.



Voici un vrai partenaire. Avec un immense espace de 3 m³ qui prouve qu'il a du coffre. Une charge utile de 800 kg qui lui permet de faire le poids en toute situation. Et une longueur de chargement de 2,10 m pour que vous ne soyez jamais pris de court. Cette supériorité, le Partner la doit à nos clients qui nous ont dit avec exactitude ce qu'ils attendaient de la voiture parfaite. Ce qui explique aussi son prix: le Partner de Peugeot est disponible à partir de Fr. 15 775.- (TVA excl.). Lors de l'essai routier, venez en famille. Vous constaterez ainsi que le Partner sait s'adapter à toutes les situations. Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.

PARTNER
PEUGEOT

ENTILLES SA - STAND SA

GARAGE ET CARROSSERIE

Léopold-Robert 146
Tél. 032/924 54 54
2300 La Chaux-de-Fonds

Roger Simon

132-3489

Girardet 25-27
Tél. 032/931 29 41
2400 Le Locle

E. BEFFA SA

Vernis
et couleurs
Papiers peints
Carrosserie Outillages

La Maison de confiance
de l'aplicateur professionnel

La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 08 33 Serre 28

Neuchâtel
Tél. 032/731 20 50
Draizes 4

132-3816

Literie Des matières nobles pour la qualité du repos

Plus le lit est soigneusement choisi, plus grande est la qualité du repos.

Cette évidence apparaît un jour ou l'autre à chacun de nous, même s'il est tout aussi vrai qu'un sommier réparateur est facilité, notamment par le décor et par l'aménagement de la « pièce la plus intime qui soit ».

Climat et confort nocturnes

Le lit idéal et universel n'existe pas. En fait, c'est celui que chacun choisit pour lui-même, en fonction de ses propres caractéristiques physiques. Si l'aspect esthétique n'a pas d'influence directe sur la qualité du sommeil, il n'est pas contestable que l'on se sent plus à l'aise dans le « lit de rêve » sélectionné parmi des douzaines d'autres. Nous pensons bien sûr aux entourages, qui tous peuvent accueillir le sommier et le matelas constituant le système de couchage auquel on accorde une attention prioritaire.

Au cours d'une seule nuit, les dormeurs changent jusqu'à soixante fois de position et dégagent entre cinq décilitres et un litre d'eau, qui n'est pas à proprement parler de la sueur. Un lit de qualité est donc celui qui offre suffisamment de liberté de mouvement et une « climatisation » efficace. De plus, il soutient la colonne vertébrale et il amortit tous les mouvements. Les systèmes de couchage actuels sont ainsi composés pour la plupart d'un sommier à lattes

flexibles - l'élément porteur - et d'un matelas à couches en matières jouant le rôle de « zone climatique » et à noyau souple. Dans ce domaine, les extrêmes ne sont pas indiquées : la régénération des disques intervertébraux peut être compromise aussi bien par un matelas trop dur que trop mou.

Climat nocturne toujours plus naturel

Qu'y a-t-il de plus agréable, pour les personnes à l'épiderme sensible, qu'un oreiller

et un édredon remplis de duvet, qu'un matelas à couches de laine de mouton, de poils de chameau ou de soie tussah ? Toutes ces matières, aux vertus thermiques et régulatrices d'humidité, contribuent remarquablement à un climat nocturne sain et naturel. Il en est de même des oreillers très appréciés des adeptes de matières naturelles : ils sont remplis de balle d'épeautre ou de cosse de millet, ils soutiennent ainsi à merveille la tête et la nuque,

évitent les contractions et les crampes.

Les motifs gais et colorés ont une place tout indiquée dans les chambres à coucher modernes, et cela aussi bien pour le linge de lit et les rideaux que pour les revêtements de sol. Les divers assortiments proposent des motifs d'une variété inégalée jusqu'ici, qui permettent des compositions superbement harmonieuses. Leur séduction tient aussi aux matières, d'une belle finesse et d'une grande facilité d'entretien.



La qualité de la literie est directement responsable de la qualité du sommeil.

De saison Pour un bon sommeil hivernal

Quand les jours se font courts et les nuits plus longues, l'homme a davantage besoin de calme, de chaleur et de bien-être. Comme bon nombre d'oiseaux migrent vers le sud dès les premiers frimas, il s'efforce de compenser la manque de soleil et de chaleur des mois d'hiver.

Les édredons en flocons de duvet, chauds et douillets, s'y prêtent particulièrement bien. On peut y faire son nid et s'y « retrancher » à toute heure pour y puiser son plein de chaleur !

Un climat sain dans la chambre

Un sommeil sain et régénérateur est aussi capital pour le corps que pour l'esprit. Après une bonne nuit reposante, on se sent tout simplement en

forme pour aborder avec dynamisme la journée qui s'annonce. Pour un sommeil réparateur, la condition essentielle à remplir est de veiller à une bonne climatisation de la chambre et du lit. Été comme hiver, il convient avant tout d'aérer complètement la pièce deux fois par jour pour y faire entrer de la fraîcheur. Mais il faut aussi que l'air ambiant ne soit pas trop sec et la chambre trop chauffée, la température idéale étant de 18 degrés.

Bien entendu, le passage régulier de l'aspirateur ou le nettoyage du parquet dans la chambre à coucher contribuent aussi à une atmosphère hygiénique qui favorise le sommeil.

Le dormeur équipé d'un édredon quatre saisons, pratique et adaptable, peut en réunir les deux parties à l'aide

des boutons-pression afin d'obtenir une chaleur suffisante en hiver.

Diversité des besoins et des habitudes de sommeil

Pour davantage de confort encore, on peut avoir un édredon très léger pour l'été et un autre très chaud pour l'hiver. Un édredon unique pour toute l'année, s'il est de qualité, permet lui aussi de dormir très agréablement. Les besoins sont par nature différents selon la saison, outre le fait que chaque dormeur a ses propres réactions. Tel individu aura tendance à dégager davantage d'humidité pendant son sommeil (de 2 à 5 dl par nuit), tel autre aura plutôt tendance à avoir froid et donc à se vêtir en conséquence pour la nuit, alors qu'un troisième vivra la sienne la peau nue. Il faut te-

nir compte de ces besoins et de ces habitudes multiples et variés lorsqu'on choisit un édredon.

Outre une climatisation agréable de la pièce, on ne saurait négliger l'entretien de la literie, qui est d'une extrême importance pour le confort du dormeur ainsi que pour la durée de vie de la matière première naturelle. L'entretien des articles contenant des flocons de duvet est simple et léger. Pour faire de votre sommeil hivernal un plaisir garanti, voilà les principaux conseils à suivre :

- Secouez édredons et oreillers chaque matin pour qu'ils restent frais et gonflants, puis laissez-les tels quels fenêtre ouverte.

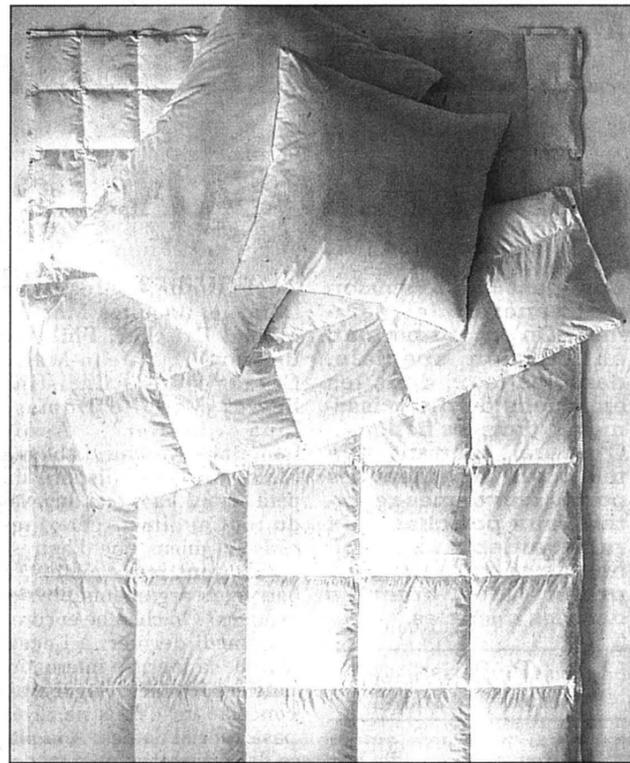
- Éviter le tape-tapis ou l'aspirateur pour traiter vos articles de literie.

- Par temps sec, laissez vos édredons et oreillers pendre à la fenêtre, mais sans les exposer directement au soleil.

- Ne suspendez pas les articles de literie en flocons de duvet au-dessus d'un radiateur en marche.

- Tous les cinq à huit ans selon l'usage, apportez vos édredons dans un commerce spécialisé pour en régénérer le contenu et lui redonner toute sa capacité de dilatation.

Pour de plus amples informations, contacter : Association suisse des manufactures de plumes et duvet, Weinbergstrasse 31, 8006 Zurich, & 01 266 64 44, téléfax : 01 262 29 96.



Edredon, oreiller et traversin doivent quotidiennement être aérés et périodiquement régénérés pour retrouver leur capacité de dilatation.

Les différents lits et leurs propriétés

Le sommier à lattes : une garantie de confort supérieur, grâce à la souplesse des lattes, à leur mobilité en fonction de l'anatomie du dormeur et de ses mouvements au cours de la nuit, grâce aussi à leur soutien d'une résistance variable selon les diverses parties du corps.

La couche idéale

Pour chaque modèle de ce genre il y a un matelas approprié, permettant ainsi d'obtenir la couche idéale.

Le sommier rembourré : appelé sommier tapissier dans la terminologie professionnelle, il est composé en général de ressorts verticaux d'un rembourrage et d'une housse en tissu résistant. Il s'adapte à tous les modèles d'entourages, protège efficacement du froid venant du sol et ne pose aucun problème d'entretien.

L'aqualit : plus que tout autre, le lit à eau - dit aussi matelas à eau - épouse les formes du corps du dormeur et favorise une parfaite circulation du sang grâce à la totale détente musculaire. Les avis sont cependant contra-

dictoires : les uns parlent de sommeil divin, d'autres affirment connaître le mal de mer sur sa surface qui réagit à chacun de leurs mouvements. Mais la stabilisation de l'installation et la création de poches cloisonnées ont permis de supprimer l'effet balançoire dans les aqualits les plus récents.

Le futon : la variante européenne du matelas d'origine japonaise se compose de trois à six couches de coton, souvent aussi de couches supplémentaires de fibres de coco, de latex, de crin de cheval et de laine. Du fait qu'il reste d'une certaine dureté, bien des Européens le plaquent sur un sommier à lattes.

Le lit bio : les actuelles réalisations de ce type de lit sont en étroite relation avec les plus récentes connaissances et découvertes en médecine, technique du sommeil, orthopédie, hygiène ainsi que géobiologie (ou biologie de la construction) et électrobiologie (étude du rayonnement électromagnétique sur l'homme). Les matières de fabrication sont toutes absolument naturelles.



Beaucoup d'espace pour cette chambre à coucher moderne en contreplaqué hêtre et parties métalliques chromées.



Frais et coloré, un concept de lit moderne pour une chambre au goût du jour. (modèle Pfister)

Télévision Impitoyable, le petit écran, surtout avec les femmes

Comment? La télévision malmènerait les femmes? On en voit partout: en mission spéciale, dans les jeux, dans les émissions de divertissements, dans les fictions... C'est vrai. Pourtant, si la télé ouvre largement ses portes aux dames-reporters, aux potiches, aux rubricardes, aux héroïnes de séries, elle leur préfère des hommes dans les rôles-clés.

De Paris:

Véronique Châtel

Qui trouve-t-on en effet aux postes à responsabilité de «directeur de rédaction», «chef de service», «responsable de l'unité de programme», «animateur en titre» d'un divertissement ou d'un magazine? Des mecs! Concernant cette dernière catégorie, sans Anne Sinclair, qui tient «7 sur 7» d'une main de fer, on pourrait carrément affirmer que la télé française ne veut pas de femmes. Ou du moins, pas longtemps.

Qui opposer à Nagui, Patrick Sébastien, Christophe

Dechavanne, Jean-Luc Delarue, Jacques Martin, Michel Drucker, Philippe Bouvard, Jean-Marie Cavada, etc? Christine Bravo? Mireille Dumas? Tina Kieffer? Annie Lemoine? Evelyne Leclerc? Elles ont toutes disparu du petit écran! Face à la dure loi du tout audimat, certaines résistent mieux que d'autres! Quels sont leurs armes, à part leurs arguments physiologiques? On cherche encore.

Samedi dernier, à l'occasion de la journée internationale des femmes, Nagui avait concocté un «Vous ne rêvez pas» spécial dames. A la place des Naguettes, on a vu des Niguos, beaux garçons musclés qui se sont un brin effeuillés; on a vu également des candidates gagner des soins pour faire d'elles des «stars»: manucure, coiffure, maquillage, massages, pédicure, UV... et des voyages avec les amoureux. Autant dire qu'il n'a pas fallu se pincer pour vérifier qu'on ne rêvait pas. La télé était égale à elle-même: gentiment, joyeusement, banalement sexiste.

VCH

Et les autres...

Elles sont venues, on les a vues, aimées parfois, mais elles ont été vaincues, elles aussi: **Laurence Boccolini**, transfuge de l'équipe de Laurent Ruquier, remplaçant de Nagui dans «Que le meilleur gagne», dont elle a été larguée après dix mois de pourtant forte audience, anime aujourd'hui «Ça m'énerve», sur Europe 1.

Annie Lemoine, ex-madame info de «Nulle part Ailleurs», sur Canal +, a rejoint France 2 pour une émission tout en images qui est morte avant de voir le jour dans le scandale, avec

«La preuve par l'image»; Annie Lemoine présente aujourd'hui un magazine de société sur Teva, la chaîne câblée des femmes.

Evelyne Leclerc a prêté sa blondeur au métier de speakerine, puis à celui de marieuse dans «Tournez Manège», avant d'égayer le plateau des «Grosses Têtes». Jugée ringarde, elle se rabat par un beau matin sur le Minitel, où elle anime actuellement un serveur consacré aux rencontres; on la retrouve aussi sur Radio Nostalgie, où elle présente le «Schmilblick».

VCH

Où sont passées les grandes animatrices?

Mireille Dumas

Elle a imposé à la télévision l'écoute empathique. Sa façon d'être, de regarder ses interlocuteurs avec attention, de leur poser des questions sans détours, a permis aux téléspectateurs de suivre quatre années de «Bas les Masques» sans jamais se prendre pour des voyeurs. Etant donné les invités nains, obèses, transsexuels, aveugles, prostitués, etc, cela n'était pas gagné d'avance. Malgré cet exploit, Mireille Dumas n'a pas réussi à retrouver sa place dans le service public. A-t-elle plus pâti que ses collègues animateurs-producteurs de l'affaire des contrats? A-t-elle eu le tort de tirer «Bas les Masques» jusqu'à essoufflement? Depuis que Arte a rediffusé sa série «Prosti-

tion», en septembre dernier, l'animatrice attend le verdict de France 2 concernant le projet d'un magazine mensuel.



Christine Bravo

Après avoir longuement roulé sa bosse comme rubricarde insolente chez Bernard Rapp et Christophe Dechavanne, l'ex-institut, devenue d'abord journaliste de presse écrite, a insufflé avec «Froufrou» un air nouveau sur la télé. Avec 2,5 millions de téléspectateurs hebdomadaires, l'émission était un vrai succès. Mais la formule a été déclarée un peu vite essoufflée (que dire alors de «L'Ecole des fans» de Jacques Martin?) et «Chérie, j'ai un truc à te dire» n'est pas parvenue à la supplanter. En juin 1995, Christine Bravo a alors quitté France 2 pour «manque d'audience et incompatibilité d'humeur». Avec les indemnités et le cachet d'une pub pour lessive, elle s'est exilée au Mexique, dont elle est revenue plus tard avec un livre

«Changer tout». Aujourd'hui, Christine Bravo joue les chroniqueuses dans «Changement de direction», aux côtés de Laurent Ruquier, sur France Inter. En attendant mieux?



Tina Kieffer



Elle était belle, elle était brune, elle n'a donc compté que pour des prunes! Après s'être détachée du peloton des rubricardes de Christine Bravo et de son «Froufrou», Tina Kieffer a décroché la responsabilité d'une unité de programmes sur TF1. En un an, elle s'est retrouvée à la tête de trois émissions: «J'y crois, j'y crois pas», «Va et vient» et «Enquête publique». En juin dernier, tout s'est écroulé. Malgré des contacts soutenus avec France 2, Tina Kieffer serait revenue à ses premières amours, la presse écrite, et s'apprêterait à diriger un magazine féminin financé par une firme de cosmétiques.

Sophie Favier

Sa nature de blonde pulpeuse aura été pour elle la cause de son envol, puis de son déclin. Cocogirl dans «Collaro show», puis «ravis-



sante idiote» chez Christophe Dechavanne dans «Cocou, c'est nous», Sophie Favier a tenté de passer animatrice... de charmes. «Sophie sans interdits», produit par Dechavanne a ravi cinq millions de téléspectateurs, mais écœuré la direction de TF1. En attendant de trouver émission à ses mensurations, Fofie tient actuellement une chronique mensuelle dans «Sans aucun doute» de Julien Courbet, prête sa plastique à une marque de teneurs de muscles à domicile et donne dans la fredaine: elle a repris et enregistré en français un méga tube, avec des paroles revues et corrigées qui parlent des mecs!

VCH

Architecture Le canton de Neuchâtel tient son rang

Après la révolution de Le Corbusier, le canton de Neuchâtel reste dans une excellente moyenne et tient bien son rang parmi les réalisations architecturales du siècle en Suisse. Le dernier volume du «Guide d'architecture suisse» consacré à la Suisse romande permet de s'en rendre compte. L'individualisme prédomine, aucune «école», à la manière tessinoise ne s'en dégage, mais tous les concepteurs s'accordent sur le soin à consacrer à la finition des constructions.

Parmi les 70 édifices réalisés dans le canton de 1920 à 1995, 35 ont été sélectionnés par un comité désigné par l'éditeur Werk Verlag, et font l'objet d'une présentation comprenant une photo, une description et un plan. L'ensemble de cet inventaire, publié en français, anglais et allemand met en évidence plus de 1000 bâtiments, construits par quatre générations d'architectes, ce qui constitue un très intéressant panorama. L'ensemble se tient bien, avec beaucoup de réalisations publiques de qualité, grâce au système des



L'intervention monumentale du bureau Roland et Pierre Studer pour l'extension de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, ici l'angle sud-ouest. photo sp

concours, très développé en Suisse. L'aspect esthétique et le soin de la construction sont souvent remarquables; il arrive encore que les besoins réels des usagers soient négligés.

Dans la région, le plus flagrant des exemples demeure l'abri de bus, au sud de la place Pury à Neuchâtel, qui laisse les passagers en attente, exposés à tous les vents. Au

chaud dans son bureau, Michel Tanner a oublié d'aller se mettre à la place des clients.

Cela dit, ce sont bien les édifices publics qui tiennent le devant de la scène dans le canton de Neuchâtel. Sages, équilibrés, ils répondent à la culture horlogère locale, exigeante et de bon goût. Les coups de bluff, le style accrocheur sont exceptionnels, mais les architectes neuchâtelois ont aussi évité le piège du faux vieux, même dans les extensions de bâtiments anciens. D'ailleurs, malgré la crise, le programme des réalisations publiques d'envergure est encore très riche en cette fin de siècle. A Neuchâtel, les chantiers du nouvel hôpital, celui du Musée d'archéologie et bientôt celui du Théâtre régional le prouvent. Ces constructions imposantes devraient inciter les Neuchâtelois à s'intéresser de plus près à l'architecture, histoire de mieux comprendre ce qui conditionne la qualité de vie dans la ville.

Des débuts glorieux

Si l'on regarde en arrière, avec un chef de file comme Le Corbusier, force est de constater que l'architecture neuchâteloise est entrée dans le XXe siècle par la grande porte des précurseurs. Après les trois

villas art nouveau de Pouillerel, le maître a laissé à sa ville natale, la villa Jeanneret de 1912 et la célèbre villa turque (Schwob) de 1916-17. Le style typique des années 30 est très joliment représenté à Neuchâtel par l'Auberge de jeunesse du Suchiez, très Bauhaus, réalisée par le bureau François Wavre et Carbonnier, à qui l'on doit aussi une villa privée au chemin des Trois-Portes 33, intéressante par sa composition géométrique encore très imaginative.

La ligne de Le Corbusier

Porté vers une sobriété pré-lude au puritanisme, l'ensemble Numaga à La Chaux-de-Fonds, de 1953-54, demeure dans la ligne de Le Corbusier, à la limite du stéréotype qui a déferlé par la suite un peu partout. Le lyrisme, très rare dans la région surgit parfois, comme une enseigne d'industrie. C'est le cas de la fabrique Montremo S.A. à La Chaux-de-Fonds qui s'offre une marquise monumentale, signée Tell Jacot et Roland Studer. Les deux tendances: la sobriété puritaine et le plaisir des volumes géométriques se trouvent juxtaposés à l'Hôpital cantonal de La Chaux-de-Fonds.

Evidemment, le fait de ne

pouvoir retenir que 35 bâtiments sur une période de 75 ans, même sur un territoire aussi modeste que le canton, n'est pas une tâche facile. On peut s'étonner toutefois de ne pas trouver des édifices aussi spectaculaires que la piscine de Pierre-à-Mazel, même pas dans la liste des sélectionnés. On n'y trouve pas la nouvelle école de commerce de Neuchâtel, ni la nouvelle Faculté des Lettres. Le centre d'incinération des ordures Cridor de La Chaux-de-Fonds est absent de même.

Le style pharaonique de l'édifice Métropole, à La Chaux-de-Fonds n'a pas non plus été retenu. La tour d'Espacité figure dans la liste, mais elle n'a finalement pas été choisie et n'a pas eu l'honneur d'avoir sa photo, son plan et sa description. La raison de ces absences est à trouver dans les critères de qualité adoptés par le comité de sélection, inévitablement subjectifs. Cette publication qui se veut une sorte de référence Gault et Milliau de l'architecture répond à leurs goûts personnels.

Laurence Carducci

«Guide suisse d'architecture, Suisse romande, Valais, Tessin», Werk Verlag, 1996.

Société Le stress au travail, quelle plaie!

La réduction du stress au travail peut tout à fait augmenter la productivité dans l'entreprise. C'est ce qu'ont démontré les spécialistes du stress du travail, réunis le mois dernier à l'occasion du 9e Congrès International sur le stress de Montreux. Pour eux, les entreprises de l'avenir seront celles qui proposeront des programmes de prévention à leurs employés.

Aux Etats-Unis, l'absentéisme coûte plus de 200 milliards de dollars chaque année et plus d'un million d'Américains ne peuvent se rendre quotidiennement à leur travail en raison de troubles liés de près ou de loin au stress! Si le stress au travail est devenu un sujet d'actualité si brûlant aux Etats-Unis, c'est que des études de plus en plus nombreuses montrent que les entreprises perdent des millions de dollars en dépenses médicales.

Ainsi, les dépenses médicales de General Motors sont plus élevées que l'achat d'acier, alors que IBM doit vendre un million d'ordinateurs avant de couvrir ses frais médicaux. Selon le Dr. James Campbell Quick, la guerre économique à laquelle se livrent actuellement de nombreuses entreprises américaines provoque autant de victimes qu'une guerre militaire: dans certaines entreprises, près de 15% du personnel subit une incapacité de travail totale en raison du stress.

Fatigue, insomnie, douleurs

La plupart des études présen-

tées confirment d'ailleurs que la majorité des travailleurs, aux Etats-Unis comme en Europe, souffrent de problèmes liés au stress (fatigue, insomnie, douleurs). Or, il a été démontré que le stress coûtait non seulement cher à l'entreprise en dépenses médicales, mais

diminuait sa productivité. «Les entreprises et la société en général ont tout avantage à essayer de maintenir la santé à tout prix plutôt que de vouloir guérir la maladie», souligne le Dr. Kenneth R. Pelletier, direc-

teur du département de médecine préventive et sociale de l'université de Stanford.

Le Pr. Lennhart Levi, le père du stress au travail, cite l'exemple de Brown-Boveri, dont un département au bord du gouffre a réussi à réduire le délai de livraison de 50% entre la commande et la livraison en

appliquant les conseils publiés par l'OMS et le BIT (Bureau international du travail), comme responsabiliser les

employés ou améliorer les relations humaines au sein de l'entreprise.

Un programme de prévention du stress

Pour faire face à cette situa-

tion de crise, de plus en plus d'entreprises américaines proposent un programme de prévention du stress. Kenneth R. Pelletier se réfère à une étude réalisée auprès des pilotes d'American Airlines: près de la moitié des incapacités de vol sont liées à des maladies cardio-vasculaires. Or, son programme, basé sur une modification du mode de vie (alimentation plus saine, baisse du tabagisme, prévention du stress) et un traitement médi-

camenteux préventif chez les pilotes à risques a donné des résultats dépassant toute espérance: non seulement les maladies cardio-vasculaires ont cessé leur progression, mais elles ont régressé de près de 20%!

Le Dr. Ronald Rubenzer propose une technique basée sur l'adaptation des attitudes (pensée positive), une respiration lente et profonde et un choix de mode de vie. En respectant ces principes, l'individu peut faire face aux situations stressantes au travail comme dans sa vie quotidienne.

Les chômeurs aussi

Autre technique de prévention du stress, testée avec succès dans des grandes multinationales (dont Motorola), celle du Dr. Deborah Rozman. Son principe repose sur la modification de la perception et de l'interprétation des événements potentiellement stressants. En d'autres termes, il s'agit d'identifier immédiatement les émotions négatives, les interpréter, puis les associer à une perspective positive et productive. Les groupes ayant suivi ce programme ont invariablement présenté moins de colère, d'anxiété et d'épuisement face aux nouvelles situations de stress.

Enfin, il a prouvé qu'il y a autant d'employés surchargés victimes du stress que de chômeurs victimes du stress. «Pourquoi ne pas prendre un peu de travail aux uns pour en redonner aux autres?», s'interroge le Pr. Levi, montrant au passage le paradoxe de la course à la productivité de la société moderne.

Steve Axentios



Aux Etats-Unis, les entreprises perdent des millions de dollars en dépenses médicales pour leurs employés stressés. photo a

Pouvoir et liberté à l'employé

Des études de plus en plus nombreuses montrent que les entreprises perdent des millions de francs en dépenses médicales, tandis que la santé des employeurs se dégrade. Rencontre avec Paul Rosch, président de l'American Institute of Stress.

— Que préconisez-vous comme applications pratiques de réduction du stress?

— Chaque situation est unique, il n'y a hélas pas de stratégie globale. Toutefois, de nombreuses études démontrent qu'il suffit de donner l'impression aux employés d'avoir davantage de pouvoir et de contrôle sur leur environnement pour réduire leur stress de manière significative. Car ils ont tous de grandes responsabilités, mais peu de liberté d'action. Cela commence par des choses toutes simples, comme laisser la liberté à chacun

d'aménager son bureau à sa façon, rendre l'environnement de travail plus convivial, etc.

— Est-il nécessaire d'avoir recours à des professionnels?

— Tout à fait. Beaucoup d'entreprises proposent un programme de réduction du stress, comme des séances de relaxation, du fitness, etc., mais ce ne sont que des leurreurs qui s'attaquent au mal plutôt qu'à la cause de celui-ci. La meilleure méthode consiste à dresser une check-list de ce qui dérange les employés dans l'exécution de leur tâche. Ils remplissent ce questionnaire et sont libres d'apporter des commentaires. On analyse alors s'il y existe un consensus, puis ce qu'il est possible de modifier. Ce sont parfois des choses aussi simples que de proposer un horaire flexible ou une garderie d'enfants, afin que les mères puissent travailler en toute sérénité. Mais il faut bien comprendre que ce processus de réduction de stress doit être fait

en étroite collaboration entre la direction et les employés. Si un employé arrive au travail stressé parce qu'il reste chaque matin bloqué dans le trafic, c'est aussi à lui de demander à son supérieur l'autorisation d'arriver un quart d'heure plus tard au travail.

— Mais dans bien des cas, les supérieurs hiérarchiques refusent les demandes...

— Si cette autorisation lui est refusée, par exemple, c'est à lui de faire en sorte de transformer ce temps de manière positive et productive. Il peut lire un livre ou apprendre une langue étrangère, par exemple. Cela développe un sentiment de contrôle sur la situation. Ainsi, au lieu d'avoir sa tension artérielle qui monte, il se réjouira de rester coincé dans les embouteillages. Comme je l'ai dit tantôt, le stress, c'est souvent juste une question de contrôle et de modification de la perception.

SAX

La musique adoucit les humeurs

Plus que jamais, la science parvient à quantifier des phénomènes souvent méconnus. Et dans les nouvelles approches de réduction du stress, on trouve notamment la musique. Explications.

De plus en plus d'études confirment son rôle dans la réduction de stress et dans le bien-être en général. Après un mois de musicothérapie, les sujets de la recherche du Dr. Deborah Rozman ont eu une augmentation de leurs hormones DHEA (qui influencent notamment les hormones liées au stress) de 100% et une diminution du taux de cortisol de 23%. En outre, près de 80% des sujets ont réagi de manière favorable tant sur le plan psychologique que physiologique. Ainsi, Deborah Rozman démontre clairement l'action sur le système autonome, et par extension le système hormonal, d'une musique spécia-

lement conçue pour induire un état de relaxation.

Pour l'Allemand Peter Hübner, compositeur de musique classique, la musique a un pouvoir régénérateur indiscutable sur le système biologique humain, à condition qu'elle respecte les lois harmonieuses de la nature. Il prétend que les grands compositeurs classiques (List, Beethoven, Mozart, etc.) ont intuitivement (ou délibérément) basé leur musique sur ces lois. «Or, aujourd'hui, la majorité des compositions ne sont pas harmonieuses, ce qui a des effets néfastes sur la santé des individus», s'inquiète-t-il.

Yoga et relaxation

Le Montreuillien Hugo B.J. Soder a développé, quant à lui, un nouveau programme de recherche sur la navette de stimulation psychosensorielle Relaxman, qui permet d'analyser précisément l'influence de tous les éléments (couleurs,

sons, etc.) dans la relaxation et de réaliser ainsi une grammaire de la relaxation.

Le Dr. Hans-Ulrich Balzer, de l'Institut für Stress Forschung de Berlin, a réussi à prouver les effets bénéfiques du yoga. Sa recherche démontre que des enfants stressés améliorent de manière significative leur capacité à gérer le stress, ce après 18 séances d'une heure déjà. Selon le Dr. Balzer, le yoga permet de régulariser de manière optimale le rapport entre l'état d'activité et de repos du cerveau.

Mario Martinez, docteur en psychologie, ne prône ni appareils ni traitements, mais un nouveau modèle théorique de pensée. «Vouloir continuer à baser notre vie sur la prédiction provoque du stress, dit-il. Il faut apprendre à vivre dans le chaos et accepter les imprévus de la vie sans les subir».

SAX

Des chiffres accablants

Voici quelques chiffres concernant le stress au travail:

- L'absentéisme dû au stress coûte plus de 200 milliards de dollars par année, rien qu'aux Etats-Unis, entre dépenses médicales, frais d'avocat, diminution de la productivité, primes d'assurances, etc;

- 70 à 80% des maladies du monde occidental sont liées au stress;

- En 1992, 78% des Américains percevaient leur travail comme stressant. En 83, ils n'étaient que 55%;

- 60 à 80% des accidents de travail sont dus au stress;

SAX

Pour vaincre le stress

Pour réduire le stress au travail et augmenter sa performance, le Dr. Ronald L. Rubenzer propose un modèle en six points. Il s'agit en premier lieu de changer ses attitudes. Dès qu'une situation conflictuelle et potentiellement stressante se présente, il est primordial de rester optimiste. Deuxième point, la respiration. Pour le Dr. Rubenzer, se concentrer durant trois minutes sur sa respiration, en comptant chaque inspiration et expiration, aide à évacuer le stress. Troisième point, avoir le contrôle, synonyme de pouvoir sur une situation donnée. Quatrième étape, l'acceptation. Il y a certaines choses que nul ne peut changer, comme le

caractère de son patron ou les embouteillages du matin. Mieux vaut donc les accepter plutôt que se battre contre. Cinquième point, le repos. «Il est beaucoup plus sain de prendre davantage de week-ends de trois jours plutôt que de grandes vacances», estime le Dr. Rubenzer. Enfin, sixième et dernier point: apprécier. «De nombreuses tâches sont déficientes en plaisir», regrette-t-il. «Il s'agit d'en avoir dans la vie comme au bureau. Parfois, il suffit de faire preuve d'humour, de contribuer à une bonne ambiance de travail ou de mettre une photo de ses enfants sur son bureau».

SAX

Un test de 40 questions

Sous le titre tonique de «Vive le stress», Soly Bensabat présente une étude pleine de verve. Selon lui, la situation de stress s'autogénère. Il est donc difficile de faire le premier pas pour en sortir, surtout lorsque les symptômes amènent justement à la prostration, à une résignation grincheuse. Donc, le livre commence par une franche introspection sous forme de test. A vrai dire, il est difficile de passer à travers les quarante questions posées sans y laisser des plumes.

Lorsqu'une situation choc survient, bonne ou mauvaise, l'organisme réagit immédiatement, par augmentation du taux d'adrénaline par exemple. Toutefois des situations plus insidieuses peuvent devenir toxiques. C'est alors

l'excès de cortisol qui finira par nous rendre incapables de réagir, voire dépressifs. Le stress fait son travail de sape et provoque à la longue problèmes cardiaques et ulcères d'estomac. Il se peut aussi qu'une réaction psychologique disproportionnée survienne un jour pour une broutille. Les médicaments n'ont aucune action sur le processus intime du stress, ni sur les sécrétions hormonales et les désordres qu'il déclenche, mais il suffit parfois d'un rien pour remettre les choses à leur juste place.

Laurence Carducci

● «Vive le stress !», Dr Soly Bensabat, collection «Réponses», Robert Laffont.

TV 5 Europe

8.00 TV5 minutes 8.05 Journal télévisé canadien 8.30, 15.30, 18.25 22.30 Le grand jeu 8.35 Le cercle de minuit 9.45 Espace francophone 10.15 Sidamag 10.30 TV5 Minutes 10.35 Thalassa 11.30 Enjeux/Le point 12.33 Journal FR3 13.00 Paris Lumières 13.30 Le monde est à vous 15.00 Coup de cœur francophone 15.35 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Fa Si La Chanter 16.45 Bus et compagnie 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo des 5 Continents 19.30 Journal TSR 20.00 Envoyé spécial 21.30 Perfecto 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal France 2 22.35 Bouillon de culture 23.45 Viva 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Reprises

Eurosport

8.30 Ski nordique: coupe du Monde 96/97 10.30 Luge 11.00 Patinage de vitesse 12.00 Eurogoals 13.00 Jeux olympiques de la jeunesse 14.00 Sports fun 15.00 Tennis: tournoi d'Indian Wells 17.00 Nascar 18.00 Automobile/Course sur glace 18.30 Monster Truck 19.30 Sports fun 20.00 Basketball: Euroligue: Limoges-Panathinaïkos. Direct 22.00 Tennis: tournoi d'Indian Wells. Direct 24.30 Equitation

CANAL+

7.00 ABG News 7.25 Cyberflash 7.35 Montana, dessin animé 8.00 T.V.: 9.00 Le rouge et le noir, film 11.55 Infos 12.00 Ousmane show, document 12.30 La grande famille 13.35 Le maître des éléphants 15.10 Le vrai journal 16.00 Petits meurtres entre amis 17.25 Les Simpson 17.50 Drôles de monstres 18.20 Cyberflash 18.35 Nulle part ailleurs 20.35 Alerte!, film 22.35 Infos 22.45 Denise au téléphone 0.00 Only the Strong, film 1.40 Taxandria, film

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 19.44, 20.30, 20.50, 21.30, 21.50 Journal régional 19.35, 20.42, 21.42 Neuchâtel région 20.01, 22.30 Découvertes: Afrique du Sud, 20.000 carats sous la mer 21.00, 22.00, 23.00 A bâtons rompus. Avec Gottfried Hammann

R.T.L.

8.30 Goldorak 8.55 Galaxy rangers 9.20 Femmes de sable 10.20 Derrick 11.20 Lassie 11.45 Dingue de toi 12.20 Malibu Club 13.05 La vie de famille 13.30 Top models 13.55 L'ami des bêtes 14.40 Derrick 15.40 L'homme de fer. Série 16.30 Lassie. Série 17.00 Equalizer 17.50 Double gagnant. Emission de jeux 18.15 Top Models. Série 18.40 Malibu Club 19.30 Dingue de toi 19.55 La vie de famille 20.25 Rire express 20.30 Tintin et le mystère de la toison d'or. Film de Jean-Jacques Vierne. Ayant hérité d'un bateau, le capitaine Haddock se rend, en compagnie de ses amis Tintin et Tournesol, dans le port d'Istanbul où le «navire» est ancré 22.15 Little Big Man. Film d'Arthur Penn, avec Dustin Hoffman. La conquête de l'Ouest racontée par un vieillard qui y a participé 1.05 Elle voit des nains partout. Film où se mêlent les contes de fées et des personnages historiques 2.25 Compil RTL9.

MONTE CARLO

8.55 Secret bancaire 9.55 Séquences cinéma 10.30 Planète Terre: Cary Grant 11.25 Roc 11.50 Haine et passions 12.30 Récré-Kids. Sailormoon. Dragon Ball Z 13.35 Animalier. Destins croisés 14.35 La vie de Marianne. Feuilleton français. (1/6). Une enfant prédestinée 15.30 Vivement lundi 16.00 Secret bancaire 16.50 TV 101 17.20 Sacré famille 17.45 La belle et la bête 18.35 Météo 18.50 Télé TV 19.20 Flash Eurosud 19.30 Vivement lundi 20.00 New York Café. Voyage au bout de l'enfer 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Un louveteau parmi les hommes. Film dramatique soviétique de Taïgat Temenov 22.00 Sud. Magazine culturel 23.30 Météo 23.35 Quentin Durward. Feuilleton avec Marie-France Boyer. Dernier épisode 0.25 Une famille en Bavière. Invités forcés

tve Espagne

10.50 Empléate a fondo 11.15 Rompecocos 11.45 Saber vivir 12.30 Así son las cosas 13.30 Bricomania 14.00 Noticias 14.30 Plaza Mayor 15.00 Telediaro 15.45 Peligrosa 17.30 Plaza Mayor 18.00 Noticias 18.30 Hércules 19.15 ¡Vaya lio! 19.55 Gente 21.00 Telediaro 21.45 Hoy es posible 0.30 Dossier 1.00 Alfred Hitchcock 2.00 La mandradora 2.30 Imperdible

Allemagne 1

9.00 Heute 9.03 Dallas 9.45 JOYrobic - fit durch den Winter 10.03 ARD-Ratgeber: Recht 10.35 ZDF-info Ver-bräucher 11.04 Drei Frauen und (k)lein Mann. Fernsehfilm 12.35 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 Mittagmagazin 13.45 Plusminus-News 14.03 Wunder der Erde 14.45 Tagebuch einer Gänsemutter 15.00 Tagesschau 15.03 WunschBox 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionale Information 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.55 Gross-stadtrevier 19.53 Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Die Gang 21.05 Zappenduster 21.35 Plusminus 22.05 Hallervorden's Spot-Light 22.30 Tages-themen 23.00 Boulevard Bio 0.00 Bakersfield P.D. 0.25 Nachtmagazin 0.45 Eine Tür fällt zu. Spielfilm 2.30 Nacht-magazin 2.50 Fliege 3.50 Die schönsten Bahnstrecken Deutschlands 4.00 Welt-reisen: Mein New York 4.30 Plusminus 5.00 Brisant

ZDF

9.00 Heute 9.03 Dallas 9.45 JOYrobic 10.00 Heute 10.03 ARD-Ratgeber: Recht 10.35 Info Verbraucher 11.00 Heute/Börsenbericht 11.04 Drei Frauen und (k)lein Mann. Fernsehfilm 12.35 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 Mittag-magazin 13.45 Gesundheit! 14.10 Enid Blyton: Fünf Freunde und ein Gipsbein 14.32 Theos Geburtstagsfeier 14.35 PUR Sport 15.00 Logo 15.10 Alfred J. Kwak 15.35 Dalli Dalli 16.00 Heute 16.05 Ein Heim für Tiere 17.00 Heute/Sport/Wetter 17.15 Abend-magazin 17.50 Rainer Hunold: Wie Pech und Schwefel 18.45 Leute heute 19.00 Heute 19.20 Wetter 19.25 Frauenarzt Dr. Markus Merthin 20.15 Naturzeit 21.00 Frontal 21.45 Heute-journal 22.15 37 Grad: Wedding 2505 22.45 Ein Fall für zwei 23.45 Sport extra: Fussball-Bundesliga 0.15 Heute nacht 0.30 Agonie - Rasputin, Gott und Satan. Spielfilm 2.50 Heute nacht 3.05 Strassenfeger 3.45 Abendmagazin 4.20 Dalli Dalli 4.45 Frontal

RTP Portugal

10.00 Junior 10.45 Clássicos 11.45 Noticias 12.00 Praça da Alegria 14.00 TJ 14.45 Em Jogo 15.00 Cinzas 15.30 Falatório 16.30 Sem Limites 17.00 Junior 18.00 Noticias 18.15 Canal Aberto 19.15 Em Jogo 19.30 As Lições do Tonecas 20.00 Cidade Aberta 20.15 País País 21.00 TJ 21.40 Tempo 21.45 Contra Informação 21.50 Financial Times 22.00 Vidas de Sal 22.45 Musical 23.30 Remate 23.45 86-86 0.15 Acontece 0.30 Jornal da 2 1.00 Praça da Alegria 3.00 Remate

CARTOON

6.00 Omer and the Starchild 6.30 Spartacus 7.00 The Fruities 7.30 The Real Story of 8.00 Tom and Jerry 8.30 Cow and Chicken 8.45 World Premiere Toons 9.00 Dexter's 9.15 Popeye 9.30 Cave Kids 10.00 Yogi 10.30 Pound Puppies 11.00 Richie Rich 11.30 Thomas the Tank Engine 12.00 The Fruities 12.30 The Real Story of 13.00 Scooby Doo 13.30 The new Fred and Barney Show 14.00 The Bugs and Daffy Show 14.30 The Banana Splits 15.00 Tom and Jerry 15.15 Thomas the Tank Engine 15.30 Robin Wood 16.00 Ivanhoe 16.30 The Pirates of Dark Water 17.00 Droopy 17.15 Dumb and Dumber 17.30 Fish Police 18.00 Cow and Chicken 18.15 World Premiere Toons 18.30 Mask 19.00 The Jetsons 19.30 The Flintstones 20.00 Jonny Quest 20.30 Tom and Jerry 21.00 The Mask 21.30 The Bugs and Daffy Show.

TNT Classic Movies

22.00 Kat on a Hot Tin Roof. Avec Elizabeth Taylor (1958) 0.00 Coma. Avec Michael Douglas (1978-V.F.) 2.00 The Best House in London. Avec David Hemmings (1969-V.F.) 3.45 Kat on a Hot Tin Roof

RAIUNO Italie 1

6.00 Euronews 6.30 Tg 1 6.45 Unomattina 9.35 Film. Vietnam, La grande fuga 11.05 Verdemattina 11.30 Tg 1 12.25 Che tempo fa 12.30 Tg 1 - Flash 12.35 La signora del west 13.30 Telegiornale 13.55 Tg 1 - Economia 14.05 Film. Solo per il tuo bene 15.40 Solletico 17.30 Zorro. Appuntamento al cinema 17.50 Oggi al Parlamento 18.00 Tg 1 18.10 Italia Sera 18.45 Luna Park 19.20 Che tempo fa 20.00 Tg 1/Sport 20.35 Il fatto 20.45 La zingara 20.50 Pinocchio 23.10 Tg 1 23.15 Singoli 0.00 Tg 1 - Notte 0.25 Agenda. Zodiaco. Che tempo fa 0.30 RAI Educational 1.00 Sottovoce 1.15 Prove tecniche di trasmissione

Cinque

6.00 Prima pagina 8.45 Maurizio Costanzo Show 11.30 Forum 13.00 Tg5 13.25 Sgarbi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 Una bionda per papà 16.00 Cartoni. Alè alè alè o-o 16.30 Lisa e Seya 16.55 Bim Bum Bam 17.00 Piccoli problemi di cuore 17.30 Supevicky 18.00 Verissimo 18.45 Tira & molla 20.00 Tg5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Una volta al mese - Vincere. Varietà 23.00 Tg5 23.15/8.45 Maurizio Costanzo Show 0.00 Tg5-Notte.

Planète

7.40 Bangladesh: les chemins d'une médecine pour tous 8.05 Taxi Cab Confession 9.10 Les Alpes 10.00 Les enfants lama 10.55 Artémise 11.45 Culture de quartier 12.20 Staline 13.25 Perversion sexuelle: entre fantôme et réalité 14.15 Le Retour de l'aigle 15.10 Une ville nommée Alice 16.00 Maroc, corps et âmes 16.25 Juvenile Court 18.50 Vu d'oiseau 19.10 Grandeur et miniature de la Bosnie-Herzégovine 20.05 La vie secrète des machines. Les voitures tournantes 21.15 Ados, amour et confidences. Témoignages d'adolescents 22.20 Les Jardins du Luxembourg 23.20 El Mozote, l'histoire muselée 0.20 Deux frères 1.50 Petite poussine

RAIDUE Italie 2

6.40 Vidocomic 7.00 Quante storie 9.10 Lassie 9.35 Quando si ama 10.00 Santa Barbara 10.45 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 Tg 2 - Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Tg 2 - Salute 13.50 Tg 2 - Costume e società 14.00 Ci vediamo in TV ieri oggi e... domani 16.15 Tg 2 - Flash 16.30 La cronaca in diretta 17.15 Tg 2 - Flash 18.10 Météo 18.15 Tg 2 - Flash 18.20 TgS - Sports 18.40 In viaggio con Sereno Variabile 19.00 Hunter 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50 L'avvocato delle donne 22.30 Macao 23.30 Tg 2 - Notte. Neon-Cinema. Météo 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 Tg - Notte sport 0.30 Appuntamento al cinema 0.35 Ordine di uccidere. Film drammatico (1958). Con Paul Massis, Eddie Albert, ecc. 2.15 Ma la notte... percorsi nella memoria. Doc Music Club 2.50 Diplomi universitari a distanza

SÉLECTION SPORT

Suisse 4 19.55 Hockey sur glace Play-off

Eurosport 20.00 Basketball Euroligue. Limoges - Panathinaïkos

RTL D.

6.00 RTL aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 6.35 Explosiv 7.00 Punkt 7 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 8.35 Aktuell 8.45 Springfield story 9.35 California Clan 10.30 Reich und Schön 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Magnum 13.30 Hör'mal, wer da hämmert! 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exklusiv - Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv - Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Alarm für Cobra 11 - Die Autobahnpolizei 21.15 Balko 22.15 Quincy 23.15 Miami Vice 0.10 RTL-Nachtjournal 0.40 Cheers 1.10 Golden Girls 1.40 Hör'mal, wer da hämmert! 2.10 Magnum 3.00 Nachtjournal 3.30 Hans Meiser 4.15 Ilona Christen 5.05 Bärbel Schäfer

SWF Allemagne 3

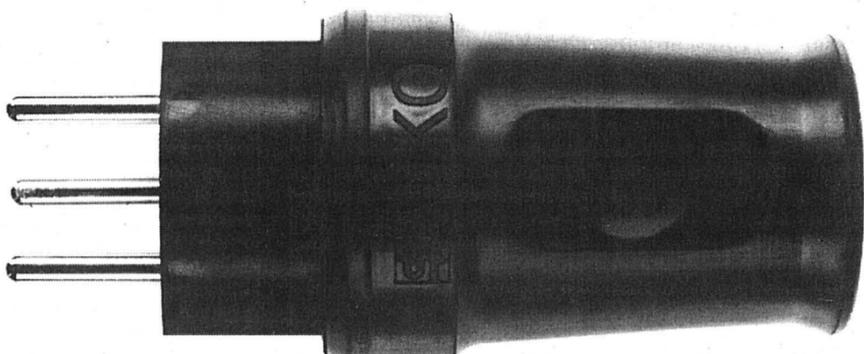
6.00 Wetterbilder 8.15 Tele-Gym 8.30 Mathematik 9.00 Deutsch in der Grundschule 9.15 Sachaufgaben und Größen II 9.30 Beyond the big cities 10.00 Auf nach Japan/Discovering Japan 10.15 Kinder-Verkehrssports 10.20 Grundkurs Biologie 10.50 Wetterbilder 11.00 Fliege 12.00 Wetterbilder 12.15 Treffpunkt Saar 3 12.45 Kulturspiegel 13.15 Alles was recht ist 14.00 Landesgeschichte(n) 14.30 Küchengeschichten 14.45 Meilensteine der Naturwissenschaft und Technik 15.00 Fröhlicher Weinberg 16.00 Eisenbahnromantik 16.30 Service inclusive zum Thema: Generationskonflikte und Kontakte 17.30 Meister Eder und sein Pumuckl 18.00 Barney Bär und seine Freunde 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? - aktuell 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.20 Gatte gegrillt 22.55 Short Cuts. Spielfilm

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de **L'Impartial**

DIVERS

RAPPEL DE MARCHANDISES



Fiche en caoutchouc n° 6120.080 6.50

Migros retire de son assortiment d'accessoires électroniques ses fiches en caoutchouc noir à 3 broches (n° d'article 6120.080), vendues au prix de Fr. 6.50. En raison d'un défaut de fabrication, la broche de mise à terre est insuffisamment fixée à la fiche, ce qui risque d'empêcher une connexion correcte à la terre. Pour des raisons de sécurité, Migros invite donc ses clients à rapporter immédiatement au magasin les fiches en caoutchouc achetées après le 20 février 1997. Le montant acquitté pour l'article leur sera bien entendu remboursé. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser des désagréments occasionnés par cet incident.

MIGROS
BRICO-LOISIRS

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
132-798318

Stuedler-Antiquités
Meubles et objets anciens
L'Esthétique et l'Authentique
Tissus champêtres ou traditionnels
pour votre intérieur et votre table
Ventes - Evaluations - Achats
Bd des Droits 2, tél. + fax 032/926 52 49, La Chaux-de-Fonds

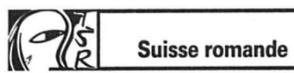
EROS Sex shop
CABINES VIDÉO
K7 Vidéo - Location-vente
Revues - Accessoires
Lingerie sexy - Cuir - Latex
Numa-Droz 80a
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 00 18
132-78687

MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg
N'hésitez pas venez visiter notre exposition sur 5 étages toujours à votre disposition
Grenier 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (032) 913 30 47
Le garant d'un bel intérieur

SPECTACLES - LOISIRS

SANS FRONTIÈRES...

Nouveau: modèles 97
Super offres de location
Occasions avantageuses
Catalogue d'accessoires de 350 pages
Schönbühl SA/DI, 15./16.3.97
ouvert SA, 0800 - 1600 et DI, 1000 - 1700
GRAND SHOW DE PRINTEMPS AVEC ATTRACTIONS
Caravan Waibel SA
BERNE 3322 Schönbühl, Hindelbankstrasse 38, Tél. 031 859 06 95 Plus d'indépendance en vacance



Suisse romande

7.00 Euronews 8.05 TSR-Dialogue 8.10 Top Models 8.30 Temps présent 9.55 Magellan 10.30 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile

12.15 Vaud, Neuchâtel et Genève Région

12.40 TJ-Midi

12.55 Zig Zag Café

13.45 Arabesque L'ange de la mort

14.35 Tandem de choc Vacances à Chicago (2/2)

15.25 Pour l'amour du risque Hypnose

16.10 Madame est servie On ne peut plus être tranquille

16.35 Bus et compagnie Aladdin; Le génie et la chipie

17.35 Lois et Clark Requiem pour un super héros

18.25 Top Models

18.50 TJ-Titres/TJ-Régions

19.10 Tout sport

19.20 Les nouvelles Babibouchettes

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05 A bon entendeur

20.35

Bébé part en vadrouille

Film de Patrick Read Johnson. Avec Adam Robert Worton, Jacob Joseph Worton, Joe Mantagna

Un bébé d'une riche famille est enlevé par de faux journalistes prétendant faire un reportage photo sur cet enfant.

22.20 NYPD Blue

Le cannibale

23.05 La reine blanche

0.00 TJ-nuit

0.10 Vendredi 13: L'étoile du shérif 0.55 TSR dialogue 1.00 Bulletin de télétexte

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.05 TSR-Dialogue 8.10 Top models 8.30 Vive les animaux 8.55 Mise au point 9.45 Vive le cinéma 10.05 A bon entendeur 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile



France 1

6.05 Méaventures 6.30 Les grandes espérances 6.58 Météo 7.00 Infos 7.10 Toons 8.30 Télé shopping 9.05 Affaires étrangères 9.45 Cas de divorce 10.10 Les filles d'à côté 10.45 Premiers baisers 11.05 La roue de la fortune 11.40 Une famille en or

SÉLECTION

RTL 9 22.15 Little Big Man

Western d'Arthur Penn.

Un homme âgé de 121 ans raconte à un historien la conquête de l'Ouest américain.

France 3 23.25 Vu de près

Le portrait de Georges Courtois, jugé pour hold-up et qui avait menacé les membres de la cour d'assises de Nantes pour dénoncer la mort sociale des détenus.

12.10 Cuisinez comme un grand chef

12.15 Le juste prix

12.50 A vrai dire

13.00 Journal/Météo

13.38 Femmes

13.40 Les feux de l'amour

14.35 Arabesque Meurtre à l'Université

15.25 Côte ouest

16.15 L'homme qui tombe à pic

17.10 Melrose Place Expropriation

18.00 Papa revient demain L'anniversaire de Romane

18.30 Jamais deux sans toi...

19.00 L'or à l'appel

20.00 Journal/Les courses/Météo

20.45 La chèvre

Film de Francis Weber.

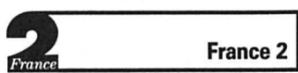
Avec Gérard Depardieu et Pierre Richard

La fille d'un industriel a été enlevée, deux hommes sont chargés de la retrouver, mais aussi de servir d'appât.

22.25 Le monde de Léa

0.05, 0.45, 2.00, 3.00, 4.20, 4.50 TF1 nuit 0.20 Reportages 1.00 Concert 2.10, 3.10, 4.30, 5.10 Histoires naturelles 5.00 Musique.

6.05 Intrigues 6.30 Les grandes espérances 6.58 TF1 info/Météo 7.10 Salut les toons 9.30 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.40 Une famille en or 12.10 L'avis des bébés.



France 2

6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'Amours.

12.20 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.30 Secret de chef

13.50 Derrick Assassin de Kissler

14.50 L'as de la crime

15.40 Tiercé à Maison-Laffitte

15.55 La chance aux chansons

16.55 Des chiffres et des lettres

17.20 Un livre des livres

17.25 Le prince de Bel Air

17.55 Hartley cœurs à vif

18.45 Qui est qui?

19.25 Studio Gabriel

20.00 Journal/A cheval/Météo

20.55 Jean de Florette

Film de Claude Berry

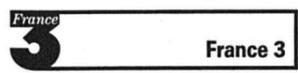
Avec Yves Montand, Gérard Depardieu

Un citadin vient avec sa famille s'établir dans une ferme. Il a des idées de cultures nouvelles. Une source doit arroser ses terres, mais elle demeure introuvable.

23.00 Prédator II Film de Stephen Hopkins avec Darry Glover

0.55 Journal/Météo 1.10 Le cercle de minuit 2.00 Studio Gabriel 2.35 DOC 3.20 24 h. d'info/Météo 3.35 Les Z'amours 4.00 Pyramide 4.35 La compète 5.00 Chip et Charly 5.35 La chance aux chansons.

6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.02 Un livre, des livres 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.40 Les Z'amours



France 3

6.00 Euronews 6.45 Rencontres à XV 7.15 Le réveil des Babalou 8.35, 1.15 Tous sur orbite 8.40 Un jour en France 9.25 Les rivaux de Sherlock Holmes 10.20 Thalassa 10.50 Secrets de famille 11.20 Les craquantes 11.45 La cuisine des mousquetaires.

12.02 Le 12/13

13.32 Keno

13.35 Parole d'Expert!

14.30 Vivre avec

14.48 Magazine du Sénat

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Côté jardin

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

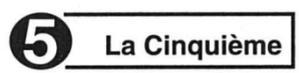
20.50 21e Festival international du cirque de Monte Carlo

22.20 Mister Bean

22.50 Météo/Soir 3

23.25 Vu de près

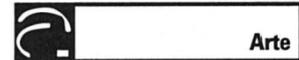
0.20 Cinéma étoiles 0.50 Rencontres à XV 1.20 Matcok 2.05 Musique graffiti



La Cinquième

12.00 Atout savoir 12.25 Le jardin des délices 12.30 Entreprise 12.55 Attention santé 13.00 Défi 13.35 La poupée sanglante (3/6) 14.30 Droit d'auteurs 15.30 Qui vive 16.00 L'espace 16.55 Cellulo; Flipper 17.50 Planète blanche 18.25 Les bœufs musqués

Emissions de mercredi matin: voir sous «Demain matin»



19.00 La panthère rose

19.30 7 1/2 Le clonage

19.55 Archimède

20.30 8 1/2

20.45 La vie en face Un flic à Tallin

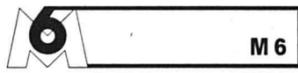
21.45-0.30 Théma: Dentelles et dessous

Petite chronique de la lingerie fine

21.45 Corsages et cotillons Les dessous des dessous Des hommes et des femmes parlent de leurs préférences en matière de lingerie.

22.55 Le piège de Vénus Film de Robert Van Ackeren Entre rêve et réalité, le cinéaste filme les fantasmes érotiques de son héros

0.35 Muriel Film d'Alain Resnais, avec Delphine Seyrig



M 6

7.00, 7.15, 7.30, 7.45, 8.00, 8.15, 8.30, 8.45, 9.00 Matin express 8.20 Ciné 6 9.15, 10.05, 16.00 Boulevard des clips 10.00, 10.50, 11.50 M6 express 10.55 Jim Bergerac 11.55 Papa Schultz

12.30 La petite maison dans la prairie Une décision difficile

13.25 Protection rapprochée Téléfilm de David Hemmings

15.00 Les rues de San Francisco Au-delà de la haine

17.10 Croc Blanc

17.35 L'étalon noir

18.10 Agence Acapulco Le surhomme

19.00 Lois et Clark. Les nouvelles aventures de Superman

19.54 6 minutes /Météo/Mode 6

20.05 Notre belle famille

20.35 E=M6 Juniors

20.50 Les aventures fantastiques de Tarzan

Série avec Joe Lara

Tarzan et l'orchidée noire Un fléau mortel menace le continent africain. Tarzan sait que la seule chance d'éviter ce désastre est de trouver l'antidote: une très rare orchidée noire.

Tarzan et le diamant rouge Des créatures inconnues, une race de reptiles humanoïdes, attaquent un paisible village.

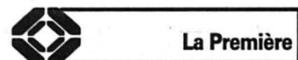
22.40 La vie malgré tout Téléfilm David Jones

La vie d'un couple bascule quand ils apprennent que leur bébé est atteint du sida.

0.20 Zone interdite

2.15 Culture pub 2.35 Mode 6 2.40 Movida opus 2 3.20 Hot forme 4.35 Jazz 6 4.55 Jeux et combats 5.20 Rites et croyances 5.45 Fan de 6.10 Boulevard des clips

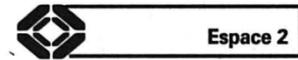
RADIOS



La Première

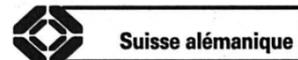
5.00 Le 5-9. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les P'tits Loups. 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp monde. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.10 Les enfants du 3e. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.20 Forum. 19.05 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Option musique: Ondes moyennes 765 m



Espace 2

6.10 Matinales. 9.00 Lune de papier. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert: Œuvres de Johannes Brahms par J. Pepi, M. I. Radrigan, pianos, E. Fischer, violoncelle, D. Zisman, violon. En différé de La Chau-de-Fonds 17.05 Carré d'Arts 18.00 Jazz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses 21.05 Fiction 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Nottuno.



Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport. 6.30 Météo. 6.40 Zum neuen Tag. 6.53 Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal/Sport. 7.20 Presseschau. 7.30 Météo. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo. Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.10 Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. 11.45 KinderClub 12.05 Regionaljournal 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo. 14.00 Siesta. 16.00 Welle 1. 16.30 Familienglück 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit 18.45 Sport 18.50 Ihr Musikwunsch 19.30 SiggSaggSugg 20.00 Ratgeber-Reprise 21.00 Sportlive 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub.



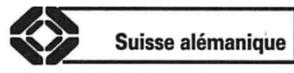
France Musique

7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes. 12.05 Disque actualité 12.45 Jazz midi. 13.05 Concert. Chœur et orchestre symphonique de la Radio de Berlin et solistes: la Création, Haydn 14.30 In extenso. 16.15 Soliste 17.00 Musique mode d'emploi. 18.00 Musique en France 19.05 Jazz musique. 20.00 Concert. Orchestre symphonique de la Radio de baviroise et solistes: Holliger, Maderna, Messiaen 22.30 Musique pluriel 23.07 Atout chœur. 0.05 Des notes sur la guitare.



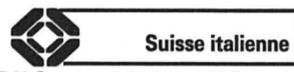
Suisse 4

6.00-10.00, 10.30, 17.00 Euronews 13.00, 16.30 Images suisses 18.30 Vaud/Neuchâtel/Genève région 18.45 Le Saint: Le portrait de Brenda 19.35 Mademoiselle 19.55 Hockey sur glace: demi-finales, 2e match. Lugano - Berne 22.45 Météo régionale/TJ soir/Vaud/Neuchâtel/Genève région 23.30 Santé 0.20 Euronews.



Suisse alémanique

7.30, 8.00, 8.30 Wetterkanal auf SR DRS 9.00 Schulfernsehen 9.55 Vorschau 10.00 Dallas 10.45 Risiko 11.45 Harry und die Hendersons 12.10 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 FamilienTAF 13.30 Die Leihmutter 13.55 Jägerblut. Film 15.45 TAFlife 16.45 Achterbahn 17.10 Hau-ruck 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Praxis Bülowbogen 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Derrick. Verlorener Platz 21.05 Kassensturz: Geld und Arbeit 21.35 Voilà 21.50 10 vor 10 22.20 Der Club 23.45 Nachtbulletin / Météo.



Suisse italienne

7.00 Euronews 7.45, 8.15, 8.45 Tempo in immagni 8.55 Euronews 11.15 Marilena 12.00 Superboy 12.30 Telegiornale/Sport/Météo 12.50 Storie di ieri 13.00 Berretti blu 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelta pilotata 16.50 Peo 17.20 Ocean Girl 17.50 Willy Principe di Bel Air 18.15 Telegiornale 18.20 La sfinge 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale sera/météo 20.30 Era. Ora 22.10 Telegiornale 22.25 Sportsra 22.45 Videofashion 23.10 Telegiornale 23.15 Blunotte 0.05 Textvision

Potins Mieux vaut STARS que jamais

Imelda Marcos se dit «trop pauvre» pour payer des factures



Imelda Marcos: «Je n'ai aucun argent». photo a

La veuve du dictateur philippin Ferdinand Marcos s'est déclarée «trop pauvre» pour payer l'électricité du mausolée de son défunt mari. L'énergie électrique a été coupée pour non-paiement d'une facture de plus de 200.000 dollars (292.000 francs). «Je n'ai aucun argent. Nous sommes pauvres», a affirmé à propos d'elle-même et de sa famille Imelda Marcos. La veuve du dictateur, mort en exil à Hawaï en 1989, a dit vivre «de la charité d'amis». Ceux-ci financent, notamment, son appartement de Manille - d'une valeur de plus d'un million de francs suisses - et sa Mercedes Benz noire! / ats-afp

Gabriel Garcia Marquez fête ses 70 ans

Le romancier colombien Gabriel Garcia Marquez a fêté quelq. part ses 70 ans, jeudi dernier. Il n'a pas révélé s'il retrouvait la solitude de ses personnages en se protégeant des curieux. Ceux qui tentaient de prendre contact avec l'auteur de «Cent ans de solitude», vendu à 20 millions d'exemplaires dans dix-huit langues et couronné par le Nobel de littérature 1982, se heurtaient à un mur de silence ou d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico, mais il se peut qu'il soit à Cuernavaca (au sud de la capitale). Ou peut-être d'ambiguïté: «Gabo» s'est exilé du monde autant que de son pays. «Il n'est pas au Mexique et n'y fêtera pas son anniversaire», a déclaré par téléphone une personne qui répondait de son domicile à Mexico. «Il n'est pas à Mexico

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le n° de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Bertallo, Léopold-Robert 39, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Mariotti, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: du Soleil, rue du Seyon/pl. Pury, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtales 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeys 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD-DU-LAC.
HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.
AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.
JURA BENOIS.

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watterville 489 11 67.
COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.
SAINT-IMIER. Pharmacie de service: Renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.
SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.
TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.
LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.
SAIGNELEGIÈRE. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

AVENCHES. Grande salle: 14h, groupement des Aînés.
LA CHAUX-DE-FONDS. Beau-Site: 19h, «Rêves» d'Eugeniusz Korin par le TPR.
MÔTIERS. Temple: 20h15, «La Chorale d'Alexandra en Afrique du Sud» concert Terre Nouvelle.
NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur: 10h15-11h45/13h45-16h15 + hockey libre; intérieur: 10h15-11h45/13h45-16h45.
NEUCHÂTEL. Musée d'art et d'histoire: de 12h15 à 13h15, les mardis du musée: Le voyage en Italie des peintres romantiques neuchâtelois: Maximilien de Meuron, Léopold Robert. Conférence avec projections de Jean-Léonard de Meuron.
NEUCHÂTEL. Université (Auditoire RN 02): 18h30, «Les plantes déphasées: la phénologie comme outil de la surveillance de l'environnement», conférence par François Jeanneret, (Instituts de Géographie des Universités de Berne et Neuchâtel).
NEUCHÂTEL. Théâtre: 20h30, «Noël chez les Cupiello» d'Eduardo de Filippo, par la Cie Jacques Mauclair.
LES PLANCHETTES. 15h30-17h, bibliobus.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
MARS ATTACKS! 15h-18h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De Tim Burton avec Jack Nicholson, Glenn Close et Annette Bening.
PORTAIT D'UNE FEMME. 14h45-20h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De Jane Campion, avec Nicole Kidman, John Malkovich et Barbara Hershey.
LA CHASSE AUX SORCIÈRES. (17h45 VO st. fr/all.). 16 ans. 2me semaine. De Nicolas Hytner, avec Daniel Day Lewis, Winona Ryder et Paul Scofield.
TOUJOURS LE MONDE DIT I LOVE YOU. 15h-20h45 (VO st. fr/all.). Pour tous. 4me semaine. Comédie de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen et Goldie Hawn.
CYCLE «JOHN CASSAVETES/SHADOWS». (17h45 VO st. fr/all.).
ARCADES (710 10 44)
JERRY MAGUIRE. 14h45-17h30-20h15. 12 ans. Première suisse. De Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding et Renée Zellweger.
BIO (710 10 55)
LUCIE AUBRAC. 15-18h-20h30. 12 ans. 2me semaine. De Claude Berri, avec Carole Bouquet et Daniel Auteuil.
PALACE (710 10 66)
STAR TRECK: PREMIER CONTACT. 15h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Jonathan Frakes, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes et Brent Spiner.
UN BEAU JOUR. 18h15. Pour tous. 3me semaine. De Michael Hoffmann, avec Michelle Pfeiffer et George Clooney.
REX (710 10 77)
SPACE JAM. 15h. Pour tous. 5me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.
LARRY FLYNT. 17h30-20h15 (VO st. fr/all.). 16 ans. 2me semaine. De Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love et Edward Norton.
STUDIO (710 10 88)
LE PATIENT ANGLAIS. 14h - (17h15 VO st. fr/all.) - 20h30. 12 ans. Première suisse. De Anthony Minghella, avec Juliette Binoche, Kristin Scott Thomas et Ralph Fiennes.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC 8913 72 22)
GLORIA. 20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. De John Cassavetes, avec Gena Rowlands, John Adames, Buck Henry, Julie Carmen.
CORSO (916 13 77)
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL? 18h30. 12 ans. 3me semaine. De Sandrine Veysset, avec Dominique Reymond et Daniel Duval.
UN BEAU JOUR. 20h30. Pour tous. 2me semaine. De Michael Hoffmann, avec Michelle Pfeiffer et George Clooney.
EDEN (91313 79)
LARRY FLYNT. 17h30-20h15. 16 ans. 2me semaine. De Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love et Edward Norton.
PLAZA (916 13 55)
JERRY MAGUIRE. 14h45-17h30-20h15. 12 ans. Première suisse. De Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding et Renée Zellweger.

SCALA (916 13 66)
MARS ATTACKS! 16h-18h15-20h30. 12 ans. Première suisse. De Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close et Annette Bening.

MAIS ENCORE...

BÉVILARD

PALACE (492 14 44)
SPACE JAM. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). De Joe Pitka, avec Michael Jordan et Bugs Bunny.

LES BREULEUX

LUX
Relâche.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)
Relâche.
LA NEUVEVILLE
LE MUSÉE (751 27 50)
DIDIER. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 15h). 9 ans. D'Alain Chabat, avec Alain Chabat, Jean-Pierre Bacri, Isabelle Gélinas.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)
DIDIER. Ve/di 20h30, sa 20h45. D'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat.

SAINT-IMIER

Espace Noir (941 35 35)
CHACUN CHERCHE SON CHAT. Je 20h30, ve/sa 21h, di 17h30-20h30 (VO st. fr/all.). De Cédric Klapisch, avec Grance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calme, Olivier Py.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE. Me/je 20h, sa 21h, di 17h. 14 ans. De Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu.
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL? Ve 20h30, sa 18h, di 20h. 16 ans. De Sandrine Veysset.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/
DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.
BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.
LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.
LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.
COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.
LE LANDERON - Hôtel-de-Ville. Oeufs de Pâques. Jusqu'au 23 mars.
LE LOCLE - Moulins souterains du Col-des-Roches. Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.
MARIN - Papillorama et Notturama. Tous les jours 10-17h.
NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.
NEUCHÂTEL - Bio-Source. Rwanda: mémoire d'un génocide. Photos et textes tirés du livre de Michel Bühler. Ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h. Jusqu'au 29 mars.
NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.
NEUCHÂTEL - Home Clos-Brochet. «Le monde magique des poupées-clowns». Exposition originale de Nathalie Ribaux. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 14 mars.
NEUCHÂTEL - Maison du Prussien. René Guerdot, aquarelles, encres, peintures. Jusqu'au 30 mars.
NEUCHÂTEL - Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Nicolas Barth Nussbaumer. Jusqu'au 31 mai.
NEUCHÂTEL - Péristyle de l'Hôtel-de-Ville. Exposition de photos, par le Photoclub, Neuchâtel. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LA NEUVEVILLE - Boîte à Coupe. Denis Morf présente sa nouvelle collection 1997 (poupée Barbies). Jusqu'à mi-avril.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAMELAN. Centre interrégional de perfectionnement. «La nature en Suisse». Exposition des photographes de l'ASPN. Lu-ve 8-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'au 21 mars.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY - Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmés». Ouvert sur demande.

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. «Artistes d'Haïti». Collection temporaire jusqu'au 6 avril. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattener - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médaillier. «FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds». Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. «Sortir de sa réserve», peinture, dessin, gravure. Les collections en revue. Exposition jusqu'au 31 mars. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.

MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.

MURIAUX - Musée de l'automobile. Du 1er mars au 14 novembre: lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Du 15 novembre au 28 février: sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h, les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h, collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «Pfit Pfit», sculptures penumales de Yvan «Lozzi» Pestalozzi de la collection FESTO, jusqu'au 13 avril; «L'Air» jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Pé-quinot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN - Château. 10-12h/14-17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi toute la journée. Exposition «Rêver un livre». Jusqu'au 4 mai au cellier.

*Musées affiliés au passeport musées suisses *

ART/GALERIES

AVENCHES - Galerie au Paon. Raymond Widmer, peinture. Je-di 14-18h. Jusqu'au 6 avril.

BÔLE - Galerie de l'Enclume. Sylvana Grandet, patchwork et Jean-Pierre Devaud, céramique. Tous les jours 15-18h30, y compris le dimanche. Fermé le mardi. Jusqu'au 6 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie des Arbres. Jean Bouille, huiles-pastels. tous les jours 14-17h. Jusqu'au 27 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Art-Cité. Alain Jaquet, technique mixte sur papier. Lu-ve 14-18h30, sa 10-12h30. Jusqu'au 22 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Éplattener.

LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Charles Belle. Visites sur rendez-vous 912 31 47. Exposition jusqu'au 20 mars.

CORTAILLOD - Galerie Jonas. Luc Quéquier, aquarelles et gouaches. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 23 mars.

HAUTERIVE - Galerie 2016. «Maisons insolites», peintures récentes de Bogaert. Me-di 15-19h. Jusqu'au 23 mars.

MÔTIERS - Galerie du Château. Borlat, huiles sur toile. Ma-di 10-20h. Jusqu'au 27 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. Yvan Moscatelli, peinture acrylique. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Arcane. Chantal Moret (artiste vaudoise), peinture. Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Jusqu'au 22 mars.

NEUCHÂTEL - CAN Centre d'art Neuchâtel. Kenji Yanobe, matériel anti-radiation; Claudio Moser et Eric Hattan, exposition de l'Office fédéral de la Culture. Me-sa 14-19h, je 14-21h, di 14-17h. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

NEUCHÂTEL - Galerie Diteheim. «Images captives», oeuvres sur papier de Zaline. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 6 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Klaus Schraner, aquarelles. Ma-ve 14h30-18h30, sa/di 14h30-18h. Jusqu'au 27 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie DuPeyrou. Exposition collective, aquarelles-huiles-sculptures. Me-sa 14h30-18h30, di 15-17h30. Jusqu'au 27 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie du Pomier. Tingatinga, peintures tanzaniennes. Lu-ve 10-12h/14-18h. Jusqu'au 15 mars.

PESEUX - Galerie Coi. «Technique mixte» de Nicole Berger. Ma-sa 13h30-18h30. Jusqu'au 30 mars. Le dimanche 30 mars, présence de l'artiste.

SAINT-IMIER - Espace Noir. Thierry Racine, dessins. Ouvert tous les jours sauf lundi.

VAUMARCUS - Galerie du Château. Maria Leuzzi, peintures et sculptures. Ma-sa 8-22h, di 8-18h. Jusqu'au 6 avril.

BIBLIOTHÈQUES

DISTRICT DE BOUDRY AUVERNIER. Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je 16-18h.

BEVAIX. Bibliothèque communale, ma 14-19h, je 14-18h.

BÔLE. Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15.

BOUDRY. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse, ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30.

COLOMBIER. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 17-20h.

CORCELLES. Bibliothèque communale, lu 19-21h, me 16-18h, je 15-18h.

CORTAILLOD. Bibliothèque communale, me 14-18h, ve 15h30-19h.

GORGIER. Bibliothèque intercommunale de la Béroche, me/ve 15-19h.

PESEUX. Bibliothèque communale Jeunesse (collège des Coiteaux), lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque communale adultes (maison de commune), ma 10-12h, je 17-20h.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS. Bibliothèque de la Ville, lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes, ma-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-je 15h30-18h, ma 15h30-19h.

LA SAGNE. Chouette-Ludothèque, ve 15-17h30.

ENTRE-DEUX-LACS. Bibliothèque publique du Landeron, lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-18h, je 15-19h, ve 9-12h.

MARIN. Ludothèque (maison de commune) lu/je 16-18h.

LE LOCLE. Bibliothèque de la Ville, lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h.

NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire, (lecture publique ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs, lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi, lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque, lu/je 15h-18h. Bibliothèque, livres en langues étrangères, ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 9-12h. Le Discobole, prêt de disques, ma/ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-12h/14-18h30, sa 9-11h30.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON. Bibliothèque communale, lu 14-16h, je 19-20h.

FONTAINEMELON. Bibliothèque communale, lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèques des jeunes lu/je 15-17h30.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Bibliothèque des Jeunes, je 15h30-17h.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

COUVET. Bibliothèque communale, lu 17-19h, me 15-17h, ve 14-16h. Ludothèque, lu 17-18h30, me 14-16h.

BÂLE



*Te voir souffrir et ne pouvoir
t'aider a été notre plus grande
peine, ton départ nous laisse
un vide énorme.*

Monsieur Henri Boillat-Boichat;

Jocelyne Kurrus-Boillat et ses enfants;

Christiane et Philippe Baumann-Boillat et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Madeleine BOILLAT
née BOICHAT

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 75e année.

BÂLE, le 7 mars 1997.

La cérémonie aura lieu au cimetière du Hörnli à Bâle, chapelle No 5, mercredi 12 mars, à 14 heures.

Domicile de la famille: Rheinländerstrasse 16
4056 Bâle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

3-436186

La famille, les amis et connaissances de

Monsieur René BEYNER

vous font part de son décès survenu à Longueuil, Montréal, Canada.

La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 1997.

132-4027

*Car Dieu a tant aimé le monde
qu'il a donné son Fils unique, afin
que quiconque croit en Lui ne périsse
point, mais qu'il ait la vie éternelle*
Jean 3, v. 16

Danielle et Jean Calame-Vuille, leurs enfants et petits-enfants,

Claire-Lise et Michael Nielson-Vuille et leurs enfants, aux USA,

Madame Suzanne Vuille,

Monsieur Julien Méroz-Vuille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle May VUILLE

leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, belle-sœur, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui lundi, dans sa 86e année, après un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 mars 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 13 mars, à 8 h 30, suivie de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: M. et Mme Jean Calame
A.-M.-Piaget 13

Un grand merci au personnel soignant du home «La Sombaille» pour sa gentillesse et son dévouement.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'ENTREPRISE SCHAUB SA
anciennement Schaub et Mühlemann
a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Edouard MÜHLEMANN

son estimé ami et ancien associé.

132-4067

LA SOCIÉTÉ
CEUX DE LA TCHAUX

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Edouard MÜHLEMANN

père de Charles, président d'honneur et membre actif de notre société, et beau-père de Mariette.

132-4030

LA SOCIÉTÉ L'OISEAU BLEU
a la tristesse d'annoncer à ses
membres le décès de

Monsieur
Séraphin BERSET

président d'honneur de la société.
Nous garderons de ce dévoué
membre, d'excellents souvenirs.

132-4029

La famille et les amis de

Madame
Murielle SCHMITT
née BINDITH

ont la tristesse de faire part du décès de leur chère parente et amie, survenu lundi, dans sa 83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 mars 1997, Alexis-Marie-Piaget 19

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 13 mars, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Denis Racine
rue du Doubs 61

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*On ne voit bien qu'avec le cœur,
L'essentiel est invisible pour les yeux.*

SAIGNELÉGIER



*Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.*

Nous avons le chagrin de vous faire part du décès de

Madame
Cécile QUÉBATTE-CURTY

qui s'en est allée à l'âge de 92 ans.

Renée et René Québatte-Bernard, Le Noirmont,
Evelyne et Alfredo Bonini-Québatte, Crémone,
leurs enfants et petits-enfants;

ses sœurs Jeanne et Germaine;

ainsi que les familles parentes et alliées.

SAIGNELÉGIER, le 10 mars 1997.

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu en l'église de Saignelégier, le mercredi 12 mars à 14 heures.

Notre maman repose à la chambre mortuaire de l'hôpital.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

LE LOCLE

Monsieur Henri Guyot,

Madame Hélène Guyot et Monsieur Walter Bossert,

Monsieur et Madame Jean et Bernadette Guyot et leurs enfants,

Manon Sarah et Antoine Gabriel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame
Suzanne GUYOT-LANDRY

survenu le 5 mars 1997 dans sa 87e année.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. Henri Guyot
Jeanneret 24
2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent envoyer leurs dons à l'hôpital du Locle, ccp 23-1333-5.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, cet avis en tenant lieu.

132-4032

LA MUSIQUE SCOLAIRE DU LOCLE

a la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur **Philippe HUGUENIN**
ancien musicien

Fils de Liliane, enseignante de solfège, de flûtes douces et de Jean, ancien président.

132-4016

La famille de

Monsieur
Paul GIRARD

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et leur exprime sa profonde reconnaissance

Son épouse: Juliette Girard

132-4088

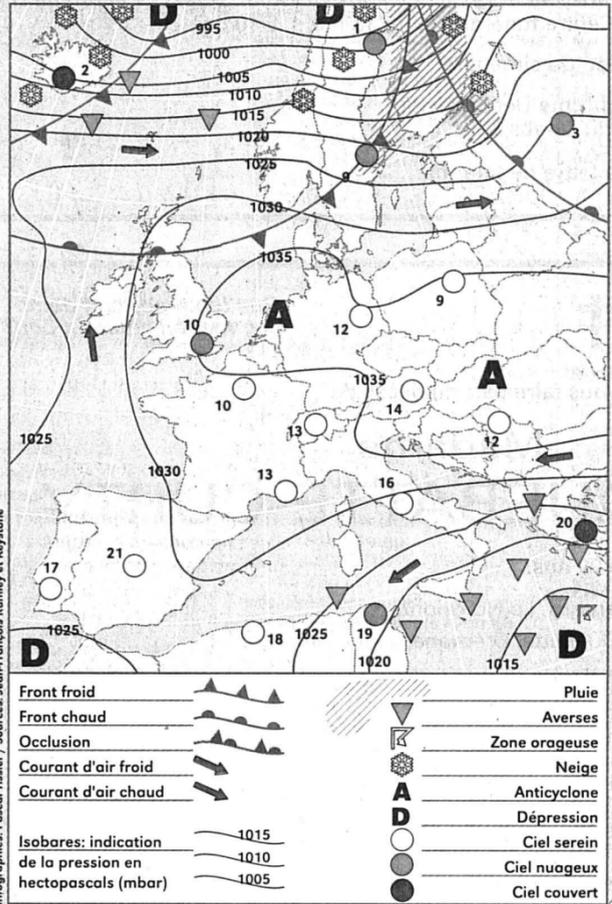
Réception des avis
mortuaires,
remerciements
et naissances
jusqu'à 20 heures

Aujourd'hui La couleur du ciel ne change pas

Situation générale: l'anticyclone est toujours solidement accroché sur le continent. Son autorité empêche aux nuages de s'approcher ou de se former sur place.

Prévisions pour la journée: sur le massif jurassien, le soleil ne se lasse pas de dispenser ses rayons avec énergie. Le ciel est bleu azur et la visibilité excellente. La région des trois lacs doit par contre se montrer patiente jusqu'à midi et la dissipation des brouillards pour profiter aussi des bienfaits de notre astre, mais avec une brume persistante. Les températures maximales sont à l'image de l'ensoleillement, un peu plus élevées en altitude qu'en plaine, elles se situent toutes entre 12 et 14 degrés. Demain et jeudi: peu de changement. Vendredi: associés à une invasion d'air polaire, des nuages envahissent notre contrée par le nord.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter: Euloge

Températures

Aujourd'hui à 14 heures
 Neuchâtel: 12°
 Boudry: 12°
 Cernier: 13°
 Fleurier: 13°
 La Chaux-de-Fonds: 14°
 Le Locle: 14°
 La Vue-des-Alpes: 13°
 Saignelégier: 14°
 St-Imier: 13°

Hier à 14 heures

En Suisse...
 Bâle: beau, 18°
 Berne: beau, 13°
 Genève: peu nuageux, 7°
 Locarno: beau, 15°
 Sion: beau, 15°
 Zurich: beau, 12°

...en Europe...
 Athènes: peu nuageux, 13°
 Berlin: beau, 14°
 Istanbul: très nuageux, 5°
 Lisbonne: beau, 17°
 Londres: très nuageux, 9°
 Moscou: beau, 10°
 Palma: beau, 18°
 Paris: beau, 18°
 Rome: beau, 16°

...et dans le monde
 Bangkok: beau, 34°
 Le Caire: nuageux, 22°
 Jérusalem: beau, 14°
 Johannesburg: pluvieux, 25°
 Miami: nuageux, 28°
 New Delhi: beau, 30°
 New York: nuageux, 2°
 Pékin: beau, 10°
 Rio de Janeiro: beau, 30°
 San Francisco: beau, 21°
 Sydney: beau, 25°
 Tokyo: nuageux, 14°

Soleil
 Lever: 6h53
 Coucher: 18h32

Lune (croissante)
 Lever: 8h07
 Coucher: 21h41

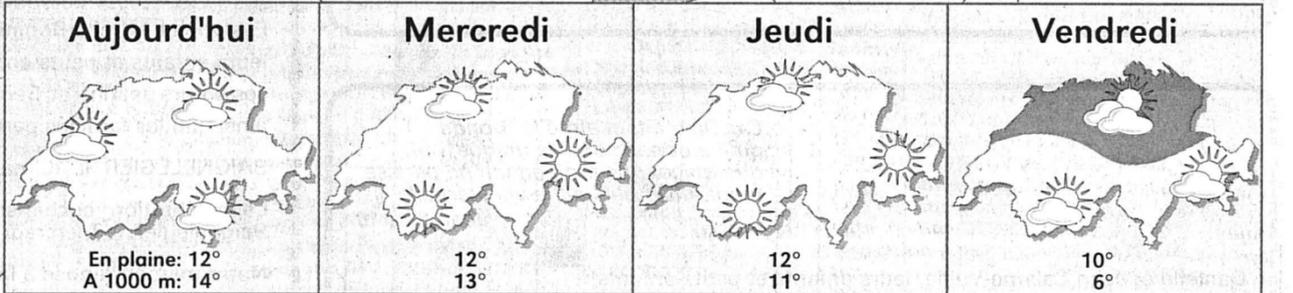
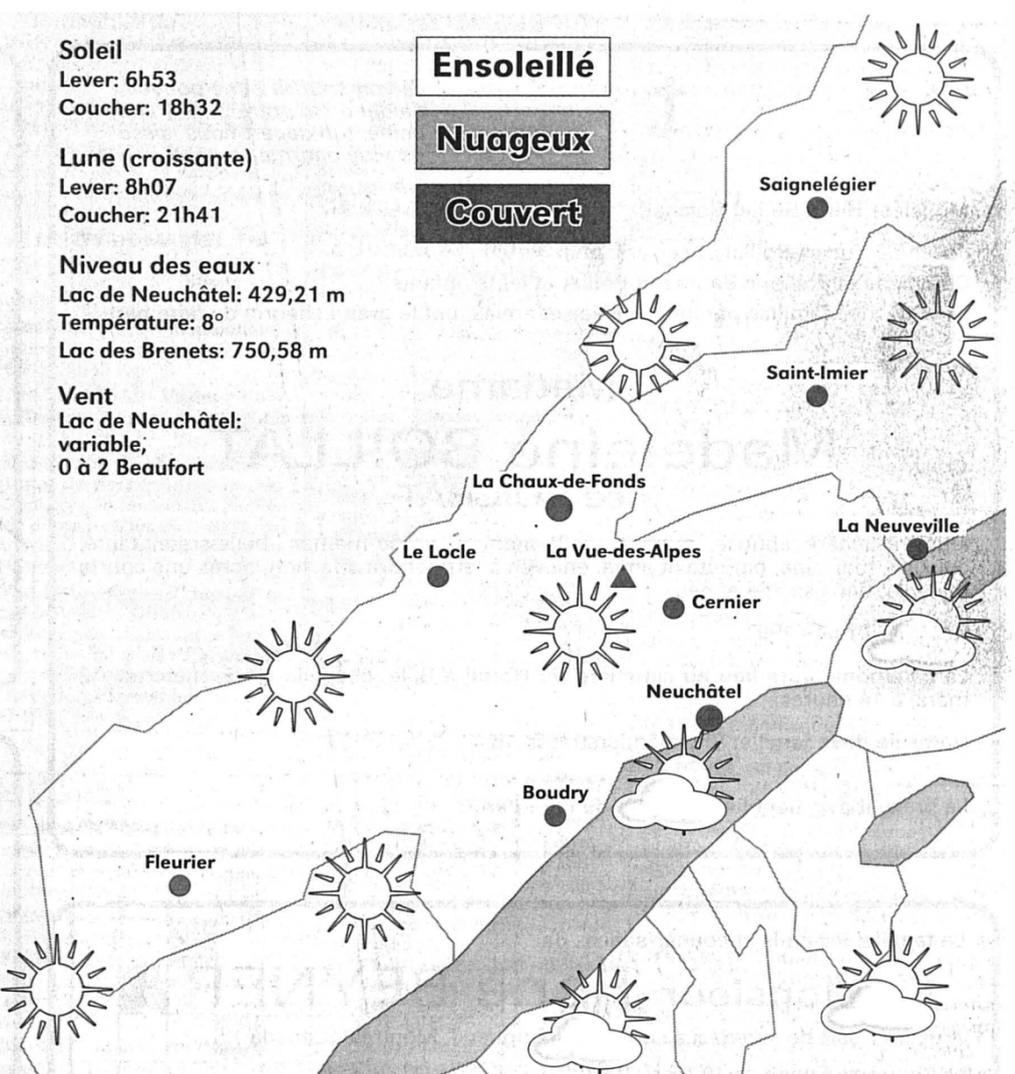
Niveau des eaux
 Lac de Neuchâtel: 429,21 m
 Température: 8°
 Lac des Brenets: 750,58 m

Vent
 Lac de Neuchâtel: variable;
 0 à 2 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Cuisine La recette du jour

Entrée: Endives en salade.
 Plat principal: Cœur à la sauce au poivre.
 Dessert: CLÉMENTINES À LA CRÈME DE CHOCOLAT BLANC.

Ingrédients pour 4 personnes: 4 clémentines, 100g de chocolat blanc, 4c. à soupe de crème fraîche, 30g de sucre.

Préparation: dans le tiers supérieur des fruits, inciser la peau sans entamer la chair en vue de retirer un chapeau.

Retirer ensuite délicatement les quartiers, sans abîmer les écorces et faire durcir celles-ci en les plaçant dans le freezer ou dans le congélateur.

Dans une casserole placée sur un bain-marie, faire fondre le chocolat blanc en morceaux avec le sucre et 2c. à soupe d'eau.

Laisser refroidir avant d'incorporer la crème fraîche légèrement fouettée et les quartiers de clémentines. Remplir les écorces des fruits avec ce mélange et les placer deux heures dans le réfrigérateur. Servir très frais.

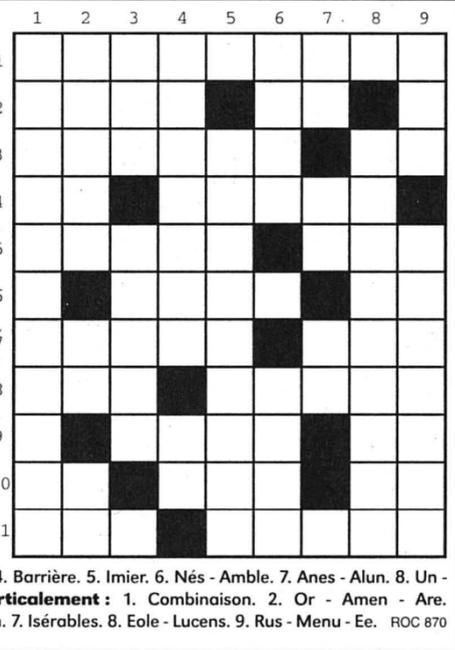
MOTS CROISÉS No 87

Horizontalement : 1. A force d'obstination, il trouve. 2. Une sorte de précipitation - Note. 3. Prénom masculin - Pronom personnel. 4. Négation - Tuyau d'échappement. 5. Un qui rêve de liberté - Reçus. 6. Ossatures murales - Lettre grecque. 7. A la vôtre! - On ne peut pas prétendre qu'il manque de goût. 8. Lointaine aïeule - C'est à se demander s'il tourne encore bien rond... 9. Manière d'être - Au dernier cri. 10. Pronom personnel - Le dernier des cancre - Prises tout à trac. 11. Obtenue - Repas de jeunet.

Verticalement : 1. Une spécialité, pour certaines administrations... 2. Chat sauvage - Mises en cave - Parcouru. 3. Part d'année - Un truc à couper le souffle. 4. Faux jeton - Possessif. 5. On le découvre en première page. 6. Mouvement d'hostilité - Risquée. 7. Agent de liaison - Entré dans la danse - Un tour dans l'espace. 8. La bêtise profonde. 9. Artère passante - Pas vraiment et toujours en or.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 86
Horizontalement : 1. Coutelier. 2. Orpin - Sou. 3. Et - Sels. 4. Barrière. 5. Imier. 6. Nés - Amble. 7. Anes - Alun. 8. Un - Ecu. 9. Saucisse. 10. Orne - NE. 11. Ne - Remise. **Verticalement** : 1. Combinaison. 2. Or - Amen - Are. 3. Upérisé - Un. 4. Titre - Sucrer. 5. En - Ira - Ni. 6. Se - Ma - Sem. 7. Iséables. 8. Eole - Lucens. 9. Rus - Menu - Ee. ROC 870



Où allons-nous? Interrogé par «Capital» lors d'une émission vouée à l'édition et à ses faiblesses, l'académicien Jean d'Ormesson, justement vert et toujours à l'aise dans ses mocassins, regrettait que si, jadis, l'on écrivait livre sur livre avant que l'un ne vous vaille soudain la notoriété, tout a bien changé: c'est parce que l'on est célèbre, et futile peut être le prétexte, que l'on vous prie désormais d'en écrire un. Aux mains des ayatollahs du marketing, la littérature y perd ses plumes, qui s'ouvre ainsi à des profanes contraints de recourir à des nègres pour s'exécuter. De Rika Zarai à Johnny Hallyday, ce quarantième rugissant, la célébrité contemporaine reste donc discutable; forcées en serre, ces salades craquent rarement sous la dent.

Hier, la célébrité était un long parcours venu d'un strict apprentissage; à moins d'être Rimbaud, le temps, le plus souvent, consacrait le génie. D'un navet, on nous fait aujourd'hui des ortolans et rares sont ceux qui pèlent encore les pêches. Chaque société a ses habitudes alimentaires.

Billet Fast-book

Claude-Pierre Chambet

